RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XVI. LIV. 1 ET 2

BYU
LIBRARY
PROVO, UTAH

216389

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIV

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs.
Départements et Union postale ..... **32** —

Prix de la collection des quinze premiers volumes pris à la fois, *au lieu de* **460** francs, **350** francs.
Un sommaire détaillé du contenu des dix premiers volumes est envoyé gratuitement sur demande.

OUVRAGES

relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BAR-BAHLUL (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasc. I, II et III. 3 vol. gr. in-4°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. In-4°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.

Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Vol. XVI · Fascicules I et II

CONTENU : 1) Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor LORET. — 2) Monuments égyptiens de la Collection Dugas, par Alexandre MORET. — 3) Demotische Miscellen, von W. SPIEGELBERG. — 4) Varia, von W. SPIEGELBERG. — 5) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 6) Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, par Victor LORET. — 7) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 8) Textes recueillis dans quelques collections particulières, par G. LEGRAIN. — 9) Ostraca hiératiques du Louvre, par W. SPIEGELBERG. — 10) Des Papyrus hiératiques inédits du Louvre, par W. SPIEGELBERG. — 11) Johannes Dümichen, von W. SPIEGELBERG. — 12) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 13) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 14) Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor LORET. — 15) Sur un fragment de papyrus gréco-copte, par Victor LORET. — 16) Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, par Georges BÉNÉDITE.

RECHERCHES
SUR
PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS
(*Suite*[1])

PAR

VICTOR LORET

X. — LE POIREAU

Si l'on fait abstraction des passages satiriques de Juvénal (XV, 9) et de ses imitateurs sur l'adoration fétichiste que témoignaient les Égyptiens à l'Oignon, au Poireau et à d'autres légumes d'ordre inférieur, — passages qu'il serait peut-être imprudent de considérer comme des documents importants pour l'histoire de la botanique, — Pline est le seul, à ma connaissance, parmi les écrivains grecs ou latins, qui ait fait mention du Poireau égyptien, et encore l'a-t-il fait en des termes extrêmement concis, quoique flatteurs : « Laudatissimus in Ægypto, mox Ostiæ, atque Ariciæ (XIX, 33) ». Ni Hérodote, ni Diodore, ni Strabon, ni Théophraste, ni Dioscoride ne parlent du Poireau parmi les plantes des rives du Nil. A tel point que, si l'espèce égyptienne n'était signalée dans la Bible, on pourrait hésiter à ranger l'*Allium Porrum* au nombre des végétaux pharaoniques. Mais le *Livre des Nombres* (XI, 5) cite le Poireau d'une manière qui ne nous laisse aucun doute sur la réputation qu'avait cette plante parmi les produits alimentaires de l'Égypte. Les enfants d'Israël, en route vers la Terre-Promise, se plaignent à Moïse du manque de nourriture et lui rappellent l'abondance d'autrefois : « Il nous souvient, — s'écrient-ils avec regret, — des poissons que nous mangions en Égypte, sans qu'il

1. Pour les numéros I-IX, voir *Recueil*, t. VII, p. 101-114, et t. XV, p. 105-130.

nous en coûtât rien, ainsi que des concombres, des pastèques, des poireaux (קָצִיר = πράσα), des oignons et des aulx. »

Le Poireau n'a pas encore été découvert dans les tombeaux de l'ancienne Égypte. Pourtant, G. Schweinfurth a cru un moment pouvoir reconnaître cette espèce dans divers spécimens du genre *Allium* rapportés par M. E. Schiaparelli de tombes de l'Assassif et de Drah-abou 'l-neggah. Il a même publié, à ce sujet, d'intéressantes remarques sur les rapports anatomiques que présentait, avec l'*A. Ampeloprasum* L., l'*A. Porrum* L. des anciens Égyptiens[1]. Mais les spécimens, soigneusement étudiés au microscope par le Dr Volkens, se sont trouvés être des Aulx et non des Poireaux, et Schweinfurth lui-même a corrigé son erreur dans la traduction allemande de son mémoire[2].

Le nom du Poireau, en copte, est ⲏⲁⲓ, ⲏϭⲉ, ⲉϭⲉ, mot dont la sonorité est bien égyptienne et dont j'avais en vain, pendant longtemps, cherché à retrouver la forme originelle dans les textes anciens. Pourtant, dans la seconde édition de ma *Flore pharaonique*[3], j'indiquais avec doute, au cours de l'index hiéroglyphique (p. 138), le mot comme étant l'orthographe antique du copte ⲏⲁⲓ. Depuis, le doute a fait place chez moi à la certitude, grâce à certains documents nouveaux, et je crois que la détermination de la plante *Aaqi* peut être considérée comme acquise.

C'est un passage du *Papyrus Westcar* qui m'a mis sur la voie de cette identification[4]. La plante y est mentionnée comme un légume ordinairement attaché en botte. Le roi Chéops, en effet, pour récompenser un magicien habile, lui accorde un traitement de , « mille pains, cent cruches de bière, un bœuf et cent bottes de poireaux[5] ».

Je sais que d'autres légumes que les Alliacées peuvent être attachés en bottes, par exemple les radis, les navets ou les carottes. Mais jamais, à ma connaissance, ces dernières espèces n'ont été figurées dans les tombeaux parmi les objets comestibles, tandis qu'au contraire la représentation de bottes d'oignons, d'aulx, d'échalottes ou de poireaux tombe si naturellement sous le pinceau des peintres chargés de dessiner des victuailles, qu'il n'est presque pas de monument funéraire, fût-ce quelque stèle insignifiante et minuscule, qui n'ait sa botte d'oignons ou de poireaux étalée sur une table d'offrandes. Je ne crois pas, d'autre part, qu'il y ait lieu de discuter bien longuement le sens « botte » que j'attribue au mot . Déjà, le déterminatif indique bien qu'il s'agit d'une chose nouée ou entourée d'un lien. Le même mot, avec le du féminin, est écrit au-dessus des bottes de flèches qui sont si fréquemment représentées dans les tombes, de l'Ancien-Empire à la XIIe dynastie[6]. Dans ce cas, le mot ne porte ordinaire-

1. *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte* (*Bull. de l'Inst. Égypt.*, le Caire, 1886, p. 49-54).

2. *Die letzten botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens, mit Verbesserungen und Zusätzen* (*Engler's botanische Jahrbücher*, Leipzig. 1886, p. 10-11).

3. Paris, E. Leroux, 1892.

4. M. A. Erman, l'éditeur de ce texte, avait déjà entrevu la nature de la plante en traduisant *Aaqi* par *Zwiebel*.

5. *Pap.* Weste., pl. IX, l. 20-21.

6. R. Leps., *Æltest. Text.*, pl. VIII, XXXVIII; *Miss. du Caire*, t. I, p. 214, 221, 232.

ment pas de déterminatif; parfois, pourtant, il est suivi de [1] ou de [2]. Enfin, suivi de [3], de [4], de [5], ou d'un déterminatif tout spécial qui représente des tiges nouées en botte et rappelle assez le signe [6], le mot désigne les bottes d'herbages, , souvent rangées au nombre des dons en nature faits aux temples [7].

Un texte range l'*Aaqi* à côté de l'Oignon, comme les écrivains anciens et modernes sont presque toujours instinctivement portés à le faire pour le Poireau : (*Pap. Anast. III*, 2/4-5), « ses greniers sont emplis d'orge et d'épeautre s'élevant jusqu'au ciel; les oignons et les poireaux des enclos, les bouquets du verger... ».

Un autre document parle de l'*Aaqi* , expression qui rappelle étrangement le *Porrum capitatum* des médecins et des naturalistes classiques [8] : (*Pap. Anast. IV*, 14/12), « raisins secs, cinquante corbeilles; caroubes, cinquante corbeilles; têtes de poireaux, soixante couffes ».

La composition connue sous le nom de *Papyrus des métiers* nous montre, à propos du maraîcher, que l'*Aaqi* est un légume, et même un légume communément cultivé en Égypte sous les Ramessides : (*Pap. Sall. II*, 6/6-7 = *Pap. Anast. VII*, 1/7), « il se lève matin pour arroser les poireaux; il se couche tard pour les choux [9] ».

Sous l'orthographe , le mot est mentionné parmi les offrandes à faire quotidiennement aux temples [10].

Enfin, on recommandait en médecine le « Poireau pilé », pour guérir « la morsure faite par l'homme », (*Pap. Ebers*, 64/6). Les médecins classiques n'ont pas prévu la morsure de l'homme, blessure aussi peu fréquente, d'ailleurs, que peu dangereuse; mais tous s'accordent pour préconiser le Poireau pilé contre les morsures des serpents et de toutes les autres bêtes venimeuses [11].

Le mot *Aaqi* est bien l'équivalent phonétique du copte ⲏⲁⲓ, ⲏⲁϵ; d'autre part, tous

1. S. Birch, *The Coffin of Amamu*, pl. XXII.
2. *Miss. du Caire*, t. I, p. 136.
3. J. Düm., *Kal. Opf.-List.*, pl. IX, l. 27; A. Mar., *Karnak*, pl. XV, l. 13.
4. Louvre, C 57.
5. *Gr. Pap. Harris*, pl. XXI *b*, l. 5, et XL *a*, l. 4.
6. J. Düm., *loc. cit.*, III, 25; IV, 9, 20; V, 34; VI, 20.
7. Le mot *Khersh*, ou plutôt quelque forme dialectale encore inconnue de ce mot, doit peut-être se rapprocher du copte ϩⲱⲗϫ, ϩⲱⲗϫ, ϩⲱⲗⲕ. *amplecti, complecti; adhærere, conjunctus esse.*
8. Le Πράσον κεφαλωτὸν ou *Porrum capitatum* est le Poireau proprement dit (*Allium Porrum* L.) par opposition au Πράσον καρτὸν, *Porrum sectivum*, qui est la Ciboule (*Allium fistulosum* L.).
9. Cf. ⲡⲓ-ϣϣⲛⲟⲩ, الكرنب, « le Chou » (*Lex. vet. MS. Oxon.*, p. 151, in H. Tattam, *Lexic. ægypt.-latinum*, p. 879).
10. J. Düm., *Kalend. Inschr.*, pl. XXVII.
11. Diosc., *De Mat. med.*, II, 178; Pline, *Hist. nat.*, XX, 21-22; Garg. Mart., *Medecinæ ex oler. et pomis*, § 21.

les exemples que j'ai réunis du mot, — et ce sont les seuls qui soient parvenus à ma connaissance, — s'appliquent on ne peut mieux au Poireau. Je crois donc que l'identification à laquelle j'ai été amené par l'étude des textes a quelque chance d'être exacte[1].

XI. — L'ACHE

La plante a d'abord été assimilée à la plante copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, *Crocus hortensis*. Depuis M. H. Brugsch, en 1867[2], jusqu'à M. E. Lüring, en 1888[3], en passant par MM. J. Lieblein[4] et L. Stern[5], ce sens a été admis sans contestation. Puis deux dissidences se produisent. M. Brugsch, dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique*, abandonne la transcription pour lire , mot qu'il rapproche du terme du *Papyrus Ebers*, sans d'ailleurs lui attribuer de sens. En second lieu, M. Ebers[6], adoptant pour son compte un rapprochement suggéré déjà par M. Stern[7], considère le mot comme répondant, non au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, mais au mot μοθόθ, que Dioscoride[8] cite comme dénomination égyptienne du χελιδόνιον μέγα ou *Chelidonium majus* L.

Avant de proposer une identification nouvelle, je crois bon d'examiner ce qu'ont de fondé les identifications proposées jusqu'ici et, tout d'abord, de rechercher si le mot doit se lire ou .

Au *Papyrus Ebers*, le mot est partout écrit ; au *Papyrus médical* de Berlin, il est écrit, comme nous le verrons plus loin, tantôt , tantôt , en passant par les formes intermédiaires et . Certains signes hiératiques étant parfois discutables, la lecture du mot pourrait n'être pas considérée comme absolument définitive, si le nom ne se rencontrait dans des textes hiéroglyphiques avec les orthographes et . Du reste, il convient de faire remarquer que le groupe , auquel M. Brugsch compare le terme qu'il lit , n'existe pas en égyptien : il résulte d'une coupure fautive du mot , qui est une des formes du nom de la Grenade. Je dois convenir pourtant qu'il existe un mot hiéroglyphique , dont je connais au moins quatre exemples. Mais cela n'empêche pas l'existence d'un mot , le seul dont je veuille m'occuper pour le moment.

---

1. Il existe bien, au *Papyrus Ebers* (69/8-10), une plante qui est recommandée, également pilée, pour « faire disparaître les brûlures », . Je ne pense pas que ce soit la même que l'*Aaqi*. Le Poireau n'est jamais indiqué, dans les ouvrages de médecine classiques, pour guérir les brûlures. Par contre, le Sésame y est spécialement cité comme possédant cette propriété. Or, le Sésame porte en copte le nom de ⲟⲣⲉ, et je suppose que ce nom dérive du mot égyptien *Aouqi*.
2. *Dict. hiérogl.*, p. 594.
3. *Die über die medecin. Kenntn. der alt. Ægypt. bericht. Papyri*, p. 111-112, 156.
4. *Zeitschr.*, 1880, p. 129 et suiv.
5. Glossaire du *Pap. Ebers*, s. voc. *Mati*.
6. *Pap. Ebers : Die Maasse und das Kap. über die Augenkrankheiten*, p. 231 [99].
7. *Loc. cit.*
8. *De Mat. medica*, II, 211.
9. *Pap. Ebers*, XVI, 16-17.

Que le mot , *mati*, réponde philologiquement au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, il n'y a rien là que de très admissible. Mais ce nom ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ que, d'après KIRCHER[1], on a traduit par *Safran*, — ce qui a donné lieu à diverses remarques ingénieuses, mais malheureusement dénuées de fondement, — n'a jamais signifié *Safran*. Il y a là un nouvel exemple du danger, signalé plusieurs fois déjà, que l'on court en utilisant KIRCHER sans contrôler ses traductions latines. La *Scala* qu'il a publiée porte en effet :

ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ̀, *crocus hortensis*, عصفر,

et trois autres exemplaires que je connais de la même *Scala* portent également ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ = عصفر. Or, عصفر désigne la fleur du Carthame, plus rarement la plante elle-même, mais jamais le Safran, dont le nom arabe est زعفران[2]. Le Safran, d'ailleurs, ne pousse pas en Égypte, et n'y a jamais poussé; on ne l'y a même jamais rencontré à l'état cultivé. Abou-Hanifa, cité par IBN-BAITHAR[3], nous apprend que عصفر est le nom de la fleur du Carthame, plante dont la graine, ajoute-t-il, se nomme قرطم. DELILE et SCHWEINFURTH, dans leurs Flores d'Égypte, font la même distinction[4]. Les dictionnaires arabes originaux dépouillés par FREYTAG disent de même[5]. Abou 'l-qasim al-Ouizir écrit que la plante nommée ordinairement قرطم porte au Maroc le nom de عصفر[6]. FORSKAL fait de عصفر un synonyme de قرطم[7]. Enfin, 'Ασφοῦρι est, en grec moderne, le nom du Carthame[8].

Il résulte de cet ensemble de remarques que, si répond au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, il doit désigner le Carthame et non le Safran. Or, il ne peut désigner le Carthame. Outre que nous connaissons déjà deux noms égyptiens pour cette plante, — , qui est discutable, et (ϭⲟⲩϭ, ϫⲟⲩϫ), qui me paraît certain, — aucun des caractères du *Mati* n'est applicable au Carthame. Le *Mati* est, en effet, comme M. BRUGSCH l'a remarqué depuis longtemps, tantôt une plante de marais, tantôt une plante de désert ou de montagne. Tel n'est pas le cas du Carthame qui, de plus, n'est connu en Égypte que comme plante cultivée dans les champs de blé, mais n'y a jamais été trouvé à l'état spontané[9].

La raison qui empêche le *Mati* d'être le Carthame nous force à écarter également le rapprochement avec μοθόθ, « la grande Chélidoine », qu'a proposé récemment M. EBERS. Le *Chelidonium majus* ne s'est jamais rencontré en Égypte, et ce n'est ni une plante de marais, ni une plante de désert ou de montagne.

---

1. A. KIRCHER, *Ling. ægypt. restituta*, p. 189.
2. A. PEYRON (*Lexic. ling. copticæ*, p. 92) avait déjà, sans qu'on y ait prêté attention, relevé l'erreur de Kircher : « Kirchero est *Crocus hortensis*, sed ex vi vocis Arabicæ est *Cnicus herba ejusve flos*, qui fulvæ tincturæ inservit. »
3. Éd. J. v. Sontheimer, t. II, p. 196.
4. DELILE, *Flor. ægypt. illustr.*, n° 785; ASCHERS. et SCHWEINF., *Illustr. de la Flore d'Égypte*, n° 622.
5. *Lexic. arabico-latin.*, t. III, p. 168.
6. P. 155 du manuscrit encore inédit que je possède de cet auteur.
7. *Flora ægyptiaco-arabica*, p. LXXIII, n° 431.
8. C. FRAAS, *Synopsis plantarum floræ classicæ*, p. 206.
9. A. DE CANDOLLE, *Orig. des plant. cultiv.*, 1886, p. 131; P. ASCHERSON et G. SCHWEINFURTH, *Illustr. de la Flore d'Égypte*, p. 96-97.

Les caractères que doit réunir la plante désignée par le mot *Mati* sont les suivants : 1° être une plante spontanée en Égypte; 2° croître tantôt dans les marais, tantôt dans les déserts ou les chaînes montueuses, 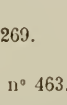 , qui bordent la vallée du Nil. Il est un mot copte, ⲡⲓ-ⲙⲁⲧ, auquel je m'étonne qu'on n'ait jamais songé, qui s'applique à une plante réunissant ces diverses conditions, et ce mot répond exactement, au point de vue phonétique, à l'égyptien *Mati*.

Le mot ⲡⲓ-ⲙⲁⲧ est traduit, dans les *Scalæ*[1], par l'arabe الكرفس, et il en existe une variété, ⲙⲁⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ, dont le nom est traduit par مقدونس[2]. Ce dernier mot arabe désigne l'Ache-Persil (*Apium Petroselinum* L.), aussi bien en arabe vulgaire d'Égypte[3] qu'en arabe littéral[4]. Le Persil est seulement cultivé de nos jours en Égypte. On ne le trouve à l'état sauvage que dans le midi de l'Europe, en Algérie et en Syrie[5]. Quant au mot كرفس, son sens est plus étendu. En dialecte vulgaire d'Égypte, il désigne uniquement l'Ache odorante (*Apium graveolens* L.), que l'on trouve dans tout le pays comme plante spontanée[6]. Mais en arabe littéral il s'applique d'une manière générale au genre Ache, et répond exactement aux mots Σέλινον et *Apium* des auteurs classiques.

Qazouini divise le كرفس seulement en deux espèces : le بستانى et le برى, soit l'Ache des jardins et l'Ache sauvage[7]. Ibn-Baithar commence ainsi le long article qu'il consacre au genre كرفس : « Il en existe une espèce de jardin, une de marais, une de montagne, et une de rocher[8]. » Enfin, Abou 'l-qasim écrit : « Il y a beaucoup d'espèces de كرفس : celui de jardin, — dont il y a deux espèces, — celui de montagne, celui de rocher, celui d'eau. On le nomme *Petroselinum* et *Oreoselinum;* il est connu et célèbre. Cette plante croît dans les jardins, les lieux humides, les prés et les haies[9]. » Les naturalistes grecs donnent la même extension au genre Σέλινον. Ils distinguent l'Ἑλειοσέλινον ou *Apium palustre,* qui est l'*Apium graveolens* L. sauvage (Ache odorante, Ache des marais, Céleri sauvage); le Σέλινον ἡμέρον ou Σέλινον κηπαῖον, qui est la forme cultivée de la même plante, c'est-à-dire le Céleri proprement dit[10]; l'Ὀρεοσέλινον ou Ache des montagnes, qui est le *Seseli annuum* L.; le Πετροσέλινον ou Ache des rochers, qui est le Persil, مقدونس des Arabes, ⲙⲁⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ des Coptes et *Apium Petroselinum* L. des botanistes; enfin, l'Ἱππουρίς ou Ache des chevaux, qui est le *Smyrnium Olus-atrum* L.

Le *Mati* des anciens Égyptiens comprend, ainsi qu'on le verra plus loin, au moins

1. A. Kircher, *Ling. ægypt. restit.*, p. 269.
2. Msc. copt. Par., n° XLIV, fol. 82.
3. Forsk., n° 180; Del., n° 346; Schw., n° 463.
4. Ibn-Baïthar, t. II, p. 527.
5. A. de Candolle, *Orig. des plant. cultiv.*, p. 72.
6. Forsk., n° 179; Del., n° 347; Schw., n° 462.
7. Édit. du Caire, an 1306 de l'hégire, t. II, p. 70.
8. T. II, p. 352-356.
9. P. 88 de mon manuscrit : هو انواع كثيرة بستانى وهو نوعان جبلى وصخرى وماءى ويقال له بطاسانيون وورسانيون وهو مشهور ومعروف منابته الجنات والاماكن الرطبة والمروج والسياجات *
10. Pour distinguer la forme sauvage de la forme cultivée de cette espèce, les botanistes conservent à l'Ache des marais ou Céleri sauvage le nom d'*Apium graveolens* L. et donnent au Céleri cultivé le nom d'*Apium dulce* Mill.

quatre espèces : le *Mati* ordinaire, le *Mati* des marais, le *Mati* des monticules désertiques et le *Mati* du Nord [1]. Il répond donc exactement, sous le rapport de l'extension, à la plante ⲙⲓⲧ = كرفس = Σέλινον = *Apium*. En berbère, le كرفس se nomme *Batt* [2], mot rappelant singulièrement le copte ⲙⲓⲧ et l'égyptien *Mati*, que l'on pourrait même au besoin lire *Matt*. L'*Apium graveolens* a été découvert dans les tombes égyptiennes : une guirlande funéraire du Musée de Boulaq est composée de rameaux de Céleri et de pétales de Lotus bleu; un certain nombre de graines de la même espèce sont exposées au Musée de Florence [3]. Une autre espèce d'*Apium*, l'Ὀρεοσέλινον, devait être connue sur les bords du Nil, car Dioscoride en donne le nom égyptien ἀνώνιμ [4]. Enfin, tandis que ⲙⲓⲧ, dans les *Scalæ*, désigne le كرفس sans épithète, il existe un autre mot copte de sonorité également égyptienne, ⲡⲓ-ⲕⲣⲁⲙ [5], qui s'applique au كرفس برى, *Apium sauvage*, d'où l'on doit conclure que le ⲙⲓⲧ est le كرفس cultivé, c'est-à-dire le Céleri (*Apium dulce*), tandis que ⲕⲣⲁⲙ est l'Ache odorante (*A. graveolens*), forme sauvage du Céleri.

L'identification que je propose de la plante égyptienne *Mati* avec la plante copte ⲙⲓⲧ repose donc en somme, sur un assez grand nombre de rapprochements frappants. Avant de rechercher à quelles espèces se rapportent les diverses variétés pharaoniques de *Mati*, il convient d'examiner si les textes égyptiens viennent confirmer mes vues.

Le mot *Mati* est souvent employé dans les traités de médecine. En dehors de ces écrits spéciaux, j'en connais d'abord deux séries d'exemples qui, appartenant à des textes religieux, ne peuvent nous être d'aucune utilité directe. C'est ainsi qu'on lit, dans la *Pyramide de Pépi I*, la phrase suivante : N. N. (col. 727), dont j'ai relevé deux variantes : N. N. (*ibid.*, col. 650), et N. N. (*Mirinri I*, col. 751). La phrase semble signifier : « *N.* n'est pas repoussé au ciel ; *Mati* tend ses bras à *N.* » Il y a là, très vraisemblablement, un nom de déesse formé avec un nom de plante, comme il arrive pour les déesses , , , et pour d'autres peut-être. Nous en pouvons conclure du moins, au point de vue botanique, que la plante *Mati* croissait en Égypte à une époque très reculée, à une époque où l'on n'avait pas encore introduit d'espèces étrangères, et que, par conséquent, elle était spontanée dans le pays. Le déterminatif , alternant avec , indiquerait une plante d'assez forte taille (l'Ache atteint d'ailleurs souvent plus d'un mètre de hauteur), mais la forme plus précise que prend le déterminatif dans le dernier exemple nous permet de nous demander s'il ne représente pas une feuille profondément incisée, ce qui

1. Je n'ose joindre à la liste le *Ma-it* du Sud, du *Papyrus Ebers* (49/14); cette orthographe diffère trop de la forme partout employée ailleurs au même papyrus, pour que je puisse l'en considérer comme un synonyme. J'y verrais plutôt, sauf examen, un équivalent de .

2. P. Asch. et G. Schw., *Flore*, p. 188.

3. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 70.

4. *De Mat. medica*, III, 69.

5. A. Kircher, *loc. cit.*, p. 195. Une variante, tirée d'un autre manuscrit de la même *Scala*, donne ⲡⲓ-ⲕⲣⲟⲙ.

est le cas de la feuille de l'Ache, et ce qui rapporterait le mot au radical , « couper ».

C'est encore dans un texte religieux, du temps de Ramsès IV, que se rencontre une seconde fois le mot *Mati* : (*Z.*, 1884, p. 39), var. : (*ibid.*, 1885, p. 16, n. 7). La chose peut signifier : « Je n'ai pas coupé les Orges en leur petitesse, ni les *Mati* en leur quantité. » Peu importe au fond. La seule conclusion à tirer de ces documents est qu'une plante existe à côté d'une plante .

Enfin, un troisième exemple hiéroglyphique du mot est plus instructif. Il se trouve dans une énumération assez longue de plantes aquatiques, dont je ne citerai que les deux dernières : (J. de Rougé, *Edfou*, CVI), « les *Anb* qui croissent dans le Nil, et les *Mati* des marais ». Les papyrus médicaux nous montreront que le *Mati* des marais est fréquemment employé dans la thérapeutique égyptienne.

Les traités de médecine mentionnent quatre espèces de *Mati*. Le nom du *Mati* simple est partout orthographié au *Papyrus Ebers*. Au *Papyrus médical* de Berlin, le scribe a commencé par écrire (7/1); on lit ensuite (8/5, 13/2), puis, l'un à côté de l'autre, et (14/2), et enfin seulement (22/2, 23/7). Faut-il en conclure que la plante est la même que la plante et que les deux ○○ appartiennent à la série des duels purement phonétiques destinés à donner aux mots la désinence *ti*[1] ? — La chose est possible; j'aurai l'occasion de l'examiner un jour, quand j'aurai réuni assez de documents sur cette plante .

Le *Mati* des marais est nommé au *Papyrus Ebers*, et au Papyrus de Berlin. Le signe est là un équivalent du mot que nous avons vu plus haut.

Le *Mati* du Nord n'est mentionné qu'au *Papyrus Ebers* et le nom en est écrit (43/6), (45/4, 50/14) et (90/8).

Enfin, la quatrième espèce se nomme (*Pap. Ebers*), (*Pap. méd.*, 13/2) et (*ibid.*, 14/2). C'est l'espèce des sables, des rochers et des collines. Le mot , en effet, dont l'orthographe pleine est , vient du radical , « s'élever ». A l'origine, il désigne les monticules de sable, la partie de la vallée égyptienne du Nil où, le sol étant plus élevé, cesse la campagne verte arrosée par l'inondation, pour faire place au désert accidenté que n'atteint jamais le fleuve. Puis le terme franchit l'espace et atteint les chaînes libyques et arabiques qui longtemps, pour les premiers Égyptiens, bornèrent l'horizon du pays qu'ils connaissaient. Plus tard, les grands déserts au delà de ces chaînes finissent par être compris dans la désignation de , et enfin, avec le temps, les régions étrangères, jusqu'aux plus lointaines, sont appelées du nom de *Tes-it*. A cette dernière période, le mot

1. Cf. V. Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, § 226, 2°.

s'applique à toute l'immense partie de la terre qui commence, non loin du Nil, à la lisière des terrains fertiles, pour ne s'arrêter que là où s'arrêtent les connaissances géographiques des Égyptiens : Touthmès IV, quittant Memphis pour aller tirer à l'arc au plateau des Pyramides, se rend au , comme l'indique la stèle qu'il a érigée entre les pattes du Sphinx; Aménophis III, qu'il parle de Karkémish ou de Méroé, emploie avec raison le même mot . L'expression pourrait donc, par extrême extension de sens, désigner quelque espèce étrangère; je crois que, opposé au *Mati* cultivé et au *Mati* des marais, le groupe *Mati tes-it* désigne plus simplement le *Mati* de la bande désertique comprise entre le Nil et les chaînes libyques ou arabiques.

Ces quatre espèces de *Mati* interviennent trente-sept fois dans les deux livres médicaux dont je viens de parler. Sur les trente-sept cas dans lesquels la plante est recommandée, il en est quelques-uns qui relèvent plutôt de la sorcellerie que de la médecine : chasser les dieux, les démons, les revenants, les incubes ou les succubes est une chose dont on a peu de chance de retrouver la recette dans les traités analogues gréco-latins ou arabes. Certains cas sont d'une généralité ou d'une banalité telles qu'il n'y a guère d'importance à en rencontrer ou non les équivalents chez les médecins classiques ou orientaux. Quelques autres, je le reconnais, quoique bien précis et bien spéciaux, n'ont pas leurs correspondants dans les traités non égyptiens. Toutefois, sur les nombreuses propriétés attribuées par les anciens Égyptiens aux différentes variétés de *Mati*, près de la moitié, — ce qui constitue encore une bonne moyenne, — a été reproduite par Dioscoride, Pline, Avicenne et d'autres, dans les chapitres relatifs aux représentants multiples du genre Σέλινον, *Apium* ou كرفس. Voici, un peu au hasard, les principaux passages parallèles que l'on peut signaler[1] :

1° Chasser les des dents (E, 72/17); fortifier et traiter les dents (E, 89/13) = ينفع من وجع السن (Avic.), « est utile pour les maux de dents »;

2° Chasser la lourdeur d'oreille, (B, 23/7) = « Eodem [radicis] jure instillato gravitatem aurium [mitigat] » (Pl.);

3° Chasser l'afflux de sang aux yeux (E, 57/12) = عصارته ينفع من ظلمة العين (Avic.), « le suc en est utile pour l'obscurcissement de la vue »; πρὸς ὀφθαλμῶν φλεγμονὰς... καταπλασσόμενον (Diosc., III, 67); « præterea oculis illitum cum melle... aliisque membrorum epiphoris » (Pl.);

4° Amollir les duretés, , dans tous les membres (E, 84/2, 7) = καταπλασσομένη... σκληρίας διαφορεῖ (Diosc., III, 72)[2];

5° Pour les tremblements, , de vaisseaux dans tous les membres (E, 84/17) = يوضع على العضو المرتعش (Qaz.), « se place sur les membres agités de tremblement »;

1. J'indique par E le *Papyrus Ebers* et par B le *Papyrus médical* de Berlin. J'emprunte à Qazouini les citations d'Avicenne. Les passages de Pline sont tirés de son *Hist. nat.*, XX, 44, et ceux de Gargilius Martial des *Medicinæ ex oteribus et pomis*, § 2.

2. Cette propriété est attribuée par Dioscoride au Σμυρνίον et non au Σέλινον. Mais on a vu plus haut qu'une espèce de *Smyrnium* est désignée en grec sous le nom d'Ἱπποσέλινον, et, d'autre part, Ibn-Baithar range sous le mot كرفس tout ce qui, dans Dioscoride, a trait au Σμυρνίον.

6° Faire accepter du pain au cœur (E, 51/11) = l'ache fait partie, dans la thérapeutique classique, des cinq racines *apéritives;*

7° Pour le resserrement de l'estomac (E, 39/20); pour l'obstruction dans le côté droit (E, 43/6) = « Vel strictura stomachi vel præclusa præcordia relaxanda sunt » (Garg. Mart.);

8° Pour resserrer, (rendre plus fréquente), l'urine (E, 50/13, 14) = ينفع من ..... عسر البول (Avic.), « est utile pour ... la difficulté d'urine »; τὸ δὲ σπέρμα ἐστὶν οὐρητικώτερον (Diosc., III, 67); « semine urinam ciet » (Pl.); « nulla... alia res fortius... urinæ difficultates resolvit » (Garg. Mart.);

9° Percer les (tumeurs, gonflements, boutons, etc.) du ventre (B, 14/2); percer les nombreux dans tous les membres (B, 13/2) = « Tumores et inflationes tollunt folia ejus » (Garg. Mart.); « trita ejus folia... omnem tumorem compescunt » (*ibid.*); μαστούς τε χονδριῶντας ἀνίησι (Diosc., III, 67); « mammarum duritiam impositis foliis emollit » (Pl.).

En résumé, le mot égyptien , qui répond bien, pour la forme, au copte ⲙⲓⲧ = كرفس, désigne une plante dont les diverses variétés sont identiques aux diverses variétés de كرفس = Σέλινον, *Apium,* et dont les propriétés médicales présentent les plus grands rapports avec les propriétés attribuées à cette dernière espèce par les médecins arabes et gréco-latins. Les mêmes points de rapprochement n'existant pas entre le *Mati* et le Carthame (ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ) ou la Chélidoine (ⲙⲟⲑⲱ), — espèces qui, d'ailleurs, ne sont pas spontanées en Égypte, — je pense qu'il n'y a pas à hésiter sur le choix à faire parmi les trois identifications proposées jusqu'ici. Il ne reste donc, pour terminer cette étude, qu'à rechercher quelles espèces de كرفس désignent les quatre espèces de *Mati* citées dans les textes égyptiens.

Comme il est fait mention d'un *Mati* des marais et d'un *Mati* des sables, il me semble certain que le *Mati* simple est, ou bien un *Apium* cultivé, ou bien un *Apium* croissant naturellement dans les champs cultivés. En copte, il y a trois espèces d'*Apium :* le ⲙⲓⲧ ou *Apium* sans épithète, le ⲕⲣⲁⲙ ou *Apium* sauvage, et le ⲙⲓⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ ou *Apium* de Macédoine (Persil). Le mot ⲙⲓⲧ étant opposé au mot ⲕⲣⲁⲙ, qui le suit toujours dans les *Scalæ,* il est évident qu'il s'applique à l'espèce cultivée et que les deux premières espèces coptes répondent exactement aux deux espèces, — بستاني et بري, — en lesquelles Qazouini divise le genre كرفس. Le *Mati* sans épithète sera donc l'*Apium* cultivé ou Céleri, que l'on a retrouvé dans les tombes égyptiennes.

Pour le *Mati* des marais, l'identification se présente d'elle-même, le seul *Apium* aquatique que l'on connaisse étant le Céleri sauvage ou Ache des marais, Ἑλειοσέλινον.

Les deux autres espèces de *Mati* sont d'une détermination moins aisée. Dioscoride nous donne le nom égyptien (ἀνωνίμ) de l'Ὀρεοσέλινον ou Ache de montagne; on peut donc en conclure que l'Ache de montagne est une plante d'Égypte. Ce ne peut être, par conséquent, que la plante désignée en égyptien sous le nom de *Mati* de montagne. Mais l'Ὀρεοσέλινον des Grecs répond à une espèce, *Seseli annuum* L., que l'on ne trouve pas dans la flore égyptienne. Parmi les Ombellifères, famille à laquelle appartient le genre

Apium, il n'en est qu'une seule que l'on rencontre dans la région désertique de l'Égypte, — toutes les autres ne croissant que dans la région nilotique, — c'est le *Crithmum pyrenaicum* Forsk. (= *Pityranthus tortuosus* Benth. et Hook., *Bubon tortuosum* Desf., *Deverra tortuosa* D. C.); c'est, d'autre part, la seule espèce au nom de laquelle la langue vulgaire d'Égypte joigne l'épithète الجبل, « de montagne[1] »; enfin, cette espèce appartient, dans la famille des Ombellifères, à la même tribu, et, selon certains auteurs, au même genre que l'Ὀρεοσέλινον des Grecs. Il me paraît possible de considérer, jusqu'à nouvel ordre, cette plante comme répondant au *Mati* de montagne des anciens Égyptiens.

Quant au *Mati* du Nord, il peut répondre à bien des espèces d'Ombellifères que l'on ne rencontre en Égypte que dans la région méditerranéenne. Mais, comme le Persil est très cultivé de nos jours en Égypte, comme il est mentionné dans les *Scalæ* coptes (ⲙⲓⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ), et qu'enfin on le trouve à l'état spontané en Algérie et en Syrie, ainsi qu'on l'a vu plus haut, j'estime que c'est au Persil qu'il est préférable d'assimiler le *Mati* du Nord, qui a pu être introduit de Syrie en Égypte sous la XVIIIe dynastie.

Le genre égyptien comprendrait donc les espèces suivantes :

1° , *Mati* = Céleri cultivé (*Apium dulce* Mill.);

2° , *Mati* de marais = Céleri sauvage, Ache des marais (*Apium graveolens* L.);

3° , *Mati* de montagne = شبت الجبل (*Crithmum pyrenaicum* Forsk.);

4° , *Mati* du Nord = Persil (*Apium Petroselinum* L.).

XII. — LE JONC

Traduire par *Jonc* n'est pas une idée toute nouvelle : déjà M. H. Brugsch a proposé cette interprétation dans son *Dictionnaire géographique* (p. 896) et dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique* (p. 27). Mais l'éminent égyptologue allemand a été amené à cette traduction uniquement par le contexte des documents dans lesquels est mentionnée la plante *Asir*. Je crois pouvoir, au moyen de la philologie, non seulement démontrer l'exactitude de la traduction de M. Brugsch, — traduction qui, en somme, n'était qu'ingénieusement conjecturale, — mais encore déterminer de façon plus précise l'espèce à laquelle appartient la plante pharaonique.

Dans son اللآلي الدرية, ou *Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les noms de plantes*[2], Ahmed Kamâl a fait, à propos de la plante *Asir*, un rapprochement qui m'avait séduit un moment et qui, du reste, je dois l'avouer, m'a mis sur la voie de l'étymologie que je propose dans les lignes suivantes. Il compare l'égyptien *Asir* à l'arabe اصر, mot qui, d'après Freytag, signifie *funis brevior quo inferior pars tentorii alligatur paxillo; funis quo*

1. شبت الجبل, Forsk., n° 172; Del., n° 336; Schw., n° 464.
2. Le Caire, 1306 (de l'hégire), p. 41-42.

ligatur saccus pabulatorius; *pannus, stragulum in quo colligitur gramen; herba, gramen, fœnum.* Ce sens, quoique un peu général, conviendrait assez à la plante *Asir*, qui est surtout désignée comme servant à faire des liens, ou mieux à tresser des nattes et des objets de sparterie.

On la trouve d'abord citée, à côté de l'espèce de Roseau *Gashà* (en copte ⲕⲁⲙ), parmi les végétaux indispensables aux vanniers : (*Pap. Anast. IV*, 13/10-11), « fais donner les matières premières aux fabricants de couffes, à savoir : roseaux et joncs ». Comme le mot *Gashà* s'applique à une Graminée ou à une Cypéracée d'assez forte taille, dont la tige seule, très consistante, était employée en vannerie [1], il est évident que le terme *Asir* doit désigner une plante de plus petite importance, dont une partie flexible, la tige ou la feuille, était utilisée comme lien servant à attacher ensemble les chaumes rigides du *Gashà*. Or, le Jonc est particulièrement propre à cet emploi spécial.

Au *Grand Papyrus Harris*, la plante *Asir* est énumérée, au milieu de plantes utilisées en filerie, en corderie et en vannerie, en compagnie du même Roseau *Gashà*, du Roseau [2] et de l'espèce de Lin [3]. Ce mot *Asir*, qui revient trois fois dans le papyrus [4], y porte l'orthographe , et la place qu'il occupe au milieu des nombreux noms de végétaux mentionnés dans ce document vient confirmer le renseignement fourni par le texte transcrit plus haut.

Enfin, le même mot se retrouve deux fois au *Papyrus Anastasi VIII* : (pl. III, l. 3-4), « prends ce qu'il y a en fait d'*Asir* des marais » ; (pl. III, l. 9), « je le chargerai (le bateau) d'*Asir* ».

Il résulte de ce petit nombre d'exemples que l'*Asir* est une plante aquatique, très probablement de petite taille (puisqu'elle est opposée aux grands Roseaux *Gashà* et *Qam*), et qu'elle est employée par les vanniers. De plus, l'orthographe égyptienne, dans laquelle la liquide est représentée par l'ensemble , nous fait immédiatement songer à un mot d'origine sémitique.

Le terme اصر, auquel avait pensé Ahmed Kamâl, conviendrait bien comme équivalent sémitique du terme égyptien, s'il n'avait l'inconvénient d'être de sens assez vague et de désigner plutôt un objet manufacturé, — ficelle ou cordeau, — que la matière première servant à fabriquer cet objet.

Il est un autre mot arabe, اسل, qui me semble répondre beaucoup mieux au nom égyptien de plante *Asir*, d'autant plus que le groupe est bien moins un développe-

1. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., nos 10 et 31.

2. Cf. ⲡⲓ-ⲕⲁⲙ = الحلفا, mot arabe qui désigne l'*Imperata cylindrica* Beauv. (Forsk., n° 76; Del., n° 61; Schw., n° 1138; V. Loret, *Flore pharaonique*, n° 21) et l'*Eragrostis cynosuroides* Rœm. et Schult. (Forsk., n° 35; Del., n° 98; Schw., n° 1216; V. Loret, *Flore pharaonique*, n° 10).

3. Cf. l'orthographe et l'hébreu פִּשְׁתָּה = *linum* (E. F. K. Rosenmüller, *Biblische Naturgeschichte*, Leipzig, 1830, t. I, p. 172-174).

4. Pl XIX *b*, l. 9; pl. LXV *b*, l. 15; pl. LXXII, l. 1.

ment du ⊂⊃ égyptien qu'un artifice orthographique servant à rendre le ل = ל sémitique. Ce mot arabe, en effet, sert à désigner justement le *Juncus acutus* L. ou Jonc des vanniers, et vient confirmer l'interprétation de M. H. Brugsch.

Ibn-Baithar, à propos de la plante اسل, écrit : « C'est le سمّار, dont on fabrique des nattes, et c'est faire erreur, comme nous l'avons exposé plus haut, que de le considérer comme appartenant au genre اذخر. » Puis l'auteur arabe cite le passage suivant d'Abou-Hanifa : « C'est le كولان, qui n'a ni bois ni rameaux, mais donne naissance à de minces tiges. On en fait des nattes et des cordes; de ses fibres, on confectionne des tamis. Il ne croit que dans les endroits humides[1]. » Enfin, Ibn-Baithar donne en entier, toujours à propos de la plante اسل, le passage de Dioscoride (*De mat. medic.*, IV, 52) relatif au Σχοῖνος ἑλεία, plante qui répond au *Juncus acutus* L. ou *J. maritimus* Lam.[2].

Dans un autre endroit de son livre, à propos de la plante اذخر (*Andropogon Schœnanthus* L.), Ibn-Baithar dit qu'il existe une plante analogue, mais qui pousse dans les marais et qui n'appartient pas à la même espèce. « On la nomme, — ajoute-t-il, — اسل en Arabie, سمّار en Égypte, et ديس en Afrique[3]. »

Abou 'l-qasim, dont je cite le texte parce qu'il est inédit, écrit[4] :

اسل — شرح الماهية هو من جنس الديس وهو السمّار الذى يتخذ منه الحصور منابته المروج حاد الاطراق كالابر يعلوا من الارض نحو الذراع والذراعين وهو نوعان ذكر وانسى فالذكر له ليس له بزر وهو الذى يسمى بالاسل والانسى لها حب كحب الذرة . . . . .

« Asal. — *Description du port.* — Il appartient au genre du ديس, et c'est le سمّار dont on fait des nattes. Il croît dans les prés où séjourne de l'eau stagnante. Ses tiges, ressemblant à des aiguilles, s'élèvent de terre d'une hauteur d'environ une ou deux coudées. Il y en a deux espèces : le mâle et la femelle. Le mâle n'a pas de graines; c'est lui qu'on appelle *Asal*. La femelle a des graines semblables à celles du *Dourah*...[5]. »

La plante اسل, comme on le voit, est bien le Σχοῖνος ἑλεία de Dioscoride, c'est-à-dire le *Juncus acutus* L. La chose est d'autant moins discutable que le synonyme سمّار, indiqué par Ibn-Baithar comme nom particulier de l'espèce en Égypte, est précisément mentionné dans les Flores de Forskal et de Schweinfurth[6] comme nom égyptien vulgaire du *Juncus acutus* L.[7].

---

1. Je traduis les passages d'Ibn-Baithar d'après une collation du texte arabe que m'a remise le Dr L. Leclerc, auteur réputé d'une *Histoire de la médecine arabe* ainsi que d'une traduction de la *Matière médicale* d'Ibn-Baithar.

2. Cf. C. Sprengel, *Dioscor. opera*, t. II, p. 595, et C. Fraas, *Synops. plantar. flor. classic.*, p. 294. Le *J. acutus* Lam. répond au *J. acutus* α L., et le *J. maritimus* Lam. répond au *J. acutus* β L. Les deux dénominations botaniques s'appliquent donc, en réalité, à deux variétés d'une même espèce.

3. Ed.-J. von Sontheimer, t. I, p. 20-21; cette édition porte à tort سمّان au lieu de سمّار.

4. P. 25 de mon manuscrit.

5. Dioscoride (*loc. cit.*) fait la même distinction de sexes à propos du Σχοῖνος ἑλεία.

6. Forsk., n° 207; Schw., n° 1074.

7. J'ai demandé, par curiosité, à M. J. Oppert s'il existait en assyrien un mot, analogue à *Asir*, ayant le sens de *Jonc*. L'éminent assyriologue m'a répondu qu'on rencontre dans les textes cunéiformes un mot *Ashéla* présentant la signification de Σχοῖνος, *Juncus mensorius*. C'est donc bien là un mot de la même famille sémitique que l'égyptien *Asir*.

Le *Juncus acutus* ou اسل est une plante à tiges grêles et flexibles servant aux vanniers, tout comme les tiges du ; de même que l'*Asir*, l'*Asal* pousse dans les endroits marécageux. J'ajouterai que des fragments de cette espèce ont été retrouvés par F. Unger dans des briques de la pyramide de Dashour[1]. L'identification de la plante *Asir* me paraît donc définitivement acquise.

Lyon, 11 juillet 1893.

MONUMENTS ÉGYPTIENS DE LA COLLECTION DUGAS

PAR

Alexandre Moret

La Collection d'antiquités égyptiennes de M. Dugas, à Lyon, comprend deux séries de pièces : 1° deux cercueils, dont le premier a été retrouvé avec sa momie, et le second vide; 2° des objets divers, statuettes funéraires, figurines, etc.

PREMIÈRE SÉRIE

I. Premier cercueil. — L'originalité de ce cercueil consiste en ce qu'il est fait d'une simple toile recouverte d'un stuc peint et goudronné. Cette enveloppe est actuellement fendue le long des deux côtés; mais, à l'état primitif, elle ne formait qu'une seule pièce, enveloppant le corps, et maintenue fermée par des ficelles passant par des trous symétriques. La momie avait donc une robe de toile stuquée lacée dans le dos; procédé d'ensevelissement sans doute moins coûteux que la confection d'un cercueil en bois.

Dans l'état actuel, la toile étant fendue sur les côtés, nous avons un couvercle et un revers du cercueil distincts l'un de l'autre. Aussi allons-nous décrire ces deux parties séparément.

1° *Couvercle* (pl. I). — La toile, couverte d'un stuc de trois millimètres d'épaisseur, épouse la forme du corps. Elle dessine la tête, se creuse au sternum, se renfle à l'endroit où les mains étaient croisées; les bras, les jambes, les genoux sont accusés par des saillies. La longueur est de 1^m 74; la largeur au-dessous du collier de 0^m 56, aux genoux de 0^m 42, au bout des pieds de 0^m 21. — L'ensemble était revêtu de couleurs rouge, jaune, ocre, verte. Mais une épaisse couche protectrice de bitume amortit les teintes, dissimule les scènes peintes et les légendes : si bien que, malgré des lavages réitérés à l'alcool, nous n'avons pu distinguer que les lignes générales de la décoration.

Dans le sens de la longueur, il y a cinq registres successifs :

1° La tête, peinte en jaune clair, légèrement inclinée sur l'épaule droite, recouverte d'un voile à raies rouges et vertes, ornée d'un large collier à cinq rangs qui descend jusqu'à l'abdomen, et dont on ne distingue plus les couleurs;

2° Un second registre, long de 0^m 26, se décompose ainsi : Au centre, cinq colonnes

1. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., n° 40.

parallèles et longitudinales, avec des signes illisibles sous le bitume, séparent deux scènes. De chaque côté, deux déesses agenouillées se font face, les bras dans la pose de l'adoration; on ne distingue que les chevelures noires, les pagnes rouges, les colliers et les bracelets peints en jaune clair. Derrière chaque groupe, le signe , l'œil symbolique du soleil, et l'extrémité d'une aile éployée;

3° Le troisième registre a 0m 28. On ne distingue plus que quelques traits confus d'une scène, deux cartouches entourant des noms illisibles, une couronne se détachant en jaune clair, le signe de la vie en vert sombre, une fleur à longue tige en ocre doré;

4° Au quatrième registre (0m 12), on reconnaît de chaque côté deux personnages de forme momifiée. A gauche, un dieu à tête de cynocéphale, sceptre en mains; devant lui, une déesse à tête humaine; tous deux sont surmontés de cartouches illisibles. A droite, un dieu à tête d'épervier, suivi d'un personnage qui porte au-dessus de lui les mots dans un cartouche. Au milieu des deux groupes, une table d'offrande avec le signe de la vérité deux fois répété;

5° Dans le cinquième registre, haut de 0m 24, il y a aussi quatre personnages. A gauche, un homme, la couronne en tête, assis sur un trône , le double sceptre en mains; derrière lui on ne distingue que le bras, tendu vers son épaule, d'un second personnage. A droite, le dieu Thoth ibiocéphale tend aussi le bras vers l'homme couronné; la quatrième figure est indistincte. Entre les personnages de droite et ceux de gauche, la légende , le premier groupe étant écrit de droite à gauche;

6° Sur les pieds du cercueil, quatre colonnes longitudinales de signes, sur une longueur de 0m 16. Une épaisse couche contrarie la lecture. L'écriture est de droite à gauche. Quelques signes permettent d'y reconnaître un proscynème à Osiris, seigneur de l'Amenti, mais le nom du défunt est malheureusement impossible à déchiffrer de façon certaine.

2° *Revers* (pl. II). — Ainsi que nous le disions au début, le cercueil de toile stuquée se laçait dans le dos; mais il est actuellement fendu sur les côtés, si bien que le revers est distinct du couvercle. Ce revers est encadré d'une large bande verte autour de la tête, et de deux lignes rouge et jaune le long du corps; il n'a pas été recouvert par le bitume versé sur le couvercle. En effet, la momie étant couchée sur le dos, le goudron répandu sur la partie supérieure n'a pas atteint la partie en contact avec le sol ou le sarcophage; il y a eu seulement ruissellement et infiltration à la surface et non pas pénétration complète, de sorte que la partie essentielle à protéger, la fente médiane dont les bords sont réunis par les ficelles, n'a pas été oblitérée par le liquide.

A l'intérieur de ce cercueil, la momie du défunt a été conservée. Aucun objet n'a été retrouvé ni dans les bandelettes ni sur le corps, qui n'offre lui-même aucune particularité intéressante.

II. Deuxième cercueil. — Ce cercueil, dont nous ne possédons que le couvercle sans fond, est en bois, recouvert d'une toile stuquée, peinte, et très bien conservée. La toile n'ayant pas été goudronnée, les scènes et les signes y sont extrêmement nets.

La hauteur totale est de 1m 66. La largeur est de 0m 72 d'une épaule à l'autre, de

0m 73 à la hauteur du bassin, de 0m 57 aux genoux, de 0m 48 au cou-de-pied. La profondeur du couvercle varie de 0m 07 à 0m 12. Le bois, de nature spongieuse, est épais de 0m 025 à 0m 04. Le couvercle était maintenu sur le fond du cercueil par quatre tenons de chaque côté; sept sont encore en place; ils ne semblent pas être du même bois que le cercueil.

Nous distinguerons, dans l'étude du couvercle, le côté extérieur du côté intérieur.

1° *Extérieur* (pl. I). — *Premier registre.* Il comprend la tête et le collier, sur une longueur de 0m 42. La tête, d'un teint rouge brique, a les yeux noirs. Sous le menton, un trou profond de 0m 02 servait à encastrer la fausse barbe. Nous sommes donc en présence d'un cercueil d'homme. La tête est coiffée d'un claft à raies vertes et jaunes, ornée d'un large collier à raies vertes, jaunes, rouges, bleues. Ce collier est arrêté au défaut de chaque épaule par une tête d'épervier, bec en dehors; on sait que cet ornement servait souvent à agrafer les colliers. Au milieu du collier, et en contrebas, se détache la déesse Nout, protectrice de la momie, accroupie sur le signe , les bras étendus et prolongés par des ailes éployées. Au-dessus de sa tête, son nom est entouré d'un cercle.

Le dessus de la tête constitue une plate-forme longue de 0m 24, qui comprend une figure et deux légendes. La déesse Nephthys, sœur d'Isis, spécialement chargée de protéger la tête du défunt, est représentée agenouillée sur le signe , un disque à la main. Elle porte sur la tête son nom . A droite, une légende porte : ; à gauche : . L'écriture est de droite à gauche.

Deuxième registre. Au-dessous du collier et de la déesse Nout, on voit un registre large de 0m 38. Il comprend quatorze colonnes verticales, dont les signes sont écrits de droite à gauche. Voici le contenu de ces colonnes :

Troisième registre. Il consiste en une ligne horizontale de signes, encadrée entre deux lignes de couleur : hauteur, 0m 04; largeur, 0m 64. Au centre se trouve le signe , à gauche et à droite duquel se lit une inscription :

Côté droit : .

Côté gauche : . Écrit de droite à gauche.

Quatrième registre. Au centre, une colonne verticale divise le registre et porte : .

De chaque côté, une scène représente la Psychostasie, c'est-à-dire la *pesée,* ou le jugement de l'âme du défunt, telle qu'elle est décrite au chapitre cxxv du *Livre des*

Phototypie H. Bretin Tournus

Tournus

Phototypie H. Bretin

Morts. — A droite, Thoth à la tête d'ibis, le conducteur des morts, et la déesse Mâ (la Vérité) introduisent le défunt devant son juge Osiris, qui, le sceptre en main, contemple la scène. Anubis et Horus surveillent la pesée du cœur du défunt; celui-ci est placé dans un des plateaux de la balance, avec, comme contrepoids dans l'autre plateau, le signe de la Vérité 𓋴. — A gauche, la scène est analogue, mais Anubis étend le bras vers l'aiguille de la balance, et le dieu qui juge a la tête d'épervier. — Ce jugement terminé au profit du défunt, le cœur, en équilibre avec la Vérité, reprenait sa place dans la poitrine du défunt, qui pouvait vivre la vie d'outre-tombe.

Cinquième registre. Entre deux lignes de couleur, hautes de 0m 05, est une inscription horizontale. Au centre, le signe 𓋹 sert de séparation et de point de départ commun à deux phrases :

A droite :

A gauche :

Écrit de droite à gauche.

Sixième registre. Il s'étend sur une longueur de 0m 78 jusqu'aux pieds du cercueil, comprenant trois divisions, une longitudinale, où les lignes parallèles vont dans le sens de la longueur, les deux autres de chaque côté, perpendiculaires à l'inscription centrale.

Première division. Elle comprend cinq colonnes longitudinales écrites de droite à gauche. La dernière de gauche et la dernière de droite touchent seules, par le haut, au registre précédent; les trois colonnes du centre laissent un vide où la scène suivante est peinte : le mort, momifié, est couché sur un lit; au-dessus de lui, son âme, sous la forme de l'oiseau , ailes éployées, tenant dans ses pattes le signe de la vie 𓋹, plane. Sous le lit sont quatre vases canopes renfermant les viscères du défunt.

Première colonne (droite) : 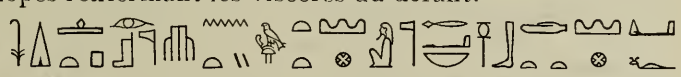

Deuxième colonne :

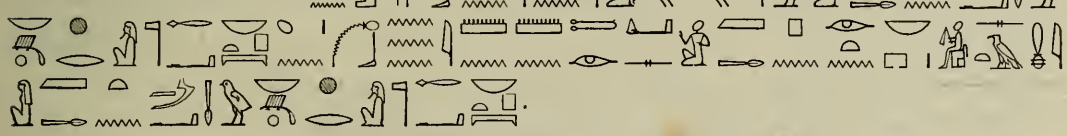

Troisième colonne :

Quatrième colonne : 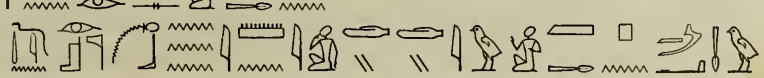

Cinquième colonne :

Deuxième division (côté droit). Elle comprend cinq inscriptions inégales, séparées par quatre figures de divinités funéraires; le tout perpendiculaire à la première division. Les signes sont écrits de droite à gauche.

La première inscription comprend cinq colonnes : 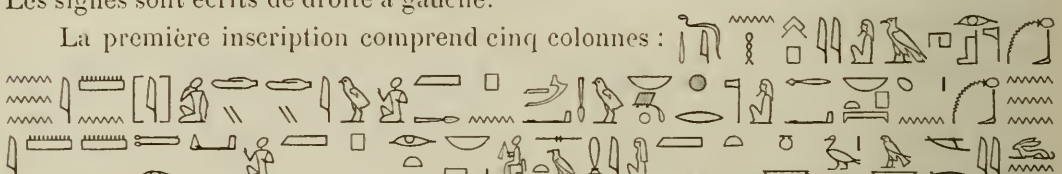 . Ce discours émane du dieu Hapi à tête de cynocéphale, momiforme, sceptre en mains.

La seconde inscription comprend cinq colonnes : 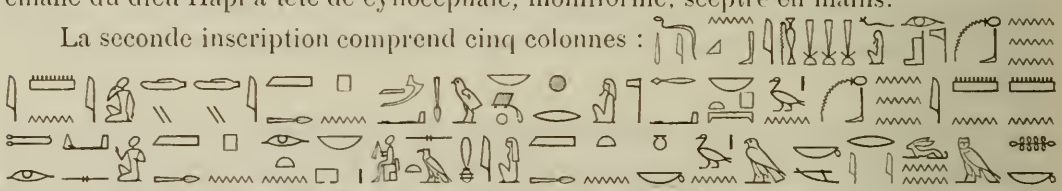 . Ce discours est attribué à un second dieu, Qebasenef, à tête d'épervier, debout, momiforme, sceptre en mains.

La troisième inscription comprend trois colonnes : 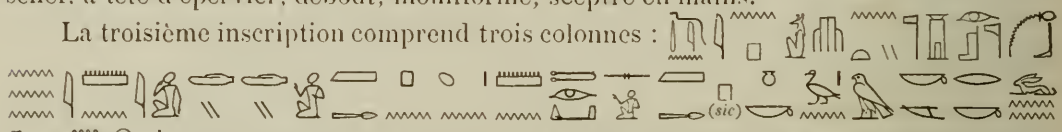 . L'inscription émane du dieu Anubis, debout, sceptre en mains, momiforme, à tête de chacal.

La quatrième inscription comprend trois colonnes : 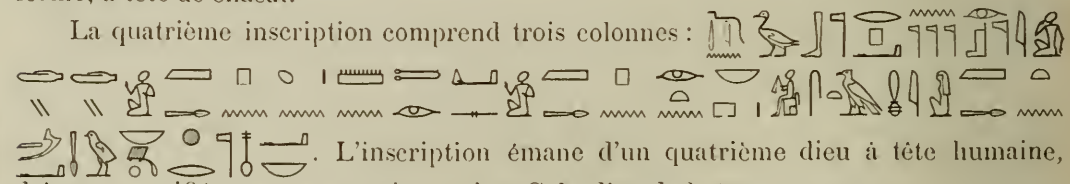 . L'inscription émane d'un quatrième dieu à tête humaine, debout, momifié, sceptre en mains, qui est Seb, dieu de la terre.

Enfin, la cinquième inscription ne comprend qu'une ligne et n'est que la continuation de la précédente : 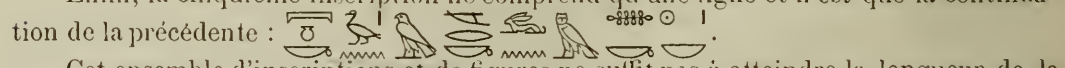 .

Cet ensemble d'inscriptions et de figures ne suffit pas à atteindre la longueur de la première division. La place vide est comblée par le signe 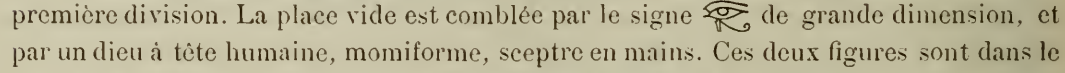 de grande dimension, et par un dieu à tête humaine, momiforme, sceptre en mains. Ces deux figures sont dans le sens de la première division, c'est-à-dire perpendiculaires aux légendes et aux personnages de la deuxième que nous venons de décrire; toutes deux regardent vers la gauche.

Troisième division (côté gauche). Symétriquement placée à la seconde division, elle comprend aussi des légendes et des personnages. L'écriture va de gauche à droite.

La première inscription comprend cinq colonnes : . L'inscription émane d'un dieu à tête humaine, debout, momiforme, sceptre en mains, qui s'appelle Amset.

La seconde inscription comprend cinq colonnes : . L'inscription émane du dieu Doumâtef à tête de chacal, momifié, debout, sceptre en mains.

La troisième inscription comprend trois colonnes : . Ce discours est attribué au dieu Anubis, semblable à celui de la seconde inscription, c'est-à-dire à tête de chacal.

La quatrième inscription comprend trois colonnes : (sic) . L'inscription émane d'un dieu ibiocéphale, debout, momiforme, sceptre en mains, qui a nom Gerkhsef.

La cinquième inscription ne comprend qu'une colonne et n'est que la suite de la précédente : .

Comme dans la division précédente, le vide qui sépare la fin de l'inscription du registre suivant est comblé par le signe , et une figure de dieu à tête d'épervier, debout, momiforme. Les deux figures, parallèles à la première division, regardent vers la droite.

2° *Intérieur* (pl. II). Le côté intérieur du deuxième cercueil est aussi tapissé d'une forte toile stuquée, sur laquelle sont peintes des raies alternativement jaunes et blanches. Celles-ci sont recouvertes de caractères hiéroglyphiques cursifs, de couleur noire, écrits de droite à gauche. A la hauteur du visage et des épaules du cadavre, la toile a été raclée et laisse à nu le bois du cercueil. Peut-être la pression du corps avait-elle détérioré à cette place la toile et le bois lui-même; les Arabes, qui ont trouvé et vendu le cercueil, auraient alors pris soin d'approprier l'intérieur en enlevant la partie endommagée. Peut-être aussi le cadavre était-il trop volumineux pour être contenu aisément;

ce serait alors au moment même de l'ensevelissement que l'on aurait creusé à nouveau le couvercle; mais si l'on considère avec quel soin ce dernier est construit en son entier, la seconde hypothèse paraît moins vraisemblable que la première. Quoi qu'il en soit, la lacune du texte intérieur peut être restituée, car nous sommes en présence d'une variante des chapitres LXXII, LXXV, LXXIV et XCII du *Livre des Morts*. Nous emprunterons à l'édition Lepsius les quelques lignes nécessaires pour combler les vides de notre texte original, dont voici la transcription :

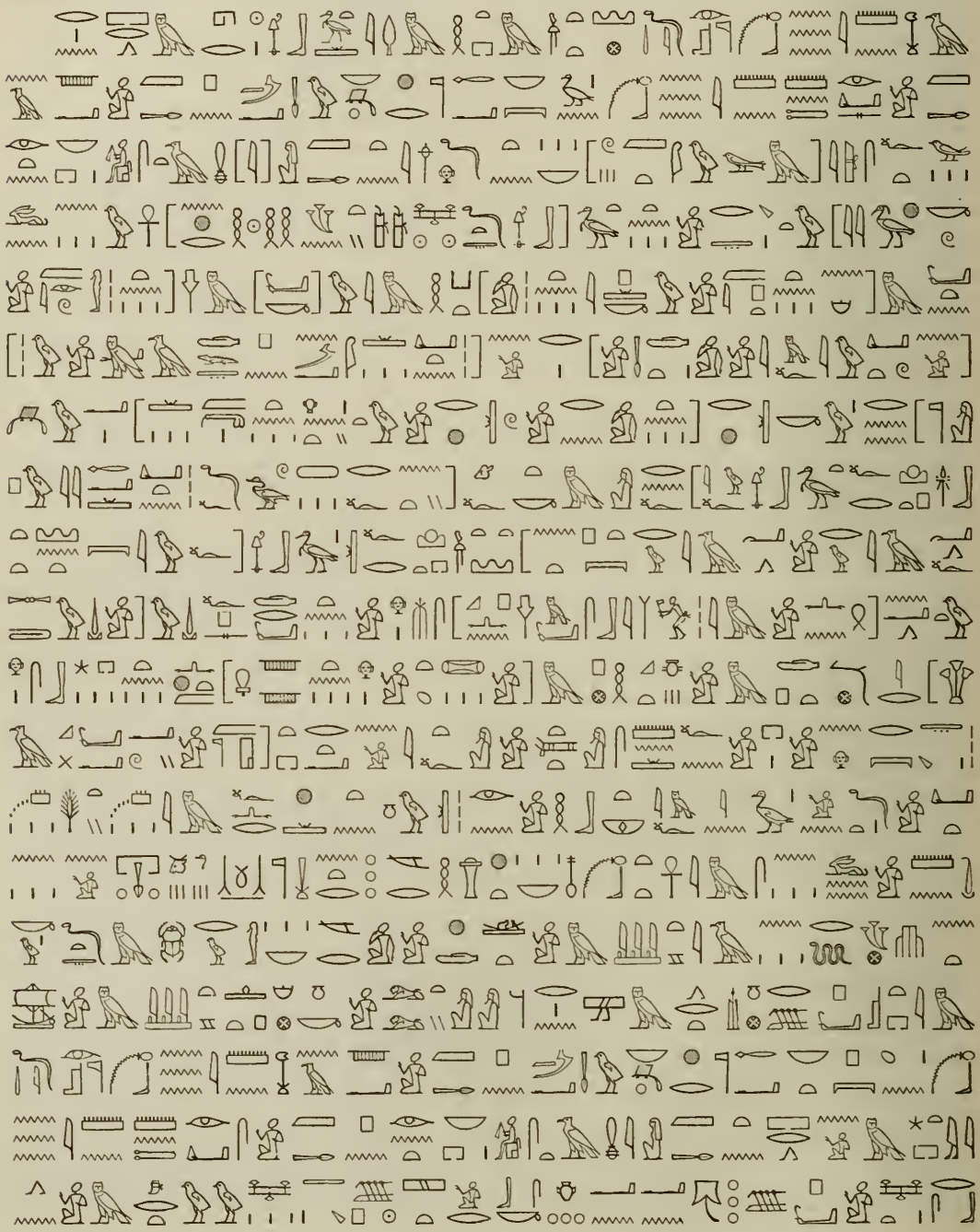

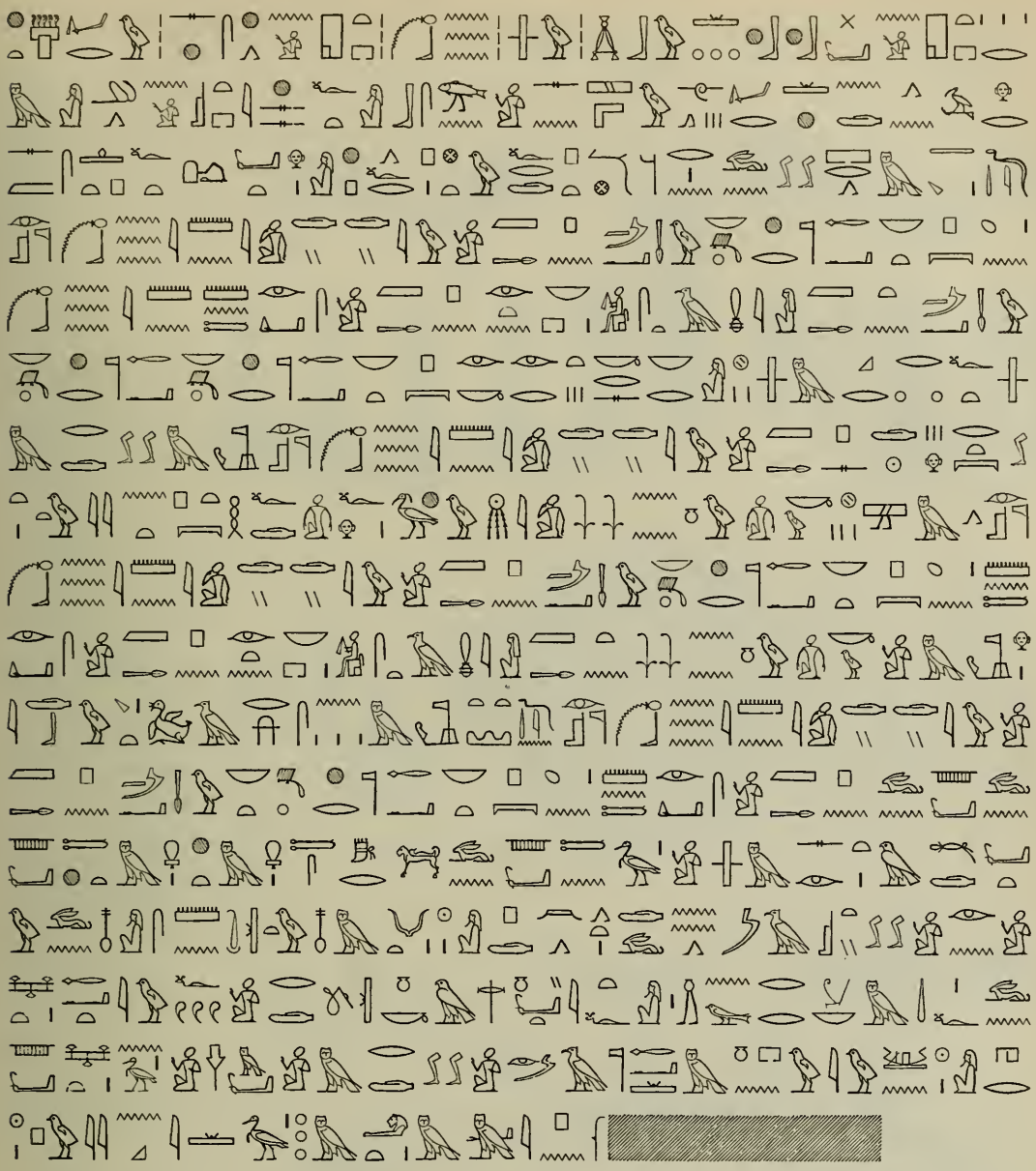

Ce texte, contenu dans l'intérieur du cercueil, comprend donc des variantes importantes des chapitres LXXII, LXXV, LXXIV et XCII du *Livre des Morts;* tous quatre sont relatifs aux sorties que le défunt pouvait se permettre, pendant le jour, au dehors de la tombe.

De l'ensemble des inscriptions du cercueil on tire les renseignements suivants sur le défunt qui y reposait. Il se nommait *Adidi;* il était prêtre d'Amon. On mentionne qu'il était fils de *Mentàrdous*, lequel était lui-même fils de *Khanaâ*, qui avait pour père un autre *Mentàrdous;* le père, le grand-père et l'aïeul d'*Adidi* étaient déjà prêtres d'Amon. Il est à noter que

tous se revendiquent d'être les descendants d'une certaine *Shepestamà*, qui avait le titre de *Dame de maison*[1].

Enfin, quelques détails extérieurs du cercueil, la décoration de la tête, la teinte rouge du visage, l'emploi de la couleur verte, l'usage de certains signes tels que pour , permettent de donner une date approximative. Adidi devait vivre dans les siècles contenus entre la XXIe et la XXVIe dynastie, c'est-à-dire entre 1000 et 600 avant Jésus-Christ.

DEUXIÈME SÉRIE

Outre les deux cercueils dont nous venons de donner la description, la Collection Dugas comprend une série d'objets divers, dont la planche III donne la reproduction photographique. Nous allons énumérer ces objets en mettant entre parenthèses le numéro que chacun d'eux porte sur la planche III.

I. Statuettes. — 1. Statuette de bronze (17), haute de 0m 10, brisée à la hauteur des genoux. Elle comprend un personnage sur chacune de ses faces. D'un côté, Amon mitré, à tête de bélier; de l'autre côté, une déesse à tête de lionne. — Pas d'inscription.

2. Statuette de bronze (16) : Amon mitré, à tête de bélier, momiforme, sans inscription. Hauteur : 0m 13.

3. Statuette en bronze (3) : Osiris mitré, à tête humaine, barbu, momiforme. Les deux bras tiennent chacun un fléau. La statuette est d'un travail soigné. Hauteur : 0m 09.

4. Statuette en bronze (15), représentant le même dieu. Hauteur : 0m 08.

5. Statuette en bronze (14), représentant le même dieu. Hauteur : 0m 06.

6. Statuette en bronze (27) : Isis allaitant Horus. La déesse, le front surmonté de cornes et du disque solaire, est assise; elle porte la main droite à son sein, la main gauche soutient le nourrisson. Hauteur : 0m 10.

7. Statuette en bronze (29) : même sujet; la statuette a été dorée. Hauteur : 0m 10.

8. Statuette en bronze (30) : même sujet. Hauteur : 0m 07.

9. Statuette en bronze (31) : même sujet. Hauteur : 0m 05.

10. Statuette de bronze (19) : un buste de personnage momifié, barbu, aux traits accentués. Les deux bras ont un fléau. Hauteur : 0m 11.

11. Statuette de terre cuite (13) : personnage momifié, tenant deux fléaux. Inscription illisible sur le devant. Hauteur : 0m 16.

12. Statuette de porcelaine verte (12). Hauteur : 0m 15.

13. Statuette de porcelaine bleue (10) : personnage momifié, les yeux, la barbe, la chevelure, de couleur noire; il tient en main le signe . Inscription longitudinale, écrite de gauche à droite : . Hauteur : 0m 14.

14. Statuette de porcelaine bleue (5). Hauteur : 0m 12.

---

1. Pour cette généalogie, voir surtout le sixième registre, troisième division, première inscription et les variantes du *Livre des Morts*. Le nom du défunt se présente aussi sous les formes allongées *Adidià* et *Adidiàou*.

Phototypie H. Bretin

Tournus

15. Statuette de terre cuite (1). Hauteur : 0m 11.

16. Statuette de porcelaine verte (4) : derrière le personnage momiforme, on lit : . Hauteur : 0m 09.

17. Statuette de porcelaine verte (2). Hauteur : 0m 08.

18. Statuette de terre cuite (9). Hauteur : 0m 09.

19. Statuette de porcelaine verte (11). Hauteur : 0m 09.

II. Animaux. — 1. Un uræus de bronze, dressé sur un socle (20). Hauteur : 0m 05; largeur : 0m 05. Le socle est creux; on a trouvé dans la petite cavité des filaments d'un tissu blanc très fin.

2. Deux uræus en bronze sur un socle (22), à demi dressés, les têtes accouplées. Le socle est creux. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 05.

3. Reptile en bronze sur un socle (35), replié sur lui-même. Le socle est creux. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 06.

4. Reptile en bronze, allongé sur un socle (41). Le corps est mince et très étroit. Hauteur : 0m 02; largeur : 0m 12.

5. Un crocodile en bronze (34), debout sur un socle. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 04.

6. Un lézard en bronze, sur un socle (21). Hauteur : 0m 02; largeur : 0m 05.

7. Un chien en bronze (36) sur un socle. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 06.

8. Un lion en bronze (18), accroupi, sans socle. A la hauteur du thorax, le lion est traversé perpendiculairement par un oiseau, la tête inclinée vers la base. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 02.

9. Épervier en bois peint (38), accroupi sur un socle. Le dessus de la tête est peint en bleu; les ailes en rouge; les yeux, le bec, les oreilles, le poitrail en noir. Hauteur : 0m 05; largeur : 0m 10.

10. Patte d'animal quadrupède, en bois peint en noir (37). Longueur : 0m 15.

III. Objets divers. — 1. Flacon d'albâtre (7), long de 0m 22. Le diamètre est de 0m 05.

2. Assiette d'albâtre veinée (23). Diamètre : 0m 24.

3. Vase de bronze à deux anses (28). Hauteur : 0m 09.

4. Chevet de lit (24) en bois noir. Largeur : dessus 0m 18, dessous 0m 21; hauteur : 0m 13.

5, 6, 7. Colliers de porcelaine verte, blanche, bleue (6, 8, 43), ornés de bandelettes roses et jaunes, et d'amulettes en porcelaine et terre cuite.

8, 9, 10, 11, 12. Statuettes de porcelaine, épervier, scarabées, servant d'amulettes à des colliers (32, 33, 25, 26, 40).

13. Corde et cordelettes (39).

14. Pied momifié d'enfant (42). Autour du cou-de-pied, une bande de toile stuquée porte : .

Lyon, juillet 1893.

DEMOTISCHE MISCELLEN

VON

WILHELM SPIEGELBERG

I. . — Die obige Gruppe wird heute allgemein *ỉḥ*[1] gelesen, obwohl MASPERO[2] schon vor längerer Zeit ihre Entstehung aus der hieratischen Ligatur scharfsinnig vermutet und infolge dessen die Umschrift *ḥnĕ* vorgeschlagen hat. Den endgültigen Beweis für die Richtigkeit dieser Vermutung liefern die in hieratischer Cursive geschriebenen Briefe der *Bibliothèque Nationale,* mit deren Veröffentlichung ich augenblicklich beschäftigt bin. In der bekannten Briefformel geben sie *ḥnĕ* wiederholt in folgender Form : [3]. Damit ist die Lesung endgültig gesichert.

II. *Die* knbt *in demotischen Texten.* — Die in der alten Litteratur[4] häufig erwähnte richterliche Behörde habe ich jetzt auch in demotischen Texten in den folgenden Schreibungen angetroffen, welche sich wenig von der hieratischen Form[5] entfernen :

I, ; II,

In der letzteren Gruppe ist nach dem Silbenzeichen das auslautende *b* mit dem Complementstrich[6] beigefügt.

Die beiden Stellen, an welchen unsere Behörde genannt ist, finden sich im Setnaroman. 4/22-23 heisst es von dem trauernden König, dass er hinabging :

ⲡⲙ ⲛⲟⲩⲛⲏⲃ ⲡ *Pṭḥ* ⲡ-*mr* ϣⲙⲉ ⲛ *Pṭḥ* ⲡⲙ ⲧ-*knbĕ* *oĕ n pr Pr-o* ⲧⲏⲣⲟⲩ[7].

---

1. So von BRUGSCH, REVILLOUT und HESS. — Nachträglich ersehe ich aus dem Glossar zu dem Londoner gnostischen Papyrus, dass sich der letztere Gelehrte jetzt für MASPEROS Lesung entschieden hat.

2. *Ägyptische Zeitschrift*, 81/118.

3. Vgl. auch die Übergangsformen , *Leyden*, I/363, , *ibid.*, 365. — Auch die demotischen, archaischen Texte (z. B. *Thes. Pap.*, 9/2), welche für *ḥnĕ* die hieratische Form bieten, sind für die vorgeschlagene Umschrift beweisend.

4. SPIEGELBERG, *Studien und Materialien*. p. 13 ff.

5. Vgl. a. O. die verschiedenen hieratischen Formen.

6. Dieser Füllstrich nach ist schon in den hieratischen Texten des N. R. anzutreffen, so *Anast. IV*, 8/10 : *imbn*, *Sallier I*, 6/6 : *bni* , ferner in der Schreibung der Negation *bn*, so *Anast. IV*, 13/9 : , *Anast. V*, 22/3 : , *Sallier I*, 4/3 : . In Betreff der Entstehung der Gruppe möchte ich die folgende Vermutung wagen. ist seiner Natur nach ein schmales, ein breites Zeichen. Wird nun das erstere wie in dem vorliegenden Fall über das zweite gesetzt so erhält man eine für das ägyptische Auge unschöne, unquadratische Form, welche auf zwei Weisen in eine quadratische verwandelt werden kann. Entweder behält der Schreiber die ursprüngliche Schreibung bei und schliesst das Quadrat durch einen Füllstrich , oder er assimiliert die beiden Buchstaben , und erreicht durch einen in der Höhe der ganzen rechteckigen Gruppe beigefügten Strich das Quadrat.

7. Ich möchte hier nur eine kurze vorläufige Notiz über das von mir angewandte Transcriptionssystem beifügen. Überall, wo die dem Demotischen entsprechenden koptischen Worte erhalten sind, habe ich letztere

« Mit den Priestern des Ptah, dem Oberpropheten des Ptah und dem [grossen] Rat des Palastes des Pharao, allen. »

Ibid. 24 sprechen :

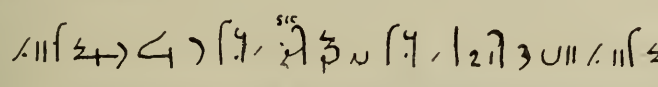

т-*ḳnbĕ* ⲛ̄ *Pr-o* ⲛ̄ⲙ̄ ⲛⲟⲩⲛⲏϩ ⲛ̄ *Ptḥ* ⲡ-*mr* ϣⲓⲙⲉ ⲛ *Ptḥ* ⲙⲙⲁϩ *Pr-o*

also die eben genannten Beamten. Unsere Behörde ist hier kurz « knb^e des Pharao » genannt und entspricht in beiden Schreibungen der alten 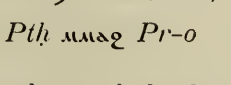 *ḳnbĕ nt ḫnw*[1].

Die richtige Lesung und Übertragung der Gruppe 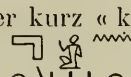 *mr* ϣⲓⲙⲉ verdanke ich Herrn Professor Brugsch. Gerade die angeführten Stellen, welche die Gruppen für ⲟⲩⲛⲏϩ und ϣⲓⲙⲉ nebeneinander zeigen, beweisen die Unmöglichkeit der alten Lesung. Die Übertragung des Titels stützt sich auf die griech. Übersetzung ἀρχιερεύς im Decret von Canopus. Ob unsere Behörde in einem archaischen Texte[2] aus dem 32sten Jahre des Amasis genannt ist, lasse ich bei der unsicheren Lesung der Gruppe dahingestellt.

III. Ἑορτή *in demotischen Texten.* — Die fragliche Gruppe findet sich auf Papyrus in folgenden Schreibungen :

Eine Steininschrift[5] bietet 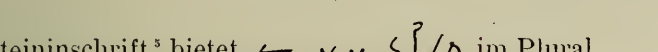 im Plural.

Revillout[6] und später auch Brugsch[7] haben das Wort mit ⲟⲩⲣⲟⲧ « Freude » identifiziert, dabei jedoch übersehen, dass das letztere männlich, das entsprechende demotische jedoch weiblich ist. Mich hatte die schwankende Schreibung (der Vocal steht einmal vor, zweimal hinter dem zweiten Konsonanten) auf den Gedanken geführt, dass wir hier ein Lehnwort vor uns haben. In der That glaube ich nicht, dass sich lautlich irgend welche Bedenken gegen die Gleichsetzung von *hŏrtĕ* (var. *hrotĕ*) und ἑορτή

eingesetzt, im andren Falle habe ich das für die älteren Epochen der Sprache angewandte System der vocallosen Umschrift befolgt. Als besondere Dialectform des Koptischen habe ich das Sahidische gewählt, jedoch würde ich in Fällen, wo die Form einer andern Mundart dem demotischen besser gerecht wird als die Sahidische, die erstere vorziehen. Dass sich dabei manche Inconsequenzen ergeben werden, weiss ich wohl. Jedenfalls gewinnen wir so reale Formen und keine *homunculi*, die trotz scharfer Combinationen doch nur Kunstproducte unsrer Willkür sind. Natürlich soll damit nicht behauptet werden, dass eine durch eine koptische Form umschriebene demotische Gruppe deren genauen Lautwert besessen habe. Nur soviel lässt sich sagen, dass das entsprechende demotische Wort der koptischen Form am nächsten steht. Ausserdem sind auch die griechichen Umschriften in gewisser Weise heranzuziehen, doch kann ich mich hier nicht auf nähere Ausführungen einlassen. Vielleicht können diese Zeilen eine fruchtbringende Discussion einleiten. Für das Demotische giebt es noch kein irgendwie anerkanntes Transcriptionssystem, denn bislang transcribiert noch jeder Demotiker nach seiner Schablone; eben deshalb aber würde am ehesten eine Einigung über ein einheitliches System zu erzielen sein.

1. S. Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 54.
2. *Corpus Papyrorum Ægypti*, pap. I/Tafel IX. vgl. Revillout : *Revue égyptologique*, III/190.
3. *Setna*, 3/2 (bis). — 4. *Harfner*. 25. — 5. Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, 1015. — 6. *Roman de Setna*, p. 3. — 7. Ä. Z., 88/16.

erheben lassen. Dass aber die Bedeutung « Fest » an den citierten Stellen gut passt, beweist der Umstand, dass die oben genannten Gelehrten an zwei Stellen[1] bereits in freier Übertragung die letztere Bedeutung eingesetzt haben.

VARIA

von

Wilhelm Spiegelberg

VIII. *Ein Duplicat zum Papyrus Petersburg I.* — Auf einem Kalkstein des Liverpooler Museums[2], den ich im September 1890 copierte, befinden sich in den hieratischen Schriftzügen der Dynastie XIX die nachfolgenden Zeilen, welche ich in hieroglyphischer Umschrift gebe.

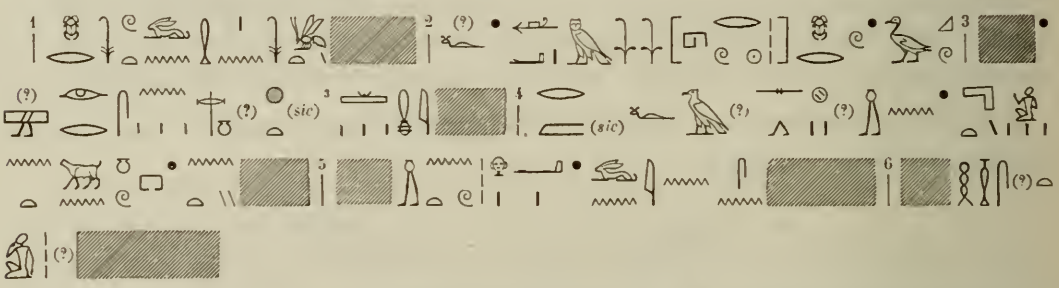

Darunter ist ausser einer Correctur zu der Gruppe mit roter Tinte das Datum verzeichnet.

Diese fragmentierten Zeilen, welche schon durch die Eingangsformel[4] ihre Zugehörigkeit zu einem Märchen verraten, enthalten die Abschrift der Einleitung des Petersburger Papyrus I, welche ich nach dem Auszug Golénischeffs[5] hierher setze :

« Cela arriva lorsque la Majesté du roi de la Haute et Basse-Égypte Sénéfrou le défunt était en roi bienfaisant dans tout ce pays : . Un jour, après que les députés de Silsilis[6], qui étaient entrés chez le Pharaon (qu'il vive, qu'il soit sain et fort), afin de tenir conseil, s'étaient déjà retirés, ayant tenu conseil comme c'était prescrit pour chaque jour, Sa Majesté dit au chancelier qui se trouvait près de lui : Va, amène-moi les députés de Silsilis qui sont sortis et sont déjà loin, afin de tenir conseil immédiatement. Les ayant attrapés, celui-ci les amena sur-le-champ. »

---

1. Brugsch, *Thesaurus*, 1015, und Revillout, *Poème satyrique*, p. 9.
2. *Catal.*, 13624.
3 Wie eine Anzahl schlechter Hs. des N. R. schreibt auch unser Text *ḫt* für das correcte *ḫrt*.
4. Nach Golénischeff giebt der Petersburger Papyrus die Formel im Tempus *sḏmnf*, während unser Text ebenso wie *Pap. Sallier I* 1/1 das Tempus *sḏmf* setzt.
5. *Ä. Z.*, 76/109 ff.
6. Für die Berichtigung der Umschrift und Übersetzung s. meine Studien, p. 54.

Unser Text, in welchem wir das Dictat eines Schülers zu sehen haben, beweist, dass das abenteuerliche Märchen des Petersburger Papyrus noch im neuen Reich zu der klassischen Litteratur Ægyptens gehörte. Damit lernen wir ein zweites[1] litterarisches Werk kennen, welches sich nachweislich etwa 1000 Jahre lebenskräftig erhalten hat.

IX. *Die Lesung des Namens* [hieroglyphs]. — Wir pflegen den Namen dieses « Grossen des Südens » *ʿmṯn* zu lesen, indem wir [hieroglyph] für das Silbenzeichen *ʿm* nehmen. Berücksichtigen wir jedoch eine Eigenart der ältesten Orthographie[2], welche nicht selten die Konsonanten eines Wortes dem Wortzeichen desselben folgen lässt, so liegt es nahe, [hieroglyphs] *mṯn* für die lautliche Bestimmung des Wortzeichens [hieroglyph] zu halten. Dass diese Vermutung das Richtige trifft, beweisen die sich in den Pyramidentexten findenden drei Varianten des Götternamens *Mṯn*, welchen in folgenden Schreibungen auftritt :

P. I/185 : [hieroglyphs]; *M. I/296 :* [hieroglyphs]; *P. II/898 :* [hieroglyphs]

Damit ist die Lesung *Mṯn* für unsern Namen entschieden, doch bleibt seine Bedeutung zweifelhaft. Möglicherweise haben wir darin den eben citierten Götternamen zu sehen[3] oder wir mögen ihn als « Beduine[4] » erklären.

X. [hieroglyphs] *prt*, « hinaufgehen ». — *Prt* in der Bedtg. « herausgehen » ist für die Texte aller Epochen sicher bezeugt. Dass jedoch dem Verbum im alten Reich auch die obige Bedtg. eignete, ist bislang unbeachtet geblieben. Die entscheidenden Stellen liefern die Pyramidentexte. Hier steht häufig *prt r pt* vom Emporsteigen des Verstorbenen zum Himmel[5]. Am schlagendsten ist der folgende Passus :

[hieroglyphs][6]

« Du steigst hinauf zum Thinitischen Gau.
Du steigst hinab in das grosse Thal. »

Hier steht *prt* im Gegs. zu *ḥꜣt*, welches durch den Zusatz des « grossen Thales » deutlich als « hinabsteigen » bestimmt ist. Beide Verben finden sich auch in dem folgenden Beispiel[7] neben einander gestellt, zur Bezeichnung des Auf- und Niederganges eines Gestirns :

[hieroglyphs]

1. Bekanntlich liegen uns für zwei Stellen der *Sinuhe*erzählung Abschriften des N. R. vor.
2. S. Erman, *Ä. Z.*, 91/28.
3. Also eine Namensbildung wie *Rʿ*, *Ḫnsw* u. ä.
4. *Ä. Z.*, 91/63, vgl. auch den Namen *L. D.*, II, 137 *a*, [hieroglyphs].
5. Z. B. W./*219*, *P. I/90*. — 6. *P. II/694*.
7. *P. I/99* vgl. auch *P. I/157 :* [hieroglyphs] « jener Stern welcher an der Ostseite des Himmels emporsteigt. »

« Du steigst mit dem Orion empor am Osten des Himmels.
Du steigst mit dem Orion hinab am Westen des Himmels. »

So wird auch das Aufsteigen des Sonnenballs am Firmament durch *prt* bezeichnet[1]. Zum Schluss setze ich noch das folgende bezeichnende Beispiel[2] hierher :

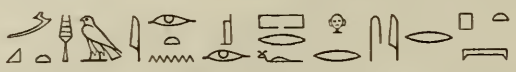

« Die Leiter des Horus, welche Osiris gemacht hatte damit er auf ihr zum Himmel emporstiege. »

Wie sich die beiden Bedeutungen zu einander verhalten, wage ich nicht zu entscheiden. Mir will es scheinen, dass die Bedtg. « hinaufsteigen » die ursprüngliche war, aus welcher sich die des « Herausgehens » entwickelt hat, ebenso wie sich aus *ḥꜣt* « hinabsteigen » die Bedtg. « eintreten[3] » abgezweigt hat. Doch sind auch andere Auffassungen möglich. Jedenfalls lässt sich nach den obigen Beispielen die Bedtg. « hinaufsteigen » nicht anfechten. — Diese Bedeutung von *prt* hat sich nun in alten Formeln auch in spätere Zeiten hinübergerettet, so vor allem in der Weiheformel :

und

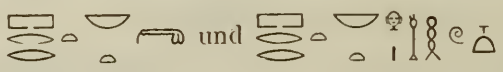

Hier ist also *prt* ganz wie hebr. העלה von dem Auflegen der Opfergabe auf die erhöhte Opferstätte gebraucht. Vielleicht dürfen wir so auch die vielumstrittene Gruppe erklären. Ich weiss sehr wohl, dass bereits die Texte des N. R. *ḫrw* = ϩⲣⲟⲟⲩ Stimme setzen, also offenbar Masperos Ideeengang vertreten. Allein ob die Theologen des N. R. nicht hier wie öfter den alten Sinn vergessen hatten, bleibt noch zu untersuchen. Die ältesten Texte machen es mir sehr wahrscheinlich, dass ein Wort *ḫrw* in der allgemeisten Bedtg. einer Opfergabe existierte, die Verbindung mit *prt* würde demnach das Darbingen derselben bezeichnen, als Ausdruck für das Opfer selbst, also ganz analog der hebr. עֹלָה. Damit sei in kurzen Zügen angedeutet, was noch durch ausführlichere Beweise zu stützen und zu rechfertigen ist.

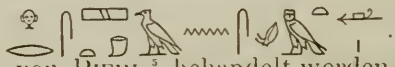

XI. *Der Titel* . — Der beregte Titel ist zuerst von Maspero[4] danach von Piehl[5] behandelt worden, ohne eine befriedigende Erklärung

1. *P. II/918.* — 2. *P. II/919.* — 3. Z. B. *Wni*, Z. 10. — 4. *Rec.*, XIII/71.

5. *P. S. B. A.* 90/122 ff. Piehl hat Masperos Erklärung mit gutem Grunde abgelehnt, allein die dafür an die Stelle gesetzte Übertragung « le conseiller intime, qui écoute, l'unique » ist grammatisch unhaltbar, da das *t* unerklärt bleibt. Über das Verhältniss des *wꜥ* od. *wꜥ tï* zu *sḏm* lassen die citierten Stellen der *Wni* inschrift keinen Zweifel bestehen Dazu mag man noch den folgenden Passus einer Inschrift aus dem Grabe des *iḥꜣ-nḫt* (*Rec.*, XIII/189) vergleichen : « Der einzige Freund, ohne Gleichen, welcher die Worte als alleiniger hört ». Die Pluralzeiche am Schluss sind fehlerhaft. — Ich benutze die Gelegenheit um eine von Piehl a. O. gelieferte irrige Übersetzung einer Stelenformel richtig zu stellen. Der in Frage kommende Satz : *ir šꜥḥ nb šr nb rmṯ nb šsntifi inr nb ḏbt* (sic) *nb m ts pn iwi r wḏꜥ ḥnꜥ*(?)*f in*

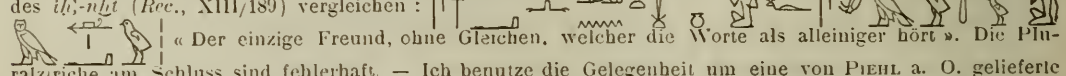

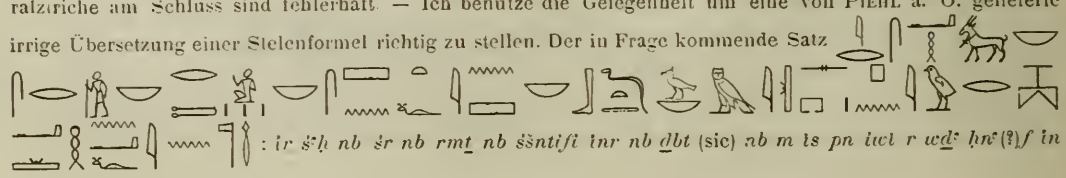

gefunden zu haben. Grammatisch ist zu bemerken, dass *sḏmt* die bekannte substantivierte Verbalform mit der Bedtg. « Umstand des Hörens, das Hören » ist. Was die Variante ' anlangt, so ist, falls das unter nicht etwa zu *sḏm* zu ziehen ist *ḥrí šs̱t̓ n sḏm m wʿtí* zu lesen und zu übersetzen « Geheimrat des als Einziger Hörens », während in der obigen Scheibung « Geheimrat des allein Hörens » zu übersetzen und *wʿ* als Pseudoparticipium der dritten Person Sing. zu nehmen ist, wie aus den folgenden Beispielen deutlich erhellt.

Über die Bedeutung des Titels geben uns folgenden Stellen vollen Aufschluss :

« Ich hörte Processe indem ich allein war mit dem Oberrichter und Vezier in jeder geheimen Angelegenheit... im Namen des Königs, des königlichen Harems und der 6 Häuser[2]. »

Und in einer solchen geheimen Angelegenheit finden wir denselben Beamten auch in dem Process der Königin *ímtísí* thätig :

« Als im königlichen Harem der Process gegen die grosse königliche Gemahlin *ímtísí* geheim geführt wurde, gewährte mir seine Majestät Zutritt, um (ganz) allein zu hören, ohne dass irgendl ein Oberrichter und Vezier (oder) irgend ein Grosser ausser mir allein da war[3]. »

Sonst findet sich der Titel in folgenden Verbindungen : « Geheimrat des allein Hörens an den 6 grossen Häusern[4] (vgl. das erste Citat der *Wní*inschrift) und in der Titulatur derselben Person[5] mit den richterlichen Titeln verbunden[6].

Ich denke, nicht fehl zu gehen, wenn ich den besprochenen Titel auf Grund dieser Stellen für einen juristischen halte. Vielleicht mag eine Übersetzung wie « geheimer Auditeur » cum grano salis — d. h. ohne die bei uns übliche specielle Bedtg. eines militärischen Organs — das Richtige treffen.

---

ntr ꜥ. « Jeder Edle, jeder Grosse, jeder Mensch, welcher einen Stein oder einen Ziegel (*sic*) von diesem Grabe wegnimmt, mit ihm werde ich durch den grossen Gott rechten. » In der That waren die Materalien, aus welchen das zugehörige Grab des *Nnkí* erbaut war, Kalkstein und Ziegel (S. Maspero, *Mission*, I/197). Übrigens vergleiche man zu der Stelle *P. II/688 :* *ššnk ḫ̓tk m ḫ̓t ꜥ̓t* mit der sich in zwei Texten (*J/163 : M. I/176*) findenden Variante *st̓* für *ššn*, auf welche sich die obige Übertragung stützt. Für *ḏbt* giebt *M. I/176* die var. ; danach dürfte auch der vorliegende Text zu verbessern sein.

1. *Mission*, I/196. Die Schreibung ohne aus lautendes findet sich z. B. in dem weiter unten citierten Beispiel *P. S. B. A.* 90/14. Zu dem *m wʿtí* vgl. die in Anm. 15 angeführte Stelle der *Ḏ-w*inschrift.

2. *Wní*inschrift, Z. 3-4. — 3. Ib., Z. 10-11. — 4. *P. S. B. A.*, 90/124. — 5. *Mission*, I/196.

6. Ähnlich *Louvre*, C 176. (Pierret : *Rec.*, II/35.) — Dass der hier besprochene Titel sich auch in dem Hofkalender der Saiten wiederfindel, in jener Zeit, als man die Kultur des alten Reiches wieder ins Leben zurückzurufen suchte, darf uns nicht Wunder nehmen. Vgl. Piehl, *H. I.*, I, 88 β : (das letzte Zeichen dürfte in zu verbessern sein).

XII. *Die Lesung von* . — Die Lesung *Bḥdt*, welche zuerst Erman[1] für den obigen Namen vorgeschlagen hat, ist neuerdings[2] von demselben Gelehrten wieder in Zweifel gezogen worden, so dass es nicht überflüssig erscheinen mag, noch einmal auf die Gruppe zurückzukommen. Ausschlaggebend für die Lesung *Bḥdt* ist die von Brugsch[3] citierte demotische Schreibung für den Horus von Edfu *Ḥr Bḥdtï*[4] (= hierogl.). Dazu möchte ich noch einen weiblichen Eigennamen fügen, welcher sich auf einer hieratischen Stele der Dynastie XIX im Berliner Museum[5] befindet, *Bḥdtït*, der wohl als « die Edfuische » d. h. die Frau aus Edfu zu deuten ist. Was den modernen Namen Edfu (kopt. ⲁⲧⲏⲱ) anlangt, so ist er durch Brugsch[6] ohne Zweifel richtig aus (als Grundform mit mutmasslicher Vocalisation ist *ᵉdbô;ᵉt* anzusetzen) erklärt. Da nun andrerseits die Lesung *dbḥ* für « Opfergabe » ausser Zweifel[7] steht, so folgt daraus, dass der Stadtname und die letztere Gruppe trotz ihrer äusseren Gleichheit nichts mit einander zu thun haben.

Die ansprechende Vermutung von Le Page Renouf (*l. c.*), welcher unsern Namen mit *bḥd* « Thron » zusammenbringt, bedarf einer kleinen Berichtigung. *Bḥdtï* kann nicht direct auf *bḥd* zurückgehn, dessen Adjectivform *bḥdï* lauten würde. Lässt man also die erwähnte Hypothese gelten, so würde man zunächst ein *bḥdït* als « Thronstadt » etwa mit zu ergänzendem *nwt* anzusetzen haben; erst auf diesen Stadtnamen kann *Ḥr Bḥdïtï* zurückgehen. Beiläufig erwähne ich, dass die schon von Le Page Renouf erwiesene Lesung *bḥd* « Thron » in der demotischen Schreibung *bḥd* (sic) (*Pap. Gnost. London*, 5/17), var. (*ib.*, 7/12; *Pap. Gnost. Lugd.*, 10/5.30), hierogl. eine neue Stütze gewinnt.

XIII. *Ein Tempel Amenothes' II.* — Auf einer der bekannten Alabastervasen[8], welche zur Erinnerung an die Grundsteinlegung eines Tempels in dessen Fundamenten beigesetzt wurden, findet sich die folgende Inschrift:

« Der gnädige Gott *ᶜ;-ḫpr-Rᶜ*, von Amon geliebt, als er den Messstrick über den Tempel des Westens (namens) *Sšp-ᶜnḫt-ᶜ;-ḫpr-Rᶜ* spannte. »

Da der Fundort der Vase nicht bekannt ist, so lässt sich über die Lage des erwähnten Tempels nur eine Vermutung wagen. Nach Wiedemann[9] liegen im Norden des Ramesseums « zahlreiche » Ziegel mit dem Namen *Amenothes' II*, so dass man hier einen Bau des genannten Pharao annehmen dürfte. Sollte man nun in der citierten Inschrift unter *ïmntït* die thebanische Weststadt verstehen dürfen, so würde es nicht zu fern liegen,

1. *Ä. Z.*, 1882, p. 8, A. 2. — Nachträglich werde ich auf einen Aufsatz von Le Page Renouf aufmerksam (*P. S. B. A.*, 86/143), welcher gleichfalls für die Lesung *Bḥdt* eintritt. Mit dem modernen Stadtnamen سمهود — *Jacut* 3/147 erklärt auch سمهوط für zulässig — welcher auf *sïm-bḥdt* zurückgeht, lässt sich freilich wenig anfangen.

2. *Ä. Z.*, 91/63 ff. — 3. *Lex. Suppl.*, VII 1365.

4. Die beiden ⲥⲥ bezeichnen ganz wie der späteren hierogl. Texte das *tï* der Adjectivbildung.

5. *Catal.*, 2091. — 6. *Dict. géogr.*, 921. — 7. S. Erman, a. O.

8. *Louvre*, E 5331, *Catal.*, p. 88, wo selbst die Bedeutung der Inschrift nicht erkannt ist.

9. *Geschichte*, p. 374.

unsern Tempel an den Fundort der erwähnten Ziegel also nördlich vom Ramesseum zu verlegen. Mehr als eine Vermutung will ich dannit jedoch nicht gegeben haben.

XIV. *Das Ostracon 667 + 700 des Louvre.* — Die Texte der drei Scherben, welche die Bruchstücke einer mysteriösen Geistergeschichte enthalten, sind bis auf das im Louvre befindliche Stück veröffentlicht worden. Das gesamte Material ist von MASPERO[1] eingehend bearbeitet, so dass heute nichts zu thun bleibt, als den noch fehlenden Text zu veröffentlichen. Die folgende Umschrift stützt sich auf eine Copie und eine Photographie des Schriftstückes, welche ich vor etwa einem Jahre angefertigt habe. Der Verwaltung der ägyptischen Abteilung des Louvre, insbesondere den Herren PIERRET und REVILLOUT, möchte ich auch an dieser Stelle für ihr freundliches Entgegenkommen meinen besten Dank aussprechen.

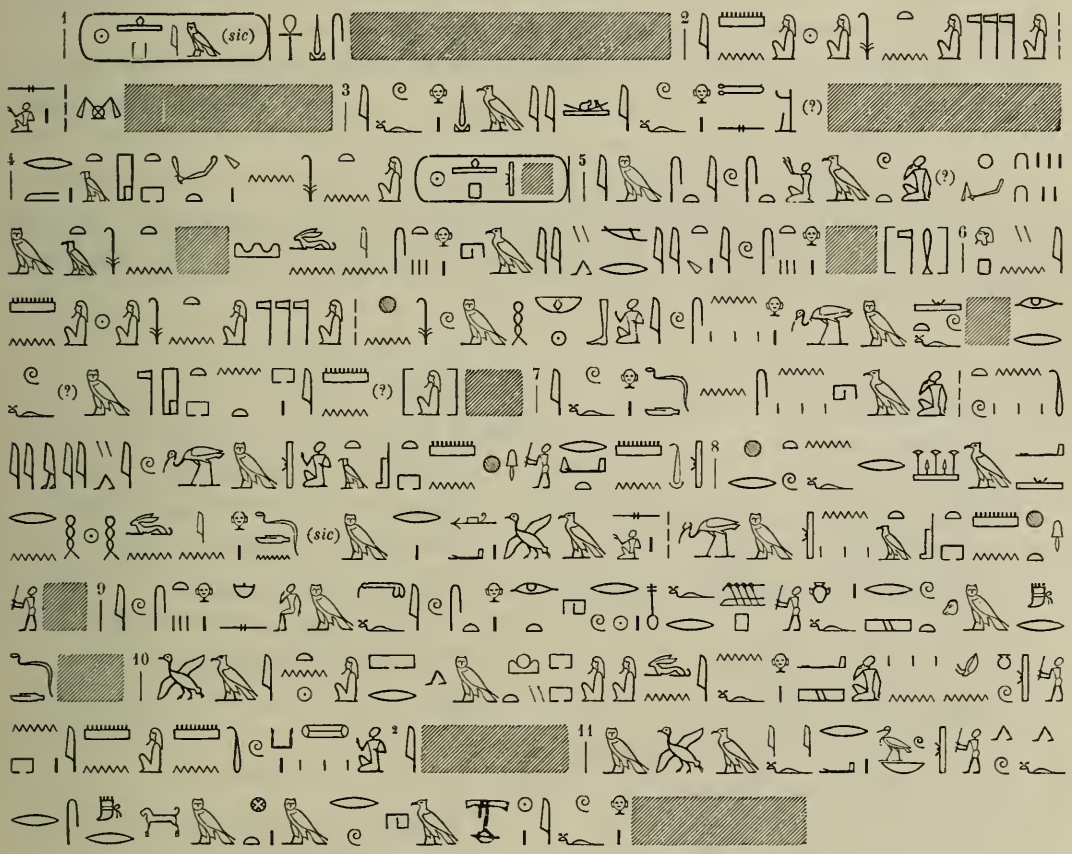

Zu der Lesung des Königsnamens, welcher in seinem ersten Bestandteil durch die

1. *Contes populaires*, p. 199 ff., s. dort auch die einschlägige Litteratur. Hinzuzufügen ist jetzt ein Wiener Ostracon (s. v. BERGMANN : *Hieratische und demotische Texte*. pl. IV).

2. *Mntw-k3* ist also der Name des « Wekils vom Amonstempel ». Freilich ist die Wortstellung etwas ungewöhnlich, denn in der Regel steht der Eigenname zwischen dem Titel und dem abhängigen Genetiv. Als Ausnahmen citiere ich *Louvre*, C 93 : N. *ib.*, A 110 : (var.).

Florentiner Texte gesichert ist, möchte ich noch bemerken, dass mir die sonderbare Form des *ḥtp* aus der zuerst von GRIFFITH[1] für das M. R. nachgewiesenen Gruppe verbildet zu sein Scheint. *Rʿ-ḥtp-im* ist eine Weiterbildung von *Rʿ-ḥtp*[2]. Übrigens ist sind die Schreibungen , und für das Suffix ce beachtenswert.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

I. *Ḥabiri.* — Les Ḥabiri mentionnés dans les lettres d'El-Amarna sont assimilés par M. HALÉVY (*Journal Asiatique*, 1891, nov.-déc., p. 547) aux Ḥabiraï.

Les Ḥabiraï, *une fois* nommés dans les textes cunéiformes, sont des Kassites. M. HALÉVY en trouve la preuve dans le nom certainement kassite de *Ḥarbi-Šiḫu* appliqué à un Ḥabiréen, dans le passage de WAI, IV, 34, 44.

Je viens corroborer cette seconde prémisse par une citation analogue d'un texte encore inédit. Une borne *kudurru* de l'époque sémitico-kassite, actuellement en vente au bazar de Stamboul, porte ces lignes que nous citons en entier, à cause des divers noms kassites qu'elle contient :

Colonne I.

12 zêru AŠ-KAR aš 1 U rabitu
iqlu 2 zêru riḫu ḪI
▏Sin-bêl-ilâni
mâr Ka-an-di ša mât Bît-Pir-šadû-rabû
5 ugar al Šašarri(ki)[3] ḫarri
al Šasana(ki)[4], kišad nâr al Šašarri(ki)
šiddû elû iltânu tiḫ
bît ▏Šumu-ilu-ašipuš.
šiddû šaplû šûtu babât
10 ḫarri al Šasana(ki) Bît-Pir-šadû-rabû
pûtu elû kišad nâr Šašarri(ki)
pûtu šaplû tilu al Šasana(ki)
Bît-Pir-šadû-rabû,
ša ▏... amêlu kalû,
15 ▏Nabû ...iš, mâr Arad-Êa,
tupšar, u ▏... amêlu ḫal,
tupšar ša mât Bît-Pir-šadû-rabû,
▏Kaš-ša-a, amêlu ša-in...mi
u ▏Ḫar-bi-Bêl ḫazanna
20 išpuruma qaqqad iqli iššûma
▏Ku-dur-ra mâr ▏Ba-ṣi-iš
Ḫa-bir-a-a, arad (?)... uš-mu.

Colonne II.

Matema ina arkâti umî, etc.

NOTES. — (4) *Kandi* est évidemment à rapprocher du kassite *Kande, Kandiš,* nom royal. Cf. HILPRECHT, *Bab. Exp.*, I, 30.

(18) *Kaššâ* est écrit BI-*ša-a.*

(19) *Ḫarbi-Bêl* est écrit ŠAR-*bi (dingir) En-kit,* et veut dire : *Seigneur est Bêl,*

---

1. *Ä. Z.*, 91/54 ff.
2. Vgl. MASPERO : *Momies royales*, p. 636.
3-4. Peut-être à lire *ša Šarri*, ša Sana(ki). Le *Šar* du premier nom est celui de ŠAR-ḪIR, *Kirû.*

comme *Ḥarbi-šiḫu : Seigneur est Marduk. Ḥarbi,* comme *bêl,* était nom commun et nom propre.

(21) *Kudurra,* fils du Ḥabiréen, ou Ḥabiréen lui-même (car *Ḥabiraï,* en bonne grammaire, peut se rapporter directement par-dessus le régime, à *Kudurra*), porte un nom *kassite* qu'on retrouve dans *Kudur-Turgu* ou *Kudur-Bêl,* — ou *élamite.* Cf. Delitzsch, *Die Sprache der Kossäer,* p. 44.

Dans *Baṣiš,* la lecture des deux premiers signes n'est que très probable, celle de *iš,* certaine. Cette terminaison, avec les présomptions que justifie le contexte, suffit pour y voir un nom kassite. On rencontre *Bazi* dans les listes dynastiques kassites. Cf. Delitzsch, *ibid.,* p. 15, 45. Le *š* final n'était pas toujours essentiel. On a *Kande* et *Kandiš,* Kašbe et Kašbeyaš.

(22) *Ḥabiraï* est écrit comme WAI, IV, 34, 44.

Conclusion. — Un nom étranger, porté par quelqu'un qui est signalé en même temps comme un étranger, doit renseigner sur la nationalité de cet étranger.

Or, voici, en Chaldée, deux ou trois Ḥabiréens qui portent des noms kassites. Ils sont donc eux-mêmes kassites de race.

II. *Yaudu.* — J'ai signalé autrefois (*Journal Asiatique,* t. XVIII, p. 347-349) la présence du nom *Yaudu* dans la lettre 39e d'El-Amarna, en m'abstenant prudemment de toute identification, si séduisante que parût celle avec les Juifs. M. Sayce se rangea à mon avis. (*Records of the Past,* 2e série, V, p. vi.)

Le P. Delattre (S. J.), sans contester la lecture matérielle, refusa de voir dans *Yaudu* un nom ethnique, ou autre chose qu'une troisième personne pluriel d'un temps verbal. (*Journal Asiatique,* t. XX, p. 286-291.)

En dernier lieu, M. Morris Jastrow, dans une étude très intéressante publiée par le *Journal of Biblical Literature,* maintient contre le P. Delattre le sens général de *Yaudu* et prouve, pour ne citer qu'en partie ses conclusions, et la présence de ce nom au nord de la Palestine, avant la conquête juive, et l'existence d'une population de ce nom, dans les mêmes parages.

D'autre part, sur la foi des textes de Tiglatpiléser II remaniés par Rost, Winckler, dans ses *Alttestamentliche Forschungen,* I, prouve que les *Yaudi* de Tiglatpiléser, demeurant au nord de l'Oronte, ne sont pas les Juifs. Il les identifie avec les *Yaudi* des inscriptions de Zindjirli qui habitaient les mêmes pays au nord de l'Oronte. Les *Yaudu* d'El-Amarna ont affaire aux Ḥatti, au pays de Nuḫašše (l'*Aram-Çobah*). Dès lors, n'est-il pas naturel, encore qu'avec Jastrow on ne maintienne pas la lecture *ištu Tunipa,* à la ligne 31e, de voir les *Yaudu* d'El-Amarna dans les *Yaudi* de Tiglatpiléser II et de Zindjirli, malgré l'écart des époques (1400-740) ?

III. *Conjuration chaldéenne contre le Khamsin.* — M. Maspero possède une fort belle tête d'un de ces démons monstrueux qui personnifiaient chez les Chaldéens les vents malfaisants et que Lenormant identifiait ainsi dans *La Magie chez les Chaldéens* (p. 48), en décrivant un sujet semblable acquis par le Louvre : « C'est l'image » d'un horrible démon debout, au corps de chien, aux pieds d'aigle, aux bras armés

» de griffes de lion, avec une queue de scorpion, la tête d'un squelette à demi décharné, » gardant encore les yeux, et muni de cornes de chèvre, enfin quatre grandes ailes » ouvertes. Un anneau placé derrière la tête servait à suspendre cette figure. Dans le » dos est tracée une inscription en langue accadienne qui apprend que ce joli person- » nage est le démon du vent du Sud-Ouest, et que l'image devait être placée à la porte » ou à la fenêtre pour éloigner son action funeste[1]. En effet, en Chaldée, le vent du » Sud-Ouest est celui qui vient des déserts de l'Arabie et dont l'haleine brûlante, des- » séchant tout, produit les mêmes ravages que le *Khamsin* en Syrie et le *Semoun* en » Afrique. Aussi ce talisman particulier était-il un des plus multipliés. »

L'exemplaire de M. Maspero est, en effet, la tête d'un monstre semblable, à cornes de chèvre, gueule large, ouverte, d'où s'échappait le vent, avec l'occiput divisé en deux lobes par une rainure profonde. La mâchoire inférieure est brisée. Dans une matière très dure, on trouve une grande finesse de travail; l'artiste a soigné les plus petits détails. Malgré trop de lacunes, l'inscription, qui court d'une tempe à l'autre et se continue le long de l'occiput, est peut-être la plus complète de ce genre :

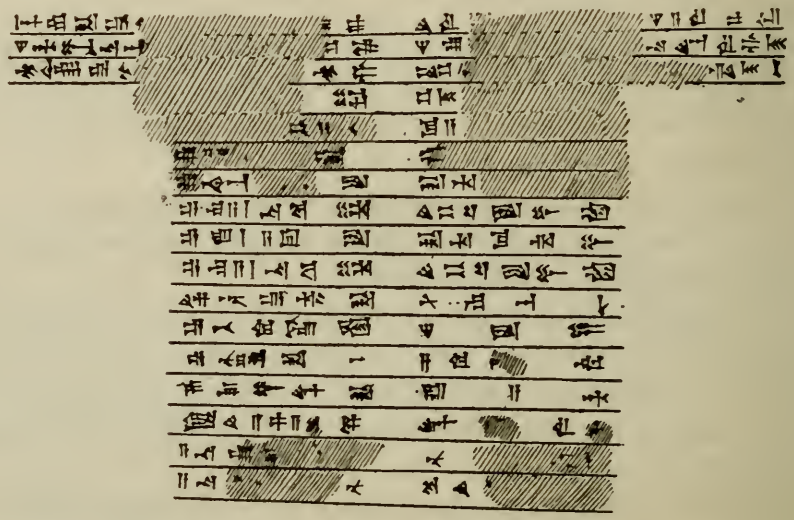

ŠIPTU : AT-TA DAN-[NU]... MA-ḤI-RU... ŠA-A-RU IZ-ZU
ŠA TI-BU-ŠU NA-A[N-DU-RU ŠA-A-RU] IZ-ZU ŠA ŠAM-[RIŠ... MU-]NA-'I-RU KIBRÂTI
MU-ŠAḪ-RIB ŠAD[-I ELÛṬI] MU-UB-BIL... QANÊ-ŠU
... MU]-TÊR IṢÊ...
5 .....
.....
(?)-ŠIR ANA[NÂRU] IT-TA-BAK [ŠU-RI-PU]
E-LA-A ANA NA-BA-LI ḤI-BI-TUM IT-BU-UK
E-(?) ANA NÂRU IT-TA-BAK ŠU-RI-PU

1. Cette inscription est publiée par le même auteur, *Choix de textes*, etc., n° 95, p. 249. On n'y trouve pas mention des lieux où il fallait placer ces talismans.

10 E-LA-A ANA NA-BA-LI ḪI-BI-TUM IT-BU-UK
IM-QUT DANNU IK-TA-PAP LA-AN-ŠU
E-MID ARDATU ŠUBTU ŠA ID-DI[1]
E-NU-MA AT-TA INA ZA-QI-[QI]-KA
I-IR-PU-'U KIB-RA-A-TI
15 MURṢU A-PA-A TETI-'I... RU
A-NA BIT (?)... LÂ...
A-NA [ZUMRU]... LA TEṬIḪ-ḪI...
.....

« Conjuration : Tu es le puissant... le premier... le vent violent dont la poussée [produit] l'obscurité, vent impétueux qui accable avec violence les régions, balaye les hautes montagnes, saccage [la plaine], [brise] ses tiges..., retourne les arbres...

» ... Sur le fleuve, il déverse l'ouragan; avec fracas (?), il répand la dévastation sur la terre ferme; ... sur le fleuve, il déverse l'ouragan; avec fracas (?), il répand la dévastation sur la terre ferme. L'homme fort est abattu, sa stature fléchit, il laisse là femme et maison qu'il s'est construite, quand, sous ton souffle, les régions s'enténèbrent!...

» De la maison (?)... [n'approche pas] du [corps de l'homme], n'approche pas... »

Lenormant connaissait (*La Magie chez les Chaldéens*, p. 48) au Musée Britannique deux autres exemplaires de la tête repoussante du même démon, « l'un en pierre » jaune, l'autre en pierre rouge, portant la même formule conjuratoire que le bronze » du Louvre, et un troisième exemplaire en bronze sans inscription ». Je dois à l'amabilité de M. C. Bezold des détails complémentaires sur cette collection du Musée Britannique. En juillet 1892, on y comptait *cinq* de ces têtes monstrueuses, dont *une* avec buste, bras et griffes, et trois seulement avec inscriptions. La première en pierre jaunâtre porte un texte babylonien qui ressemble fort à celui que nous venons de publier et qui nous a fourni quelques restitutions :

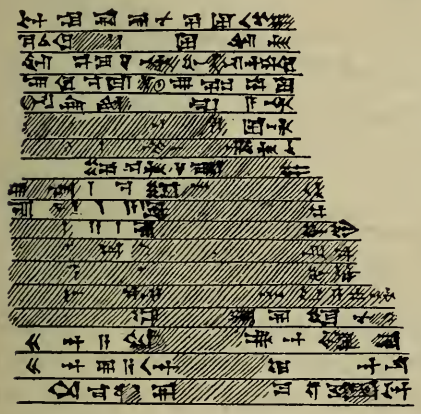

La deuxième tête en pierre jaunâtre est à texte de langue et écriture assyriennes. Il comprenait vraisemblablement onze lignes dont il ne reste guère que quelques traits au commencement :

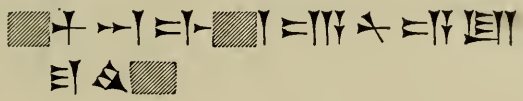

et vers la fin :

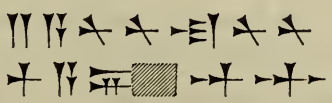

La troisième et dernière tête à inscription, en pierre rougeâtre, porte dix lignes en

1. Le *fac-similé* porte *lum* à tort.

suméro-accadien, d'écriture assyrienne, qui ne sont nullement identiques (sinon peut-être pour le sens général) avec celle publiée par LENORMANT, *Choix*, etc., n° 95.

IV. *Cadastre primitif sans arpentage.* — Il se trouve actuellement au Musée de Constantinople, fonds du Dr PETERS, et en voici le fac-similé :

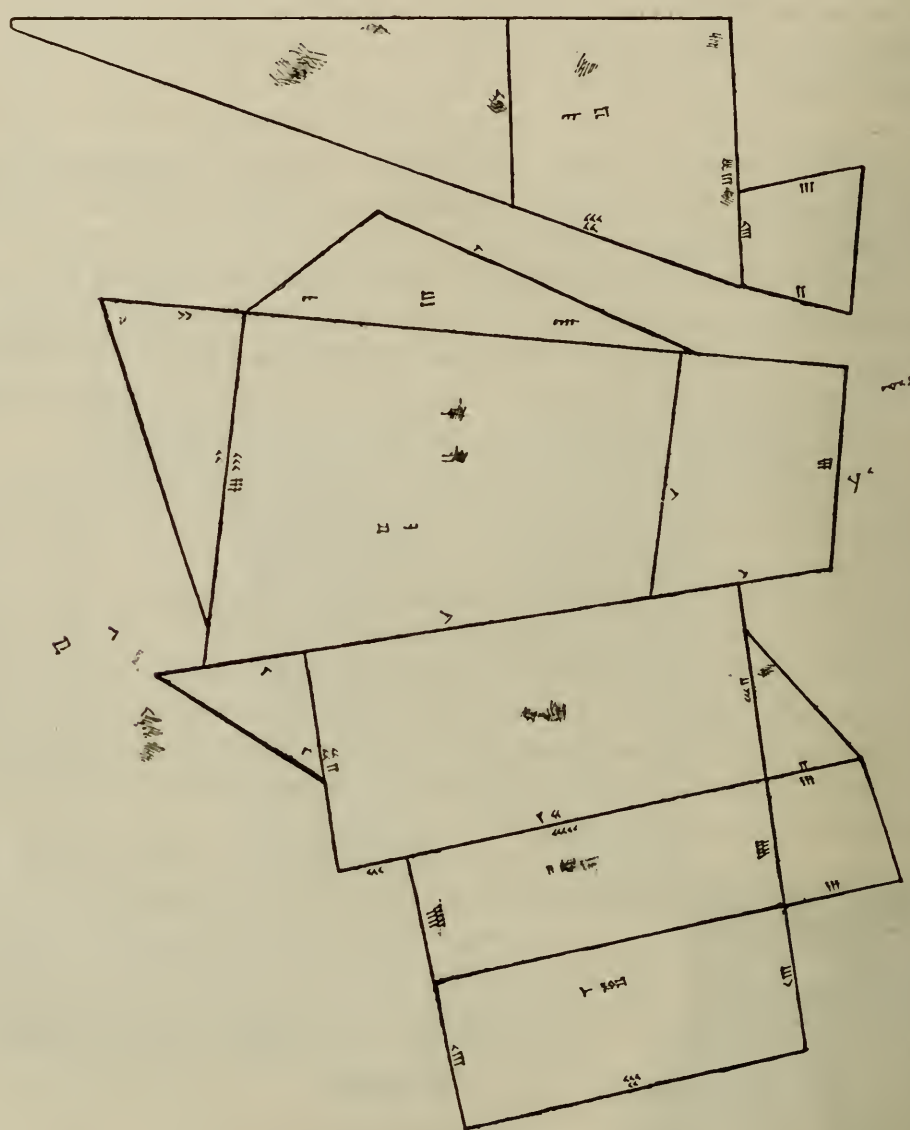

La tablette n° 434 (0m 06/0m 046), qui porte ce dessin, vient de Niffer (l'antique Nippour, cité du dieu El-lil). Elle est en tout extérieurement semblable aux autres tablettes du roi Nazimuruddaš, dont on a trouvé au même lieu et en même temps une centaine au moins de documents ayant presque tous trait aux livraisons, argent ou biens en nature, accordées par le temple d'Ellil aux serfs et aux fermiers de ses terres, ou reçues de leurs mains.

Notre tablette offre bien l'aspect d'une page de cadastre. La suscription, du reste, si endommagée soit-elle, en fait foi. C'est le plan levé d'une vaste propriété, tout d'un tenant, coupée seulement par un chemin; probablement les dépendances du temple d'Ellil.

Que peuvent bien désigner les chiffres placés sur les côtés des diverses surfaces? Des mesures? Nullement. On ne voit, en effet, aucune proportion entre les quantités chiffrées et les côtés des surfaces. — On ne peut guère songer qu'à des portions de terre, égales les unes aux autres, dans leur section respective.

L'ensemble n'ayant qu'un seul propriétaire réel ou idéal, le dieu ou le roi qui l'affermait à une très nombreuse population, il était simple et naturel de diviser et de maintenir en portions égales chaque grande section de terrain. Cela simplifiait aussi le calcul des redevances.

Par exemple, le premier parallélogramme avait treize pièces d'égale superficie sur chacun des petits côtés, et trente sur l'un des grands côtés; toutes ces pièces aboutissaient sur un terrain d'une autre culture et qui, d'un tenant, occupait l'autre grand côté. Les deux signes assyriens se peuvent lire *me-lam* (?) ou 100 *sosses* (??). — Cette seconde lecture est très suspecte, la valeur de *sosse* pour le second signe étant purement théorique.

Dans le grand trapèze, l'un des côtés était divisé en trente-six portions égales, le plus grand en dix. Les aboutissants étaient deux vergers (?) , et un terrain d'une autre culture, dont le nom est illisible.

NOTE SUR UN GROUPE HIÉROGLYPHIQUE DE BASSE ÉPOQUE

PAR

VICTOR LORET

Il y a, dans l'écriture égyptienne d'époque ptolémaïque, un groupe qui se rencontre assez fréquemment et dont on n'a pas, si je ne me trompe, donné jusqu'ici une explication satisfaisante. Ce groupe se compose de trois serpents superposés en cette manière . Cet ensemble de signes n'existe pas encore en typographie : pour la commodité de l'impression, je remplacerai partout, dans les lignes qui suivent, le groupe des trois serpents par 3.

Dans son *Dictionnaire hiéroglyphique* (p. 1682), M. H. BRUGSCH, se référant à un mémoire de S. BIRCH, — *On two egyptian tablets*, p. 6, — considère le groupe 3 comme équivalent de , et en donne les deux exemples suivants : 3, Horus « der sich selbst erzeugende Thier » [D., *Temp. Ins.*, I, 38/8]; 3 , « der König selber hielt seinen Wagen an » [Stel. Harris].

Dans le *Supplément* du même ouvrage (p. 1388-1389), M. H. BRUGSCH maintient la lecture et donne un nouvel exemple du mot, tiré du temple d'Esnéh :

, « Erzeuger der Sterne, Schöpfer der Götter, das Sein selber, ohne geboren zu sein, dessen Gestalt nicht erkannt ist, vor dem keine andere waren, (sondern) er ist ihr Vater, der Bildner ihres Leibes, er hat gebaut die Götter und er hat gemodelt die Göttinnen, er hat werden lassen je ein Männliches und je ein Weibliches (von den Vögeln, Fischen, etc.) ».

Le sens , « lui-même », peut en effet s'appliquer aux trois phrases précédentes. Mais M. Brugsch reconnaît que le groupe est employé dans une autre acception, pour laquelle il cite trois exemples : , « die Götter Euergeten, die Herren der Landschaften des Horus, die Inhaber (?) des Thrones in Ober- und Unterägypten » (BHI, 34); , « er hat für ihn angeordnet viele gute Vorschriften, und er hat aufgestellt die Gesetze der Unterthanen (?), gleichwie *Thuti*, um die Gerechtigkeit auszuüben » [Friesinsch. v. Esne, auf Tiberius Claudius Cæsar bezüglich]; (Br., *Rech.*, pl. X, 2, *b*), « Beiname oder Titel des Gottes Thot ».

Comme on le voit, le sens « lui-même » peut sembler admissible dans les trois premiers cas, mais est certainement inapplicable dans les trois derniers. Je ne crois pas que d'autres, depuis M. Brugsch, aient été amenés à étudier le groupe en question. Pour ma part, il m'a souvent agacé dans mes études de textes, et je m'étais promis de lui donner la chasse à l'occasion. Le premier fascicule du *Temple d'Edfou* de M. de Rochemonteix vient de m'en fournir la possibilité. J'y ai relevé un certain nombre d'exemples du mot , et j'espère être arrivé à la solution de l'irritant problème. Solution décevante, d'ailleurs, comme il arrive souvent en pareil cas, car le mot ne serait, si le résultat de mes recherches est juste, qu'une variante du mot banal .

La chose s'explique facilement lorsqu'on songe aux procédés de l'écriture ptolémaïque. On sait que le serpent a, aux basses époques, les valeurs et , parce que ou , d'une part, et ou , d'autre part, sont des noms de reptiles. Je ne sais si, à part , il existe beaucoup de noms de serpents dont la première syllabe commence par un , ou dans lesquels prédomine cette lettre, mais le seul mot suffirait pour que le signe eût pu ajouter la valeur à ses autres valeurs. Écrire au lieu de , à la place de , était trop naturel à la fois et d'une étrangeté trop attirante pour qu'un graveur ptolémaïque eût le courage d'y résister. Je crois que c'est là l'origine de la valeur du groupe . D'ailleurs, ce mot semble avoir particulièrement excité l'imagination des inventeurs de rébus de l'époque, car on l'écrit aussi , parce que le lion est un et qu'un couteau se dit , , ou .

La raison que j'invoque en faveur de la lecture du groupe , — c'est-à-dire la confusion voulue entre le serpent et le serpent , — pourrait, il est vrai, servir tout aussi bien à en démontrer la lecture , puisque le signe a la valeur . Mais

il faut remarquer que la lecture est applicable à tous les exemples du groupe , même dans les trois premiers passages que cite M. Brugsch, tandis que la lecture ne saurait convenir dans la grande majorité des cas. Ces trois premiers exemples, en effet, peuvent se traduire par : « Taureau fécondateur sublime », « le roi est sublime quand il domine sur son char[1] », « celui qui a enfanté les dieux et fait les divinités, le créateur sublime que personne n'a enfanté, etc. » Le sens du quatrième exemple peut être : « Les deux dieux bienfaiteurs, maîtres des terres d'Horus, sublimes de place (c'est-à-dire occupant partout la plus haute place) dans la Haute et la Basse-Égypte. » Quant à l'expression , qui se rencontre dans les deux derniers exemples de M. Brugsch, je la réserve pour l'instant, le signe demandant, lui aussi, une étude spéciale.

Ce qui, dans les inscriptions d'Edfou, m'a conduit peu à peu vers la lecture du groupe , c'est la comparaison de différentes expressions dans lesquelles semble être une variante de ou . Ainsi, le quatrième exemple que donne M. Brugsch est presque immédiatement suivi, sur la muraille extérieure du sanctuaire, d'une phrase construite sur un modèle à peu près identique : (Rochemonteix, *Edfou*, t. I, p. 42), « l'Uræus, souveraine des terres d'Horus, sublime de place dans les temples ». Si n'est pas ici le même mot que , il en est bien certainement le synonyme.

Le premier exemple de M. Brugsch fait partie de l'ensemble suivant de titres d'Horus : (*Ibid.*, p. 15), « Horus d'Apollinopolis, l'épervier au regard perçant[2], le taureau fécondateur sublime, le grand dans la salle sublime ». Il est difficile de ne pas voir dans cette phrase, entre les mots et , la recherche d'un effet d'assonance.

L'expression (*Ibid.*, p. 31), « Horus d'Apollinopolis, mystérieux de forme, sublime de mystère », rappelle étrangement un passage cité par M. Brugsch dans son *Dictionnaire hiéroglyphique* (p. 1261) : , « mystérieux et sublimes sont leurs corps ».

Mais, de tous les textes d'Edfou que j'ai eu l'occasion d'examiner, celui qui démontre le mieux la valeur *djeser* pour le groupe est certainement le titre d'un tableau sur lequel est représenté le roi entrant dans le sanctuaire. Ce titre est (*Ibid.*, p. 67), sans rien autre. On sait que le nom du sanctuaire, dans les temples ptolémaïques, est très fréquemment , [3]. Or, dans le tableau dont je parle, le titre est développé sous cette forme, au cours des légendes qui accompagnent les personnages : , « pénétrant, pur de corps, dans le sanctuaire (lieu sublime) ».

Ce dernier argument me paraît péremptoire. Il serait trop long, et peut-être fastidieux, de citer tous les passages des inscriptions d'Edfou où se rencontre le groupe . Partout, le sens convient admirablement. Au reste, voici, pour ceux qui vou-

1. Le signe doit très vraisemblablement se lire , *kherp*, ϣⲟⲣⲡ, *primus esse, præcenire*.

2. Cette épithète, très souvent appliquée à Horus, ne peut venir que de la racine . « voir de loin ». L'œil d'épervier, , était, à la basse époque, synonyme du verbe , « voir ».

3. Cf. H. Brugsch, *Dict. hiérogl.*, p. 1261.

draient se convaincre davantage ou se livrer à une étude plus ample de la question, la liste des pages du premier fascicule du *Temple d'Edfou* où ils trouveront des exemples de 3 : 15, 18, 19, 24, 28, 31, 37, 42, 54 (deux fois) et 67. Les seuls exemples que j'aie relevés de l'expression 3, dans l'*Edfou* de J. de Rougé, se trouvent aux planches LXXVIII, CXLI, CXLVI (deux fois) et CXLVII (deux fois).

Cette expression 3, qui s'applique la plupart du temps à Thot dans son rôle de dieu équitable, de divinité surveillant la balance, doit, je pense, se lire *oudjâ djeser* et signifier, selon les cas, soit « juste sublime », soit « justice supérieure ». Le signe peut être considéré comme une variante capricieuse de , que l'on trouve souvent représenté sans le trait horizontal, dans par exemple, ou dans la forme que prend le signe au tombeau de Ti, d'après mes copies. On peut de même comparer à , ou mieux à son renversement , le signe qui remplace le déterminatif dans les textes hiératiques : . Dans ce cas, le cinquième exemple cité par M. Brugsch se traduirait par : « Il a promulgué de nombreuses et bonnes lois, il a établi des règlements d'une équitabilité supérieure, semblable à Thot quand il rend justice. » Cette phrase rappelle la formule (H. Br., *Dict. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 369), « comme la bouche de Thot, quand elle équilibre la justice ».

Enfin, cette petite étude du groupe 3 nous amène, sans que j'y aie pensé tout d'abord, à un résultat d'intérêt bien plus général. D'après les orthographes ptolémaïques 3 (pour) et (+), il est évident que le mot, à cette époque, avait un initial. Or, dans les textes des pyramides de Memphis, le mot est partout écrit également [1]. Aux époques intermédiaires, lorsque le mot est écrit en toutes lettres, il est de même toujours précédé de la dentale [2]. Il faut donc en conclure que la lecture , qu'on avait donnée aux signes , , , etc., doit être bien définitivement corrigée en . Par conséquent, le rapprochement qu'avait fait M. Brugsch, dans son *Dictionnaire*, entre et le copte ϣⲣ, ϣⲉⲣ, tombe de lui-même. Il peut rester acquis, au besoin, pour les mots et , mais non pour le mot .

On objectera peut-être que la dentale, étant une préformante, peut indifféremment être exprimée ou supprimée dans les mots, ainsi que dans les signes syllabiques qui représentent ces mots. La chose est vraie. Mais la dentale préformante, étant dérivée du verbe , peut être un ou un , jamais un . Il est donc certain que, dans le cas de , le est une lettre radicale et non une lettre adventive. Je sais qu'on pourrait m'opposer des mots comme à côté de , à côté de [3]. Est-il bien sûr, d'abord, que ces mots soient synonymes ? — Et puis, il faut songer qu'il existe un mot , , « écrire, inscrire », parfois écrit , qui a pu amener

1. Par exemple dans *Pépi I*, col. 606, 700, 767, 769, 770, etc.
2. S. Levi, *Vocab. copto-gerogl.*, vol. V, p. 39, 88, 89.
3. Le mot , qu'on a rapproché de ⲥⲁⲓⲣ, *butyrus*, *caseus*, est toujours orthographié quand il est écrit en toutes lettres. Si le sens *beurre* ou *fromage* est exact, il faut sans aucun doute le faire dériver du copte ϭⲱⲥ, ϭⲏⲥ, *densatus*, *coagulatus* : une dérivation analogue existe dans le latin *coagulum*, qui signifie « lait caillé ».

certaines confusions chez les graveurs anciens ou chez les copistes modernes. Cette confusion, au surplus, s'expliquerait pour les signes , , mais non pour le signe , qui reste avec la seule valeur .

Le mot s'étant prononcé à toutes les époques, et ne pouvant, par conséquent, avoir donné naissance au copte ϣⲱⲣ, ϣⲉⲣ, quel est le mot copte, s'il en est, qui dérive du mot égyptien ? — Je crois que ce mot est ϫⲓⲥⲓ, ϫⲓⲥⲉ, ϭⲓⲥⲓ. En effet, la plupart des mots à trois radicales dont la dernière est un perdent ce en copte et le remplacent par ⲓ ou ⲉ, même les mots comme ou , qui conservent le dans l'écriture jusqu'aux plus récentes époques, bien que cette lettre, très vraisemblablement, ne fût plus prononcée depuis longtemps.

Je prévois, il est vrai, une nouvelle objection, relative à l'identification que je propose entre et ϫⲓⲥⲓ : on fera remarquer que ϫⲓⲥⲓ a déjà été rapporté à l'égyptien . Pour ma part, je crois que ce dernier rapprochement est fort discutable. Qu'un , passant par les intermédiaires et , devienne ⲧ en copte, il n'y a en cela rien que de très naturel, et on en a des quantités d'exemples. Mais qu'au contraire un ou un devienne ϫ ou ϭ en copte, c'est là un fait dont, j'en suis à peu près sûr, on ne pourrait fournir aucune preuve. J'ai en vain parcouru soigneusement, dans les lexiques de Tattam et de Peyron, tous les mots commençant par ϫ et ϭ; je n'en ai trouvé aucun dans lesquels le ϫ ou le ϭ répondit à un antique. Partout ces lettres représentent seulement le , le , ou plus rarement le . J'avouerai pourtant qu'il y aurait une seule exception à la règle, si répondait à ϫⲟⲟⲩϥ, *papyrus*. Mais cette assimilation, jusqu'à nouvel ordre, n'est rien moins que prouvée au point de vue botanique. Et puis, on trouve mentionnée au *Papyrus Anastasi IV*, p. XVI, l. 9, une plante (et non que donnent les transcriptions courantes), qui pourrait, si elle est la même que le , expliquer une dérivation ϫⲟⲟⲩϥ.

L'identification de avec ϫⲓⲥⲓ nous donne le sens exact du mot égyptien, sens qui, jusqu'à présent, restait un peu vague. Le copte ϫⲓⲥⲓ signifie *elevare, exaltare; superare, præstare; altitudo, sublimitas, superbia; altus, sublimis, excelsus :* tels sont, en effet, les sens que l'on peut attribuer partout au mot . Une bonne preuve s'en trouve dans les décrets bilingues de Rosette et de Canope : y est traduit par αὔξειν, « augmenter, agrandir, magnifier », et par ἐνδόξως, « glorieusement »; l'expression y est rendue par μεγαλοπρεπῶς, « magnifiquement », ce qui répond exactement au copte ϫⲁⲥⲓ-ϱⲏⲧ, ϭⲁⲥⲓ-ϱⲏⲧ, ὑπερήφανος, *superbus, magnificus*. Quant au mot *djousiri*, s'il n'est pas une erreur pour *sari*, il dériverait de , avec le sens de « supérieur, potentat », comme ϫⲟⲉⲓⲥ, *dominus, herus*, dérive de ϫⲓⲥⲓ.

Lyon, le 14 décembre 1893.

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. DARESSY

LXXXVII. — Les fouilles sur le rocher de Cheikh Moussa à Gebelein continuent à fournir des monuments du Moyen-Empire. Quelques nouveaux morceaux du bas-relief déjà décrit donnent comme nom de *ka* du roi Hathor-nebet-ant-si-Mentouhotep. C'est donc à Mentouhotep Ier, celui dont le prénom est et qui met ordinairement dans son cartouche , qu'on doit la fondation de ce temple.

LXXXVIII. — En ce même endroit, on a trouvé un bloc de granit noir semi-cylindrique (peut-être une moulure) sur lequel on lit :

. Ce sont les mêmes cartouches que ceux gravés sur le siège d'une statue assise, trouvée à Tell-Bastah (Bubastis) par M. NAVILLE. Ce savant attribuait ces cartouches à un roi pasteur, celui que les Arabes appellent *Rayan*, et dont Joseph aurait été ministre. Mais la manière dont sont gravés les signes, identiques à ceux de la statue, avec le ○ du nom propre entièrement évidé tandis que les deux ⊙ ont le point au milieu, semble venir appuyer l'opinion de M. PETRIE qu'il faut lire *yian* le second cartouche.

LXXXIX. — De la même place : fragment de stèle en calcaire, de la XIe dynastie :

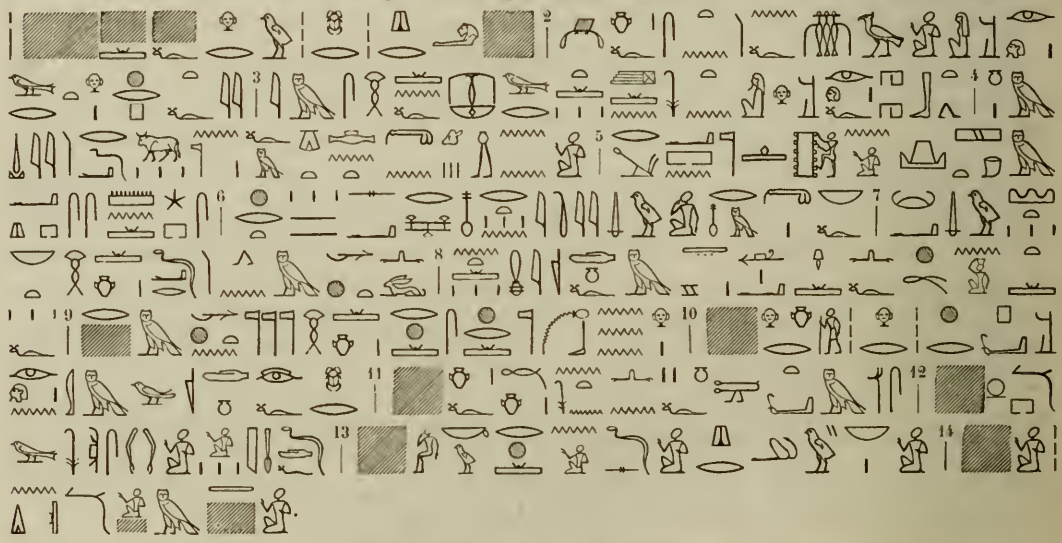

XC. — Gebelein, ville basse. Stèle du Moyen-Empire. Dans le cintre, le ♀ entre deux . Au-dessous, le texte :

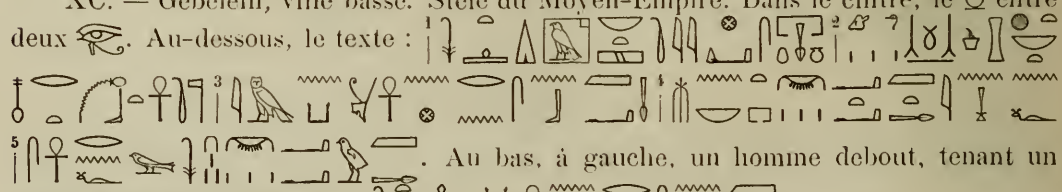

. Au bas, à gauche, un homme debout, tenant un lotus; devant lui, la légende :

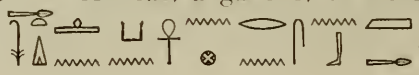

.

Sur divers autres fragments de stèles, l'adoration est adressée à et à ou .

XCI. — Edfou. Stèle cintrée de la XVIIIe dynastie. Au sommet, sous le disque armé d'une seule aile à laquelle fait pendant un , on voit à tête d'épervier coiffé du pchent et la déesse qui a un scorpion sur la tête, adorés par . Au-dessous : .

XCII. — Gournah. Siège de statue en granit noir, XVIIIe dynastie. Inscriptions sur les côtés :

A

B

XCIII. — Qouft (Coptos). Socle rectangulaire en granit, haut de 1m 12. Sur le

devant on lit en une bande verticale : , et horizontalement : .

XCIV. — Qouft. Inscription sur une petite colonne en granit rose : ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΤΙΤΟΥ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ϹΕΒΑϹΤΟΥ ΕΥϹΕΒΟΥϹ ΠΑΧΩΝ ΕΠΙ ΛΟΥΚΙΟΥ ΜΟΥΝΑΤΙΟΥ ΦΗΛΙΚΟϹ ΕΠΑΡΧΟΥ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΕΠΑΓΑΘΩΙ.

XCV. — Qouft. Inscription sur un grand mortier en schiste gris : (1) ΥΠΕΡΕΥΧΗϹ ΤΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ ΕΜΕϹΗΝΟΙ ΑΝΕΘΗΚΑΝ (2) ΝΟΟΙϹ ΤΟΝ ΑΡΧΕΙΕΡ[illegible]ΕΑ ΔΙΟΝΥϹΙΝ ΕΝ ΤΗ ΚΑΛΗ ΗΜΕΡΑ ΜΗϹΘΗ (3) ΑΡΑΒΙΑ ΒΑϹΟϹ ΕΓΡΑΨΕΝ ΜΕΓΑΛΗ ΤΥΧΗ ΤΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ (4) ΥΠΕΡ ϹΩΤΗΡΙΑϹ ΤΗϹ ΟΥΙΞΙΑΛΑΤΙΩΝΟϹ ΑΕΓΕ̄ ΓΑΛΛΙΚΗϹ ΚΑΙ ΑΙΛΑϹ (5) ΡΙΚΗϹ ΤΩΝ ΥΠΟ ΟΥΙΚΤΩΡΙΝΟΝ ΗΡΑΠΟϹΙΤΟΝ (6) ΕΤΟΥ ϹΖ̅Κ̅Χ̅ ΜΗΝΟϹ (7) ΑΩΟΥ Ε̅Ι̅.

XCVI. — Sur la rive ouest du Nil, entre Qouft et Negadeh, au-dessus du village de Toukh, il y a des ruines anciennes qui n'ont pas encore été signalées, et qui sont connues dans le pays sous le nom de Kom-Belal. De la ville il reste les murs des maisons en briques crues, dont quelques-unes sont estampées et , et des pierres d'un temple de Ramsès II. La nécropole entoure la ville : il y a des tombes sans inscriptions et une pyramide en pierres grossièrement taillées, dont la chambre est effondrée; elle était du reste sans inscriptions.

XCVII. — A Déir el-Ballas, on voit les vestiges d'une bourgade assez importante. Je n'ai pu rencontrer aucune indication précise d'époque sur les briques, qui sont de forte dimension et certainement des XVIIIe-XXe dynasties. Aucune inscription ne se trouve dans le kom; mais dans une maison du village j'ai recueilli la moitié d'un dessus de porte en calcaire présentant au-dessous du disque ailé les deux cartouches : et .

XCVIII. — A Kom el-Ahmar, au sud de Charonah, sur le territoire de l'ancien nome Cynopolite, on voit les arasements d'un temple assez important. Un fragment de corniche donne le nom du roi constructeur, Ptolémée Ier.

La nécropole renferme beaucoup de caveaux creusés dans le roc, mais je n'ai trouvé d'inscription que sur une seule porte. Le disque ailé plane au-dessus du tableau où l'on voit deux Osiris adossés recevant la libation de Pa-du-amen. Les légendes, en petites colonnes verticales, disent, pour les Osiris : et ; pour le personnage : .

1. Dans le texte, l'animal, au lieu de bouclier, tient un couteau.

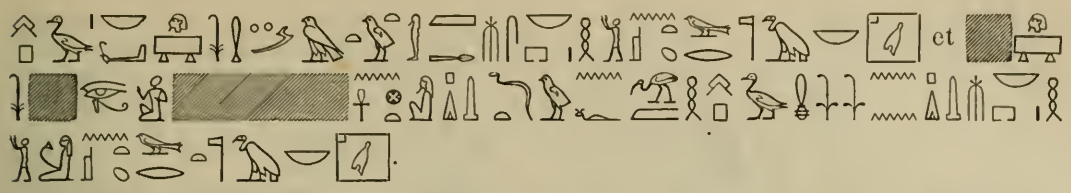

XCIX. — Sur le mur ouest de la dernière salle du temple de Khonsou à Karnak, déblayée il y a deux ans, se trouvent les textes suivants, gravés sous Auguste. A gauche, l'empereur 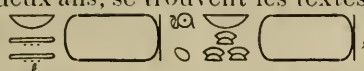 , surnommé 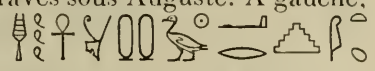 , présente 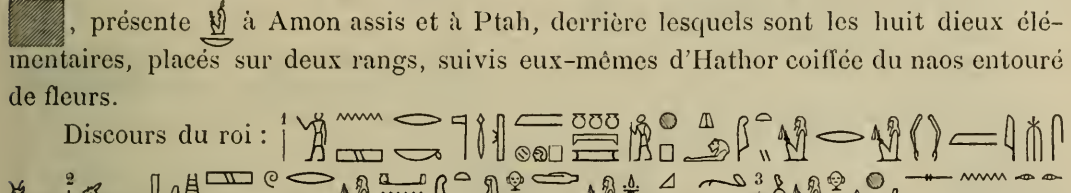 à Amon assis et à Ptah, derrière lesquels sont les huit dieux élémentaires, placés sur deux rangs, suivis eux-mêmes d'Hathor coiffée du naos entouré de fleurs.

Discours du roi :

Discours d'Amon : 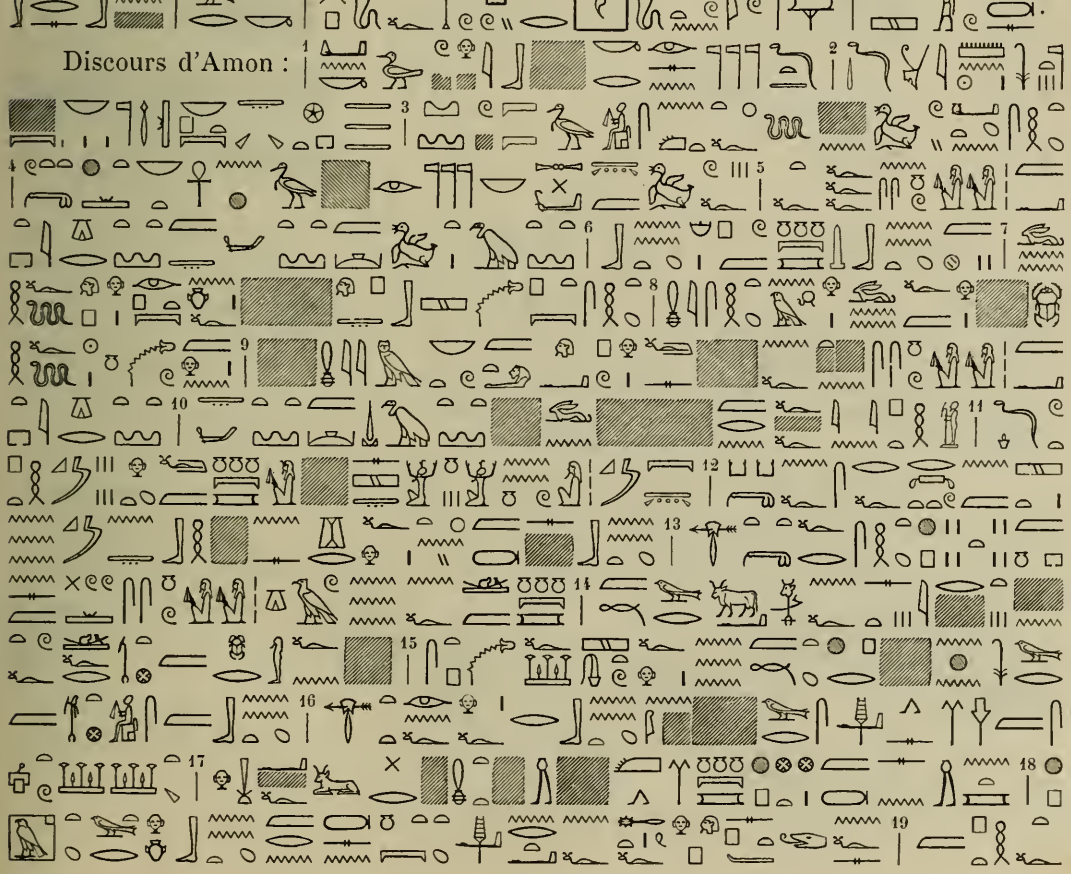

Discours de Ptah :

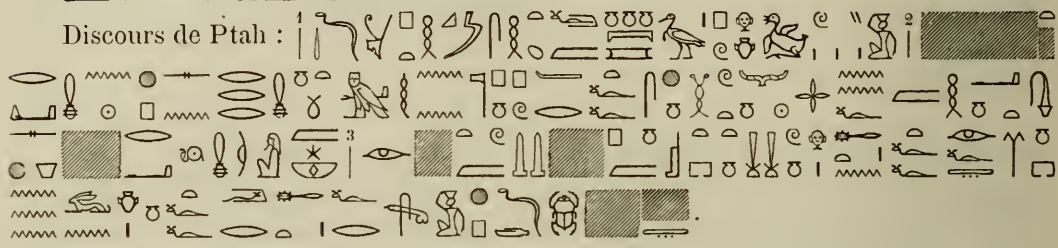

A côté des huit dieux élémentaires :

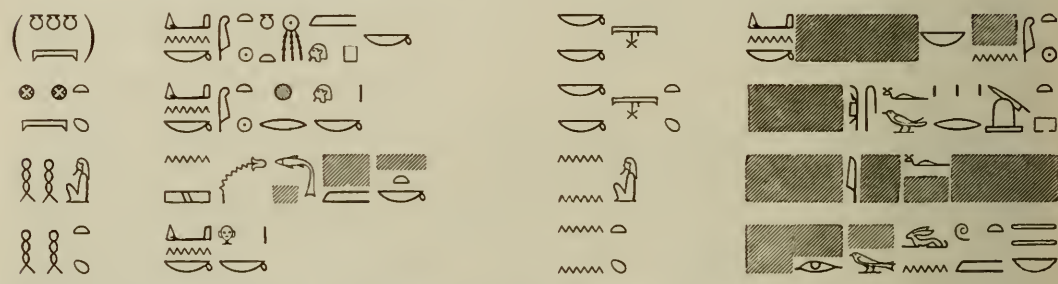

Légende d'Hathor :

C. — Granit noir. Homme agenouillé, tenant un naos posé sur un socle cubique. Le haut du naos et la partie supérieure du corps manquent.

Dans la chapelle il y avait une statue de déesse, peut-être Neith; sur les côtés étaient représentés debout, sculptés en relief, les enfants de Psametik II; ce sont, à droite : (1) ; (2) , et à gauche : (1) ; (2) .

Le nom du personnage que représente la statue est donné sous les pieds des princes : .

Sur le socle du naos, au-dessous de la niche :

Sur le bloc qui supporte le naos :

Tour du socle. 1° Devant et côté gauche :

; 2° côté gauche et derrière :

Sur le pilier dorsal :

CI. — Statue en granit noir, provenant de Coptos. XIXe dynastie. Personnage accroupi, sur le devant de la robe duquel on lit :

CII. — Tablette en calcaire, analogue aux stèles d'Horus sur les crocodiles, trouvée à Saïs. Sur une face sont représentés sculptés en relief un dieu et une déesse : entre les deux on lit : 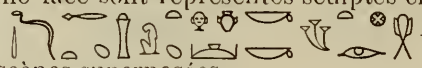 . Sur la face opposée il y a deux textes et trois scènes superposées.

1° Texte horizontal :

2° *a)* Horus, monté sur un char attelé d'un griffon, perce de ses flèches les animaux malfaisants qui l'entourent : crocodiles, serpents et scorpions. *b)* Horus debout sur deux crocodiles, tenant une gazelle, un lion et des reptiles. *c)* Horus hiéracocéphale, coiffé du pschent, et Isis debout, le sceptre à la main.

3° Double scène. *a)* De droite à gauche : Ptah mummiforme; Anhour tenant la lance; Ptah patèque, avec un sur la tête, entre un scarabée et une grenouille. *b)* De gauche à droite : Râ; un dieu *(Neb-heka-u)* tenant deux longs serpents, avec ses mains croisées sur la poitrine; Hor-chefi, à tête de bélier, coiffé de l'atef; Thot et l'épervier sur la gazelle.

4° Série de divinités : Min; épervier coiffé des plumes d'Amon, perché sur un socle ; une déesse sans attributs, tenant un serpent; Hor-chefi perçant de sa lance des crocodiles, en face de Thouéris; puis cinq dieux accroupis, les trois premiers à tête humaine, les autres à tête de crocodile.

5° Texte :

Sur les tranches : 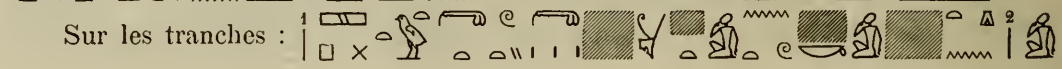

CIII. — Stèle de Saqqarah, époque grecque. Dans le cintre, le ciel avec des étoiles et le disque ailé. Au-dessous, une scène d'adoration. Osiris, coiffé de l'atef, couvert d'un grand manteau, , et Isis, avec un siège sur la tête, , reçoivent la libation de la défunte .

Au-dessous, texte horizontal :

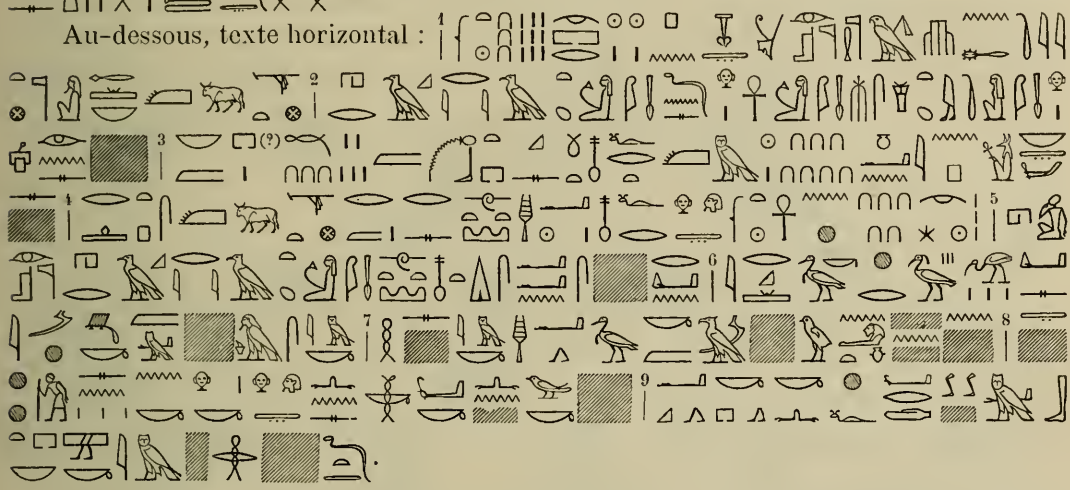

CIV. — Stèle trouvée dans le même tombeau que la précédente. Au sommet, le , tenant un vase , verse la libation sur un autel devant Osiris assis (?). Isis levant les bras et Nephthys . L'inscription du bas est ainsi conçue :

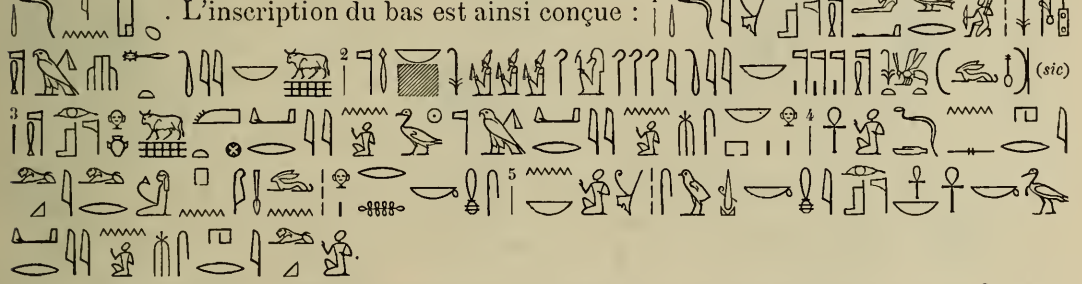

(*sic*)

On remarquera les bizarreries d'orthographe du nom Héraklia dans ce second texte.

CV. — Le déblayement du temple de Louxor est maintenant terminé, sauf dans la partie N.-E. occupée encore par la mosquée d'Abou-l'Haggag. Voici les principaux textes mis à jour par les derniers travaux.

Des listes de peuples vaincus sont reproduites en plusieurs endroits; elles datent toutes de Ramsès II. Ce sont, autour de la base du grand colosse qui est assis devant le pylône occidental (Nègres et Sémites alternés) : (1) N. ; (2) S. ;

(3) N. ; (4-5) détruits; (6) S. ; (7) N. ; (8) S. ; (9) N. . — Côté opposé : N. ; S. ; S. ; S. ; S. ; S. , le reste détruit.

Statue debout devant le pylône. 1° Devant : (1) ; (2) ; (3) . — 2° Côté ouest : (1) homme à turban, nom détruit; (2) Sémite, nom détruit; (3) ... ; (4) Sémite ; (5) Khéta ; (6) Sémite ; (7) Khéta, nom détruit; (8) Sémite ; (9) ... . — Côté est (Nègres) : (1 à 3) détruits; (4) ; (5) ; (6) ; (7) .

Mur extérieur ouest de la cour de Ramsès II. Trois rangs au moins de captifs conduits à Amon par le roi et Thèbes. Les noms subsistants sont, au nord de la porte :

Premier rang : ; . Deuxième rang : ; ; ; ; ; ; . Troisième rang : ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; .

Au sud de la porte : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) . — Affrontés avec les précédents : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) .

Dans la cour de Ramsès II. Statue en granit noir à l'est de la porte du fond; autour du socle, côté est (Nègres) : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) ; (13) ; (14) ; (15) . Côté ouest (Sémites) : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) ; (13) ; (14) ; (15) ; (16) .

Au-dessus de ces peuples se trouve cette légende :

1. Sur la statue, les trois prisonniers ont des poses différentes : le premier a les bras liés en avant du corps; le second les a attachés au corps et croisés; le troisième les a au-dessus de la tête.

Statue à l'ouest de la porte : Côté est (Nègres) : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) . Côté ouest (Sémites) : (1 à 3) détruits ; (4) ; (5) ; (6) .

Sur les deux murs formant l'angle sud-est de la cour de Ramsès II, il y a une série de personnages représentant les montagnes et les oasis apportant leurs produits. Voici ceux actuellement visibles :

Trois personnages détruits.

1. est écrit en surcharge sur .

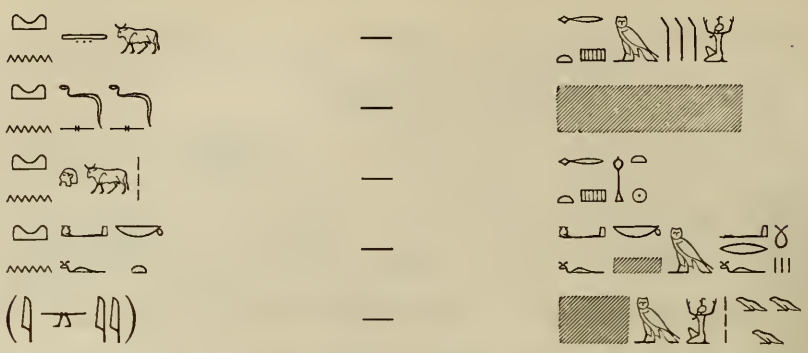

CVI. — Adossé au grand pylône, il y a, dans la cour des statues, un petit temple construit par Ramsès II, composé de trois pièces dédiées aux trois grandes divinités de Thèbes. Il est bâti avec des matériaux provenant presque tous de constructions plus anciennes, et précédé d'un portique dont les architraves (et probablement aussi les colonnes) ont été prises à un édifice de Thotmès III.

La chambre d'Amon est au centre. Dans le fond, on voit une imitation de porte ornée, analogue à celles des chapelles voûtées du temple d'Abydos.

Sur le mur est, le roi est représenté offrant l'encens à Min, derrière lequel se tient la Thébaïde personnifiée. Thot, qui suit le roi, lui adresse le discours suivant :

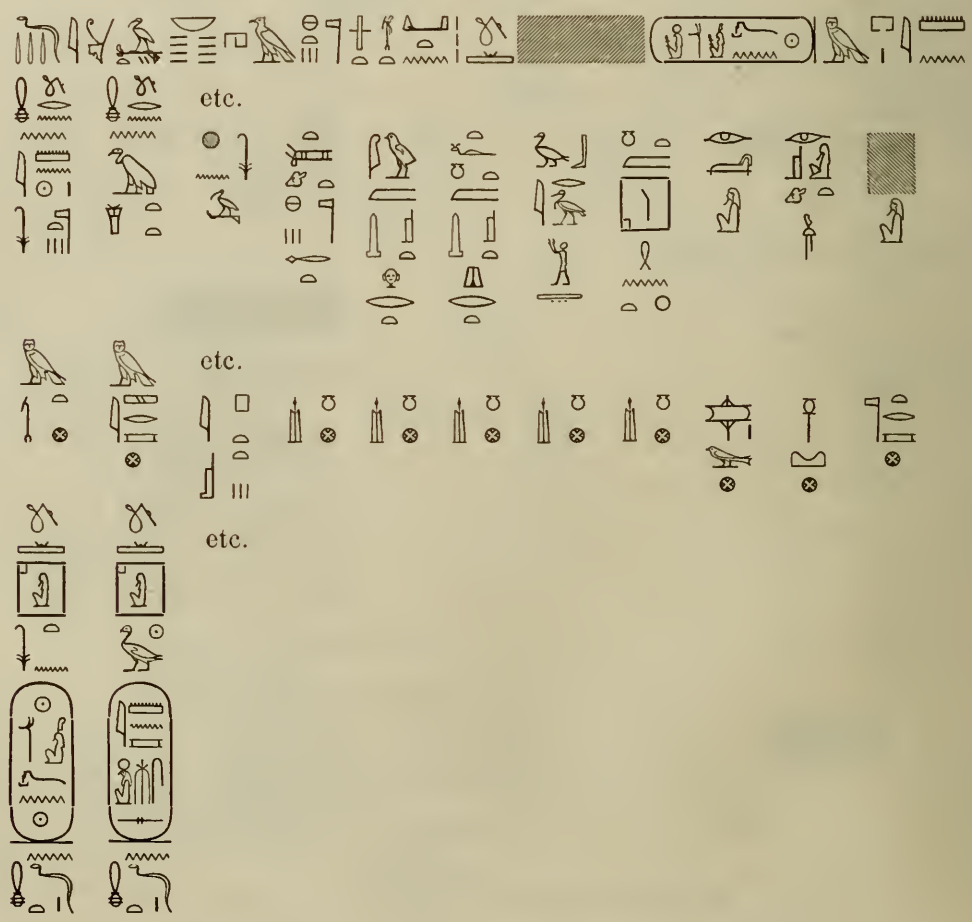

Deuxième rang :

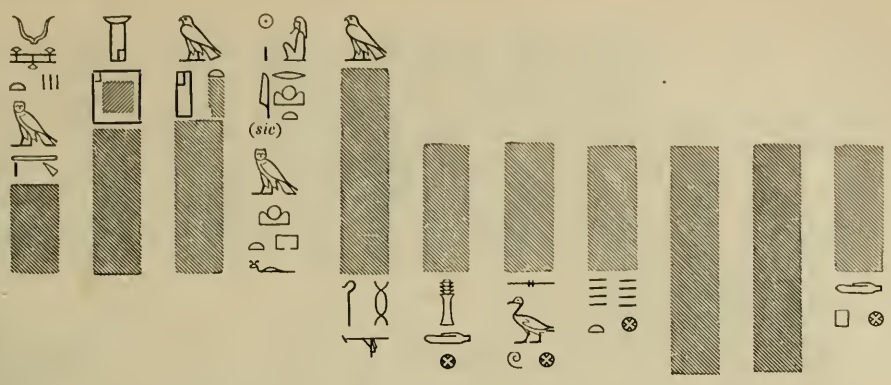

Sur le mur ouest, Ramsès est représenté encensant la barque d'Amon.

Chambre de Maut. Paroi est. Le roi, suivi de Khonsou, présente l'encens et les offrandes à Maut et Neith de Saïs assises dans un naos. Légendes en colonnes verticales :

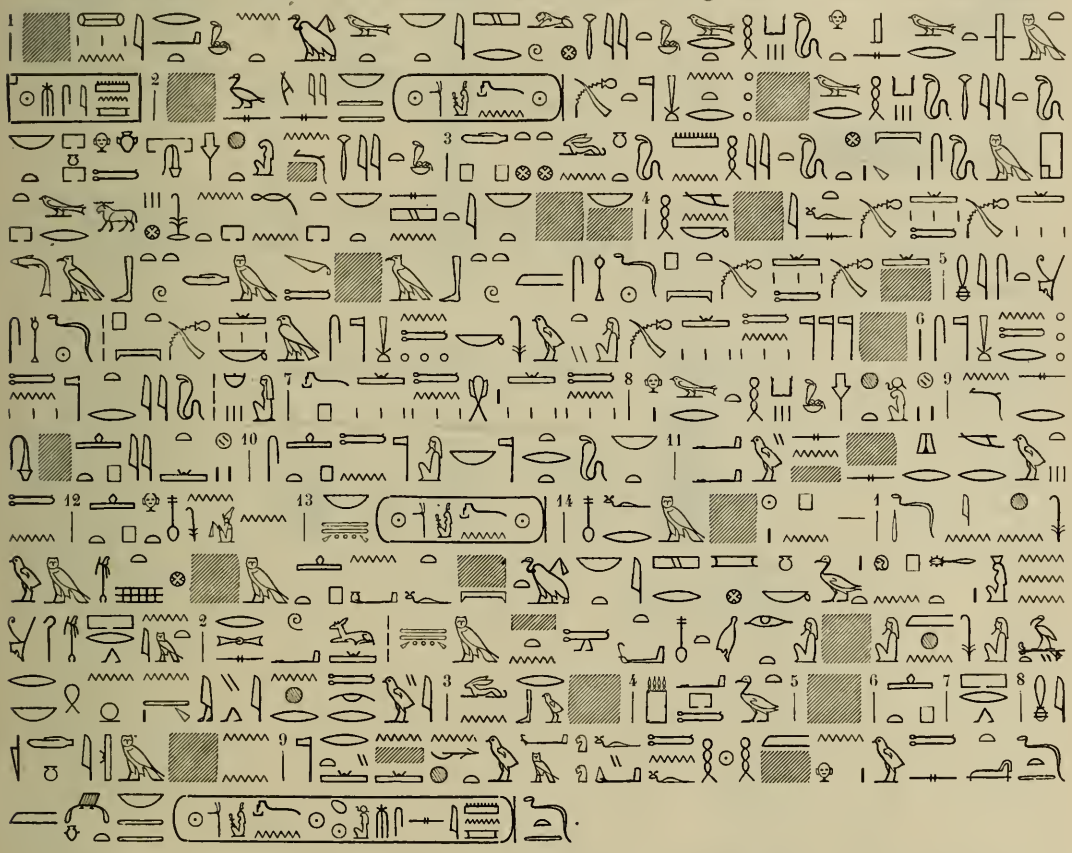

Derrière le naos, huit divinités sont assises sur deux rangs; leurs noms sont : (1) 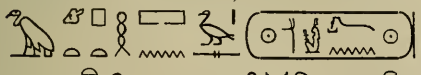 ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) 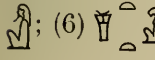 ; (7) 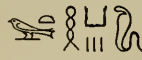 ; (8) .

Sur le mur du fond, on voit Ramsès adorant Maut.

Sur la paroi ouest, en partie démolie, le roi présente l'huile à Maut en disant :

Discours de Thot, qui accompagne le roi : lacune, une ou deux lignes.

La chambre de Khonsou a sa paroi orientale très mutilée; sur celle de l'ouest, le roi, suivi de Khons-Thot, présente l'huile à Khonsou dans sa barque. Les figures sont accompagnées des légendes suivantes :

id.

1. Le vrai signe est Thot apportant l'*ut'a*.

2. Sur le monument, il y a ici le roi avec la couronne, agenouillé et tenant un vase.

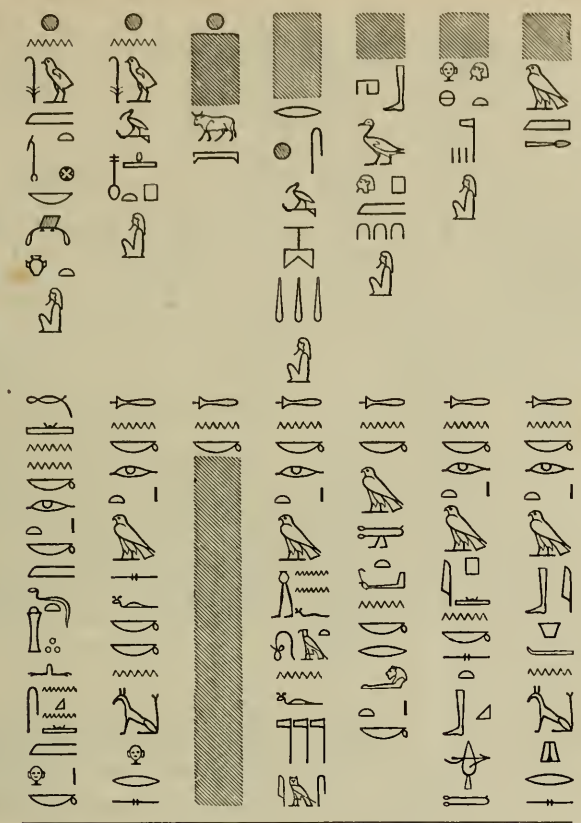

CVII. — Une des statues de la cour de Ramsès II, celle en granit noir de la galerie occidentale, menaçait de tomber à la renverse. Pour prévenir cette chute, on avait, dans l'antiquité, amoncelé derrière le socle de gros blocs de pierre, et parmi eux se trouve la partie inférieure d'une stèle en grès siliceux qui offre ce texte :

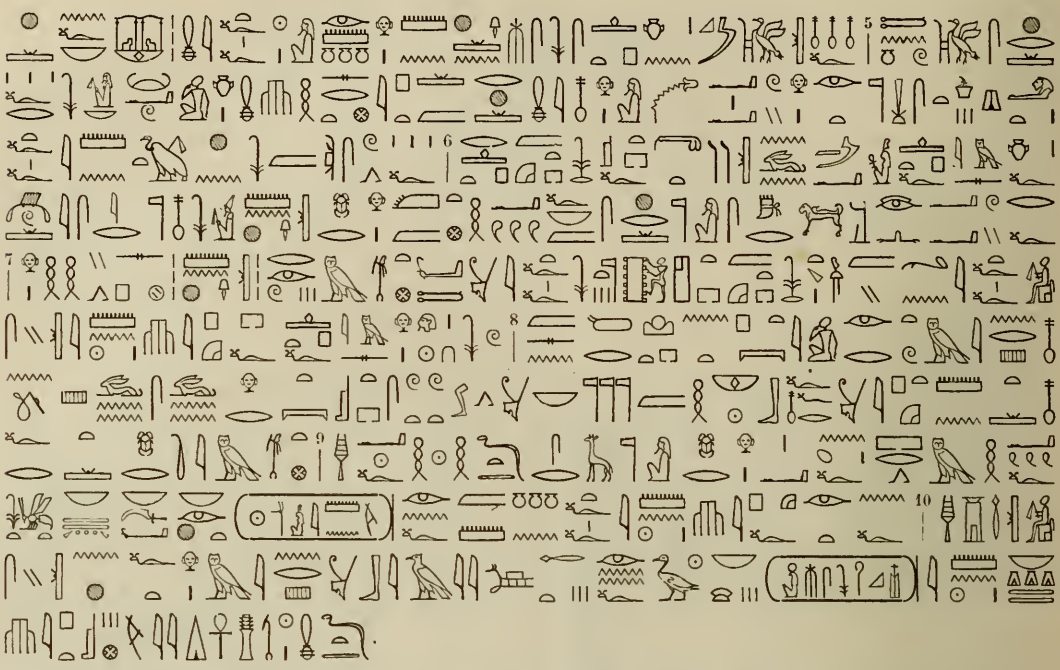

CVIII. — Dans la salle aux grandes colonnes, il y avait, renversée sur le sol, une statue en granit noir, représentant un homme accroupi, les bras croisés sur les genoux, enveloppé dans sa robe. Sur les épaules sont gravés les noms du personnage et de son fils : et .

Sur la robe est gravée une longue inscription que voici :

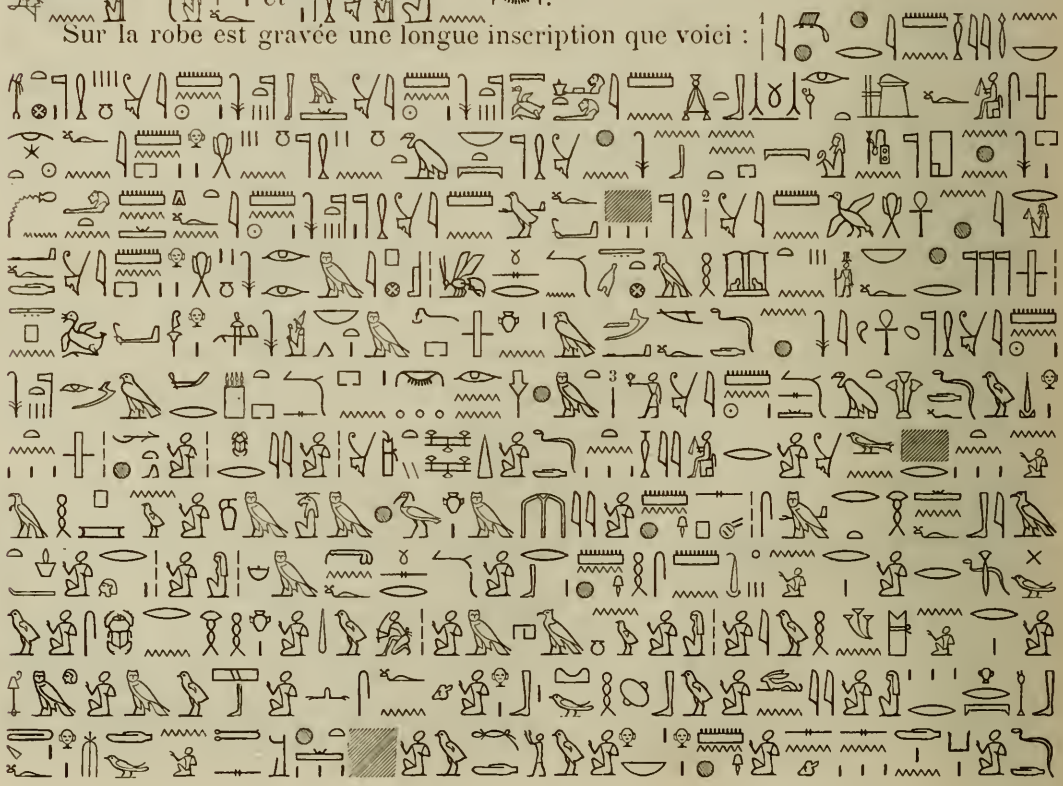

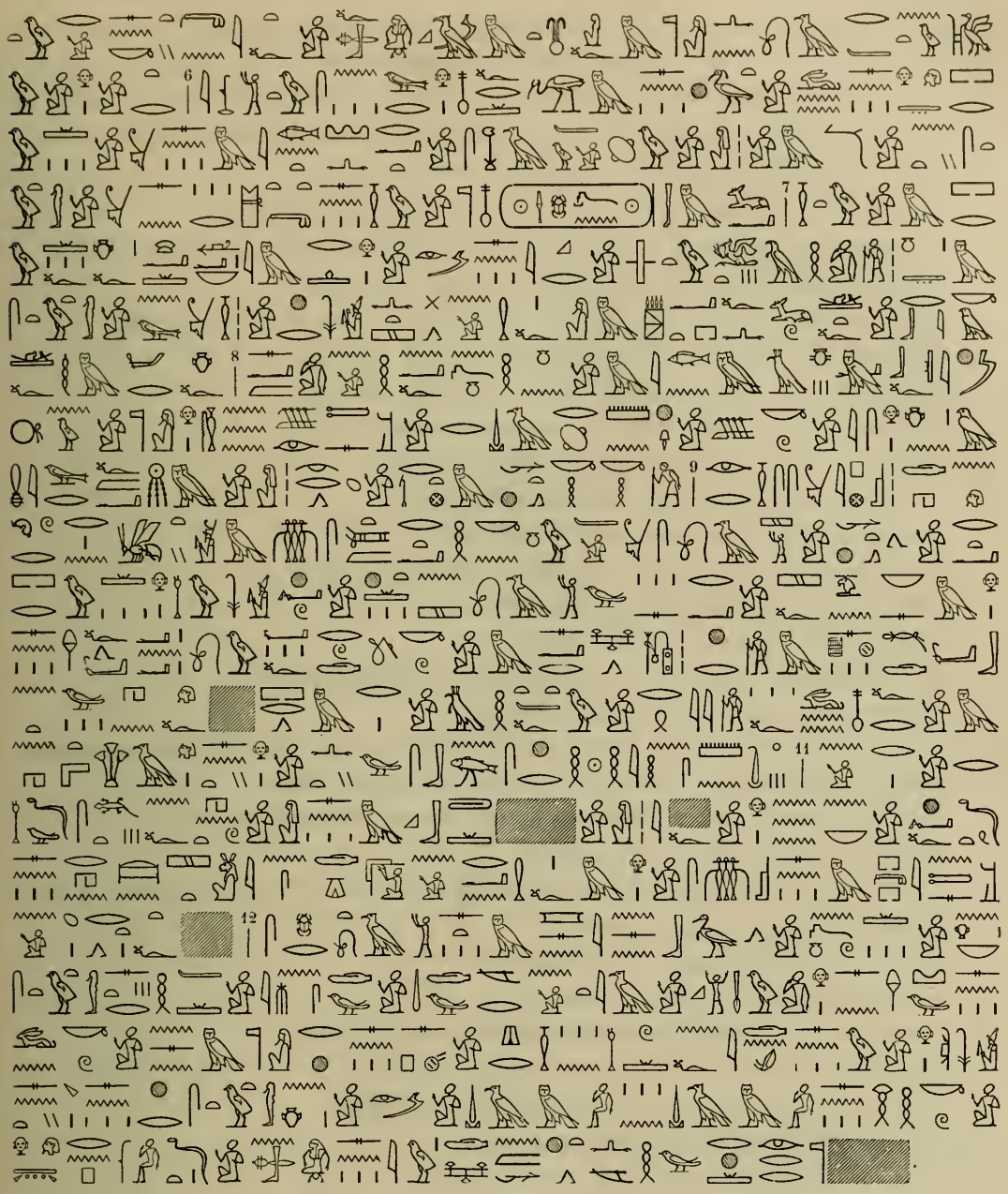

« Le dévoué à Amon, grand favori du maître de Thèbes, quatrième prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, héraut d'Amon-Râ, roi des dieux; thuriféraire en chef devant Amon, enveloppant d'étoffe son naos pour l'embellir; prêtre en son mois de la demeure d'Amon, de troisième classe; second prophète de Maut, maîtresse du ciel; prophète de Khonsou de Benen; conservateur en chef des écritures des temples de la demeure de Khonsou; purificateur en avant de celui qui pose le trône d'Amon-Râ, roi des dieux; prophète d'Amon qui châtie les [nations]; prophète d'Amon, protecteur de la vie; gardien du lit (?) de la demeure d'Amon, de deuxième classe; yeux du roi dans

Thèbes, administrateur royal de la Haute-Égypte; invoquant les dieux de ce pays dans les fêtes du souverain, son seigneur; flabellifère à la droite du roi; maître de marcher dans le palais; ami de l'Horus véritable, qui l'aime, *T'ot-Khonsou-au-f-ankh*, fils du prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, qui voit l'Horus saint du palais, *Nes-pa-n-nub;* fils de la musicienne d'Amon-Râ, *Nes-maut*. Il dit :

Salut à vous, hommes qui suivrez, qui existerez dans les siècles,
Je prépare vos paroles à ma louange, pour la grandeur de ce que vous me [devez].
Khnoum m'a modelé, avec un cœur de penseur accompli,
Les circonstances ont favorisé mon mérite parmi les premiers des hommes;
Elles ont dévoilé (?) mon administration comme une chose parfaite.
J'ai purifié ma bouche pour discuter avec qui me discute.
Ma bienveillance transforme mes ennemis en amis.
Ayant pris garde à ma bouche, travaillé de la tête
En répliquant je n'aime pas une chose mauvaise.
Les hommes me comptent comme supérieur :
Ils délaissent ce que je déteste et élèvent les choses que je...
Chacun me consulte à cause de ma perfection.
Ils me baisent la main et disent de moi :
« Engendré par son père, sa mère l'a enfanté comme un dieu. »
On ne mesure pas quand on exalte ma face;
Ils m'adorent grandement, à cause de l'excellence qu'ils trouvent en mon inspiration.
Ceux qui possèdent de la terre, je les conseille dans la vallée;
Sans être présent, les gens sous ma direction se souviennent de moi;
Car ils me copient dans leur conduite.
Je suis un favori du dieu bon *Râ-seχem-χeper setep-n-râ*[1], qui renouvelle la race.
On m'a exalté, suivant ses ordres.
Chacun se lève et s'immobilise devant moi;
Ils voient ma sagesse parmi les savants,
Les grands de la terre me rendent hommage en m'imitant,
A cause de la grandeur de mes faveurs auprès du roi.
Je ne me suis pas séparé de Sa Majesté dans son palais,
Je ne m'écarte pas de mon père en sa barque.
La douceur de son beurre je l'ai goûtée avec lui;
J'ai puisé dans les vases en sa compagnie,
J'ai été rendu vénérable par le dieu au frais visage,
Éblouissante est mon élévation, qui résulte de ma perfection;
Si je suis reçu ainsi, c'est par la volonté d'Horus :
La vénération à laquelle je suis arrivé à Thèbes est semblable à sa grandeur pour [les humains.
Après la vieillesse, faisant les délices de Thèbes,
J'y ai été élevé au rang d'orateur royal;

1. Osorkon Ier ou Chechanq II, de la XXIIe dynastie.

J'ai défendu qu'on m'adresse des louanges
Lorsque je n'ai fait que transmettre un ordre du roi.
J'y protège le bien des misérables;
Je leur donne la force de son seigneur,
Repoussant la main qui s'en empare.
Je suis fort à rédiger (?) les écrits
Quand le roi est occupé à empêcher le mal;
Il approuve [beaucoup ce qui] sort de ma bouche,
Il a plus de confiance en moi qu'en ses conseillers.
Quand j'aurai fini [ma vie] à l'abri derrière elle,
Que ma face ne s'en détourne pas, pour l'éternité.
Ayant purifié ma bouche pour discuter,
Mes amis s'en sont augmentés en quantité;
Les gens que je [conduis] dans l'obéissance à mon seigneur,
Il protège leurs corps du coffre du Mystérieux.
M'étant pénétré de l'œuvre de Sa Majesté,
Ils établissent leurs demeures en face de la double maison.
Ayant été élevé en honneur en servant son père (?),
Leur amour les fait me glorifier.
Ayant dévoilé mes intentions à tout le monde,
Tous se conforment à mon inclination.
Ayant détesté la médisance, j'ai aimé l'équité;
J'élève la voix contre elle pour repousser d'eux le mal.
J'y ai été un lieutenant du dieu qui les connaît,
Ma situation dépend des faveurs qu'il m'a accordées.
Je suis leur commandant pour le service du roi;
Ils sont habitués à se conformer à ma pensée.
Je vois les enfants de leurs enfants :
Je subsisterai sur terre, me renouvelant en leurs générations;
Quand je partirai, dans la suite,
Ne sera pas perdue la connaissance du dieu... »

Au-dessous de ce texte, en colonnes verticales :

Au dos de la statue, verticalement :

« Le dévoué à Khonsou, grand favori du seigneur de Benen, quatrième prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, *T'[ot]-Khonsou-au-f-ankh,* fils du prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, ami d'Horus dans sa demeure *Nes-pa-per-n-nub, ma-ϫeru,* dit :

Ce qui a été en moi, comme une protection,
Ce sont les principes (?) doublement excellents de mon seigneur Amon.
Je suis fort pour distribuer les grains aux Thébains,
Faisant subsister les pauvres de ma ville;
Je ne me rebute pas du manque de récompense.
Le mauvais intendant n'est pas favorisé, celui qui transporte ses biens,
Je ne le laisse pas donner ses biens à un autre;
Pour reprendre le dessus de la mauvaise direction qu'il a prise,
Je suis heureux de... ses intentions,
Je lui donne mes conseils pour ne pas perpétuer l'ignorance;
On ne vient pas derrière ce que j'ai fait en toutes choses.
Je ne me mets pas en colère contre mes membres qui me font souffrir :
Ce serait être sans grandeur dans l'adversité
Que dieu fait à sa volonté. »

TEXTES RECUEILLIS DANS QUELQUES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

PAR

G. Legrain

II. — COLLECTION MENASCÉ

La Collection de M. le baron de Menascé, après avoir figuré à l'Exposition universelle de 1889, a été vendue à l'Hôtel des Commissaires-Priseurs. M. Hoffmann était expert, et en publia le catalogue : *Antiquités égyptiennes, Collection de M. le baron de Menascé.* J'y renvoie pour la description des objets et me borne à donner des inscriptions.

1. — Adorant, agenouillé, tenant une stèle devant lui. Cintre : . Texte :

. On lit aussi sur le cintre de la table, en dessous de la table d'offrandes, qu'Amenhotpou tient entre ses mains : , et sur le pilier d'appui postérieur : . — Calcaire.

2. — Amon debout : . — Calcaire.

11. — Épervier : . — Calcaire.

11. — Un homme agenouillé tient devant lui un naos renfermant l'image d'Osiris. Les inscriptions qui couvrent cette statue sont nombreuses. — Naos. Face. Ligne de gauche : . Ligne de droite : (sic). Naos. Côté gauche : .

Côté droit : . Au dos : . Autre ligne à droite : . — Calcaire.

21. — Statuette accroupie. Sur les genoux : . Au dos : (sic) . — Basalte noir.

22. — Groupe de cinq dieux. On lit au plan vertical postérieur : . — Basalte noir.

44. — Encrier : . — Terre émaillée bleue.

53. — Cœur : . — Pierre verte.

58. — Vase à panse arrondie : . — Terre cuite vernissée.

112. — Toumou et Hathor : . — Émail rouge.

120. — Hathor nourrice : . — Émail vert.

173. — Scarabée[1] : . — Émail vert.

202. — Perle accolée de deux crocodiles : . — Émail vert.

203. — Plaquette rectangulaire : . — Émail vert.

241. — Statuette funéraire : . — Bois.

315. — Statuette de Neit : (sic) . — Bronze.

317. — Harpocrate : . — Bronze.

318. — Neit : . — Bronze.

322. — Osiris : . — Bronze.

329. — Isis : . — Bronze.

342. — Osiris Ounnofré. Sur le côté droit du socle : . Sur le côté gauche : . Cette statuette a été posée sur un socle en forme de traîneau sur l'un des côtés duquel on lit : . — Bronze.

1. Ce texte a été complété d'après un document semblable publié par Brugsch, *Ueber ein merkwürdiges Denkmal aus der Zeit Königs Amenophis III*, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 81; cf. le fac-similé dans le *Recueil*, t. XV, p. 200.

2-3. Ces groupes ne se trouvent pas dans le scarabée Menascé.

344. — Reshhershou : . — Bronze.

405. — Osiris : . — Bronze.

409. — Nofir-Toumou : . —

410. — Neit assise, accompagnée d'Harpocratè et d'Aroéris : . — Bronze.

411. — Statuette semblable : . — Bronze.

414. — Chatte couchée. Sur la base : . — Bronze.

425. — Ouadjit : . — Bronze.

427. — Sur un chapiteau de colonne supportant un groupe de chats : ; ailleurs : . Sur le fût de la colonne : . — Bronze.

458. — Socle d'une statue d'Osiris : (*sic*) . — Bronze.

La collection se composait encore de statuettes funéraires. La majeure partie provenant de la trouvaille de Déir el-Bahari, nous avons cru devoir les passer sous silence, étant connues d'ailleurs. Citons seulement les statuettes suivantes de provenances diverses :

76. — .

77. — .

78. — .

79. — .

80. — .

81. — .

OSTRACA HIÉRATIQUES DU LOUVRE

PAR

WILHELM SPIEGELBERG[1]

La collection des ostraca hiératiques du Louvre n'est connue jusqu'à présent que par les traductions données par Th. DEVÉRIA dans son *Catalogue* de main de maître. J'ai étudié dans les derniers mois ces documents importants sur les originaux, et c'est grâce à l'amabilité renommée des deux conservateurs du département égyptien du Louvre, MM. PIERRET et REVILLOUT, que j'ai pu faire à loisir mon travail, dont je soumets une partie aujourd'hui aux savants. Quant à l'état extérieur des pièces qui feront l'objet de cette étude, je renvoie le lecteur aux Notices de l'auteur du *Catalogue*.

I. *Ostracon 2262*[2]. — Le texte de cette pièce a été déjà publié par WIEDEMANN[3], mais incomplètement. En effet, l'écriture fort effacée, forçant très souvent à opérer avec des traces de signes, oppose au déchiffrement pas mal d'obstacles. Ce n'est donc qu'à la suite de longues études que j'ai réussi à déchiffrer tout le texte sans lacune d'une manière tout à fait certaine. Voici la transcription hiéroglyphique :

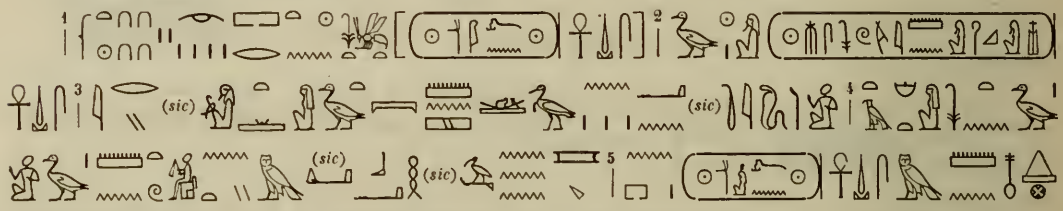

Traduction. — « (1) L'an XLII, le quatrième mois de *Prt* du roi (2) Ramsès II (3) *irït*, la fille du capitaine *B;n-ʿntí* (est devenue) (4) la femme du prince royal *S;mntw* qui est dans les vignes (5) du temple de Ramsès II à Memphis. »

Commentaire. — Le groupe derrière *irït* permet deux lectures 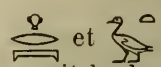 et , mais la tournure générale de la phrase ne laisse aucun doute que ce ne soit la dernière que nous eussions à choisir ici.

Le nom *B;n-ʿntí*, dont la forme féminine est connue comme celui de la fille favorite de Ramsès II, se retrouve dans un papyrus de Turin[4]. C'est sans doute le nom sémitique בן־ענת « fils de la déesse Anat ». Du reste, il n'est pas sans intérêt qu'un autre *ḥrï mnš*, connu par un papyrus de Bologne[5], est de même un étranger. Ce qui jette une échappée

1. Cet article était destiné originairement à la *Revue égyptologique;* il a été écrit il y a un an et demi. Je n'y ai presque rien changé ou ajouté depuis lors, excepté la note concernant la date du *Papyrus Allemant A*. J'aurais désiré joindre des fac-similés aux textes transcrits; mais mes clichés, que M. REVILLOUT a bien voulu me renvoyer, ont été entièrement cassés dans le transport par la poste, faute d'un emballage suffisant. Je donnerai donc les fac-similés dans un numéro suivant du *Recueil*.

2. DEVÉRIA, *Catalogue*, XI, p. 4.

3. WIEDEMANN, *Hieratische Texte*, pl. IX, texte, p. 17.

4. *Pap. de Turin*, 4/3 : 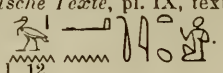 .

5. *Pap. Bologna*, 1086, l. 12.

de lumière assez curieuse sur l'influence commerciale des étrangers de cette époque de l'histoire égyptienne.

C'est donc la fille d'un Sémite, d'une naissance assez basse, que le prince *S'-mntw* acceptait dans son harem, suivant une ancienne coutume pratiquée par les pharaons comme par leurs sujets.

La fonction de notre prince nous est bien révélée par les inscriptions des amphores de vin, dont je compte publier d'ici peu une étude spéciale; je ne puis donc qu'y renvoyer le lecteur.

D'après une conjecture de Devéria, notre ostracon « peut avoir servi de billet de faire part ». Mais, vu le caractère cérémoniel de la société égyptienne, et surtout si nous nous rappelons par exemple des phrases épistolaires, répétées sans cesse au commencement et à la fin des lettres, cette hypothèse me semble inadmissible. C'est justement le style sommaire et, si l'on veut, bureaucratique de notre document qui me porte plutôt à croire que notre pièce contient l'annonce de cette affaire de cour à un bureau quelconque[1].

II. *Ostracon 2261*[2]. — 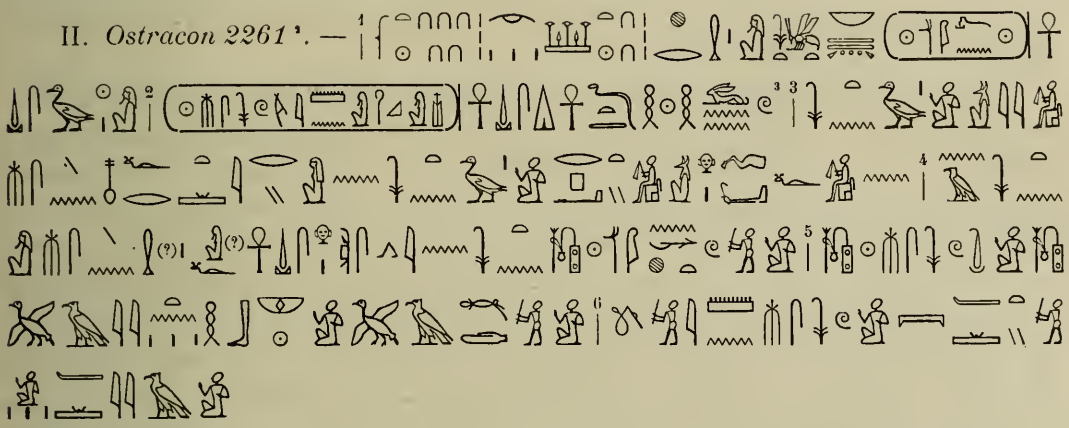

Je n'ose pas donner une traduction de ce texte; les remarques suivantes justifieront, je l'espère, mon hésitation. Or, en examinant de près le squelette, pour ainsi dire, de la phrase principale, à savoir : 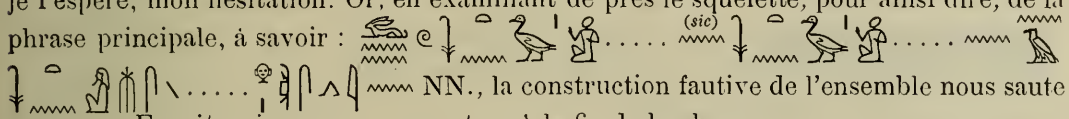 NN., la construction fautive de l'ensemble nous saute aux yeux. Ensuite, si nous nous reportons à la fin de la phrase, nous remarquerons que l'agent est introduit par *in*, en d'autres termes que nous avons devant les yeux un des archaïsmes du style bureaucratique. Il va sans dire que ces constructions, n'existant plus dans le langage courant de ce temps, donnaient au scribe du Nouvel-Empire de quoi se confondre. Peut-être doit-on chercher les causes de l'erreur dans cette direction; mais je n'ai pas réussi à rétablir d'une manière certaine la construction intégrale, et c'est surtout la lecture très douteuse du groupe un peu effacé après *msw stnï* qui m'a arrêté[4].

1. Du manque complet d'une formule officielle (cf. Erman, *Ägyptische Zeitschrift*, 1891, p. 117) au commencement et à la fin, il me semble résulter que cette communication était d'un caractère peu public.

2. Devéria, *Catalogue*, XI, p. 5.

3. La forme extraordinaire du doit son existence à l'intention du scribe de remplir l'espace libre.

4. Pourtant je veux ajouter en note une solution possible. Le *wnnw* pourrait avoir ici le sens temporel

Je me contenterai donc d'indiquer ici le sens général de notre document; il ne faut guère ajouter, d'après ce qui précède, que je ne le présente que sous toutes réserves.

Or, en regardant les titres de la commission souscrite, si je dois m'exprimer ainsi, je suis frappé par ce fait que deux des cinq personnages occupent une charge qui se rattache à la nécropole de Thèbes. Est-ce donc qu'il s'agit ici d'une mission quelconque en rapport avec la nécropole, peut-être même avec les tombeaux royaux? — C'est ainsi que me venait à l'esprit une des tessères publiées à la dernière planche des papyrus Rhind, dont voici la transcription hiéroglyphique et la traduction :

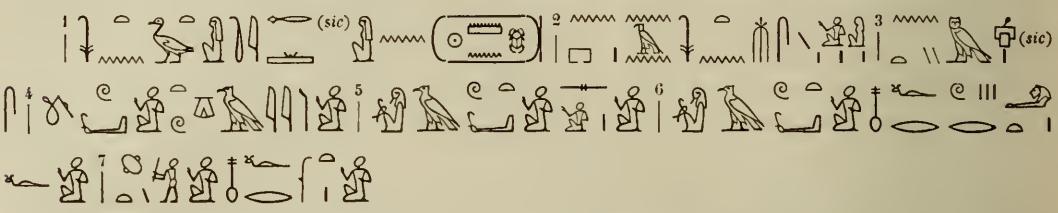

Traduction. — « (1) La fille royale de Thutmes III *Ti-ꜥꜣ* (2) pour la maison des enfants royaux. (3) Sa suite[1] : (4) l'inspecteur *Twgꜣy*, (5) le gardien *Sꜣ*, (6) le gardien *Nfrw-r-ḥꜥtf*, (7) l'habilleur *Nfr-rnpt*.

Le sens de cette plaque s'explique très nettement d'elle-même. La princesse *Ti-ꜥꜣ*, une fille du grand Thutmosis, est dite avoir fait une action quelconque pour la maison des enfants royaux, c'est-à-dire pour un tombeau royal. Ce n'est que par cette manière de voir que nous comprenons bien la présence des noms d'employés de la nécropole[2]. Je ne crois donc guère me tromper en supposant que cette tessère était attachée, comme les autres, à une offrande ou dédicace quelconque destinée à révéler les sentiments sincères des princesses pour les membres décédés de la famille royale[3]. Or, en examinant notre texte sur le modèle du dernier, on est tenté d'y lire que, dans l'an LIII de Ramsès II, deux de ses fils dédiaient une offrande quelconque dans les tombes royales.

Les noms de la famille royale mentionnés sur cet ostracon nous sont tous connus.

III. *Ostracon 666*[4].

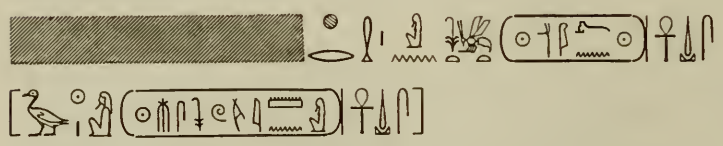

ainsi qu'on serait tenté de traduire : « L'an LIII... lorsque les princes étaient suivis... » On se demande si les deux *n* ne doivent pas leur existence fautive à la phrase précédente *ms n* par suite d'une négligence du scribe.

1. Mot à mot : « Qui [étaient] derrière elle. » Le duplicata de M. Wiedemann (*Ä. Z.*, 1883, p. 125) donne *ntī šm m sꜣs* (sic), « qui allaient derrière elle », comme simple variante de sens.

2. Je n'ignore pas que les *rdes* signifient « les inspecteurs » en général; cependant ici, à côté des *ḥwtī*, des *sꜣw* et des *wt*, on doit les prendre sans scrupule dans leur rôle comme fonctionnaires de la nécropole.

3. M. Birch, qui le premier a discuté ces plaques, n'a pas bien compris leur sens en prenant *n pr nꜣn ms stnī* comme génitif de *Ti-ꜥꜣ*, tandis que l'opinion de M. Wiedemann (*Ä. Z.*, 1883, p. 125) repose sur la fausse lecture du groupe hiératique de . — Toutes les tablettes Rhind sont percées de trous. Quant aux pierres trouvées dans le même tombeau et contenant des noms de princesses, on peut bien supposer qu'elles étaient déposées pour désigner l'auteur de l'offrande; il ne faut guère mentionner qu'elles ne pouvaient pas servir comme étiquettes de momie.

4. Devéria, *Catal.*, XI, p. 6. La hachure dans le fac-similé marque les parties rudes de la pierre lisse.

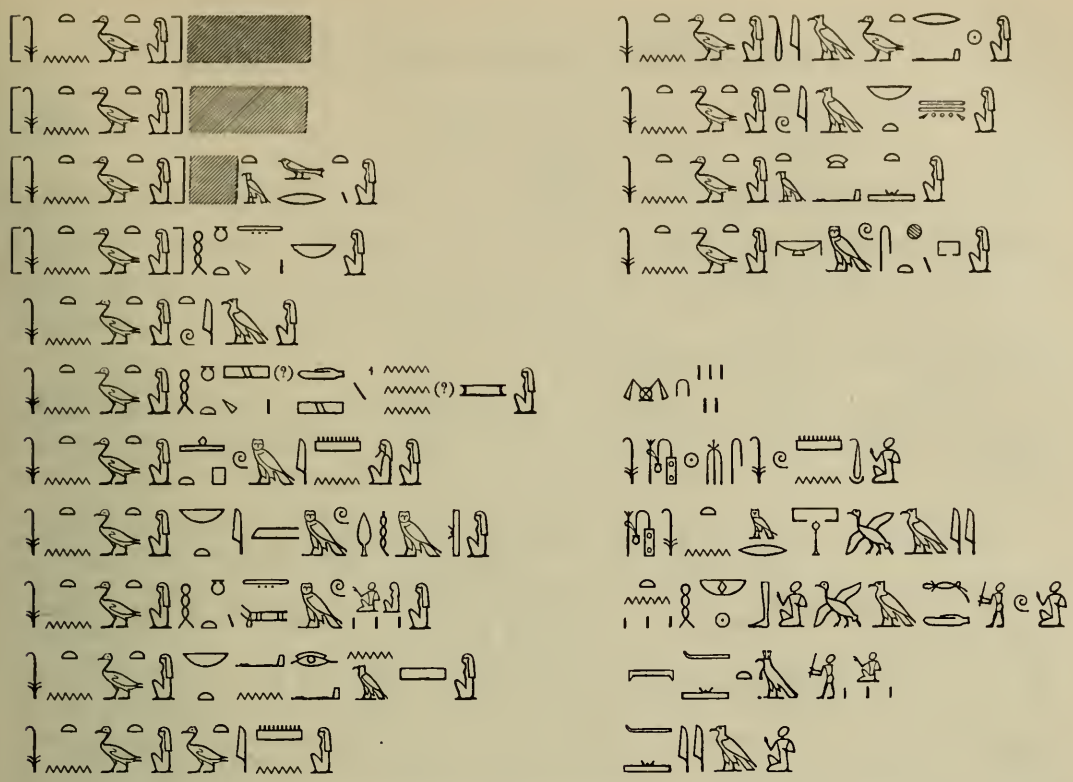

Les noms de ces quinze princesses, dont deux sont effacés [2], ne nous sont pas connus d'ailleurs et ne se trouvent pas dans la grande liste d'Abydos [3]. Mais, celle-ci ayant perdu au moins vingt noms de princesses, il se comprend qu'on doit prononcer ici un *non liquet* d'autant plus que nous ne savons pas si la liste en question était épuisante. De même, les quelques noms nouveaux ajoutés par la dernière publication de M. Daressy [4] ne changent en rien cette question. En outre, on peut se demander si *s;t stnï* n'a pas ici le sens très vague qui est prouvé pour quelques périodes de l'histoire égyptienne [5].

S'il faut déterminer le sens de cette liste, je suis tenté de même de la rapprocher de la tessère Rhind, tout en laissant une solution spéciale à la fantaisie du lecteur.

Il est bien possible que les deux derniers ostraca renfermant des listes presque identiques de membres de la commission souscrite proviennent de la même plume. Les différences de l'écriture s'expliquent d'une manière suffisante par celles de la matière. Il va sans dire que les traits volant légèrement sur la surface glissante du deuxième ostracon devenaient plus longs et élancés que sur une étoffe poreuse où, empêchés par la rudesse du fond, ils devaient s'épaissir et se raccourcir. De même, la grandeur différente des documents en question devait produire des différences correspondantes.

1. La lecture du groupe *dšr* n'est pas tout à fait certaine; je veux rappeler ici l'écriture fautive du *Papyrus Sallier IV* (9/6) pour *dšrt* « désert » : déterminé par le bassin.

2. La pierre du reste n'en a guère retenu les traces.

3. Mariette, *Abydos*, II, 5. — 4. *Recueil*, t. XIV, p. 32. — 5. Maspero, *Momies royales*, p. 721.

DES PAPYRUS HIÉRATIQUES INÉDITS DU LOUVRE

PAR

WILHELM SPIEGELBERG

Parmi les papyrus hiératiques non publiés du Louvre, dont je compte publier dans le *Recueil* une partie, je présente aujourd'hui deux documents, tous les deux plus ou moins fragmentés, tous les deux sans aucune trace de provenance. Leur intérêt principal consiste sans doute dans leur valeur paléographique ; car l'état déplorable de nos papyrus ne permet guère de deviner leur importance.

I. *Papyrus n° 80*[1]. — Palimpseste, écriture seulement sur le recto. Couleur brune. Hauteur (à l'état actuel) *a)* de la partie la plus longue : 59 centimètres 25, *b)* de la partie la plus courte : 53 centimètres 5. Largeur : 21 centimètres.

Transcription : 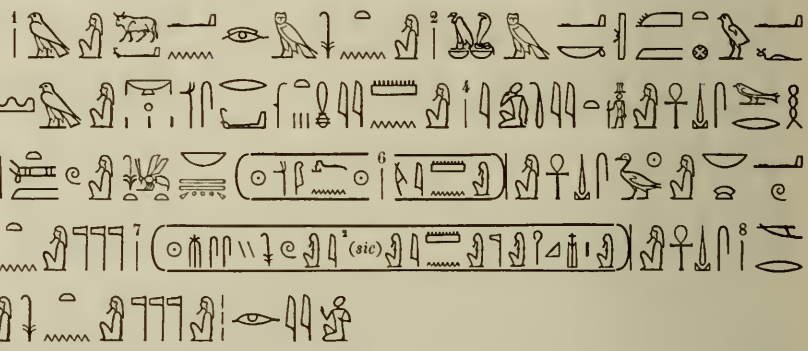

Les lignes suivantes, presque entièrement détruites, semblent avoir contenu la suite des titres du roi[3].

Le protocole de Ramsès II offre quelques singularités. C'est ainsi que l'expression *n^cc m stnï*, connue de la titulature d'*Osorkon II*[4], ne se trouve nulle part dans la bannière royale des Ramessides.

Pour l'écriture singulière , comp. ERMAN, *Ä. Z.*, 1891, p. 118.

La déterminaison de *ḥb-sd* par le vase ne m'est pas connue d'ailleurs et rappelle évidemment les vases portant l'indication de cette fête.

Je passe maintenant aux quelques lambeaux restés de la partie principale de notre document, dont voici la transcription :

A

1. Selon une indication bienveillante de M. REVILLOUT, ce papyrus a été acheté à M. STIER.

2. Corrig. . Évidemment, le scribe, ayant passé le *mr* derrière *sw*, avait déjà terminé , sauf le , lorsqu'il aperçut son erreur. Ne voulant donc pas mettre les signes manquants au-dessus de la ligne, il lui fallait les gratter. Aussi continuait-il le cartouche, répétant le 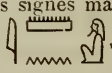 , mais oubliant après de rectifier sa faute.

3. On reconnait encore un 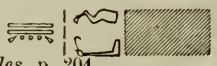 et .

4. MASPERO, *Momies royales*, p. 204.

5. J'ai changé ici la place d'un petit fragment, mal collé sur le carton.

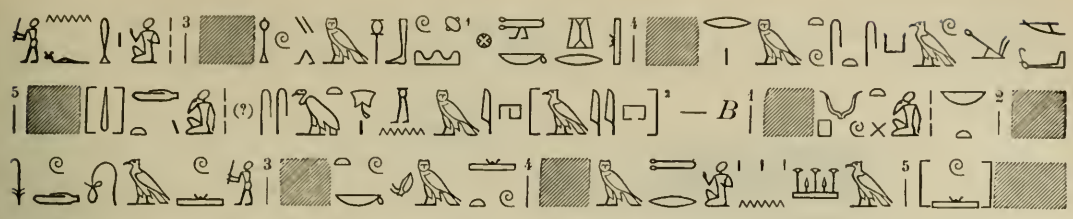

Vu l'état triste de ces débris, je n'ose ni traduire ces lignes ni déterminer le sens de notre document. Je veux seulement ajouter que la phrase *dnsmn ibk r n; mnw* nous rappelle vivement un passage du *Papyrus Abbott*[3].

Pour *rmt n š;*, on peut comparer entre autres, *Pap. Anast. IV*, 16/5 : 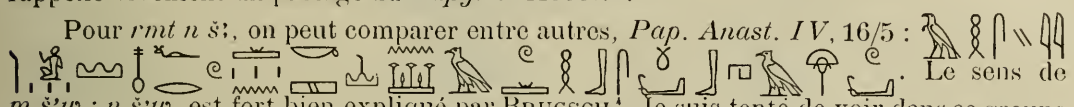 . Le sens de *m š;w : n š;w*, est fort bien expliqué par Brugsch[4]. Je suis tenté de voir dans ce groupe le prototype du copte ⲙⲡⲱⲁ en supposant une modification légère du sens[5]. Quant à la correspondance phonétique des deux mots, elle est conforme aux lois de la langue égyptienne, le ⲡ euphonique se trouvant assez souvent derrière un *m*, sans compter que quelques manuscrits coptes orthographient ⲙⲱⲁ[6]. En fin de compte, je cite la forme démotique de notre *š;w* 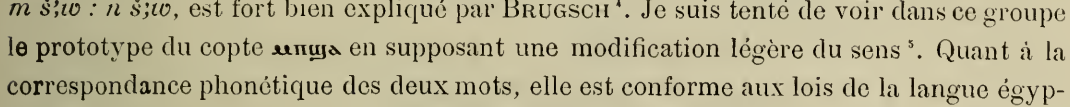 que déjà M. Revillout[7] a rapprochée de ϣⲟⲩ et de ⲙⲡⲱⲁ. Pour en finir avec ces remarques, je veux ajouter que la racine *š;* est contenue dans ⲥϣⲉ (avec assimilation ϣϣⲉ)[8]. Je n'ai pas trouvé des traces certaines de cette expression dans les textes antérieurs au démotique; peut-être un de nos démotistes, plus versé que moi dans cette littérature, trouvera-t-il le prototype démotique de ⲥϣⲉ, que j'ose restituer jusqu'à nouvel ordre sous cette forme 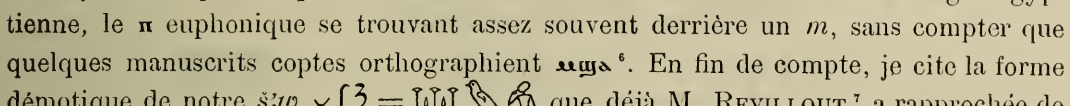 .

II. *Papyrus Allemant A.* — C'est sous ce titre que sont réunis les fragments d'au moins trois papyrus différents représentant, autant que l'on peut voir, tous des pièces de comptabilité fort importantes pour la paléographie. Le plus grand de ces fragments que j'ai réussi à rejoindre date des environs de la XXIe dynastie; c'est ce qui est indiqué très nettement par le caractère de l'écriture et par la couleur assez claire du papyrus. Je cite en outre la forme 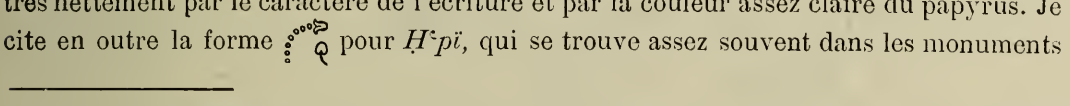 pour *Ḥ'pï*, qui se trouve assez souvent dans les monuments

1. Un moyen de restitution nous est donné dans ces deux passages : *L. D.*, III, 110 *c* : 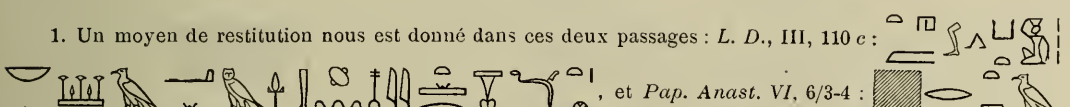 , et *Pap. Anast. VI*, 6/3-4 : .

2. Les débris de signes ne permettent pas la restitution d'ailleurs très plausible en 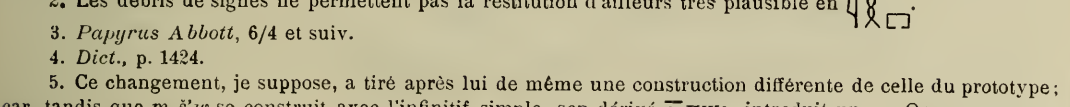 .

3. *Papyrus Abbott*, 6/4 et suiv.

4. *Dict.*, p. 1424.

5. Ce changement, je suppose, a tiré après lui de même une construction différente de celle du prototype; car, tandis que *m š;w* se construit avec l'infinitif simple, son dérivé ⲙⲡⲱⲁ introduit un ⲡ. Or, nous avons pas mal d'exemples pour ce fait que les Coptes ont souvent perdu le fil de la dérivation de leurs mots; il se comprendrait donc qu'ils construisaient ⲙⲡⲱⲁ, *dignus*, à l'analogie d'un mot synonyme comme, par exemple, ⲥϣⲉ : ϣϣⲉ. (Voir Stern, *Koptische Grammatik*, § 456.)

6. Cf. Stern, *Koptische Grammatik*, § 29. J'ajoute un exemple tiré des *Actes du Concile d'Éphèse*, publiés dernièrement par M. Bouriant, où ⲉⲧⲁ̅ⲧⲣⲉ, partout, est écrit ⲉⲧⲁ̅ⲡⲧⲣⲉ.

7. *Poème satyrique*, p. 51.

8. Cf. mes *Studien und Materialien*, p. 40 et note 158.

à partir de la XXIe dynastie, entre autres dans les inscriptions de Déir el-Bahari, datant de la XXe dynastie, dans le nom de la reine *in-ḥ'pw*[1]. Voici la transcription de notre fragment[2] :

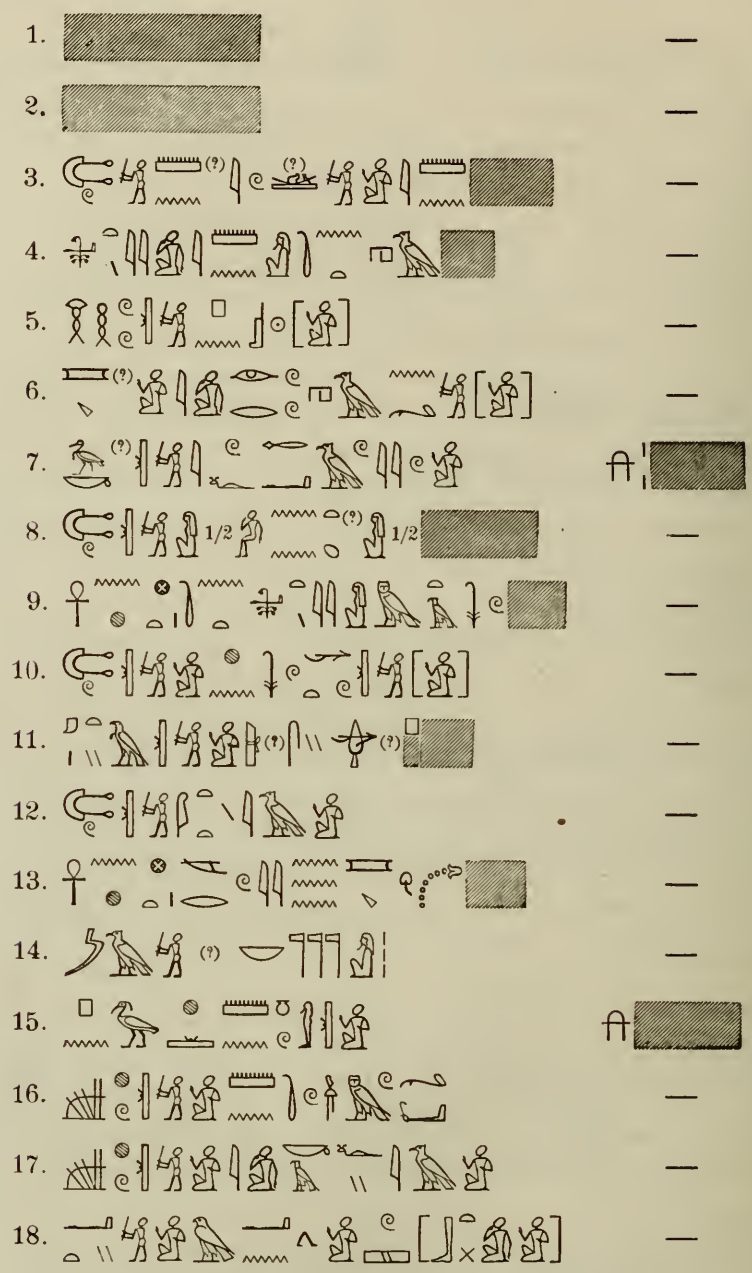

1. Maspero, *Momies royales*, p. 558. (*Ibid.*, 530-531, 598.)

2. Hauteur de ce fragment : 20 centimètres. Le verso contient des débris de signes provenant de quelques notices de compte. — Depuis le temps où j'écrivais ce Mémoire, j'ai eu l'occasion d'étudier à Berlin le *Papyrus Reinhard*, « appartenant au règne de *Psousennes*. Or, il est absolument sûr que c'est à cette époque qu'il faut attribuer le *Papyrus Allemant A*, » et encore il m'est très vraisemblable que ce fragment fait partie des comptes du *Papyrus de Berlin*.

19. —

20. —

21. —

22.

23. —

Traduction. — 1. ..... —
2. ..... —
3. Le laboureur... —
4. La chanteuse d'Amon *Tint-hꜣ*... —
5. Le pêcheur *Pn-ỉsir* —
6. Le paysan *ỉỉrip-hꜣn* —
7. L'esclave (?) *ỉwḏf-ꜥꜣwyw* sac I+X
8. La laboureuse *Ḫnnt*... —
9. La Thébaine *Tint-ḳmꜥyt* dans... —
10. Le laboureur *Ḫnsw-nḫtw* —
11. Le forgeron *ỉsï*(?)*-rï*... —
12. Le laboureur *Šwtïꜣ* —
13. La Thébaine *Mrwy-ḥꜥp* —
14. Le ... *Nb-ntr* —
15. Le ... *Pn-ỉhw-mnw* sac ...
16. Le tisserand *Mntw-wnmï* —
17. Le tisserand *ỉ-kꜣ-fi-ỉꜣ* —
18. Le confiseur (?) *Ḥr-ꜥn-wšbt* —
19. Le tisserand *Ḥpšt-ỉꜣkꜣỉw* —
20. Le receveur *Mntw-*... —
21. Le prêtre d'Hathor —
22. *Ḥr-n-ꜥḏdỉw* sac IX+X
23. Le prêtre de Mntw —

Commentaire. — Vu l'incertitude de lecture de la troisième ligne très fruste, je n'insiste pas sur une explication du titre très douteux. Notons à la ligne suivante la forme bizarre de , si je transcris correctement le groupe qui se répète plus bas sous sa forme ordinaire.

L'écriture , évidemment identique à , rappelle celle de l'ostracon Caillaud publié par Devéria[1], où semble exprimer tout court

1. *Société des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 196.

les revenus de la pêche. Ce qui est fort intéressant dans notre passage, c'est la forme singulière du qui est déjà tout à fait celle du démotique et de son dérivé copte.

Quant au groupe suivant, j'ai cru y voir une difformation de = ; mais, étant donné l'état effacé de ces signes, je ne les transcris que d'une manière douteuse. C'est la même raison qui m'a embarrassé fortement par rapport aux premiers signes de la ligne suivante où j'ai cru lire à un moment donné ; pourtant je préfère , comme c'est un titre bien connu et assez conforme au groupe hiératique. En tout cas, la lecture reste douteuse.

Les deux points superposés à la ligne 8 marquent la moitié du .

En me dispensant d'une explication plus ou moins hypothétique de quelques signes douteux, je veux indiquer pourtant que je considère le premier groupe de la ligne 15 comme sigle d'un titre. — Le nom *Pn-ỉḥw-mnw* m'est nouveau, tandis que j'ai rencontré à maintes reprises la forme moins développée *ỉḥw-mnw* dans les actes de la spoliation des tombeaux royaux encore inédits comme dans quelques papyrus de la Bibliothèque Nationale également non publiés.

J'incline à identifier au mot *šd*, qui se trouve dans le *Papyrus Anastasi V*[1], dans le passage suivant d'une lettre : . « De même, dit le scribe, je t'ai fait apporter des pains bons et des pains *Kyllestis* L. Mais le *šd* a laissé de côté les XXX[2] entre eux, disant : Je suis [trop] chargé. — Or, il ne restait pas, afin que l'on pût lui apporter des herbes pour la *spt* après qu'il ne m'eut pas averti du soir où il venait chez moi[3]. »

Je suis porté à traduire ce mot, selon le sens bien connu du verbe *šd*, par « receveur », ce qui se comporte bien au passage cité ci-dessus[4].

III. *Papyrus Allemant B.* — Le fragment du deuxième papyrus Allemant est écrit d'un calame si fin que les traits minces présentent au premier abord l'air d'un texte ptolémaïque. En effet, jusqu'à aujourd'hui, tout ce qui existait parmi les textes hiératiques écrits en ces traits fins appartenait à cette basse époque. Cependant, en examinant de près cette pièce, on reconnaît facilement le ductus des scribes de la fin du Nouvel-Empire; je n'ai donc guère besoin d'ajouter que ce fragment unique présente une valeur éminente au point de vue paléographique; j'en tirerai d'autre part mes conclusions pour une question de l'écriture démotique.

1. 21/4 et suiv.
2. Le scribe se rapporte ici à un certain nombre mentionné probablement dans une lettre précédente.
3. Quant à la dernière construction, voir Erman, *N. Gr.*, § 301.
4. Comp. aussi M. Muller, *Ä. Z.*, 1888, p. 90.

Le recto contient évidemment les restes d'un compte, dont voici la transcription, autant que j'y ai réussi :

Étant donné la lecture douteuse de quelques mots qui ne sont pas connus d'ailleurs sous ces formes, je n'insiste pas sur une explication des dernières.

Le verso de notre fragment est tellement effacé, que je ne suis arrivé à reconnaître les signes donnés sur la planche qu'à la suite de longues études. Je n'ai donc guère à ajouter que ce texte est plus ou moins une interprétation de ma part. Néanmoins je renonce à donner la transcription de ce texte qui se prête à l'état actuel à toutes sortes de lectures dont aucune ne pourrait prétendre à une exactitude absolue. Je me contenterai donc de déterminer le sens général de ce texte qui est, de même que le recto, le débris d'un compte. Mais, tandis que la partie supérieure contient purement et simplement l'indication de quelques objets parmi lesquels on reconnaît le linge et , la partie inférieure, séparée par une ligne rouge[2], ne semble pas être tout à fait de même nature. Car, si je rétablis bien le texte de la deuxième ligne du susdit morceau de la manière suivante : .

On peut, au moins, admettre la conclusion que ce texte a contenu, après les énumérations usuelles qui du reste sont reprises à la fin de ce texte, quelques autres indications s'y rattachant. Voilà tout ce que j'ai pu tirer de ce manuscrit mutilé, dont la valeur principale consiste dans ses particularités paléographiques que j'ai signalées plus haut.

IV. *Papyrus Allemant C.* — L'écriture des quelques lambeaux du papyrus C que j'ai réunis sur la table jointe à ce Mémoire rappelle celle du Papyrus Abbott. En remarquant qu'ils font partie d'une pièce de comptabilité, je fais suivre une transcription hiéroglyphique des plus grands fragments.

Fragment 1. — Verso :

On doit bien se garder de transcrire le groupe par , car nous avons ici affaire à la méthode de cadrer les signes. De même que l'on écrit au lieu de et au lieu de [3], on substitue à .

1. Les traits devant et dernière , ici comme à la ligne suivante, sont une sorte de point de distinction très fréquent, par exemple, dans les comptes des *Papyrus Rollin* de la Bibliothèque Nationale.

2. Je l'ai marquée sur la planche, comme les autres *rubra*, par une ligne brisée.

3. Cf. mes *Studien*, p. 23, note 99.

Le recto porte : 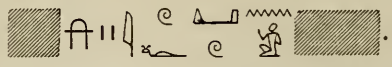 .

Fragment 2. — *a*. Recto :

b. Verso :

Le verso du fragment 4 nous offre encore un .

Hanovre. 10 novembre 1892.

JOHANNES DÜMICHEN

Geb. 15 October 1833, gest. 7 Februar 1894.

Ein schwerer Verlust hat unsre Wissenschaft getroffen. Am 7ten Februar schloss einer ihrer begeistertsten und erfolgreichsten Vertreter nach langem, schweren Leiden die Augen.

Der Aufforderung, dem Verstorbenen einen kurzen Nachruf zu widmen, ist der Unterzeichnete um so bereitwilliger nachgekommen, als es ihm ein Herzenswunsch war, dem teuren Meister auch an dieser Stelle seine Verehrung zu bezeugen. Die folgenden in erster Linie für die Fachgenossen bestimmten Zeilen sollen nicht einen Lebensabriss des Dahingeschiedenen darstellen, sondern nur in kurzen Zügen die grosse und eigenartige wissenschaftliche Entwicklung und Bedeutung des unermüdlichen Forschers in das rechte Licht setzen.

Johannes Dümichen wurde in einer Zeit geboren, in welcher noch das gesamte deutsche Geistesleben stark unter dem Zauberbann der Romantik stand. Wie sich ihr das reichbegabte poëtische Gemüt des Jünglings erschloss, so war sie auch für die ganze Entwicklung des Meisters bestimmend. Im Begriff, sich als Theolog eine sichere Existenz zu gründen, ergreift ihn plötzlich ein übermächtiges Sehnen nach den Wundern des Nilthales. Kurz entschlossen bricht er die Brücke hinter sich und seiner Vergangenheit ab und weiss sich in kurzer Zeit trotz aller Schwierigkeiten, die sich

1. Restitué d'après le recto du fragment précédent.

ihm Anfangs entgegenstellten, unter harten Kämpfen ein reiches Wissen in der eben wieder erstandenen Ägyptologie zu eigen zu machen. Dann aber liess die immer gewaltiger anwachsende Begeisterung und damit gepaart die klare Erkenntniss, dass der Fortschritt der Ägyptologie vor allem von der Erschliessung neuer Quellen zu erwarten sei, den Plan zu seiner ersten Reise in ihm reifen. Es war ein Plan, so abenteuerlich und weit ausschauend, wie er nur in dem Geiste eines Romantikers geboren werden konnte. Was aber damals seine Zeitgenossen für phantastisch und unausführbar hielten, das hat die himmelstürmende Kraft seines reinen Idealismus glücklich verwirklicht. Mit den knappen Mitteln für nur einen Winter ausgerüstet, deren grösserer Teil, wie mir der Verstorbene erzählte, für die Reisevorbereitungen verwendet werden musste, hat sich der kühne Reisende drei volle Jahre in dem Pharaonenreiche zu behaupten gewusst. Wohl hat der selbstlose Mann den grössten Teil seines nicht eben grossen Privatvermögens für diese Reise geopfert, aber auch so wird uns diese erste Expedition, welche ihn tief in den Sudan hineinführte, ein Rätsel bleiben. Vor allem trug nun Dümichen Sorge, die grossen Resultate seiner Reise so bald als möglich zum Gemeingut der Wissenschaft zu machen, nicht am wenigsten aber zeigte sich seine Selbstlosigkeit darin, dass er seinem Lehrer Brugsch gleich nach seiner Heimkehr seine gefüllten Mappen für das im Erscheinen begriffene Wörterbuch zu unbeschränktester Verfügung stellte.

Aber nicht nur die Veröffentichung sondern auch die Verarbeitung dieser Materialien verdanken wir dem Meister. Ist es doch neben *Brugsch* vor allem *Dümichen* gewesen, welcher die jüngsten hieroglyphischen Inschriften zum Reden gebracht hat; insbesondere für die änigmätischen Texte ist er eine unbestrittene Autorität geblieben.

Die Folgen der übermenschlichen Anstrengungen, welche sich der unermüdliche Forscher im Dienste unsrer Wissenschaft zumutete, sind leider nicht ausgeblieben, denn das Schicksal, welches der Ägyptologie eine so hervorragende Kraft schenkte, hat ihm die Krönung seines Werkes nicht gegönnt. Schon seit Jahren machte sich in dem früher so kräftigen Körper eine starke Abspannung geltend, welche ihn mehr und mehr in der Arbeit behinderte. So kam es, dass eine Reihe von grösseren schon seit langer Zeit geplanten Werken — ich erwähne « die Nomen Ægyptens », die Übersetzung der im *Recueil de Monuments* veröffentlichten geographischen Texte und den « Grabpalast des *Patuamenap* », — unvollendet geblieben sind. Aber wenn dem teuren Meister auch die Schaffenskraft in den letzten Jahren oft versagte, die hingebende Begeisterung für seine Wissenschaft is in ihm bis zum letzten Atemzuge nicht erloschen. Galt doch dem Lande seiner Liebe und Sehnsucht noch sein letztes längeres Gespräch mit mir, als er müde in dem Lehnstuhl sass, in welchem er von Tag zu Tag vergebens von einem schöneren Morgen träumte. Gerade in dieser reinen Begeisterung für unsre Wissenschaft, in dem idealen Zuge seines ganzen eigenartigen Schaffens, wird *Dümichen* uns allen ein leuchtendes Vorbild bleiben.

Sein Andenken aber glaube ich am schönsten und würdigsten durch das unvergängliche Denkmal zu ehren, welches sich der Meister selbst geschaffen hat. Wir werden es in Ehren halten.

GEDENKTAFEL AN JOHANNES DÜMICHEN

I. *Selbstständige Werke:*

Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera. — Leipzig, 1865. J. C. Hinrichs.

Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler. — Leipzig. J. C. Hinrichs. Abt. I, 1865. Abt. II, 1866. Abt. III-IV, 1885.

Altägyptische Kalenderinschriften. — Leipzig, 1866. J. C. Hinrichs.

Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler, 2 Bde.—Leipzig, 1866. Hinrichs.

Altägyptische Tempelinschriften, 2 Bde. — Leipzig, 1862. J. C. Hinrichs.

Die Flotte einer ägyptischen Königin, etc. (in engl. Übersetzung von *Anna Dümichen*). — Leipzig, 1868. J. C. Hinrichs.

Der Felsentempel von Abu Simbel, etc. — Berlin, 1869. Gustav Hempel.

Eine vor 3000 Jahren abgefasste Getreiderechnung.— Berlin, 1870. J. A. Stargardt.

Resultate einer ...archæologisch-photographischen Expedition. — 1 Teil (autographiert), Berlin, 1869. Alexander Duncker.— 2 Teil (die photographischen Resultate). Berlin, 1871. Kunstverlag von S. P. Christmann.

Über die Tempel und Gräber im alten Ægypten, etc. (Antrittsvorlesung.— Strassburg, 1872. Karl J. Trübner.

Die erste bis jetzt aufgefundene sichere Angabe über die Regierungszeit eines Ægyptischen Königs, etc. — Leipzig, 1874. W. Engelmann.

Baugeschichte des Denderatempels. — Strassburg, 1877. Karl J. Trübner.

Die Oasen der libyschen Wüste. — Srassburg, 1877. Karl J. Trübner.

Geographie des alten Ægyptens (in der *Onckenschen* Weltgeschichte).

Die kalendarischen Opferfestlisten im Tempel von Medinet-Habu. — Leipzig, 1881. J. C. Hinrichs.

Der Grabpalast des Patuamenap.— Leipzig. Hinrichs. Abt. I, 1884. Abt. II, 1885.

Zur Erinnerung an Richard Lepsius. — Strassburg, 1884. Karl J. Trübner.

II. *Einzelne Abhandlungen* aus der Zeitschrift für ægyptische Sprache :

Neuentdeckte Nomoslisten aus den Zeiten der Ptolemäer-Herrschaft. — 1863, p. 2 ff., 106 ff.

Auszug aus einem Schreiben... — *Ib.*, p. 49 ff.

Die Sethostafel von Abydos. — 1864, p. 81 ff.

Namen und Einteilung der Stunden bei den alten Ægyptern. — 1865, p. 1 ff.

Zwei seltsame kalendarische Angaben aus Römischer Zeit. — *Ib.*, p. 57 ff., 71 ff.

Drei Vermutungen, bestätigt durch die Inschriften Edfus und Denderas. — *Ib.*, p. 110 ff.

Altägyptische Kalenderstudien. — 1866, p. 7 ff., 11 ff.; 1867, p. 4 ff.

Einige Beobachtungen über die Silbemen. — 1866, p. 60 ff., 81 ff.; 1867, p. 4 ff.

Ein graphischer Scherz aus einem der geheimen Corridore des Tempels von Dendera. — 1867, p. 73 ff.

Über die Gruppe , . — 1868, p. 69 ff.

Über die Götter der 4 Elemente. — 1869, p. 6 ff.

Die Säle und Zimmer des Tempels von Dendera. — *Ib.*, p. 101 ff.

Bauurkunde der Tempelanlagen von Edfu. — 1870, p. 1 ff. ; 1871, p. 25 ff., 88 ff., 105 ff. ; 1872, p. 33 ff. ; 1873, p. 109 ff.

Über einige altägyptische Rechnungen aus der Zeit des Rampsinit. — 1870, p. 41 ff.

Einige Bemerkungen zu der Abhandlung des H. Prof. Lepsius : Über die Metalle .. — 1872, p. 42 ff., 98 ff.

Über die Gruppe *für Eisen.* — 1873, p. 46 ff.

Bericht über eine Haremsverschwörung unter Amenemha I. — 1874, p. 30 ff.

Über altägyptische Hohlmasse. — 1875, p. 91 ff.

Aus Theben. — 1876, p. 25 ff.

Ein Salbölrecept aus dem Laboratorium des Edfutempels. — 1879, p. 97 ff.

Die dem Osiris im Denderatempel geweihtem Räume und deren ehemalige Verwendung. — 1882, p. 88 ff. 148 ff.

Die Ceremonie des Lichtanzündens. — 1883, p. 11 ff.

Unter den zahlreichen wissenschaftlichen Beiträgen, welche *Dümichen* für populäre Werke stiftete, seien seine Bemerkungen in *Brehms* Tierleben und dem Werk von *Louis Leblois :* « Les Bibles et les initiateurs religieux de l'humanité » besonders hervorgehoben.

Strassburg, 1/3, 1894.

WILHELM SPIEGELBERG.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ IV. — J'ai raisonné, jusqu'à présent, dans l'hypothèse où les transcriptions grecques Βόκχωρις, Βόκχορις, viendraient vraiment de ; en fait, elles ne tiennent aucun compte du NI de relation qui se trouve entre BAOUKOU et RINIF, et se rattachent à une forme secondaire du nom BAOUKOURINIF, BOUKOURINIF, BOKORINIF, qui est à peu près aussi fréquente que la forme pleine. C'est le cas pour la plupart des noms composés ainsi de deux substantifs : ils prennent ou ne prennent pas le ou de relation entre leurs deux éléments, et non seulement deux individus différents, mais le même individu, peuvent s'appeler ou , ou , ou , ou , ou . J'ai choisi les noms où le premier élément est BAOUKOU, BOKOU, mais avec les autres on trouve la même abondance de variantes ou , et , et .

Si Bocchoris répond à Baoukourinif, Bokorinif, quelle prononciation convient-il d'attribuer à ?

Voici dix ans[1] que j'ai montré, au moyen d'exemples empruntés aux Pyramides, que la particule n, dans toutes ses valeurs, se vocalisait en i, , , ni. Cette vocalisation, disparue en général à l'époque copte, subsiste dans ϧⲉⲛⲡⲓ, ϧⲉⲛⲡⲉ, Bai[t]nipi[t], et dans plusieurs mots composés dont le plus curieux est sans contredit ϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ *T.* ⲡ, ϫⲉⲛⲉϕⲱⲣ *M.*, δῶμα, *tectum domûs*, dérivé de za[i]-nipâourou. Je crois reconnaître ce ni, ne, dans des termes comme ϫⲁⲛⲓϫⲓ *M.* ⲡⲓ, الليف *villus, villi palmarum ex quibus funes conficiuntur*, dont je ne vois pas exactement les origines hiéroglyphiques; il subsiste en tout cas dans plusieurs noms propres comme Μενέφθης, , Me[ri]nephtah; Μανεθώς, , Ma[re]nethot. C'est pour cela que j'ai transcrit les noms comme Mirniri, , Baoukounikhonsou, Bokonikhonsou, et que je lirai , Baoukounirinif, Bokounirinif, et peut-être Boknikhonsou, Bokninirinif, Baknikhonsou, Baknirinif.

Cette valeur vocalique ni, ne, de , les textes des Pyramides montrent qu'elle s'appliquait à , indice du passé, et à introduisant un régime indirect, comme à placé entre deux noms: Il convient donc de ne pas hésiter à l'employer dans ces différents cas lorsqu'on veut prononcer des phrases égyptiennes, et le temps du verbe devra se lire à haute voix :

Mari-ne-i, Miri-ni-i[2]	Mari-ni-s, Miri-ne-s
Mari-ni-k, Miri-ne-k	Mari-ni-nou, Miri-ne-nou
Mari-ni-t, Miri-ne-t	Mari-ni-tenou, Miri-ne-tenou
Mari-ni-f, Miri-ne-f	Mari-ni-senou, Miri-ne-senou

Il a dû exister anciennement, à côté des vocalisations en e, i, une vocalisation en a[3], car, en copte, pour marquer les pronoms du régime indirect, on a une forme en ⲛⲁ, associée aux formes en ⲛⲏ : ⲛⲁⲓ, ⲛⲁⲕ, ⲛⲁϥ, ⲛⲁϩ, ⲛⲁⲥ, ⲛⲁⲛ, à côté de ⲛⲏⲓ, ⲛⲏⲧⲛ̄, et d'une forme en ⲛⲱ, ⲛⲱⲧⲛ̄, ⲛⲱⲟⲩ, ce qui suppose, pour , , , , , , des prononciations naï, nak, naf, nas, nanou, à côté des prononciations neï-nï, nek-nik, nef-nif, nes-nis, nenou-ninou. Remarquons en passant que l'orthographe ptolémaïque ou , , , etc., pour ce temps, nous montre qu'on a essayé de rendre cette prononciation de n : ⲟ est en effet au propre ⲟ nou, mais l'ou final atone ou faiblement accentué comme dans l'enclitique , avait déjà passé à l'ⲉ, ⲡⲉ[4], si bien que , , etc., répondait

1. *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 83-85, § LI. Cette vocalisation, d'abord contestée, a été acceptée récemment par Erman, *Ægyptische Grammatik*, p. 51, § 125.

2. La vocalisation de indiquée ici ne répond qu'à une des lectures possibles de cette racine que j'étudierai plus tard.

3. Sur une forme ⲛⲁ thébaine de ⲛ, voir Stern, *Koptische Grammatik*, p. 327, § 592.

4. *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 190-192.

réellement à NEÏ, NEK, NEF, etc., et que se lisait ANNEÏ-NEK et plus tard quand devint un simple doublet de ANNAÏ-NAK, ANNEÏ-NAK, selon les cas.

§ V. — On sait que de relation s'accorde avec son substantif, et qu'on a NI derrière un singulier masculin, derrière un féminin singulier, NOU[1] derrière un pluriel masculin, derrière un duel. , étant le féminin de , doit se prononcer NIT, à l'exemple des féminins ordinaires où la sœur se prononce SONÎT, et non NTE, NT, comme on fait. Les conséquences de ce fait sont curieuses et inattendues. 1° , relatif masculin, est à NÎT, ce que MERÎTI est à MERÎT, le nom d'agent d'état dérivé du mot féminin[2]; se prononcera donc NÎTI, *celui qui est, celui qui, qui,* et non ENTI, ENTE, et n'est par conséquent point le prototype de ⲛⲧⲉ copte. 2° NÎTI a un féminin NITÎT[3], *celle qui est, celle qui, qui,* et un pluriel NÎTOU, plus fréquemment NÎTIOU au masculin, NITÎTOU, [NITIOUTOU ?], au féminin, ce dernier ayant presque toujours la valeur d'un substantif *ce qui est* par opposition à ANITÎTOU, contracté en ATTÎTOU, *ce qui n'est pas*. Dans NITÎT, il devrait y avoir deux î de poids égal, puisqu'ils sont tous les deux des î du féminin, mais l'accent tonique portant sur la finale selon la règle des féminins égyptiens, il faut accentuer NITÍT, qui, prononcé rapidement, devient NᵉTÎT, NTÎT, puis ᵉNTÎT, et, avec chute obligée du T féminin, ᵉNTÍ, ᵉNTÉ, qui est le copte ⲛⲧⲉ. Ⲏⲧⲉ dériverait donc de la forme féminine de l'ancien nom relatif NÎTI, qui aurait perdu son genre comme beaucoup d'autres noms au passage de l'égyptien au copte ou même beaucoup plus tôt.

NI serait lui-même peut-être un nom d'agent dérivé de N. Il resterait à montrer comment cette forme N, NI, se rattache aux suffixes démonstratifs qui jouent un si grand rôle dans la formation et dans le développement de la langue égyptienne, telle que nous la connaissons. C'est un sujet sur lequel je suis revenu souvent depuis vingt ans, surtout dans mes cours : j'espère être bientôt à même de le traiter une fois de plus par écrit avec tous les développements qu'il comporte et qu'il a pris graduellement dans mon esprit.

§ VI. — Les métamorphoses successives des mots de trois lettres, dont la dernière radicale est R, présentent dans l'état actuel de nos études un intérêt très considérable. Elles nous permettent, en effet, de saisir certains déplacements d'accents qui sont cachés ailleurs par l'immobilité de l'orthographe hiéroglyphique, et, peut-être, d'en déduire quelque règle d'un usage général pour la prononciation des textes anciens, par suite, pour l'histoire phonétique de la langue. Je tiens comme établie, sans qu'il soit besoin d'y revenir, la vieille observation de E. DE ROUGÉ, qu'un bon nombre de ces

1. La valeur *niou* d'ERMAN, *Ægyptische Grammatik*, p. 51, § 125, me paraît incompatible avec l'orthographe même que les Égyptiens ont employée : le signe dont ils se servent régulièrement en pareil cas est le syllabique de N + , et n'a, en son origine, d'autre valeur que celle de NOU.

2. Le même fait est admis maintenant par ERMAN, *Ægyptische Grammatik*, p. 167, § 401, qui s'arrête pourtant à mi-chemin dans ses conclusions, et continue à prononcer *nti*, *ᵉnte*.

3. *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschrift*, t. XVIII, 1880, p. 43-44, § XV (cf. t. XX, 1882, p. 131-132), et ERMAN, *Altägyptische Studien*, dans la *Zeitschrift*, 1881, t. XIX, p. 50.

mots ont perdu leur R[L] dès une époque très ancienne, et j'entrerai, sans plus tarder, dans l'examen des formes qu'ils peuvent revêtir en conséquence dans la langue vocalisée, c'est-à-dire dans le copte. Ils y sont tous ou monosyllabiques ou dissyllabiques[1]. Je commencerai par les monosyllabes chez qui la place de l'accent tonique ne prête matière à aucune discussion, et je les diviserai en deux catégories : ceux qui ont conservé R, ceux qui l'ont perdue.

A. — *Mots d'une syllabe qui ont conservé R[L] en troisième radicale.*

ⲑⲉⲛⲗ *M.* ⲡⲓ, *ovile*
ⲑⲣⲓⲣ *M.* ϯ, ⲧⲣⲓⲣ *T.* ⲧⲉ, ⲧⲗⲓⲗ *B.*, *clibanus, fornax*
ⲕⲧⲛⲣ *T.* عجل, *vitulus*
ⲙ̅ϣⲓⲣ *M.* ⲡⲓ, *acerra, thuribulum*
ⲥⲡⲓⲣ *T.* ⲡⲉ, ⲥϕⲓⲣ *M.* ⲡⲓ, *latus*
ⲥϩⲟⲩⲣ, ⲥϩⲟⲩⲱⲣ *T.*, ⲥϩⲟⲩⲉⲣ *M.*, *maledicere*
ⲡϩⲟⲩⲣ, ⲉⲡϩⲟⲩⲣ *M.*, *horrere, timere*
ⲥϭⲛⲣ *T.*, ϣϭⲛⲣ *M.*, *navigare,* ⲥϭⲛⲣ *T.* ⲡ, ϣϭⲛⲣ *M.* ⲡⲓ, *navigatio*
ⲧⲉ̀ⲛⲣ *T.*, *saltus*
ϣϕⲛⲣ, ϣϕⲉⲣ *M.*, ϣⲉ̀ⲛⲣ, ϣⲉ̀ⲉⲣ *T.*, *amicus, socius, sodalis*
ϣⲧⲟⲩⲗ *T.* ⲟⲩ, *instrumentum aduncum in modum unguium ferarum*
ϣϭⲟⲩⲣ, ϭϣⲟⲩⲣ *M.* ⲡⲓ, *annulus*
ϩⲧⲟⲣ *T.* ⲡ, *necessitas, voluntas, arbitrium*

auxquels il convient de joindre une série de mots où R a changé de place pour des raisons d'euphonie pure, et cela dès une époque très ancienne :

ⲑⲱⲣϣ *M.* ⲡⲓ, *rubris maculis affectus,* ⲑⲣⲟϣ *M.* ⲧⲉⲣϣ, ⲧⲟⲣϣ *T.*, *rufus esse*
ⲙⲉⲣϣ *T.* ⲡ, *rufus, rubicundus,* ⲙⲟⲣϣ, *rubicundus esse*
ⲡⲛⲣϣ *T.*, *minium,* ϕⲣⲛϣ *M.*, *flavus, rubicundus.*

B. — *Mots d'une syllabe qui ont perdu R[L] en troisième radicale.*

ⲧⲱϫ *M.*, ⲧⲱϭ *T.*, *inserere, plantare, affigere*
ϣⲟⲡ *T. M.*, ϣⲱⲡ *M.*, ϣⲟⲟⲡ *T. B.*, ϣⲁⲁⲡ *B.*, *esse, existere*
ϫⲱⲕ *M.*, ϩⲱⲕ, ϩⲱⲱⲕ *T.*, *armare, cingere, — radere, tondere*
ϣⲧⲟ *M. T.*, ϣⲧⲉ, *cubare, decumbere, sternere*
ϩⲕⲟ *T. M.*, *famelicus esse,* ϩⲕⲟ *T. M.*, ϩⲕⲁ *B. fames*
ϩⲧⲟ *T.*, ϩⲑⲟ *M.*, *equus.*

Si nous plaçons une forme hiéroglyphique à côté de ceux de ces mots coptes dont le prototype ancien nous est connu, voici, à première vue, les faits qui découlent de cette juxtaposition :

1. Les quelques exceptions qu'on pourrait signaler ne sont qu'apparentes : ainsi, dans ⲁⲡⲟϣⲉⲣ, ⲁⲡⲧⲱⲣⲓ, le ⲁ, ⲉ initial est d'origine secondaire. Il est ou bien cet ⲁ-, ⲉ- initial qui s'ajoute à certains mots, ou il s'est développé après coup pour faciliter la prononciation : *ⲡⲁⲧⲱⲣⲓ ou *ⲡⲉⲧⲱⲣⲓ ayant perdu leur voyelle atone, l'effort nécessaire pour prononcer la combinaison ⲡⲧ de *ⲡⲧⲱⲣⲓ a rétabli une voyelle à l'attaque du mot, ⲁⲡⲧⲱⲣⲓ.

1° Dans le plus grand nombre de cas, la voyelle accentuée du mot antique semble avoir été intercalée entre la deuxième radicale et la troisième qui était R[L].

ⲥⲡⲓⲣ, *latus*, indique pour une accentuation SP⊥R

ⲥϩⲟⲩⲣ, *maledicere*, — — SH⊥R

ⲥϭⲏⲣ, *navigare*, — 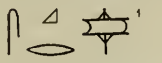 — SQ⊥R

ⲙ̅ϣⲓⲣ, *thuribulum*, — — MSH⊥R

ϣⲧⲟ, *cubare*, — — SZ⊥R

ϩⲧⲟ, *equus*, — — HT⊥R

ϩⲕⲟ, *famelicus esse*, — — HK⊥R

2° Moins souvent, la voyelle se trouve placée entre la première et la seconde consonne, ce qui semble indiquer pour les mots anciens un accent tonique, placé entre la première et la seconde radicale :

ⲧⲱⲣϣ [ⲧⲱϣⲣ], *rufus*, semble indiquer pour 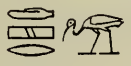 une accentuation D⊥ŠR

ϣⲱⲡ, ϣⲟⲟⲡ, *esse*, — — KH⊥PR

ⲧⲱϭ, ⲧⲱϫ, *plantare*, — 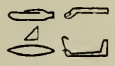 — D⊥QR

ϫⲱⲕ, ϩⲱⲕ, *cingere, armare*, — 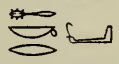 — KH⊥KR

Je n'insiste pas sur ces premières conclusions qu'il faudra bientôt reprendre ou modifier en partie, et je passe aux dissyllabes. Ils se partagent de même en deux catégories : ceux qui ont conservé R[L] en troisième radicale, ceux qui l'ont perdue.

C. — *Mots de deux syllabes qui ont conservé R[L] en troisième radicale.*

Il y en a de deux sortes, selon que la voyelle de la seconde syllabe se trouve avant R[L] entre la deuxième et la troisième radicale, ou que cette même voyelle se rencontre en finale derrière R[L], auquel cas la première voyelle peut se manifester soit entre la première et la deuxième radicale, soit entre la deuxième et la troisième. A la première catégorie appartiennent ostensiblement :

ⲁϩⲉⲣ, ⲁϩⲏⲣ *M.* ⲡ, ϩⲁⲧⲏⲣ *T.* ⲡ, *malleus, pistillum*
ϧⲟⲥⲉⲣ *M.* ⲟⲩ, *remus navis*
ⲙⲁϫⲟⲩⲗ *M.* ⲡⲓ, *instrumentum rostratum fabri*
ⲡⲟⲩⲕⲉⲣ *M.*, *incidere, pungere, scalpere*
ⲡⲟϣⲉⲣ *T. M.*, *vultur, falco*

1. Faute de type démotique, je donne ici la transcription hiéroglyphique du groupe cité par Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1321. Le mot est un factitif en 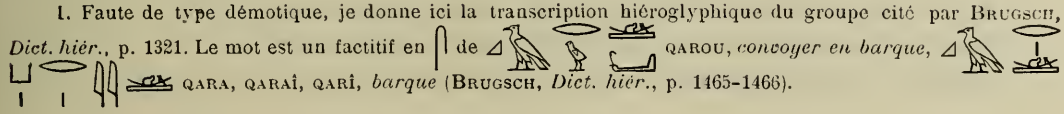 de QAROU, *convoyer en barque*, QARA, QARAÎ, QARÎ, *barque* (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1465-1466).

ϣⲁϩⲟⲩⲗ *M.* ⲡⲓ, *ichneumon, mus Indicus*
ϣⲉⲙⲏⲣ *M.* ⲡⲓ, *fermentum*
ϩⲟⲕⲉⲣ *M.*, *famelicus esse, esurire*
ⲟⲩϩⲟⲣ *T. M.*, ⲟⲩϩⲟⲟⲣ, ⲟⲩϩⲁⲣ *T.*, *canis*
ϩⲟⲧⲉⲣ *T.*, *componi, conjungi, compositus esse*
ϩⲁⲩϭⲁⲗ *T.* ⲡ, ϩⲁⲩϭⲏⲗ *B.*, ⲁⲩϫⲁⲗ *M.* ⲡⲓ, *anchora navis*
ϫⲉϧⲏⲗ, ϫⲉϧⲉⲗ *T.* ⲟⲩ, *lancea, jaculum ferreum*
ϫⲟⲕⲉⲣ, ϫⲉⲕⲉⲣ *M.*, *acrem, sapidum reddere*

Beaucoup de ces mots ont une forme secondaire, dans laquelle ⲉ n'est pas exprimé, mais est remplacé parfois par la barre – :

ⲟⲩⲟⲥ̅ⲣ̅	à côté de	ϧⲟⲥⲉⲣ
ϩⲱⲧ̅ⲣ̅	—	ϩⲟⲧⲉⲣ
ϫⲟⲕⲣ	—	ϫⲟⲕⲉⲣ

ce qui nous autorise à rattacher à cette série des mots que nous aurions pu rattacher sans cela à la série monosyllabique :

ⲥⲱⲧⲣ *T.*, *obliquus, contortus esse*
ⲥⲉϩⲣ *T.*, *haurire*
ⲧⲁⲕⲣ *T.*, *limpidus, purus*
ⲱϭⲣ *T.*, πήγνυσθαι, *congelascere, rigere, rigescere*
ϫⲱⲕⲣ *T.*, *degustare, explorare metalla*
ⲥⲁϩⲣ *T.*, *abjicere.*

On peut ranger, entre autres, dans la deuxième catégorie des mots comme :

ⲟⲕⲣⲓ, *sage, prudente,* dans Νίτωκρις
ϩⲁⲧⲣⲉ, Δίδυμος, *jumeau*
ⲙⲉⲫⲣⲉ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲉⲧⲣⲉ *T. M.* ⲡ, *testis*
ⲙⲁϩⲣⲟ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲉϩⲣⲟ *T.*, *fimus*
ⲛⲟϥⲣⲉ *T.* ⲧ, ⲛⲟϥⲣⲓ *M.* ϯ, *utilitas, commodum*
ⲡⲁϩⲣⲉ *T.* ⲡ, ϕⲁϫⲣⲓ *M.* ⲡⲓ, *remedium, veneficium*
ⲥⲁϩⲣⲉ *M.*, *desertus*
ϣⲡⲏⲣⲉ *T.* ⲧⲉ, ϣⲫⲏⲣⲓ *M.* ϯ, *portentum, prodigium, mirum*
ϫⲡⲏⲣⲓ, *étant, existant,* dans Σάχπηρις
ϣⲧⲱⲣⲓ *M.* ⲡⲓ, *sponsor, fideijussor.*

D. — *Mots de deux syllabes qui ont perdu R[L] à la troisième radicale.*

Ce sont les plus nombreux, et en voici des exemples pris de préférence parmi ceux dont on connaît le prototype antique :

ⲱⲡⲓ *M. B.*, ⲱⲡⲉ, ⲱⲱⲡⲉ *T.* ⲡ, ⲉⲡⲉ-, ⲁⲡⲁ- *T.*, *lapis*
ⲁϩⲟ *T. M.* ⲡ, *thesaurus,* au pluriel ⲁϩⲟ, ⲁϩⲱⲣ, ⲁϩⲱⲱⲣ, ⲁϩⲟⲣ *T. M.*
ϧⲉⲛⲓ *M.*, ϧⲉⲛⲉ, ϧⲉⲛⲛⲉ, ϧⲛⲛⲉ *T.*, *dactylus palmæ,* ⲡ, *palma,* ⲧ.
ⲙⲁϯ *M.*, *convenire,* ⲙⲁⲧⲉ *T.*, *obtinere, possidere, assequi*

ⲟⲩⲥⲓ, ⲟⲩⲟⲥⲓ, *puissant, fort,* dans les mots propres Ὀυσιμάρης, Ὀυοσιμάρης
ⲧⲟⲥⲓ, *rouge*, dans Ἔρτοσι, nom de la planète Mars
ⲡⲱϭⲉ, ⲡⲟϭⲉ *T.* ⲧ, ⲫⲱϫⲓ, ⲫⲟϫⲓ, ⲫⲁϫⲓ *M.* ⲟⲩ, *scissura, truncus, fragmentum, asser*
ⲥⲓⲕⲉ *T.*, ⲥⲓⲕⲓ *M.*, *molere*
ⲥⲁϩⲱ *M.*, ⲥⲁϩⲟⲩ *T.*, ⲥⲁϩⲟⲩⲓ *M.*, *reprehendere, redarguere, conviciari, maledicere*
ⲥⲁϩⲱ-, ⲥⲁϩⲱⲱ-, ⲥⲁϩⲉ *T.*, *avertere, amovere*
ⲧⲱϫⲓ *M.*, ⲧⲱϭⲉ *T.*, ⲧⲱϭⲓ *B.*, *plantare, affigere, adjungere, annectere*
ϣⲙⲏⲙⲟ *T.*, ϣⲉⲙⲙⲟ *T. M.*, ϣⲉⲙⲙⲁ *B.*, *alienigena, peregrinus, hospes*
ϣⲱⲡⲓ *M. B.*, ϣⲱⲡⲉ *T. B.*, *esse, existere.*

La place de l'accent est donnée pour certains de ces mots dissyllabiques par les doublets monosyllabiques :

ⲧⲱϭ, ⲧⲱϫ, à côté de ⲧⲱϭⲉ, ⲧⲱϫⲓ, prouve que l'accent tonique était sur la première ⲧ́ⲱϭⲉ ;
ϣⲟⲟⲡ, ϣⲱⲡ, — ϣⲱⲡⲉ, ϣⲱⲡⲓ, — — — ϣ́ⲱⲡⲉ.

Dans les mots qui ne présentent pas de variantes de ce genre, on connaît presque à coup sûr la place de l'accent, si l'on se rappelle qu'en copte l'accent porte d'ordinaire sur la syllabe qui renferme une voyelle fortement colorée. On aura donc :

ϩⲟⲧⲉⲣ accentué sur la première syllabe, ϩ́ⲟⲧⲉⲣ
ⲱⲡⲓ — — ⲱ́ⲡⲓ
ⲥⲓⲕⲉ — — ⲥⲓ́ⲕⲉ

mais en revanche :

ϣⲉⲙⲏⲣ accentué sur la dernière syllabe, ϣⲉⲙⲏ́ⲣ
ⲥⲁϩⲱ — — ⲥⲁϩⲱ́
ϣⲙⲏⲙⲟ — — ϣⲙⲏⲙⲟ́
ϧⲡⲡⲉ — — ϧⲡⲡⲉ́

On serait donc amené à croire que les trilitères anciens en ⲣ finale étaient accentués en partie sur la pénultième :

ⲥⲁϩ́ⲱ SHOUROU
ϣⲙⲏⲙ́ⲟ 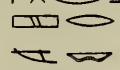 SHMOUR
ϧⲡⲡⲉ́, ϧⲉⲡⲉ 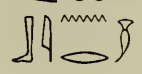 BNER

en partie sur l'antépénultième :

ⲱ́ⲡⲓ ANIR
ⲡⲱϭⲉ 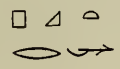 POKR[T]
ⲥⲓⲕⲉ SIKR

mais sans qu'on puisse se rendre compte des motifs qui ont déterminé cette différence d'accentuation, ni savoir *à priori* si elle remonte aux anciennes époques de la langue, ou

bien si elle s'est développée progressivement dans des temps plus récents, à l'âge ptolémaïque ou à l'âge copte.

Le problème se pose en ces termes : donné des mots de trois lettres, en à la troisième radicale, c'est-à-dire des mots de trois syllabes, R ayant toujours au début sa voyelle attachée *ou*, *i*, sur laquelle des trois syllabes la prononciation faisait-elle sentir l'accent tonique ? Selon le procédé que j'ai toujours employé dans cet ordre d'études, je chercherai à trouver la solution en examinant ce que deviennent les mots de même genre dans une langue telle que le français, où l'amuissement des R finales est poussé fort loin. Le bas latin *dolore*[*m*], *partire*, *doctore*[*m*], qui nous présente des mots de trois syllabes, dont la dernière est un R suivi de voyelle, ayant l'accent sur la syllabe médiale, ont perdu l'atone finale et sont devenus en français *dolor* — *douleur*, *partir*, *docteur*, où l'accent a conservé la place qu'il avait dans le latin. A partir du XVIIe siècle, le R final, prononcé toujours jusqu'alors, cessa de se faire entendre pendant un temps, sauf au cas de liaison avec la voyelle initiale du mot suivant, et les mots *douleúr*, *partir*, *docteúr*, sonnèrent momentanément *douleú*, *parti*, *docteú* : depuis lors, cet R est resté muet dans certains cas, et il a reparu dans certains autres, ainsi dans les trois mots que j'ai pris pour exemple et dans tous ceux des mêmes classes. La chute de la voyelle finale a laissé d'abord l'R à découvert, puis l'R longtemps prononcé s'est amui, mais sans que l'accent tonique bougeât : mais l'évolution, arrêtée actuellement à ce point dans le français, s'est continuée avec rapidité dans l'anglais, et y a produit non seulement l'amuissement de R, mais le recul de l'accent. L'anglais moderne tend à reculer de plus en plus l'accent, et des catégories entières de mots de trois syllabes qui s'accentuaient sur la pénultième récemment encore, *ebóny*, *balcóny*, *ivóry*, s'accentuent aujourd'hui sur l'antépénultième *ébony*, *bálcony*, *ivory* : cette tendance, combinée avec la tendance à l'amuissement des *r* finales ou non, a changé complètement la physionomie des mots que je signalais. *Doctór*, *portér*, *factór*, non seulement, ont perdu leur *r*, comme en français dialectal *docteu*[*r*], *porteu*[*r*], *facteu*[*r*], mais l'accent s'est reporté sur la première syllabe, et l'on prononce *dócte'*, *pórte'*, *fácte'*.

Il me semble que cette histoire des mots de trois syllabes qui ont un *r* à la troisième syllabe peut servir à grouper les faits que j'ai relevés à propos des mots de trois lettres en R[L] à la troisième radicale, et les explique entièrement. Voici, par exemple, KHPR : au début, il a l'accent sur la syllabe médiale KHP'R ; puis, R s'amuissant, il garde d'abord son accent à la même place KHP', et enfin le reporte à la première syllabe KH'P, ce qui, vocalisé, nous donne pour l'évolution du mot le tableau suivant :

I	KHAOUPIROU *Doctóre*[*m*]	III	KHOPI, KHOPE, ϣωπι, ϣωπε *Docteú*[*r*]
II	KHAOUPIR, KHOPIR *Doctór*, *docteúr*	IV	ϣωπε, ϣοοπ *Dócto*[*r*]

En résumé, les mots égyptiens de trois syllabes en R[L] à la troisième radicale formaient au début un groupe homogène où l'accent tonique posait sur la syllabe médiane. Le groupe se disloqua lorsque la chute de la voyelle finale et l'amuissement de R

tendit à transformer les trissyllabes en dissyllabes, puis en monosyllabes : dans certains groupes secondaires, l'accent ne bougea pas, et la dissyllabisation, puis la monosyllabisation, s'opérèrent sur la syllabe médiane, comme dans ⲁϩⲟ, ϣⲙⲙⲟ, ϩⲧⲟ, ϣⲧⲟ; dans les autres, l'accent recula, et la dissyllabisation, puis la monosyllabisation se terminèrent sur la première syllabe ϣⲱⲡⲉ-ϣⲱⲡⲉ-ϣⲟⲟⲡ, ⲧⲱϭⲉ-ⲧⲱϭⲉ-ⲧⲱϭ, ⲱⲡⲉ-ⲱⲡⲉ, ϧⲡⲡⲉ-ϧⲉⲡⲉ. Il faut ajouter ici que ce mouvement ne s'opéra pas tout d'une pièce, mais que R, amuie, dut reparaître plus d'une fois, comme en français, et probablement pour les mêmes causes, influence des liaisons dans la langue parlée, étude des auteurs devenus classiques, etc. Dès le temps des Pyramides, on trouve des exemples de la chute de R à la finale, ainsi dans ⲥⲁⲩ-, *boire*, et pendant les siècles de l'Empire thébain les formes pleines de certains mots comme *pogarît, pogrît,* s'emploient presque indifféremment à côté des formes amuies *pogaît, pogît :* aussi ne doit-on pas s'étonner si le copte a conservé des doublets comme ϩⲟⲕⲉⲣ à côté de ϩⲕⲟ, ⲥϩⲟⲩⲣ à côté de ⲥⲁϩⲱ, tantôt sans établir de différence entre eux, tantôt en les localisant chacun dans une nuance différente de l'idée.

Je n'ai tenu jusqu'à présent aucun compte des mots comme ⲟⲕⲣⲓ, ⲡⲟϥⲣⲉ, ⲡⲁϩⲣⲉ, ⲙⲉⲑⲣⲉ, où R, troisième radicale, est suivi d'une voyelle finale, le plus souvent ⲓ-ⲉ. R y doit sa préservation aux jeux d'accents produits par l'adjonction à la racine de suffixes grammaticaux. Les uns sont encore des féminins en copte comme ⲡⲟϥⲣⲓ, ϣⲡⲏⲣⲉ, d'autres sont des masculins dérivés de féminins hiéroglyphiques, comme ⲡⲁϩⲣⲉ, ⲫⲁϭⲣⲓ, de *pakhrît*, sans doute par confusion de la finale féminine i[T], È[T], avec la finale masculine i des noms d'agent; les autres enfin sont des noms d'agent où la racine est jointe à ce suffixe i, È. La terminaison du féminin ⲓ, ⲉ, ⲓ, ⲉ, est une syllabe lourde, et, se joignant aux mots, en déplace l'accent qu'elle reporte sur elle-même. Le masculin NAOUFÍRI, NOFÍRI, passant au féminin ⲉ, ⲉ, l'accent tonique qui était sur FÍ se reporte sur ÍT, et l'on a NOFIRÍ'T; mais, comme ce mouvement rompt l'équilibre des sons, celui-ci se rétablit en développant sur la première syllabe NO, un accent second NÓFIRÍ'T. La syllabe médiane, devenue atone, éprouve alors le sort qu'ont eu la plupart des contre-finales dans le français : elle tombe et NÓFIRÍ'T devient NÓFRÍ'T, puis par la chute régulière de T final au féminin NÓFRÍ', NÓFRÈ'. La flexion en ⲓ, \\, I, des noms d'agent prend un poids divers selon qu'elle se joint à des substantifs féminins ou à des masculins : jointe aux masculins, elle est longue à l'origine et déplace l'accent HORÎ, Ὡρίων, l'Horien, ⲁⲛⲟⲩⲡⲓ ANOUPI, Ἀνουβίων, l'Anubien. Jointe aux noms féminins, elle devient atone, et l'accent tonique de la terminaison féminine reste l'accent tonique du nom d'agent : MIRÍ'TI, puis par chute de l'\\, au singulier ⲙⲉⲣⲓⲧ, mais au pluriel ⲙⲉⲣⲁϯ, ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ, où l'adjonction du suffixe pluriel OU, MERATÍOU, avait ramené le ton sur l'I final[1]. Les mots comme ⲙⲉⲑⲣⲉ, ϩⲁⲧⲣⲉ, dérivent de prototypes anciens

1. Soit dit en passant, le T final des mots de cette forme est en réalité l'ancien T du féminin maintenu par la flexion I, puis mis à nu lorsque cet I est tombé. L'I-E n'a dû disparaître qu'assez tard, car un certain nombre de mots composés de la sorte ont en copte une terminaison grecque -ⲏⲥ, ainsi ⲕⲉⲛⲉϥⲓⲧⲏⲥ *M.* ⲡⲓ, *pistor qui in fornace occupatur*, de QENEFÍTI, ⲣⲁϭⲓⲧⲏⲥ *M.* ⲡⲓ, γναφεύς, *fullo*, de RAKHÍ'TI, ⲥⲓⲱⲟⲩⲛⲓⲧⲏⲥ *M.* ⲡⲓ,

METRI, HATRI, qui contenaient cette flexion I-E, et le mécanisme de la conservation du ⲣ dans ces mots a été le même que dans les féminins du type de ⲛⲟⲩⲣⲉ, ϣⲛⲏⲣⲉ.

De même que j'ai fait entrer en ligne de compte, pour établir les lois de l'accent dans le groupe, des mots dont l'original antique ne m'est pas connu, de même je me crois autorisé à déterminer maintenant, d'après l'analogie des formes étudiées en copte, l'accentuation des mots de même squelette, dont les descendants ou n'existent plus dans cette langue, ou n'ont pas été recueillis encore. Ainsi

corde d'arpenteur, var. , s'accentuera SHS'R, SHS'

et ainsi de suite. Toutefois, l'absence de dérivés coptes rend singulièrement malaisées les tentatives de vocalisation dont cette étude, sur l'accent tonique du groupe en R[L] à la troisième radicale, est nécessairement suivie. Au contraire, la vocalisation antique ressort d'elle-même, lorsque l'on met à côté l'un de l'autre les mots anciens avec leurs variantes et les mots coptes :

ϣⲁⲑⲟⲩⲗ, *ichneumon*, donnera pour (XXe dynastie) la prononciation KHATOULOU, KHATOUROU;

ⲟⲩϩⲟⲣ, *chien* (ποώρις), donnera pour (XXe dynastie) la prononciation OUHAOUROU, OUHAROU, OUHOROU;

ϧⲟⲥⲉⲣ, ⲟⲩⲟⲥ̅ⲣ̅, *rame*, donnera pour (XIXe dynastie) la prononciation OUSIROU, OUOSIROU[1].

Dans les cas où le mot s'est conservé sous une forme monosyllabique en même temps que sous une forme dissyllabique, la comparaison des doublets fournit d'ordinaire la vocalisation des deux dernières syllabes :

ⲥϩⲟⲩⲣ, ⲥⲁϩⲟⲩ, ⲥⲁϩⲱ, assurent à la prononciation SAHOÚROU, SAHOUÓROU;

ϩⲧⲟⲣ et ϩⲟⲧⲉⲣ — — HOTOÚROU,

celle de ce dernier mot est confirmé par le mot ϩⲑⲟ, ϩⲧⲟ, plur. ϩⲧⲱⲣ, ϩⲑⲱⲣ, *cheval*, , tandis que ϩⲱϯ, *census, tributum, vectigal*, HOTOUROU, donne un O pour la première syllabe. Les variantes en A de cette première syllabe, ϩⲁⲧⲣⲉⲩ, ⲁⲑⲣⲏⲩ, *jumeaux*, montrent très probablement qu'il y avait là à l'origine une diphtongue AOU, qui, selon qu'elle a été attaquée de façon ascendante ou descendante, a tourné à l'O ou à l'A. De manière générale on peut dire que la prédominance du son A ou du son OU dans cette première syllabe diphtonguée a été d'im-

---

balnearius, de SIOUNÎ'TI : la flexion n'a pu être amenée que par l'analogie d'un ÎTI, ITE final avec le -ίτης des mots de même nature en grec, et une finale nue -IT, ET, n'aurait pas probablement amené le même résultat.

1. L'I [E], seconde radicale, est prouvé par l'identité d'orthographe de *rame*, avec *fort*, dont la prononciation OUSIRI, OUOSIRI, est prouvée par des jeux de mots perpétuels avec le nom du dieu Ὄσιρις.

portance décisive pour l'histoire du mot. Où le son A l'a emporté, le son OU, O, a subsisté à la deuxième syllabe accentuée, l'A de la première s'est affaibli souvent, puis a disparu, et le mot est devenu monosyllabe sur la seconde syllabe : HAOUTOUROU, devenant HATOUROU, *chevaux*, HATOUROU, a donné HETOUROU, HTOUR, HTOR, HTO; au contraire, HAOUTOUROU, devenant HOUTOUROU, a donné HOTOUR, HOTER, et a fini, comme on voit, par s'accentuer sur la première. Ceci dit en passant, je donnerai, sans plus discuter, les résultats auxquels me conduit la confrontation des orthographes hiéroglyphiques avec les variantes coptes :

a dû se prononcer MASHIROU, MASHIR, MSHIR, avant de devenir ⲙ̅ϣⲓⲣ;

— KA-AZIROU[1], KAZIROU, KETIR, KETER, — ⲕⲧⲏⲣ;

— SAPIROU, SAPIR, SEPIR[2], — ⲥⲡⲓⲣ;

— SAQAROU, SAQAIROU, SEQÈR, SEQÎR, — ⲥϧⲏⲣ;

— SAMIROU, SAMIR, SEMIR, SEMER, — ϣϥⲏⲣ, ϣϩⲉⲣ;

— SHAKOUROU, SHAKOUR, SHEKOUR, — ϣϭⲟⲩⲣ, ϭϣⲟⲩⲣ;

— DOSHIROU, DOSHIR, DOSHI, DOSHR, — ⲑⲱⲣϣ et ⲧⲟⲥⲓ;

— DOKHIROU, DOKHIR, — ⲧⲱϭⲉ, ⲧⲱϭ;

— KHAOUKIROU, KHOKIR, — ϫⲱⲕⲉ, ϫⲱⲕ;

— SAZOUROU, SAZOUR, SEZOUR, — ϣⲧⲟ;

— HOUQAOUROU { HOQAR, HOQER, — ϩⲟⲕⲉⲣ; HOQOUR, HEQOR, — ϩⲕⲟ;

— AOUNIROU, AUNIR, ONIR, — ⲱⲛⲓ, ⲱⲛⲉ [ⲁⲛⲁ-, ⲉⲛⲉ-].

Je laisse au lecteur le soin de continuer ce dénombrement. Je veux faire remarquer seulement que l'on peut, en s'inspirant des exemples donnés ci-dessus, rétablir presque à coup sûr la vocalisation de certains mots dont les dérivés coptes sont encore inconnus :

◎, *passer au crible*, sera vocalisé NOUKOUROU, NOUKOUR, NOKER, d'après l'analogie de ⲛⲟⲕⲉⲣ;

frapper (surtout *de l'herminette*), NOUZIROU, NOUZIR, — de ⲛⲟⲩϯ, *dieu;*

munir, AOUPIROU, ÂPIR, — de ⲱⲡⲉ;

, , AOUGARÎT, AOUQRÎT, ÔQRÎ, — de ⲟⲕⲣⲓ (Νίτωκρις),

1. ⲕⲧⲏⲣ est pour ⲕⲁⲧⲏⲣ, composé comme ⲕⲁⲗⲟⲩⲕⲓ *M.* ⲡⲓ, *bos*, de *ka-rouqi, taureau châtré.*

2. Le impulsif est le plus souvent vocalisé en A, comme j'aurai occasion de le montrer par la suite de ces études sur la prononciation égyptienne.

et ainsi de suite, en se guidant sur les tonalités diverses que les variantes de l'écriture hiéroglyphique indiquent pour chacune des syllabes. Qui aura, comme moi, la patience de les recueillir, se trouvera posséder du même coup, et sans trop de chances d'erreur, la prononciation probable de tout un groupe important de mots égyptiens anciens, au moins pour les époques moyennes de la langue.

Je n'ai guère recherché jusqu'à présent que la vocalisation du mot nu sans suffixe : l'exemple des formes comme ⲛⲟϥⲣⲉ, ϕⲁϫⲣⲓ, ⲛⲁϥⲣⲓ, nous montre combien l'adjonction des suffixes, rompant l'équilibre du mot, en changeait la vocalisation. Je me bornerai pour le moment à examiner quelles modifications produisaient les suffixes du genre et du nombre dans nos mots en R[L], troisième radicale. Elles ont été indiquées déjà pour le suffixe du féminin singulier dans les adjectifs :

M. NAOUFÎROU, NOFÎROU, NOFÎR, devient NOFRÎT, NOFRÊT, ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲛⲟϥⲣⲉ;

M. AOUQÎROU, OQÎROU, OQÎR, — AOUQRÎ'T, OQRÎ'T, OQRÊ'T, ⲱⲕⲣⲓ,

et dans les substantifs :

NAPRÎ'T, NAPRÊ'T, devient ⲛⲁϥⲣⲓ;

PAKHRÎ'T, PAKHRÊ'T, — ϕⲁϫⲣⲓ, ⲡⲁϩⲣⲉ (devenu masculin).

Nous sommes donc autorisés à transcrire :

HATRÎT, HOTRÎT, au féminin de HAOUTÎRI;

OUSRÎT, OUOSRÎT, — OUSÎROU, OUOSÎROU;

KHAOUPRÎT, KHOPRÎ'T, — KHOPÎROU, KHOPÎRI;

DOSHRÎT, — DOSHÎROU, DOSHÎRI;

OUSHRÎT, OUOSHRÎT, — OUSHÎROU, OUSHÎRI;

AOUPRÎT, APRÎT, OPRÎT, — AOUPÎROU, AOUPÎRI,

et dans les substantifs :

BANRÎT, BENRÎT.

Pour le pluriel, la question est résolue en partie par une observation que j'ai publiée il y a longtemps déjà, à propos du mot Σοντήρ, épithète d'Amon-Râ[1]. Il résulte des transcriptions grecques que le mot *dieu* faisait au singulier NOUTÎ[RI], NOUTÎ[R], avec un ῑ [ĕ], et au pluriel NOUTÎR[OU], avec un ῑ [ē], et la terminaison plurielle OU des substantifs : quand R[L] tomba au singulier, R continua de sonner au pluriel même après la chute de l'OU, et l'on eut : singulier, NOUTI, *dieu*, pluriel, NOUTÎR, *dieux*. Le même fait se passe pour

1. *Réponse à la lettre de M. Édouard Naville*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 119-120.

ⲁϩⲟ, ϩⲧⲟ, qui conservent au pluriel, ⲁϩⲱⲣ, ϩⲧⲱⲣ, le ⲣ perdu au singulier. Appuyé sur ces précédents, je prononcerai :

AQÍROU, AQÍR, à côté du singulier AQÍROU, AQÍR, AQÍ;

DOSHÍROU, DOSHÍR, — DOSHÍRI, DOSHÍR, DOSHÍ;

OUOSÍROU, OUOSÍR, — OUOSÍRI, OUOSÍR, OUOSÍ.

pour le masculin pluriel, et pour le féminin :

NAPRÍTOU;

NOFRÍTOU;

PAKHRÍTOU.

Je suppose que la terminaison du duel masculin ne déplaçait pas l'accent tonique, l'*i* \\ qu'elle joint à la marque ordinaire du pluriel , ⲉ étant un *ï* bref. On avait donc :

NOFÍROUÏ, *les deux bons;*

ANÍROUÏ, *les deux pierres.*

Cette manière de voir est confirmée par le copte, si, comme je le pense, les pluriels en ⲟⲩⲓ, ⲟⲩⲉ de cette langue sont d'anciens duels, ce qui arrive dans beaucoup de langues où les formes duelles deviennent facilement des formes plurielles : l'accent tonique de ⲛⲉ̀, *ciel,* ⲉϧⲣⲁ̀, *grain,* ϩⲣⲉ̀, *nourriture,* ϫⲓⲥⲉ̀, *hauteur,* ⲣ̄ⲡⲉ̀, *temple,* ne se déplace pas au pluriel, bien que la voyelle s'allonge : ⲛⲏⲩⲉ, ⲉϧⲣⲏⲟⲩⲉ, ϩⲣⲏⲩⲉ, ϫⲓⲥⲉ̄ⲉⲩⲉ, ⲣⲡⲏⲩⲉ. Pour le féminin duel, ce que j'ai dit plus haut et du féminin et des noms d'agents suffit à nous montrer que cette forme ne peut nous offrir aucune modification nouvelle : on le prononcera probablement NOFRÍTI, comme on prononce MIRÍTI, MERÍTI. Réunissant tous ces éléments en un seul tableau, nous aurons pour la vocalisation des adjectifs de trois lettres en , troisième radicale, la série suivante :

	Masculin	Féminin
Singulier.....	NOUFÍRI, NOUFÍR, NOUFÍ	NOUFRÍT, NOFRÍT, NOFRÍ
Pluriel.....	NOUFÍROU, NOUFÍR, NOFÍR	NOUFRÍTOU, NOFRÁTOU, NOFRÍT, NOFRÍ
Duel.....	NOUFÍROUÏ, NOFÍROUÏ	NOUFRÍTI, NOFRÍTI

Les I alternent avec autant d'E suivant les dialectes, comme en copte. Je n'ai pas parlé de l'article de M. STEINDORFF, *Mouillirung der Liquida* *im Ægyptisch-*

Koptischen (*Zeitschrift*, 1889, p. 106-110), parce que je n'ai pas cherché à indiquer ici le mécanisme de la chute de 𒀭.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

V. *Deux briques de Sippara.* — L'inscription de Nabonide (WAI, I, 69, col. II, 32, etc.) mentionne les travaux de Kourigalzou au temple *Èdubar* d'Aganê; voici le premier texte se rapportant aux travaux du même roi, à l'*Èbarra* de Sippara. Il se lit sur une grande brique cuite, trouvée dans ma première excursion, au début des fouilles de 1894, ordonnées par le Gouvernement ottoman, à Abou-Habba. Les caractères sont archaïques, mais se transcrivent, comme il suit, en assyrien cursif :

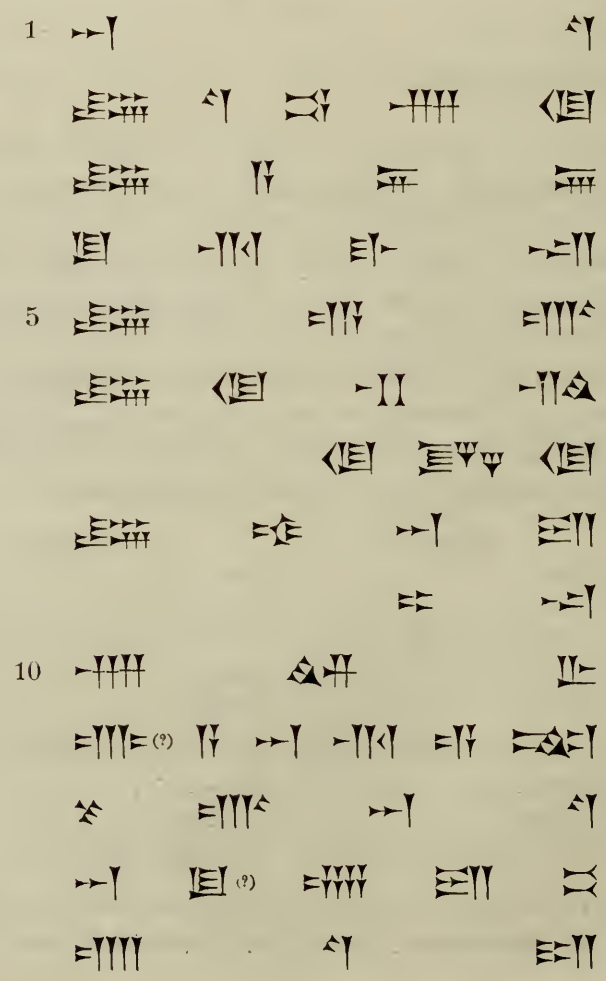

15

« A Šamaš, roi de Sippara, son roi, Kourigalzou, roi puissant, roi de Sumer et d'Accad, roi des quatre régions, noble prince, l'économe des dieux, le favori de Šamaš et de Šenirda. Le temple d'Êbarra... ayant vieilli... il lui moula des briques (?), renouvela ses (constructions en) ruines et le remit en place. »

Notes. — Ligne 2. Le titre de *roi de telle ville,* attribué à un dieu, me paraît nouveau. Peut-être Šamaš est-il dit *roi de Sippara,* à cause des franchises ou privilèges exceptionnels dont jouissait le sacerdoce à Sippara.

Ligne 8. La place du déterminatif AN au milieu du mot UB-DA est des plus singulières. On comprend cette confusion dans une *case,* comme Šir-la-bour et Šir-bour-la, etc., dans les textes de Goudêa, nullement dans la *ligne.*

Šamaš-šoum-oukîn nous a laissé au même endroit une brique similaire, découverte le même jour.

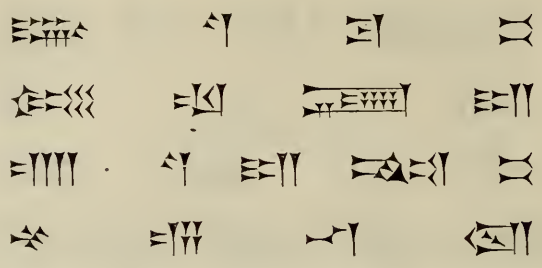

« A Šamaš, roi de Sippara, son roi, Šamaš-šoum-oukîn, vice-roi de Šou-anna, roi de Sumer et d'Accad, pour sa vie et pour la vie d'Assourbanipal, son frère jumeau, a reconstruit à neuf, en briques, le temple d'Ébarra. »

En abrégeant involontairement le texte, M. Bezold a entièrement méconnu le sens de ce document dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 415-417.

RECHERCHES
SUR
PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS
(*Suite*[1])

PAR

Victor Loret

XIII. — L'ANIS

Les manuscrits coptes n°s XLIII et XLIV de la Bibliothèque Nationale nous fournissent, sur l'Anis, les indications suivantes :

ⲁⲛⲓⲥⲟⲩⲛ ⲙ̅ⲕⲏ . . . .
ⲁⲛⲏⲑⲱⲛ . . . . . } الانيسون (Msc. XLIII, fol. 57 *verso*).

ⲁⲛⲏⲥⲟⲛ · ⲁⲛⲏⲑⲟⲛ . . . . . الانيسون
ⲉⲙⲕⲏ . . . . . مثله } (Msc. XLIV, fol. 82 *recto*).

On peut remarquer d'abord, dans ces passages, un cas étrange de confusion entre deux mots grecs voisins, ἄνηθον et ἄνισον, confusion dont on a d'ailleurs un exemple dans Théophraste[2] et qui doit peut-être s'expliquer par la prononciation, sans doute presque identique, des deux lettres θ et σ. Mais ce qui est pour nous le plus intéressant, c'est la mention d'un nom copte de l'Anis, ⲉⲙⲕⲏ ou ⲙ̅ⲕⲏ, qui est bien certainement d'origine pharaonique.

---

1. Pour les numéros I-XII, voir *Recueil*, t. VII, p. 101-114, t. XV, p. 105-130, et t. XVI, p. 1-14.

2. Théophraste nomme l'Aneth Ἄνηθον et Ἄννησον (*Theophrasti Eresii Opera*, ed. F. Wimmer, Parisiis. 1866, p. 532-533).

L'Anis, *Pimpinella Anisum* L., n'est pas une plante indigène de l'Égypte. On ne le rencontre à l'état spontané, — et encore fait-on des réserves sur cette spontanéité, — que dans les îles de Chypre et de Chio, et en Béotie[1]. En Égypte, il est seulement cultivé. Ni Prosper Alpin ni Forskal ne mentionnent l'Anis parmi les plantes égyptiennes. Delile ne l'a vu en Égypte que dans les herboristeries[2]. Il est vrai que ces voyageurs n'ont guère dépassé le Caire. G. Schweinfurth assure que la culture de l'Anis est assez répandue dans la Haute-Égypte[3], et A. Figari désigne, comme principaux centres de cette culture, les villes d'Esnéh, de Girgéh et de Siout, ainsi que le Fayoum[4]. On trouve, chez les auteurs classiques, des traces plus anciennes de l'existence de l'Anis en Égypte. Dioscoride et Pline, se servant à peu près des mêmes termes, nous apprennent que l'Anis le plus estimé vient de Crète, et que l'on doit ranger immédiatement ensuite l'Anis d'Égypte[5]. J'ajouterai qu'on n'a pas encore découvert, dans les tombes égyptiennes, des restes antiques de cette plante.

Le nom copte de l'Anis, ⲉⲙⲕⲏ ou ⲙ̄ⲕⲏ, nous permettra peut-être de poursuivre l'étude de l'espèce égyptienne en utilisant la philologie. J'ai cherché en effet, dans ma collection de noms hiéroglyphiques de plantes, s'il en était quelqu'un qui eût pu donner naissance au copte ⲉⲙⲕⲏ, et j'en ai trouvé deux : *mâki*, et *màqaï*.

Je ne sais quelle impression, sans doute un peu subtile, m'a fait supposer *a priori* que, de ces deux mots, le second seul pouvait être transcrit par ⲉⲙⲕⲏ. Il m'a semblé que le ___ est trop long pour répondre au ⲉ et que le \\ est trop bref pour répondre au ⲏ. Au contraire, le et la diphtongue *aï* m'ont paru se rapporter exactement aux lettres ⲉ et ⲏ. L'examen des textes, d'ailleurs, m'a ensuite donné raison.

Dans les mots déterminés par , on peut toujours hésiter entre un nom de matière végétale, — fruit, graine ou gomme-résine, — et un nom de substance minérale. Or, l'hésitation n'est pas possible pour le *Màqaï*, dont on dit qu'on doit l'employer après l'avoir fait dessécher; il est évident que ce ne peut être qu'un végétal. Le *Mâki*, par contre, semble ne pouvoir désigner une partie de plante.

Ces deux mots, malheureusement, sont rares dans les textes. *Mâki* ne se rencontre que deux fois au *Papyrus Ebers*, et *Màqaï* une seule fois, dans le même document. Le mot *Mâki* est employé dans l'expression , qui désigne une substance nommée deux fois de suite (25/16 et 26/4-5). Le mot s'applique originellement à toute pièce de pierre ou de bois reposant horizontalement sur deux supports, comme une architrave, une poutre de plafond, un linteau de porte. Puis, le sens prenant de l'extension, le terme désigne un plafond, et enfin, d'une manière générale, un endroit couvert.

Ce mot est employé au *Papyrus médical* de Berlin dans l'expression

1. E. Boissier, *Flora orientalis*, t. II, p. 866.
2. R. Delile, *Floræ ægypt. illustr.*, n° 345.
3. P. Ascherson et G. Schweinfurth, *Illustr. de la Flore d'Égypte*, p. 80.
4. A. Figari-Bey, *Studii scientifici sull'Egitto e sue adiacenze*, Lucca, 1864-1865, t. II, p. 97.
5. Diosc., *De mat. medic.*, III, 58; Pline, *Hist. nat.*, XX, 73.

, qui ne peut signifier que « poussière, saleté de poutre ou de plafond », *âtnou* devant être rapproché de et de ⲉⲓⲧⲉⲛ, κοπρία, *stercus, fimus*. L'expression étant très-vraisemblablement analogue à la précédente, on pourrait songer à voir dans *Mâki* le prototype de ⲙⲛⲟⲉⲓⲕ, κόπρος, *stercus, fimus*. Dans les deux cas, il s'agirait d'un médicament présentant d'intimes rapports avec le شيزرق des médecins arabes[1], ou « fiente de chauve-souris », médicament étrange que l'on retrouve également dans la pharmacopée des Coptes sous le nom de ⲱϩⲓⲣⲁⲕⲓⲁ, lequel est traduit, au moyen d'un piquant euphémisme, par شيزرق وهو دموع الواطواط, « Schizraq, c'est-à-dire *larmes de chauve-souris*[2] ».

Ceux qui ont visité à Thèbes le tombeau de Pétamounoph, ou qui ont remarqué le blanc revêtement que les colombes ont déposé sur le rebord de la haute colonnade de Louqsor, se rendront exactement compte de ce que peut-être l'*excrément de plafond* ou *d'architrave* des droguistes de l'ancienne Égypte. Le شيزرق est, au dire d'Ibn-Baithar, souverain pour dissoudre les calculs de la vessie; il n'est même guère employé qu'à ce seul usage. Le *Mâki* n'est préconisé que contre les . Peut-être est-ce la même chose. C'est, en tout cas, l'avis de L. Stern qui, dans le Glossaire du *Papyrus Ebers*, a traduit par « *valetudo calculorum, calculi* ».

Si, au lieu de se servir du copte pour traduire le mot , on préférait en rechercher la racine égyptienne, on arriverait sensiblement au même résultat. Le radical signifie « couvrir, recouvrir ». Il est dit, par exemple, des portes du naos d'Edfou, qu'elles étaient , « en bois d'acacia mêlé de bronze et recouvert d'or[4] ». Le « *Mâki* de plafond » des Égyptiens pourrait être l'*enduit* qui, à la longue, recouvre une paroi, qu'il s'agisse de chauves-souris, — si elles étaient abondantes dans les pièces sombres et peu habitées des maisons égyptiennes, — ou simplement de suie ou de toiles d'araignées. Ces deux dernières substances, en effet, sont enregistrées dans la Matière médicale d'Ibn-Baithar (nos 859 et 1592).

Quoi qu'il en soit, en somme, du sens exact de , on voit que ce mot ne peut désigner un végétal, et que le terme reste seul à pouvoir être considéré comme la forme ancienne de ⲉⲙⲕⲓ. Il convient donc de rechercher si l'unique exemple connu du mot peut confirmer cette hypothèse.

Le (*Pap. Ebers*, XL, 4-5), « *Màqaï* desséché, broyé et trituré », est recommandé pour le cas où l'on trouve (*Ib.*, XXXIX, 21-XL, 1), « une personne qui souffre d'une oppression de l'estomac ». C'est là la seule propriété que nous connaissions du *Màqaï;* or, encore de nos jours, la principale propriété de l'Anis est de favoriser les digestions pénibles. L'Anis est la graine carminative par excellence. En lisant Dioscoride, Pline et Ibn-Baithar, on verra que ces écrivains servent, en quelque sorte, de traits d'union entre les médecins pharaoniques et les thérapeutistes modernes :

1. Pl. I, ll. 7-8, d'après L. Stern, dans le Glossaire du *Papyrus Ebers*, p. 13.
2. L. Leclerc, *Le Traité des simples, par Ibn el-Beïthar*, n° 1376.
3. A. Kircher, *Ling. ægypt. restit.*, p. 188.
4. M. de Rochemonteix, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 10.

Dioscoride (III, 58) : Ἁρμόζει δὲ πρός τε τὰ ἰοβόλα τῶν ζώων καὶ πρὸς ἐμπνευματώσεις.

Pline (XX, 73) : Præcipium autem est ad ructus : ideo inflationibus stomachi, et intestinorum torminibus, et cœliacis medetur. — Foliis decoctis digerit cruditates.

Ibn-Baithar (n° 159) : Il combat les gargouillements et l'intumescence. — Il est utile contre les obstructions du foie et de la rate causées par les humeurs. — Sa décoction avec du bois de réglisse purifie la poitrine et est salutaire contre l'essoufflement.

Rien ne s'oppose donc à ce que 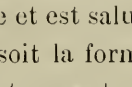 soit la forme antique de ⲉⲗⲕⲏ et désigne l'Anis (*Pimpinella Anisum* L.), plante qui, se trouvant mentionnée au *Papyrus Ebers*, aurait été introduite en Égypte, au plus tard, au commencement de la XVIIIe dynastie.

XIV. — LA FRONDE ET LA FEUILLE DU PALMIER

On ne trouvera rien d'extraordinaire, — si l'on songe à la prodigieuse richesse de la langue arabe en fait de termes relatifs au dattier, — à ce que les anciens Égyptiens aient désigné par des noms spéciaux la fronde et la feuille de cet arbre, qui est de beaucoup, sous tous les rapports, celui auquel ils devaient attacher le plus d'importance parmi les végétaux croissant spontanément dans leur pays. Les *Scalæ* coptes, d'ailleurs, nous permettent de penser que, dans ce cas spécial, le lexique égyptien ne devait guère le céder au vocabulaire arabe. J'ai pu réunir, en effet, en dépouillant divers manuscrits de *Scalæ*, l'assez longue liste suivante de dénominations s'appliquant au dattier et à ses dérivés :

ϯϩⲉⲛⲓ	النخلة	Le Dattier.
ⲛⲓϕⲟⲛⲓϩ	النخل الامهات	Les Dattiers femelles.
ϩⲉϱⲉⲗϱⲱϣ	بلح بسر	Datte verte.
ϕⲱⲛⲓⲁ	عجوة	Pâte de dattes.
ⲡⲓϫⲉ	الطلع	L'inflorescence du Dattier avant la formation du fruit.
ⲡⲓⲗⲁϯ	العراجين	Les spadices (ensemble des fleurs) du Dattier.
ⲡⲓϱ̀ⲡⲁϯ	الشماريخ	Les régimes de dattes.
ⲡⲓⲁ̀ⲗⲱⲟϯ̀	مثله	*Même sens.*
ⲡⲓⲁⲥⲡⲁⲑⲓ	السبايط	Les spathes (enveloppes des spadices).
ⲡⲓⲕⲁϕⲁ̀ϫⲓ	الكرنوف	Les moignons qui restent des frondes tombées.
ⲡⲓϩⲁⲓ	الجريد	La nervure médiane de la fronde.
ⲡⲓⲁⲣϩⲱⲧ	مثله	*Même sens.*
ⲡⲓϫⲁⲡⲓϫⲓ	الليف	Les filaments de la base des frondes.
ⲡⲓϩⲏⲧ	السعف	La fronde, la palme.
ϩⲁⲓⲱⲛ	خوص	Feuille de la palme [1].

1. Tous ces mots, à part le dernier, sont tirés de cinq manuscrits de la *Scala magna* éditée par Kircher. Ⲃⲁⲓⲱⲛ se rencontre dans Msc. copt. Paris., n° XLIV, fol. 66 *recto*.

Parmi ces mots, ce sont seulement les termes ϩⲁⲓ, ϩⲏⲧ et ϩⲁⲓⲱⲛ qui nous occuperont pour l'instant. Le sens des équivalents arabes qui servent à rendre ces mots est généralement bien défini. Tous ceux qui ont tant soit peu parlé l'arabe en Égypte savent que le mot جريد y désigne la nervure médiane de la palme, autrement dit la fronde dépouillée de ses feuilles. Cette nervure est fort solide; on en fait des cannes, des bâtons, des cages, des lits. Pourtant, le *Qamous* applique également ce mot à la palme, verte ou sèche, garnie de ses feuilles. Le mot سعف, d'après P. Alpin[1], désigne seulement la feuille de l'arbre; d'après R. Delile[2], il désigne la fronde entière. Le *Qamous* admet les deux sens. Enfin, خوص s'applique, de l'avis unanime des lexicographes et des naturalistes arabes, à la feuille des diverses espèces de palmier.

En lisant soigneusement le volume que M. E. Amélineau vient de consacrer à une *Histoire des Monastères de la Basse-Égypte*[3] d'après les documents coptes, j'ai relevé une vingtaine de passages où il est question du ϩⲁⲓ et du ϩⲏⲧ.

On y voit que les moines, lorsqu'ils ont à faire une longue route, ne manquent jamais de prendre avec eux, en guise de canne, un *bâton* de ϩⲁⲓ (ϣϩⲱⲧ ⲙϩⲁⲓ, p. 3, 43, 229), appelé quelquefois tout simplement ϩⲁⲓ (p. 165), ce qui montre que ϩⲁⲓ peut avoir le même sens que جريد en arabe moderne d'Égypte, c'est-à-dire désigner la fronde dépouillée de ses feuilles. Mais, dans d'autres cas, il est question de gens qui, pour fêter quelque important personnage, vont au-devant de lui en agitant des ϩⲁⲓ (p. 232, 258); il est évident qu'il s'agit là de palmes vertes garnies de feuilles.

On sait que les travaux des moines consistent en corbeilles (ϩⲓⲣ, ϩⲁⲓⲣⲓ, p. 76, 209, 250, 252, 357, 372) qu'ils tressent au moyen de feuilles de dattier et qu'ils vont vendre ou échanger à Téranéh, la ville nilotique la plus voisine de l'Ouadi-natroun. Quelquefois ils fabriquent avec la même matière, pour leur usage personnel, des nattes (ⲑⲟⲙ, p. 221) ou des cordes (ϫⲟⲗⲁⲕⲓ, p. 281). Les détails de la fabrication des corbeilles sont minutieusement décrits. Les moines prennent une faucille et s'en vont, par les bosquets de dattiers de la maigre oasis, pour y couper des ϩⲏⲧ dont ils reviennent le dos chargé (p. 97, 119, 134, 200, 206, 227). Ces ϩⲏⲧ sont bien certainement, non pas les feuilles isolées, qu'il serait périlleux autant qu'inutile de détacher sur l'arbre, mais les palmes garnies de leurs feuilles, palmes dont on pouvait, par surcroît, utiliser également la nervure. Une fois, du reste, l'objet de cette récolte est désigné par le mot ϩⲁⲓ (p. 87), pris dans le sens de palme verte que nous lui avons déjà vu attribuer. Enfin, c'est toujours avec le ϩⲏⲧ que l'on tresse les corbeilles. Dans ce cas, ϩⲏⲧ désigne la feuille détachée de la palme. Il est dit même, en deux occasions, que l'on laisse tremper ces ϩⲏⲧ pendant quelque temps dans l'eau (p. 243, 359), immédiatement avant de les employer. Mais une fois, pourtant, il est dit que les corbeilles sont faites en ϩⲁⲓ (p. 209); il est certain que l'écrivain copte a pris ici le tout (la palme) pour la partie (la feuille).

On voit, en somme, que ϩⲁⲓ et ϩⲏⲧ sont deux termes différents, mais dont les sens

1. *Hist. natur. Ægypti, pars secunda*, p. 17 (Lugduni Batav., 1735).
2. Dans la *Description d'Égypte* (2e édit.), t. XIX, p. 110.
3. *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, 1894.

peuvent parfois chevaucher l'un sur l'autre. ϧⲁⲓ est la palme considérée comme une tige longue, garnie ou non de feuilles; ϧⲏⲧ est la palme envisagée seulement au point de vue du feuillage. Aussi ϧⲁⲓ peut-il ne désigner que la nervure de la palme, comme ϧⲏⲧ peut n'en désigner que la feuille. En traduisant ϧⲁⲓ par جريد et ϧⲏⲧ par سعف, l'auteur de la *Scala* a très nettement rendu la distinction qui existe entre les deux mots.

On trouve, pour les mots ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ, dans les lexiques coptes de Tattam et de Peyron, des références à divers passages des livres bibliques ou des manuscrits publiés par Zoëga, passages qui ne font que confirmer les sens qui viennent d'être établis. Je ne tirerai de ces références que les variantes ϧⲁ (Z., 317) pour ϧⲁⲓ, et ϧⲁⲧⲓ (Z., 69) pour ϧⲏⲧ.

Quant au mot ϧⲁⲓⲱⲛ, qui est un diminutif grec de ϧⲁⲓ, nous le retrouverons plus loin.

Les deux mots ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ ont leurs prototypes dans l'ancien égyptien; mais, ce qui peut sembler surprenant, on ne les a jamais reconnus dans les textes où ils se rencontrent. Nous verrons que les termes hiéroglyphiques d'où sont nés les mots ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ présentent les sens bien distincts de *nervure* et de *feuille* et que, par conséquent, ce n'est que par extension ou contagion que les deux mots coptes ont pu confondre plus tard leurs significations.

Dans la vivante description, composée par un scribe de l'époque des Ramessides, du port d'embarquement où des contrôleurs prélèvent la dîme sur les récoltes afin de la faire expédier aux greniers royaux, on voit figurer, entre autres fonctionnaires de bas étage, 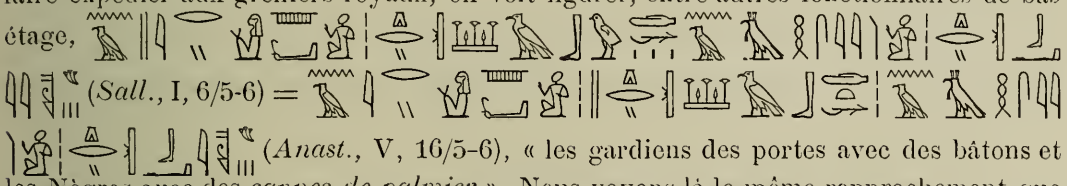 (*Sall.*, I, 6/5-6) = (*Anast.*, V, 16/5-6), « les gardiens des portes avec des bâtons et les Nègres avec des *cannes de palmier* ». Nous voyons là le même rapprochement que nous avons vu en copte entre ϣϧⲱⲧ et ϧⲁⲓ.

De même dans le texte suivant : (G. Masp., *Ét. égypt.*, I, 234-235), « dans la terre de Syrie, avec des bâtons de genévrier; dans la terre d'Éthiopie, avec des *cannes de palmier* ».

Comme on le remarque, ces cannes de palmier sont, dans les deux cas, mises en rapport avec les Nègres d'Éthiopie. Un troisième exemple nous prouve que la fabrication des cannes de palmier était, en effet, une spécialité éthiopienne : 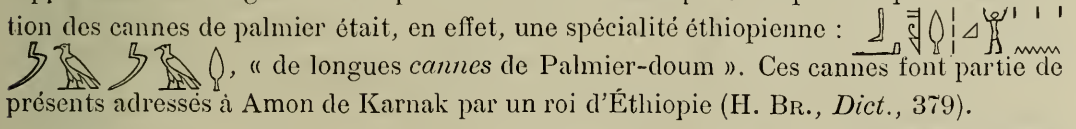 , « de longues *cannes* de Palmier-doum ». Ces cannes font partie de présents adressés à Amon de Karnak par un roi d'Éthiopie (H. Br., *Dict.*, 379).

Le mot se rencontre encore dans un passage mutilé d'un papyrus de Turin, passage que, par conséquent, je me dispenserai de traduire : 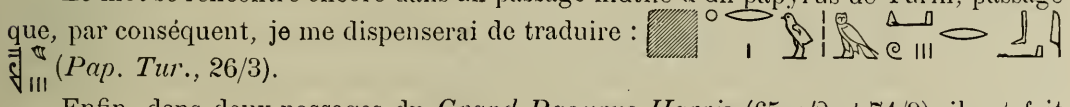 (*Pap. Tur.*, 26/3).

Enfin, dans deux passages du *Grand Papyrus Harris* (65 *c*/9 et 74/9), il est fait

mention de , « cannes de palmier », à côté de , « filaments de dattier », le ليف des Arabes, le ϫⲁⲙⲓϫⲓ ou ϣⲟⲩϩⲉⲛⲉ des Coptes.

Voici, réunis l'un à la suite de l'autre, les équivalents hiéroglyphiques des mots coptes ϩⲁ et ϩⲁⲓ : , , , , . Le sens de جريد ou *nervure* (de palme), *canne* (de palmier), que j'ai attribué à ces mots me semble à l'abri de toute critique[1].

L'équivalent hiéroglyphique du copte ϩⲏⲧ me paraît être . J'ai déjà eu l'occasion de prouver, à propos du mot [2], qu'au ⲉ égyptien répond souvent un ϩ copte; je n'ai donc pas lieu de refaire ici la démonstration. Un mot égyptien *Outou* ou *Out*, vocalisé en *i* et prononcé *Witou*, ou *Wit* par chute de la désinence, a fort bien pu donner ϩⲏⲧ en copte. Les exemples que j'ai réunis du mot prouveront, au surplus, que le sens « feuille de palmier » est presque le seul qu'il puisse avoir.

On trouve le mot mentionné sur un ostracon du Musée de Turin[3] qui contient, en neuf lignes très courtes, le relevé de comptes d'un personnage préposé à la fabrication de cordes . La matière de ces cordes est indiquée à la ligne 3 : . Nous avons vu plus haut que les moines coptes, en plus des corbeilles et des nattes, fabriquaient des cordes en ϩⲏⲧ; avec les feuilles du dattier on confectionne encore aujourd'hui en Égypte des cordes, — particulièrement celles qui servent aux bateliers, — des nattes, et surtout ces filets à larges mailles qui servent au transport des objets à dos de chameau[4].

Dans un papyrus du même Musée[5], il est de nouveau fait mention de cordes ordinaires, et de cordages pour bateliers, le tout en . On y trouve d'abord des cordes,

---

1. Il est pourtant une critique que l'on pourrait m'adresser, et à laquelle je tiens à répondre d'avance : l'exemple du *Pap. Harris* a été transcrit par et celui d'*Anast.*, V, par . Dans ce dernier texte, le second signe peut, il est vrai, être aussi bien un qu'un ; mais la variante de *Sall.*, I, donne un absolument indiscutable, et le *Pap. Tur.* porte très nettement l'orthographe . Quant au *Pap. Harris*, il porte bien certainement dans le premier cas; dans le second cas, le troisième signe peut être un , avec une boucle descendante très prononcée à droite. Mais la partie gauche du signe va s'empâtant, et il suffirait d'un point, qui a pu disparaître avec un grain du papyrus, pour faire un suffisamment clair. D'ailleurs, les et les se confondent souvent dans les papyrus, aussi souvent peut-être que les et les , et si nous ne nous en apercevons pas toujours, c'est que, d'habitude, nous devinons les mots plutôt que nous ne les lisons. Nous transcririons bien certainement, — on n'a qu'à se reporter aux *fac-simile*, — (*Anast.*, I, 6/6, 7/2), (*Anast.*, IV, 10/1), (*Sall.*, IV, 2/8), (*ib.*, 6/7), (*ib.*, 11/8), (*ib.*, 2/9), (*ib.*, 7/5), si nous ne reconnaissions et si nous ne déchiffrions machinalement les mots , , , , , et .

2. *Recueil*, t. XV, p. 106.

3. Pl. CL. — Ce document, malgré son apparente banalité, est, entre parenthèses, peut-être le seul qui nous prouve de façon claire et indiscutable que le mesurait 100 coudées de long. On y lit, en effet, que 3680 coudées de corde égalent 36 ϣⲉⲛⲓⲟϥ 1/2, plus 30 coudées.

4. R. Delile, in *Descr. d'Égypte* (2e édit.), t. XIX, p. 445.

5. Pl. CLI.

mesurées en coudées (l. 9) : , « feuilles de dattier : 300 coudées de corde, d'une valeur de 1 *qad* d'argent ». Mêmes indications aux lignes 7, 10 et 11, avec différences seulement dans les chiffres. — Il s'agit ensuite de cordages pour la batellerie (l. 4) : , « feuilles de dattier : grands cordages deux fois bons pour les bateaux royaux ». Même texte aux lignes 5 et 6. — Enfin, il est fait une seule fois mention (l. 8) de , « feuilles de dattier : corde de quoi emplir 1 *baïri* ». Ce dernier mot, qui n'a pas encore été relevé dans les dictionnaires, est certainement l'équivalent du copte ϧιρ, ϧαιρι, qui sert à désigner les corbeilles que fabriquaient les moines de l'Ouadi-natroun.

Des cordages de même matière sont, au dernier lieu, mentionnés au *Grand Papyrus Harris*. On lit, en effet (16 *b*/4) : ; puis (65 *c*/2), et enfin (71 *b*/14). Mais ce même document nous fait connaître en outre trois nouvelles sortes d'objets travaillés en feuilles de dattier (16 *b*/5-7) : , « feuilles de dattier : 50 *fai;* feuilles de dattier : 77 *sirhâtà;* feuilles de dattier : 2 *ouaoua-it* ». Ce dernier mot est très connu pour désigner, dans les textes hiéroglyphiques, le cordeau à l'aide duquel Safekh, aidée du pharaon, traçait les fondations des temples. Ce doit donc être une corde de très longues dimensions, et l'on s'explique qu'il n'y en ait que deux dans la liste des libéralités de Ramsès III. — Le mot , qui dérive d'un radical signifiant « porter, transporter », désigne très sûrement quelque récipient au moyen duquel on opère les transports, et fort vraisemblablement le filet à larges mailles que les Égyptiens modernes fabriquent encore en feuilles de dattier. — Quant à , ce mot s'applique peut-être à une grossière natte d'emballage ; je serais assez disposé à y voir le prototype des mots σειρά, *sira*, qui, de l'aveu des auteurs classiques, sont des mots d'origine égyptienne et désignent des choses tressées en feuilles de dattier [1]. Le mot arabe حَصِيرة, qui est le plus employé en Égypte pour désigner les nattes, rappelle aussi l'égyptien *sirhâtà*, qui est certainement la forme plurielle d'un mot sémitique *sirha* ou *sirah*.

Jusqu'ici, l'équivalence entre et ϧнт me paraît bien évidente. Mais un sens tout différent se présente pour le mot égyptien. Dans la phrase suivante, par exemple, le terme *Outou* ne semble pas pouvoir désigner autre chose qu'une guirlande de fleurs : (*Miss. du Caire*, I, 26), « des *outou* sont à ta gorge, dans Memphis ». De même dans ce passage du *Papyrus d'Orbiney* (17/3-4) : , « Sa Majesté parut au balcon de lapis-lazuli, avec un *outou* de toutes sortes de fleurs au cou ». Mais cet exemple, dans lequel le mot « fleurs » est exprimé, nous prouve du moins que l'*outou* n'était pas toujours et nécessairement composé de fleurs, ce qui est une restriction de sens importante à relever. M. H. Brugsch, qui traduit

1. Cf. Tattam, *Lexic. ægypt.-latin.*, p. 56, s. v. ϧιρ.

outou par « couronne de fleurs », en donne dans son *Dictionnaire* (p. 295) les deux exemples suivants : (Stèle 55 de Vienne), « un *outou* est à sa gorge » ; (Tombe au S.-O. de Deir-el-médineh), « on tresse des *outou* pour ton cou, la nuit de la fête *Noutiri* ».

Le mot *outou* signifierait donc, d'une part, « feuille de palmier » et, d'autre part, « guirlande ». Au fond, la différence entre ces deux sens est beaucoup plus apparente que réelle. Il nous suffira, pour nous en convaincre, de nous représenter comment les anciens Égyptiens confectionnaient les guirlandes qu'ils attachaient à leur cou. Bien des momies, — entre autres, celles de Deir-el-bahari, — sont parvenues jusqu'à nous avec les guirlandes dont on leur couvrait la poitrine. Or, comment sont faites ces guirlandes? — M. W. Pleyte, dans son mémoire sur *La Couronne de la Justification*[1], l'a très clairement expliqué par son texte et par les figures qu'il y a jointes. On prenait d'abord, aussi longue qu'on pouvait la trouver, une étroite lanière tirée d'une feuille de palmier. Sur cette lanière on enfilait, les unes à côté des autres, des feuilles plusieurs fois repliées sur elles-mêmes et on y appliquait, soit de petites fleurs entières, soit des pétales de Lotus bleu ou blanc. C'était un filament très mince, tiré encore d'une feuille de palmier, et employé comme de nos jours on emploierait du fil, qui servait d'abord à tenir ces feuilles pliées et imbriquées les unes contre les autres et, ensuite, à y fixer solidement les fleurs ou les pétales.

Une guirlande égyptienne était donc, en somme, un = ḥnt, *feuille de palmier*, auquel un second servait à fixer des feuilles et des fleurs. Le était la guirlande proprement dite, la partie solide et constitutive de la guirlande; les feuilles et les fleurs en étaient les ornements et les accessoires. C'est pourquoi l'auteur du *Conte des Deux Frères* prend soin de nous dire que le du pharaon était orné de toutes sortes de fleurs. Que le mot, ensuite, ait pris un sens plus étendu; qu'après avoir désigné le support de la guirlande, la lanière de feuilles de palmier à laquelle on attachait des fleurs, il ait fini, par synecdoque, par désigner la guirlande de fleurs elle-même, il n'y a rien là que de très naturel, rien que de très fréquent, dans toutes les langues et à toutes les époques.

Ce second sens de , loin de détruire le rapprochement que je propose entre et ḥnt, ne fait au contraire que le confirmer. Si, en effet, toutes les cordes, toutes les nattes, toutes les corbeilles égyptiennes ne sont pas faites en feuilles de palmier, du moins toutes les guirlandes découvertes jusqu'ici sont montées sur ḥnt. J'espère donc que mon identification peut être admise sans hésitation.

Malheureusement, il reste d'autres exemples de et ils semblent anéantir ce qui me paraît si bien établi. Le *Papyrus Ebers* recommande souvent, dans les recettes, un ingrédient , , , , . Or, j'ai en vain parcouru toutes les Matières médicales coptes, grecques, latines ou arabes que j'ai pu trouver, jamais je n'y ai rencontré la moindre mention de la feuille du palmier.

1. Leyde, 1884 (extr. du *VIe Congrès des Orientalistes*), p. 4, 17-18, et pl. XXIV-XXV.

En réalité, on pourrait se dire que ce n'est pas là une raison pour que les anciens Égyptiens n'aient pas attribué aux feuilles du palmier quelque propriété, qu'on aurait reconnue douteuse par la suite et qu'on aurait cessé d'utiliser. Mais le mot et ses variantes revient plus de vingt fois au *Papyrus Ebers*, et il est recommandé pour huit ou dix espèces d'affections. Ce n'est pas là une quantité négligeable. Je préfère supposer : ou bien que le mot , en plus du sens que nous lui avons reconnu, avait un sens tout autre et servait à désigner quelque plante spéciale; ou bien, plutôt, qu'il y a eu confusion, chez le scribe qui a recopié le papyrus, entre les signes et , et que le mot du *Papyrus Ebers* sert à dénommer l'Oignon, . Bien des motifs tendraient à nous confirmer dans cette dernière idée :

1° L'Oignon, sous le nom , *hout*, n'est pas mentionné une seule fois dans le papyrus. Il serait absolument étrange qu'un légume, qui est si abondant en Égypte et auquel les médecins grecs et arabes attribuaient tant de vertus, n'ait jamais été employé dans la médecine égyptienne.

2° En hiéroglyphes, le pluriel du mot est, la plupart du temps, écrit , . Le *Papyrus Ebers* emploie de même l'orthographe et . Or, c'est là un procédé d'écriture qui ne s'applique, pour exprimer le pluriel, qu'aux signes figuratifs et jamais aux syllabiques. Le signe figure un oignon; le signe représente peut-être une gaffe ou un croc de batelier (d'où les mots , « gaffe », et « remonter un courant »), mais certainement pas une plante ou une partie de plante. Donc, peut être figuratif dans un nom de plante et prendre le pluriel , tandis que ne le peut pas.

3° Le du *Papyrus Ebers* est employé comme rafraîchissant, calmant, lénitif, émollient; il excite l'appétit; il est aphrodisiaque et emménagogue; on le recommande pour les morsures de l'homme. L'Oignon, d'après Dioscoride, Pline et Ibn-Baïthar, est aphrodisiaque et emménagogue; il est calmant; il excite l'appétit; il guérit les morsures des chiens, des serpents et des scorpions. En somme, les propriétés de l'Oignon et celles du sont identiques.

4° On sait que, dans les listes d'offrandes, il est toujours fait mention de têtes d'oignons attachés en bottes, . Deux fois, le *Papyrus Ebers* emploie le mot à propos du . Une fois, ce sont sept têtes d'*outou*, — , — que l'on doit utiliser dans la confection d'un remède; une autre fois, c'est une tête d'*outou*, — , — que l'on doit placer à l'entrée du trou d'un serpent pour l'empêcher d'en sortir.

5° Les signes et sont très souvent pris l'un pour l'autre en hiéroglyphes. J'en pourrais donner plusieurs exemples. Je préfère n'en citer qu'un seul, qui se rattache directement à la question qui nous occupe. Lorsqu'il est dit, par exemple, que (J. Düm., *Kalend. Inschr.*, 36/42-43), il est bien évident qu'il s'agit de tresser pour Osiris des guirlandes et non des oignons. D'autant plus que le mot , que nous avons déjà vu employé dans ce sens, est toujours choisi de préférence à tout autre pour rendre l'expression « tresser (une guirlande, une couronne) ».

6° La même confusion existe en hiératique. Et même, jusqu'à une certaine époque, cette écriture n'avait qu'un seul signe pour rendre [hieroglyph] et [hieroglyph]. Dans les très intéressants tableaux paléographiques que M. A. Erman a dressés à propos du *Papyrus Westcar*[1], on constate que, sous la XVIIIe dynastie, la distinction est loin d'être nettement établie entre les deux signes. Aussi attribue-t-il au signe qui nous occupe, pour le *Papyrus Ebers*, les deux valeurs [hieroglyph] et [hieroglyph], en s'appuyant sur un passage de ce document (51/17) où le mot [hieroglyph], « blanc », est écrit [hieroglyph].

De tout cet ensemble de faits, il résulte bien nettement que le nom de plante du *Papyrus Ebers* n'a rien à voir avec le mot qui fait l'objet de cette étude. L'obstacle qui nous arrêtait se trouve donc écarté et l'identification reste acquise entre [hieroglyph] et ϩⲏⲧ, avec cet enchaînement de sens : 1° feuille de palmier (servant à fabriquer des cordages, des nattes et des corbeilles) ; 2° bande étroite, lanière de feuille de palmier (servant de monture aux guirlandes) ; 3° guirlande *de fleurs* (montée sur une lanière de feuille de palmier).

Je devais, pour terminer, parler du mot copte ϩⲁⲓⲱⲛ, qui désigne la feuille du palmier. C'est là un mot égyptien repris au grec. Βαΐς, en effet, et son diminutif βαΐον ont été, comme tant d'autres mots, empruntés par les Grecs à la langue égyptienne. Hésychius explique le mot βαΐς par ῥάβδος φοίνικος ; l'*Etymologicum magnum*, par κλάδος φοίνικος. Chæremon (Porphyr., *De Abstin.*, IV, 7), parlant des prêtres égyptiens, écrit : κοίτη δ' αὐτοῖς ἐκ τῶν σπαδίκων τοῦ φοίνικος, ἃς καλοῦσι βαΐς, ἐπέπλεκτο. Ce sens est exactement celui que les textes égyptiens appliquent au mot [hieroglyph]. Mais Horapollon (I, 3-4), les Évangélistes (*Jean*, XII, 13 ; *Marc*, XI, 8 ; *Matth.*, XXI, 8) et les Septante (*I Macch.*, XIII, 51) emploient βαΐς et βαΐον dans le sens plus large de « palme », sens que n'avait pas l'égyptien et qu'on ne trouve que dans le copte ϩⲁⲓ.

Il est à remarquer que ϩⲁⲓⲱⲛ est rentré en copte avec une signification toute spéciale, خوص, « feuille de palmier », qu'il n'avait ni en égyptien, ni en copte pur. De même, comme nous l'avons vu plus haut, ⲫⲟⲓⲛⲓⲝ, en copte, désigne le dattier femelle, sens restreint que n'avaient ni le copte ϩⲉⲛⲓ, ni l'égyptien [hieroglyph], dont les Grecs ont fait φοίνιξ.

Je signalerai, à l'occasion, d'autres cas dans lesquels les Coptes, n'ayant pas reconnu en grec des mots tirés de l'égyptien, les ont introduits dans leur vocabulaire en en dénaturant le sens, afin de ne pas faire double emploi avec les mots correspondants qu'eux-mêmes tenaient de leurs ancêtres pharaoniques.

Lyon, 22 février 1894.

1. A. Erman, *Die Märchen des Pap. Westc.*, II, Schrifttafel IV, M 73-74.

SUR UN FRAGMENT DE PAPYRUS GRÉCO-COPTE

PAR

VICTOR LORET

M. A. Nolot, de Lyon, possède un fragment de manuscrit gréco-copte (0m 16 de haut sur 0m 25 de large), écrit sur papyrus, dont il m'a permis de prendre copie. Le lieu de provenance de ce document est inconnu. L'écriture en est très lisible, mais le papyrus est déchiré ou usé par endroits, et les marges en ont totalement disparu. On serait tenté de croire, à cause des premiers mots des lignes 2-4, qui commencent exactement l'un sous l'autre, que nous avons là le début des lignes, d'autant plus qu'il semble exister un blanc devant les ε des lignes 2-3. Mais la partie copte du texte montre qu'il manque quelques lettres au début et à la fin de chaque ligne. La ligne 4 nous permet de dater ce manuscrit de l'an 24 de l'empereur byzantin Constant II, Flavius Héraclius le Jeune, surnommé Constantin; les traces d'une ligne en caractères arabes, visibles au-dessus de la partie grecque, démentent cette suprématie que le scribe loyaliste prétendait ainsi conserver à l'Empire romain sur l'Égypte. Voici ce que j'ai pu lire sur ce manuscrit, dont je tiens la photographie à la disposition de ceux qu'il intéresserait particulièrement :

1 Restes du protocole arabe
2 ...ευεργετου ετους εικουσ[του
3 ...ευσεβεστατου ημων δε[σποτου και] ετους εικουστου τεταρτο[υ
4 ...και φ[λαβ]ϊου ηρακλειου νεου κωνσταντινου του θεοστ[οργου ?]
5 .....του ετους εικουστου τ[ρ]ιτου χοιακ ...ϊνδικ°...= εν τω
6 [το]πω του αθλοφορου μαρτυρος αββα φοιβαμων.ι του ορο[υς]...ν..
7 ... [νο]μου ερμωνθεως επι ϊωαννου δαυειδ του ... πρωτοκωμ
8 ... ϩοογ Ⲉⲧⲉ ⲥⲟⲩ ϣⲙⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲡⲓⲉⲃⲟⲧ ⲭⲟⲓⲁⲕ ⲛ̄ϯⲣⲟⲙⲡⲉ ⲏ=
9 ... ⲟⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲧⲉ ⲥⲁⲛⲏⲑ ⲡⲓⲉⲗⲁⲭⲓⲥ[ⲧⲟⲥ ⲙ̄]
10 [ⲡⲣⲉⲥⲃⲩ]ⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲡⲣⲟⲉⲥⲧⲱⲥ ⲙ̄ⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲫⲟⲓⲃⲁⲙⲙⲟ
11 ...ⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ Ⲡⲁϊ ⲉⲧⲕⲏ ⲉϩⲣⲁϊ ϩⲓ ⲡⲧⲟ[ⲟ]ⲩ ⲛ̄ϫⲏⲙⲉ ϩⲁⲡⲛⲟⲙⲟ[ⲥ ⲛ̄ⲧⲡⲟ-
12 [ⲗⲓⲥ ϩ]ⲉⲣⲙ[ⲟ]ⲛⲧ + Ⲉϥⲥϩⲁϊ ⲛ̄ϯϩⲉ ⲉϥϭⲱ ⲉϩⲣⲁϊ ⲛ̄ϯⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ
13 ... [ⲡ]ⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙⲙⲟⲟⲥ ϩⲛ̄ⲛⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉ... ⲛ̄ⲡ
14 ⲉϫⲉⲛ

C'était un testament semblable à ceux des Musées de Boulaq et du Louvre que M. RÉVILLOUT a publiés.

Lyon, 7 mars 1894.

LE NOM D'ÉPERVIER DU ROI SOZIR AU SINAÏ

PAR

GEORGES BÉNÉDITE

Au nombre des inscriptions inédites du Ouadi Magharah et qui ont pris place dans le Recueil que je prépare de tous les monuments égyptiens de la Péninsule Sinaïtique, il en est une que je tiens dès maintenant à signaler. C'est le nom d'épervier du roi Sozir (IIIe dynastie). Il est gravé dans le style rude des hiéroglyphes du tableau de Snofrou, non loin de ce tableau, sur la paroi occidentale du Ouadi Genayèh entre la quatrième et la cinquième mine. Comment ce petit texte a-t-il pu échapper à M. H. Brugsch après avoir échappé à Lepsius et à Lottin de Laval, c'est ce qu'on comprendra sans peine en apprenant qu'il se trouve engagé au milieu d'un groupe de dessins d'un style également des plus archaïques et de *graffiti* aux trois quarts effacés, le tout ne pouvant être aisément discerné qu'en certaines conditions d'éclairage ne se rencontrant pas à toute heure du jour. La Commission anglaise (1869) aurait pu être plus heureuse : la planche III, à la suite de l'*Account of the Survey*, montre que le groupe ne lui est pas passé inaperçu. Mais elle paraît ne s'être attachée qu'à la reproduction des figures. J'ai, selon mon habitude, tout estampé et à tout hasard, et ce n'est que récemment, en jetant pour la première fois les yeux sur l'empreinte en question et en l'examinant avec M. Maspero, ce guide si sûr dans le déchiffrement des textes lapidaires les plus frustes, que je me suis rendu compte de l'importance de ce document. Ce qui en rend de prime abord la lecture incertaine, c'est le fait que le signe est, contrairement au et au , gravé en creux, mais cela résulte de la dégradation de la roche en ce point : le relief, en tombant, a déterminé un creux, comme il arrive fréquemment sur le grès. La gravure à contresens du même signe ne fait pas non plus de difficulté, dès que l'œil prévenu en retrouve tous les linéaments.

Ce nom royal sur lequel la stèle découverte à Séhaïl par M. Wilbour a ramené l'attention des savants, et qui se retrouve au Sinaï, c'est-à-dire grâce au voisinage des bas-reliefs de Snofrou et de Khoufou, dans des conditions d'authenticité très satisfaisantes, est-il celui du fondateur de la colonie ? Les conditions dans lesquelles s'est faite ma découverte permettent de supposer qu'en matière de haute antiquité, le Sinaï nous réserve peut-être d'autres surprises. — L'empreinte est déposée au Musée du Louvre.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

MARIETTE-PACHA. Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 99 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. Au lieu de 400 fr. 260 fr.

Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'ancien empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 Livr. Au lieu de 96 fr. 47 fr. 50

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. Au lieu de 7 fr. 50. 4 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. Petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile. 7 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à VIII, fasc. 1 à 5. 198 fr.
Tous les fascicules, à l'exception du 1er et du 2e du tome I, se vendent séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

Pour le détail du contenu des 50 premiers fascicules, consulter la notice spéciale qui sera envoyée sur demande.

51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence, par W. Berend. Première partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br., avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du *Rig*-Véda, par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage, par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues, par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen. par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A.-G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, deuxième partie. Compilation dite de « Frédégaire », par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le Pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan. Suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 5 fr.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par E. Gayet. 17 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 3 fr. 50
70. Études sur le Papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 11 pl. 10 fr.
72. Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du Livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 fascicules. 16 fr.
73. Mélanges Rénier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes Études (Section des Sciences historiques et philologiques) en mémoire de son Président Léon Rénier. Avec portrait. 15 fr.
74. La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des Collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 15 fr.
75. Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc. 6 fr.
76. Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France, Jean II et Charles V, d'après les registres de la Chancellerie d'Urbain V conservés aux Archives du Vatican, par M. Prou. 6 fr.
77. Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières. Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dézert. 5 fr.
78. Simon Portius, Grammatica linguae graecae vulgaris. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction par J. Psichari. 12 fr. 50
79. La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu, par A. Amiaud. 7 fr. 50
80. Inscriptions antiques de la Côte d'Or, par P. Lejay. 9 fr.
81. Le livre des parterres fleuris d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah, traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 15 fr.
82. Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la composition de Rusticien de Pise, analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Löseth. 18 fr.
83. Le théâtre indien, par Sylvain Lévi. 18 fr.
84. Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre, publiés par J.-A. Brutails. 6 fr.
85. Commentaire sur le Sêfer Yesira ou livre de la création par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 10 fr.
86. Étude sur Geoffroi de Vendôme, par L. Compain. 7 fr. 50
87. Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991), par F. Lot. 13 fr.
88. La politique extérieure de Louise de Savoie. Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526), par G. Jacqueton. 6 fr.
89. Constitution d'Athènes par Aristote. Traduit par B. Haussoullier, avec la collaboration de E. Bourguet, J. Bruhnes et L. Eisenmann. 5 fr.
91. Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac, avec 1 portrait et 3 pl. de fac-similés. 16 fr.
92. Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par J. Psichari. 22 fr. 50
93. Les chroniques de Zar'a yâ 'Eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction, par J. Perruchon. 13 fr.
94. La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du Cursus, par L. Havet. 4 fr.
95. Les lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jéhan Le Fèvre, de Resson, publié par A.-G. van Hamel. Tome Ier. 10 fr.
97. Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Étude sur un papyrus égyptien du musée de Berlin par G. Jéquier. 9 fr.
98. Les fabliaux. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par J. Bédier. Épuisé.
99. Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898) par E. Favre. 8 fr.

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. Marceau

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XVI. LIV. 3 ET 4

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIV

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Prix de la collection des seize premiers volumes pris à la fois, *au lieu de* **490** francs, **380** francs.
Un sommaire détaillé du contenu des dix premiers volumes est envoyé gratuitement sur demande.

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BAR-BAHLUL (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasc. I, II et III. 3 vol. gr. in-4°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re liv. In-4°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.

Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

SEIZIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIV

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor Loret 1, 92
Monuments égyptiens de la Collection Dugas, par Alexandre Moret, avec trois planches 14
Demotische Miscellen, von Wilhelm Spiegelberg 24
Varia, von Wilhelm Spiegelberg 26
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. Scheil, O. P. 32, 90, 186
Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, par Victor Loret 37
Notes et Remarques, par G. Daressy 42, 123
Textes recueillis dans quelques collections particulières, par G. Legrain 60
Ostraca hiératiques du Louvre, par Wilhelm Spiegelberg 64
Papyrus hiératiques inédits du Louvre, par Wilhelm Spiegelberg 68
Johannes Dümichen, von Wilhelm Spiegelberg 74
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 77
Sur un fragment de papyrus gréco-copte, par Victor Loret 103
Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, par Georges Bénédite 104
Le Livre de protéger la barque divine, par E. Chassinat 105
= יָוָן = Ἰάϝονες, par J. Lieblein 133
Études de droguerie égyptienne, par Victor Loret 134
Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, par André Joubin, avec une planche ... 162
Une statue du dieu Set, par G. Legrain, avec quatre vignettes 167
Gleanings from the land of Egypt, by A.-H. Sayce 169
Stèle de Bêl-Harrân-Bêl-Utsur, par Fr.-V. Scheil, O. P. 176
Nachtrag, von Wilhelm Spiegelberg, avec deux pages de fac-similé 182
Extrait d'une lettre du P. Scheil 184
Eine neue art der Nominalbildung, von Wilhelm Spiegelberg 191
Livres parus 198

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Vol. XVI — Fascicules III et IV

CONTENU : 17) Le Livre de protéger la barque divine, par E. CHASSINAT. — 18) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 19) [hieroglyphs] = יָוָן = Ἰάϝονες, par J. LIEBLEIN. — 20) Études de droguerie égyptienne, par Victor LORET. — 21) Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, avec une planche, par André JOUBIN. — 22) Une statue du dieu Set, par G. LEGRAIN, avec quatre vignettes. — 23) Gleanings from the land of Egypt, by A.-H. SAYCE. — 24) Stèle de Bêl-Harrân-Bêl-Utsur, par Fr.-V. SCHEIL, O. P. — 25) Nachtrag, von W. SPIEGELBERG. — 26) Extrait d'une lettre du P. SCHEIL. — 27) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. SCHEIL, O. P. — 28) Eine neue art der Nominalbildung, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 29) Livres parus.

LE LIVRE DE PROTÉGER LA BARQUE DIVINE

PAR

E. CHASSINAT

Le rôle que la magie a joué dans les pratiques religieuses des anciens Égyptiens, et surtout dans le culte d'Osiris, n'est plus à démontrer. C'est surtout aux formules magiques qu'on recourait pour la protection des dieux ou de tout ce qui leur appartenait. Un texte, gravé dans l'une des chambres du temple d'Osiris construit sur la terrasse du grand temple de Dendérah, vient encore appuyer de son autorité les résultats acquis à ce sujet [1]. L'étude de ce texte me paraît présenter un réel intérêt.

Il ne s'agit plus cette fois, en effet, d'une simple conjuration magique tenant à la fois de la prière et de l'incantation; mais d'une véritable pratique d'envoûtement accompagnée de formules terribles dirigées contre Sît, ayant pour but de protéger une barque divine, la barque osirienne Neshmit qui était censée conduire les morts à Abydos d'après la donnée théologique osirienne, et de la soustraire aux attaques de l'ennemi héréditaire d'Osiris que l'on détruisait par le feu en cette circonstance, suivant certains rites, sous forme d'une statuette de cire.

Ce texte ne m'est pas connu par ailleurs, si ce n'est par son titre qui se rencontre sous cette forme, [hieroglyphs], « [Livre de] protéger la barque [divine] », dans le premier catalogue de la bibliothèque du temple d'Edfou [2].

1. MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. LXXIV *b*, Chambre de la terrasse, Osiris du Nord, chambre n° 1; BRUGSCH et DÜMICHEN, *Recueil de Monuments égyptiens*, IV, pl. XXX-XXXIII.

2. J. DE ROUGÉ, *Inscriptions et Notices recueillies à Edfou par le Vte E. de Rougé*, II, pl. CXXI; BRUGSCH, *Zeitschrift*, 1871, p. 44.

La ligne qui renfermait le titre du livre est malheureusement mutilée. Il en reste encore assez cependant pour que, nous aidant de l'un des passages de la fin du texte, nous puissions constater que ce titre nous est parvenu complet ou peu s'en faut. Nous avons très lisiblement, en haut de la première colonne : ; si nous rapprochons ces quelques mots du passage suivant de la colonne 35 : et du titre du livre mentionné dans le catalogue d'Edfou, , nous pouvons vraisemblablement supposer que la lacune n'a enlevé que le mot , déterminé par le signe ou par la représentation de l'une des barques divines , , etc.[1].

La lacune qui suit est très considérable : la colonne a été détruite presque en son entier. Elle ne laisse plus subsister que quelques signes parmi lesquels le début de la formule elle-même et la fin d'une autre, très courte, qui paraît avoir contenu des indications préliminaires ayant trait au rite à suivre pour l'envoûtement et pour la destruction par le feu de la figurine de cire reproduisant les traits de l'ennemi que l'on voulait abattre. Je serais tenté de croire qu'il y avait là une sorte de répétition très abrégée d'un passage de la clausule du texte, col. 30 sqq. Il m'est cependant impossible de rien préciser, vu l'état actuel de cette ligne. Les textes de même nature qu'on trouve dans les recueils ne peuvent être non plus d'un grand secours, car ils font commencer d'ordinaire la formule immédiatement après le titre[2]. En tous cas, il me semble difficile d'admettre que le titre se soit poursuivi jusqu'au bas de la colonne et que les débris encore lisibles, , en aient fait partie : le titre de ces livres est généralement très court.

Au-dessous du texte, la copie de MM. Brugsch et Dümichen donne, sur une seule ligne horizontale, une double légende accompagnée de douze noms de divinités disposés en colonnes et précédés du nom d'Anubis et d'un des Ouapouaïtou.

La première légende est ainsi conçue : : « Les dieux veilleurs d'Osiris qui accomplissent (litt. : ils font le tour) leur heure et qui renouvellent sa protection jour et nuit. » La seconde renferme ce qui suit : (sic) : « Les quatre gardiens du sycomore pour qui on étend le bras sur terre, et qui tranchent la tête de tous les ennemis d'Osiris. »

Les noms des divinités sont ceux-ci : en tête, et ; puis, pour la première légende, 1° , 2° , 3° , 4° , 5° , 6° , 7° , 8° ; pour la deuxième, 1° , 2° , 3° , 4° , ce dernier très mutilé[4]. Ces noms nous sont déjà connus en grande partie. est cité

1. La copie de Brugsch donne, après , ainsi écrit , un signe , première lettre du mot *top*, barque.

2. Voir le recueil de textes magiques contenu dans le papyrus du British Museum publié par M. Budge, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsou*.

3. La copie porte que j'ai cru pouvoir corriger en d'après la formule ordinaire.

4. M. Brugsch a donné depuis une édition plus complète de ces deux courtes formules accompagnées,

dans le grand texte des fêtes d'Osiris du mois de Khoiak[1]; on le rencontre encore à Edfou, , en compagnie de , , de , variante de , et de [2]. Les cinq divinités dont le nom se retrouve à Edfou appartiennent à l'une de ces nombreuses catégories de personnages divins qui étaient chargés de sauvegarder Osiris, soit par l'influence de la parole, soit par la force brutale, et qui le veillaient jour et nuit sans interruption. Ce sont ici des acolytes de Thot, des Djasou, que l'on représentait tantôt sous la forme d'un épervier à tête humaine coiffé du disque[3], tantôt sous la forme d'un homme à tête d'épervier également coiffé du disque solaire[4]. Ils sont d'ordinaire au nombre de sept et conduits par Thot. On les voit figurés, comme autant d'éperviers à tête humaine, sur un sarcophage d'époque saïte conservé au Musée du Louvre[5]; ils couvrent la poitrine du mort, précédés de l'âme même du défunt qui a pris la même forme et qui tient la place que Thot occupe d'ordinaire. Ils sont nommés en bloc : , « ces sept éperviers de Mehoïrit », ou encore , qui est leur nom générique, puis, individuellement[6] : 1° [7], ; 2° [8], ; 3° (sic) (sic) [9], ; 4° , ; 5° , ; 6° [10], , ; 7° , , .

Leur rôle, insuffisamment indiqué par l'inscription qui les accompagne, où on leur demande pour l'âme du mort la faculté de voler et de se poser sur le

---

cette fois, de l'image de chaque dieu nommé. *Anoupou, Ouapouaïtou* et *Hobsanou* ont pris la forme ordinaire de chacal ; *Nofirhati, Aperpolhouï, Nibtoshir*, celle d'un épervier coiffé du disque, ; *Kaï* est un épervier à tête de bœuf; *Baqbeq, Rtabmaoutf*, — l'image de *Monqab* est détruite. — sont des éperviers à tête humaine, . Les quatre dieux de la seconde légende sont représentés par quatre oies de l'espèce commune, , en marche, ayant près de chacune d'elles, mais sur un plan plus proche du spectateur, un arbre très branchu et élancé assez semblable à . Le dernier nom, dans cette copie, a été corrigé en (?).

1. Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXVII, col. 76; Loret, *Recueil de Travaux*, IV, p. 28.

2. De Rochemonteix, *Edfou*, pl. XXIX *a*, Ls. 2 g; Dümichen, *Altäg. Temp.-Inschr.*, I, pl. XXV. Les deux *djasou* qui complètent la série sont et .

3. Louvre, Sarcophage D 7; Pierret, *Études égyptologiques*, III, p. 4, et *Revue égyptologique*, I, p. 28.

4. De Rochemonteix, *ibid.*

5. Sarcophage D 7. Pierret, *Études égyptologiques*, III, p. 4.

6. Ma copie diffère légèrement de celle qu'a publiée M. Pierret. Le déchiffrement de ces noms est très délicat à cause de la petitesse des hiéroglyphes et de l'éclatement souvent maladroit du basalte sous le ciseau du graveur.

7. Ce nom est mal gravé et fautif. Le premier signe est une forme incomplète de . Le graveur a oublié d'indiquer les clefs du luth. Il faut corriger en , ce qui correspond absolument à la forme du *djas* n° 1 d'Edfou, .

8. = .

9. = .

10. Ce signe est en fort mauvais état; je ne le transcris par que par analogie avec les autres éléments lisibles du nom.

sarcophage, est nettement accusé dans une inscription du temple d'Edfou signalée et analysée en partie par M. Brugsch [1].

Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet dont j'aurai à m'occuper plus longuement dans un travail que je prépare sur un rituel d'Osiris d'une forme toute particulière. Je rappellerai seulement que les *Djasou* sont des dieux agissant par la parole et qu'ils se trouvent par ce fait en rapport continuel avec Thot; d'où leur présence à côté de ce dieu dont l'image est sculptée à la suite du texte qui nous occupe, dans l'attitude de la récitation, un rouleau de papyrus à la main. L'influence de toute incantation résidant en grande partie dans la manière dont elle était prononcée, il était naturel que le dieu de la parole et de la diction juste, celui qui crée par la voix, fût là, accompagné de ses aides, pour présider et même pour prendre part à la récitation en la personne de l'officiant [2].

Je me suis servi, pour établir mon texte, des deux seules copies qui m'ont été accessibles, l'une de MM. Brugsch et Dümichen [3], l'autre de M. Mariette [4]. Elles présentent entre elles, en plusieurs endroits, de notables différences. J'ai pris de chacune d'elles ce qui m'a paru le plus correct. J'indiquerai du reste au fur et à mesure où portent les variantes.

TEXTE

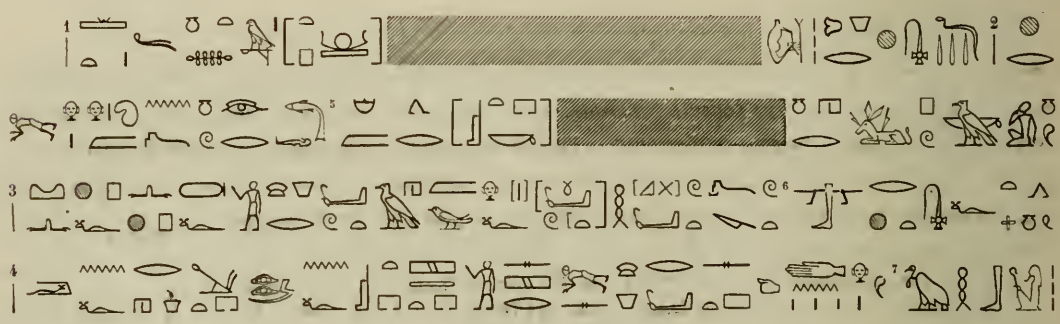

1. *Bau und Maase des Tempels von Edfu*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 6; de Rochemonteix, *Edfou*, Ls. 2g, pl. XXIX *a*. Dümichen, *Altäg. Temp.-Inschr.*, I, pl. XXV. Voir aussi, pour les *Djasou*, Naville, *Das Ägypt. Todt.*, Bl. LXXXIII, l. 16.

2. Thot était sans doute considéré comme l'auteur de ce livre. Il était, comme on le verra plus loin, le protecteur des barques.

3. Brugsch et Dümichen, *Recueil de Monuments égyptiens*, IV, pl. XXX-XXXIII.

4. Mariette, *Denderah*, IV, pl. LXXIV *b*.

5. Mariette est fautif en cet endroit; il donne , ce que la copie de Brugsch corrige en . Les deux copies se complètent l'une l'autre et donnent en résumé , forme que j'ai adoptée.

6. Le texte du *Recueil* est plus mutilé : *Khar-tou ahom* , pl. XXX.

7. La leçon de Brugsch et Dümichen est plus correcte que celle de Mariette : . Elle reste cependant un peu douteuse, cet endroit étant mutilé. La fin du mot *Nehabou* a été passée dans la copie de Brugsch.

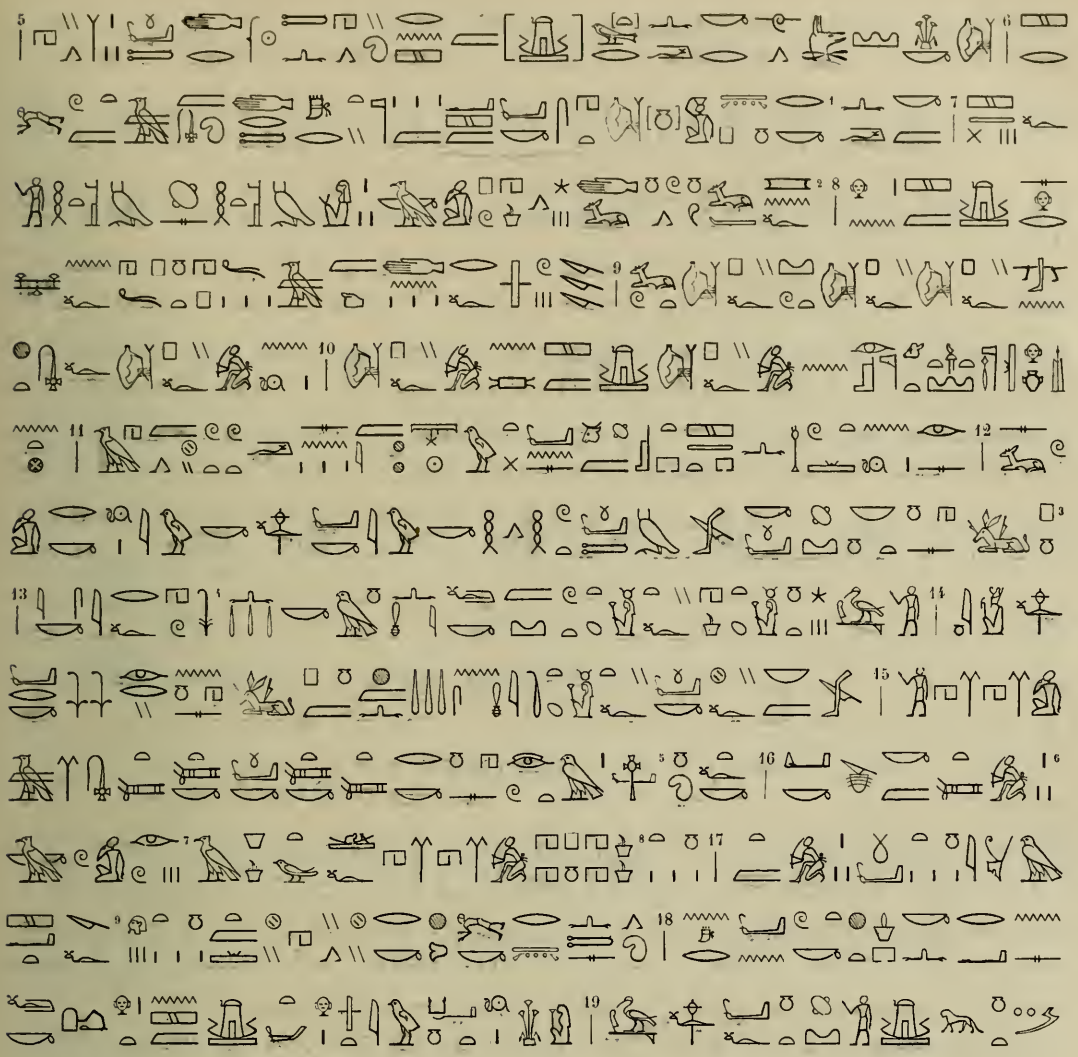

1. Mariette n'indique pas de lacune entre et ; l'autre copie donne le texte suivant : . Le sens n'est pas très clair dans les deux versions, à cause du mot *sehet;* peut-être le serait-il moins encore s'il fallait admettre une lacune que le peu de place forcerait à combler par un signe long, peut-être par une préposition, ou .

2. , dans Brugsch.

3. Brugsch : . La leçon de Mariette est plus correcte.

4. , dans le *Recueil*. Je ne sais vraiment pas comment combler cette lacune, si elle existe. Ce passage me semble avoir été quelque peu altéré par le scribe ancien, ainsi qu'une grande partie de la colonne 13.

5. Brugsch et Dümichen : au lieu de .

6. Mariette ne donne pas le pluriel.

7. Mariette a omis .

8. La copie de Mariette diffère : .

9. , *Recueil*, pl. XXXI; la lacune indique ici la présence d'un *ā* par le vase et non par , comme dans la copie de Mariette.

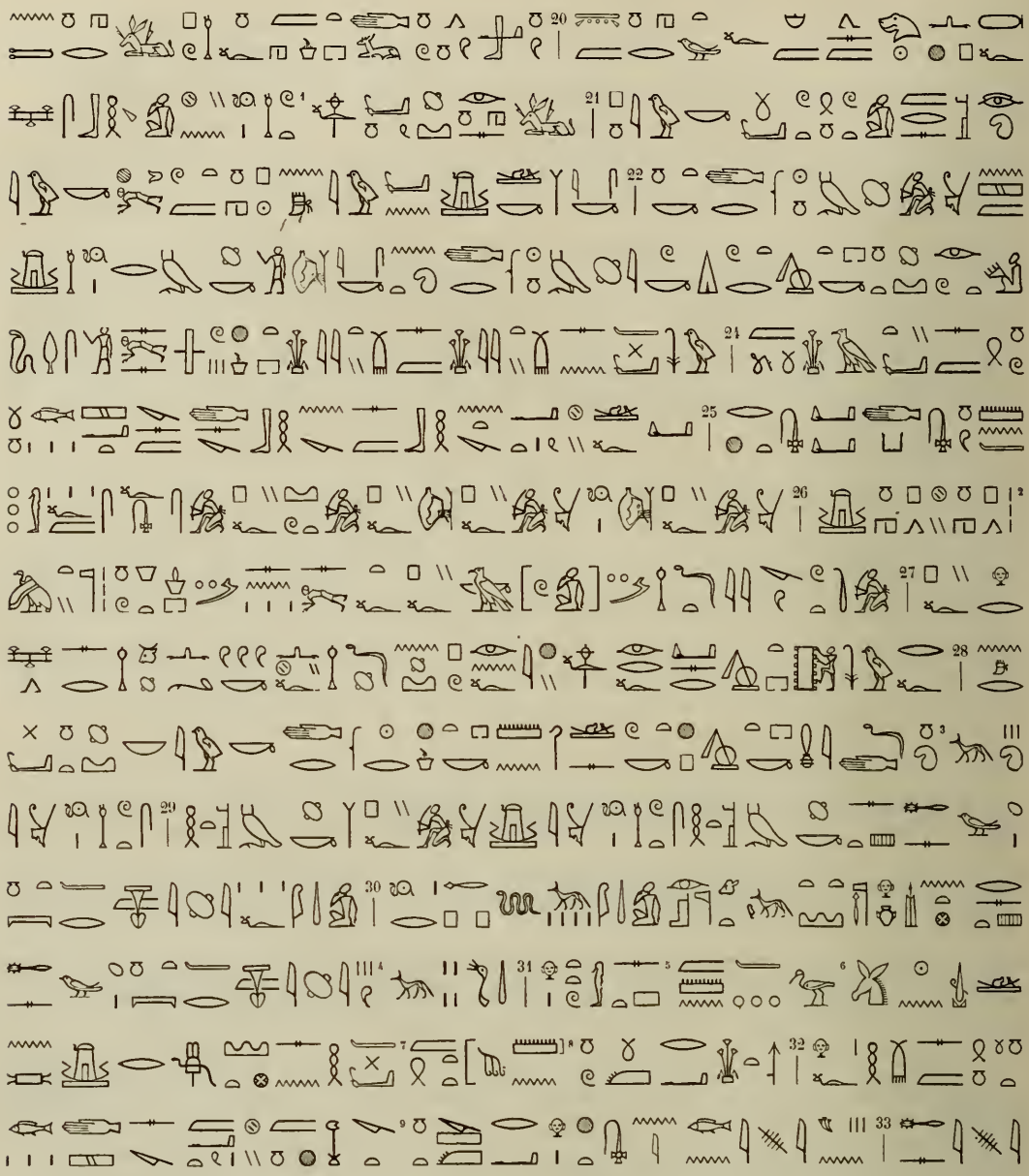

1. Brugsch : .
2. La copie de Mariette est fautive et confuse à cet endroit : il y a, après la barque, .
3. Mariette : .
4. Brugsch : .
5. Passage un peu mutilé; peut-être y a-t-il la place d'un entre les mots *tout* et *Stt*, d'après la copie de Brugsch.
6. Brugsch donne .
7. La copie de Brugsch donne .
8. Passage mutilé dans les deux copies. Je l'ai rétabli d'après un texte de même nature. Budge, *op. cit.*, p. 120, 140, 173.
9. Mariette intercale ici un groupe assez indécis. , qui me semble être une faute. L'autre copie ne l'indique pas.

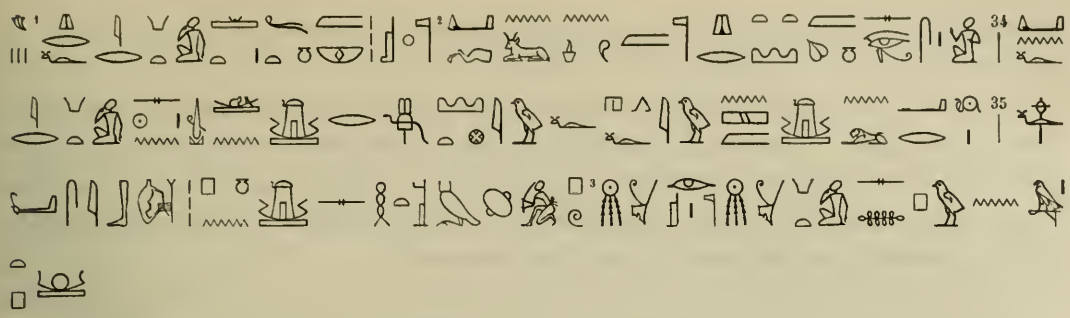

Devant Thot, sous le bras qui tient le rouleau de papyrus, on a gravé deux colonnes d'hiéroglyphes, dont la moitié supérieure est détruite. Dans l'état actuel des fragments, on ne peut affirmer si, oui ou non, elles faisaient partie de la fin du grand texte, ou si ce sont les restes d'un discours que prononçait le dieu. Pour ma part, je m'arrêterais plus volontiers à cette dernière hypothèse. Voici ce qui reste :

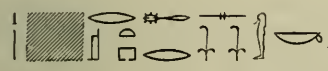

1 , « ... vers la place où est ton image. »

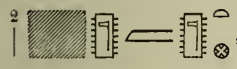

2 , « ... divin dans Noutirit. »

TRADUCTION

« Livre de protéger la [barque] divine. — ..... les ennemis; placer sur le feu.

» Formule. — Tombe sur ta face; ne regarde pas vers le cadavre [4] ! retourne vers [ta place]..... c'est le Nouher ! Il a désiré le mal : qu'il ne soit plus; que son nom ne subsiste plus !

» Oh ! Celui dont la face est en deuil [5] est furieux ! [Lié, traîné (?),] coupé en morceaux, conduit à son feu, — car il s'est dressé ! il a pénétré dans le lieu du sacrifice [6], et il a vu la place mystérieuse.

» Oh ! renversez-le, Sît dont la face est courroucée ! saisissez-le, Nehabous ! Tombe, ennemi [7] ! lié, frappé, tu ne descendras pas dans la barque Neshmit, la grande, et tu n'entreras pas dans le Ro-staou ! Arrière, impie, toi qui tombes dans ta flamme;

1. Sans pluriel dans le texte de Mariette.
2. Brugsch a passé le ○ dans le nom d'Osiris.
3. Brugsch donne , Mariette . Le mouvement général de la phrase indique qu'il faut corriger en .
4. Il s'agit sans doute du corps du mort qui faisait d'une façon fictive le voyage d'Abydos à bord de la Neshmit. La barque qu'on utilisait pour le transport de la momie durant la cérémonie de l'enterrement prenait le nom de la barque osirienne.
5. , voir ; c'est la transcription exacte du démotique .
6. et , col. 19, est une forme adoucie du mot . Pour le sens exact de ce mot, voir plus bas.
7. Le pluriel est abusif, de même que plus bas (*sic*) , col. 35.

les Djeritious te frappent de ton propre mal[1], et la terre a exorcisé[2] contre toi : tu n'entreras pas dans ses mystères !

» Oh ! anéantissez-le, Anéantisseurs, telle est la prière[3] que les dieux envoient; car il s'est dressé[4] et a inondé l'avant de la barque Neshmit[5], car il a violé la loi des lois ! Saisissez-le, Porte-couteaux[6], cet impur[7], ce pécheur, cet impie que l'on mène à son feu ! cet impie de Râ, cet impie de la barque Neshmit[8], cet impie d'Osiris Khonti-Amenti, le dieu grand qui réside à Dendérah !

» Allons[9] (*bis*), vous qui entrez dans la nuit, lançant la calamité contre elle (la barque) dans la place mystérieuse, Râ n'a pas ordonné de le faire !

» Râ a crié[10] contre toi, et, si tu fais opposition, tu seras recherché et enchaîné à cause de ta rébellion, et toute chose mauvaise de ce Nehas sera liée ! Voici pour lui : qu'on le renverse ! — Tes paroles ne sont pas celles d'Horus, et ce n'est pas comme lorsque tu sors avec cette Doutit, gardienne[11] des dieux, Thot !

---

1. Le mot me paraît être apparenté à , Pleyte, *Études égyptologiques*, p. 32, et à , Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 221, *Suppl.*, p. 285, , Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 279 Je traduis par *mal* dans tout le sens vague du mot.

2. Je rapproche de , etc. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1270, *Suppl.*, p. 1090.

3. Litt. : la *résolution*, le *désir*.

4. Le verbe , est écrit à plusieurs reprises dans ce texte avec le à la place du . Si cette variante n'est pas fautive et due seulement à la mauvaise transcription de l'hiératique, ce qui est peu probable, elle nous donne une vocalisation tâoun, tâounou, twounou qui se rapproche très sensiblement du copte ⲧⲱⲟⲩⲛ.

5. Je crois qu'il faut comprendre comme s'il y avait *âouḥ-nif ḥô* ni *neshmit* et rapprocher *ḥô* ni *neshmit* de la phrase *âḥ ḥô-e(t) neshmit*. L'expression *hô neshmit*, *hô ni neshmit*, signifie l'avant, la proue (litt. : la face) de la barque Neshmit.

6. Les dieux ou génies « Porte-couteaux » sont représentés à Dendérah, dans le petit temple consacré à Osiris (*Dend.*, t. IV, pl. LIX-LXIV) et à Edfou, dans la Ire chambre de Sokaris, paroi sud, 3e et 4e registres (de Rochemonteix, *Edfou*, pl. XXIV *a*). A Deudérah, l'un de ces génies, , dit qu'il a livré le mauvais à la *khobit* : (*Dendérah*, IV, pl. LXI, voir aussi le texte reproduit plus haut, col. 27). Le même personnage se retrouve à Edfou sous le nom de qui paraît s'être confondu avec un autre génie de Dendérah (*Dendérah*, IV, pl. LXI).

7. L'expression égyptienne est plus forte, il faudrait sans doute, pour la rendre dans toute son énergie, la traduire par ce « *dégoûtant* », cette « *ordure* », d'après le sens de .

8. Le nom de la barque Neshmit est écrit à deux reprises, dans ce texte, avec une orthographe inusitée : et , col. 31; la première de ces deux formes peut s'expliquer à la rigueur, ayant à cette époque la valeur , ce qui nous ramène à la lecture ordinaire; mais la seconde ne peut s'expliquer de cette façon : elle suppose une valeur = . Je n'ose conclure en faveur de cette nouvelle lecture de , faute d'exemples suffisants.

9. Cf. . Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 105.

10. Voir Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 1052; forme factitive de , Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 542.

11. Cf. les , génies léontocéphales gardiens d'Hathor à Dendérah. Mariette, *Dendérah*,

» Oh ! Anou, repousse ce que fait ce Nehas qui ignore les paroles de cette Smaitit ; lie toute tentative de transgression de sa part !

» Oh ! la flamme rugit ! Annihilé, tu es annihilé, tu es lié, tu es annihilé, annihile-toi ! Grâce à ta vigilance, Horus, tu as vengé ton père, et tu as taillé en pièces les ennemis qui voulaient lui faire obstacle, ô Rugisseur ! Cette flamme vous parcourt[1], ennemis ; elle vous enveloppe ! C'est Horus qui coupe vos têtes complètement (*bis*) ! Tombe (*bis*) ! Tu es tombé à terre et tu ne te relèveras plus ! ton lieu de supplice t'a abattu[2], et il ne te laissera plus sortir !

» Ta proue bataille, ô barque Neshmit, et tu es bien appareillée à ton centre[3] ; car c'est Râ qui t'a protégée, Ha, et Thot a éloigné de toi la mauvaise influence !

» Oh ! barque ! tu as vu, tu as vu ? c'est le Nouher ! Il a décrété dans son antre et il s'est dressé ; il a opprimé[4] la terre par sa violence[5] ! Repousse-le à l'instant ; que son nom ne subsiste plus ! Et la voix de Râ s'est élevée, et elle a repoussé le mal que commet ce Nehas ! Lié et charmé durant ta veille, tu seras renversé à l'aube ; car la barque a triomphé de toi, impie ! — Voici, toi que l'on frappe de mort, impie de la barque Neshmit, Râ a décrété que tu meures ! Oh ! impie, toi que l'on frappe de mort, tu seras livré à ton abattoir de malheur où sera fait ton dépècement !

» Oh ! renversez-le, Habitants de l'abattoir ; prenez-le au lacet, liez-le d'une corde, enveloppez-le d'un filet à poissons, découpez-le avec un couteau, tranchez les deux bras qui sont en lui[6] ! Placé sur le feu, qu'il se consume, que ses images de

---

t. IV, pl. XXV ; Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, tav. CCXXXXIII, fig. 1 et p. 489 ; Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 750.

1. Je traduis comme s'il y avait .

2. Comparer la phrase ..... , col. 27-28.

3. Cette forme paraît correspondre à .

4. Cf. , ωϧε, οϧε, Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 169, *Suppl.*, p. 194.

5. Le mot ne se rencontre pas dans les dictionnaires. C'est une forme en préfixe du mot , , Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 907, traduit au papyrus Rhind par le démotique , *p-teh*, et , *hoou ban*, que l'on retrouve sous la forme , ϩⲁⲗ, M., *decipere*, ϩⲉⲓⲗⲁ, T., *opprimere*, *spoliare*, appliquée comme épithète au dieu Sît, Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 907. Employé à plusieurs reprises sous cette forme , dans notre texte, pour désigner Sît, il s'échange alors avec le mot — dont la forme simple est , Pierret, *Voc. hiér.*, p. 329, — ce qui indique une certaine parité de sens entre les deux mots. Il paraît exprimer le malheur que Sît répand sur la terre par suite de sa révolte continuelle, ou quelque idée analogue voisine, je crois, du sens qu'on attribue à . On trouve ce mot à Edfou sous la forme en préfixe, , de Rochemonteix, *Edfou*, Ire chambre de Sokaris, inscription de la frise.

6. La forme est usitée à deux reprises dans ce texte, col. 24 et col. 32. Le , bis, me paraît indiquer le redoublement du mot *bras*, ou = , comme dans les mots à racine redoublée, dans (Guieysse, *Inscr. de Séti Ier*, tirage à part, p. 23) par exemple, où l'on doit lire .

cire soient détruites par la fusion, cet impie, ce pécheur, cet impie de Râ, cet impie de la barque[1]!

» Approchez (*bis*), vous qui venez, PROTECTEURS DU TOMBEAU[2]! voyez sa chute, à celui-là! [Il crie] à la vue de son casse-tête, ce vil[3]! Repoussez-le, qu'on use de violence contre lui : — tes chairs ne se rejoindront plus! — qu'il ne se manifeste plus!

» Quoi! fait-il opposition? qu'on le livre au lieu de supplice qu'il s'est construit pour lui-même, et qui abat tout mal! — Tu es poussé vers ton lieu de supplice qui te mène à la mort et qui devient tel que te le disent tes fils[4]!

» C'est Râ qui a décrété ton anéantissement, ô cet impie de la Barque; c'est Râ qui a décrété ton anéantissement, Sît, le vil, fils de Nouit, et [celui de] tes compagnons : et Râ est juste de voix contre Apopi (*quatre fois*) — et Osiris Khonti-Amenti, le dieu grand qui réside à Dendérah, est juste de voix contre Sît, le vil, le fils de Nouit, et [contre] ses compagnons (*quatre fois*).

» Dire sur une statuette de Sît en cire rouge, le jour du passage de la Barque à Abydos, après l'avoir liée avec des cheveux de couleur noire. Placer un harpon sur elle; l'envelopper dans un filet à poissons, les deux bras tranchés par un couteau[5] de pierre de *tès* noir; la mettre ensuite sur un feu, des branches de *khasi*[6] sous elle.

---

1. Ce passage — col. 19-25 — a été traduit par M. LEFÉBURE, *Rites égyptiens*, p. 94.

2. Voir , BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 176.

3. M. BRUGSCH, dans son *Dictionnaire*, p. 1020, lit cette phrase comme s'il y avait , c'est-à-dire en supprimant et en corrigeant en , et la traduit : « Vernichtet ist dieser Feind. » Je crois plutôt que ne se rapporte pas à *het'iti*, qui est un substantif; mais qu'il s'agit d'un mot — avec la métathèse ordinaire à cette époque de pour — correspondant à , DEVÉRIA, *Journ. As.*, 1867, p. 467, , LÉVI, *Vocab. copto-gerogl.*, t. IV, p. 256. , LÉVI, *ibid.*, p. 253, etc.

4. La traduction de ce passage est embarrassante. Je ne me suis décidé à la donner qu'à cause de la phrase suivante du grand Papyrus magique du British Museum où il est question des fils de Sît à qui l'on dit : . « Khnoum traîne tes fils à son billot, » BUDGE, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsu*, p. 144. — La valeur de = est peu certaine jusqu'ici : elle a été contestée avec raison (PIEHL, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XV, p. 266), mais beaucoup plus à cause du manque absolu de preuves convaincantes que pour tout autre motif, — un seul exemple ayant amené M. BRUGSCH à cette lecture. C'est une forme très légitime en elle-même. Les deux passages suivants, tirés des textes du temple d'Edfou, serviront peut-être non pas à élucider définitivement la question, mais, du moins, engageront-ils à ne point abandonner irrévocablement la valeur précitée. — 1° Dans une formule de louanges : « C'est Râ, le père de tous les dieux, en sa transformation de Hor-Houditi. Il est aux portes des naos de tous les dieux pour protéger ses fils qui sont en eux. Les chapelles divines sont sculptées à son nom : aux grands noms de *double* de Sa Majesté. » (Edfou, *Mesnit*, épaiss. du montant gauche de la porte.) — 2° « O Osiris Khonti-Amenti, les fils de Râ te servent : ils ont réuni leur divinité (?) pour toi! » (Edfou, 2e *chambre de Sokaris*, paroi sud, l. 6). Le premier exemple, surtout, me paraît probant.

5. Mot rare dont je ne connais que l'exemple suivant : , NAVILLE, *Zeitschrift*, 1873, p. 90.

6. Le *khasi* se trouve mentionné parmi les bois odoriférants exportés du pays de Pouanit à côté du cinnamome (MARIETTE, *Deir el Bahari*, pl. VI), avec le déterminatif générique du bois

» Si [quelqu'un] récite ce livre durant les fêtes d'Osiris, la cuisse de la victime sera accordée à son âme dans le Khrinoutri en récompense de la protection qu'il aura donnée. Si [quelqu'un] le récite le jour du passage de la Barque à Abydos, il descendra dans la barque Neshmit de Râ, vers Râ, et l'ennemi sera repoussé : car c'est l'anéantissement de l'ennemi ; et le rayonnement d'Osiris [deviendra] le rayonnement de qui aura récité ce [livre]. — C'est la protection de la barque divine ! »

On est frappé, en examinant les textes et les représentations, de la place considérable que les barques ont tenue dans le vieux monde égyptien. Le commerce, la chasse, la pêche, la nécessité continuelle de se rendre d'un point à un autre dans un pays souvent coupé de marécages, — au moins dans l'une de ses parties, — mettaient en effet l'Égyptien dans l'obligation absolue de passer de longues heures sur l'eau. L'autre monde, calqué sur le nôtre, assujétissait le mort aux mêmes nécessités : aussi emportait-il une barque et son équipage avec lui dans la tombe [1]. Souvent on le voit traversant un des nombreux canaux qui sillonnent le royaume d'Osiris, monté sur une barque qu'il conduit à la pagaie ou qu'il dirige simplement par la vertu des paroles magiques qu'il prononce. Il n'était pas de dieu qui n'eût sa barque et qui ne naviguât dans le ciel, seul ou en compagnie d'autres dieux, ou, dans sa forme terrestre, sur le lac sacré de son temple ou sur le Nil. Les astres eux-mêmes suivaient leur cours montés sur des barques qu'un courant mystérieux entraînait dans sa marche immuable.

Mais mille dangers attendaient ceux qui s'aventuraient sur l'eau. Des êtres malfaisants l'habitaient, sans cesse aux aguets, tendant à chaque moment du jour et de la nuit des embûches funestes aux dieux et aux hommes [2]. Chaque étang, si petit fût-il, en était peuplé. Et les bergers n'osaient traverser à gué l'un de ces lacs peu profonds que l'inondation laisse en se retirant et que le soleil tarit à la longue, sans avoir à la bouche les formules qui font reculer les crocodiles ou les frappent d'aveuglement [3]. Certaines dates néfastes augmentaient encore le danger : celui qui allait faire ses ablutions au fleuve ou voyageait sur lui le 22 Paophi risquait fort de périr sous la dent du

---

. L'orthographe de son nom varie et se présente sous les formes , , et peut-être (Lévi, *Vocab. copto-gerogl.*, t. VII, p. 283). MM. Brugsch et Lévi en font une plante épineuse. Le premier rapproche cette plante de , qu'il traduit par *Mohnpflanze, Opium* (*Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 896). M. Loret, dont la compétence en matière de flore égyptienne est connue, a bien voulu me donner sur cette plante les renseignements que je résume plus bas et qu'il compte développer en temps opportun. Le *khasi* est une plante arabe dont la fumée est odorante. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une variété de cannelle, celle que les Grecs ont nommée κασσία — peut-être d'après son nom d'origine transcrit קציעה par les Hébreux et *khasi* par les Égyptiens. Les seraient les « sommités des rameaux de cannelier ».

1. Voir, pour ces barques, Louvre, salle civile, armoire K ; Maspero, *Mémoires de la Mission française*, t. I, *Trois Années de fouilles*, la planche où sont représentés quatre des bateaux de Hori.

2. Les Égyptiens croient encore actuellement que le Nil recèle un serpent gigantesque qui, de temps à autre, cause des accidents. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. II, p. 412.

3. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 75 ; t. II, p. 106-107 sqq ; Chabas, *Papyrus magique Harris*, passim.

crocodile[1]. Aussi les formules magiques et les amulettes destinés à prêter leur aide à l'homme en ces moments critiques abondent-ils : aucun cependant, à ma connaissance, n'était, d'une manière absolue, destiné à la protection d'une barque divine ou autre. Le texte dont je viens de donner une traduction comble cette lacune.

La barque, comme l'homme, avait besoin d'une sauvegarde. Faute de pouvoir atteindre son équipage en premier lieu, le méchant s'attaquait à elle; et l'agression se produisait d'autant plus rude quand elle portait un dieu et que, barque divine, elle était divinité elle-même. Personne n'ignorait combien nombreux et terribles étaient les ennemis. Les légendes étaient pleines de leurs exploits, et les textes religieux racontaient comment Sît et ses compagnons, traqués par Horus, s'étant réfugiés dans les eaux, se transformèrent qui en hippopotame, qui en poisson : leur présence possible dans le fleuve était un péril continuel. Si quelque crocodile affamé emportait dans son trou pour le dévorer l'imprudent qui s'était aventuré dans son voisinage; si l'hippopotame dérangé dans sa sieste par le passage d'une barque ou rendu furieux par l'attaque de ceux qui la montaient faisait chavirer barque et rameurs, on reconnaissait aussitôt dans ce fait l'intervention de Sît. Il en était de même pour tous les accidents journaliers. La tempête, elle aussi, était l'œuvre de l'ennemi[2].

On avait alors, en toute occasion, recours à Thot, le grand magicien qui « renverse ses ennemis par ses formules, » (sic)[3].

Les textes nous ont conservé quelques allusions malheureusement peu nombreuses et parfois peu claires, relatives au rôle de Thot comme protecteur, — je n'ose dire comme patron, — des barques : elles suffisent pourtant à nous démontrer l'existence de textes magiques employés dans toutes les circonstances où la sécurité des barques se serait trouvée compromise, en même temps que pour leur manœuvre. La barque de Râ, dans le Daït, à la septième heure, alors qu'elle parcourait le « chemin sans eau ni halages », ne poursuivait sa route que grâce « aux incantations d'Isis et aux incantations de Samsou »-Thot[4]. Ces incantations faisaient d'une pierre deux coups; en même temps qu'elles permettaient à la barque de naviguer sans qu'il y eût besoin d'eau, elles écartaient Apopi de sa route et le « mettaient en pièces ». C'était encore par la puissance des paroles magiques que la tempête était calmée. Durant les guerres horiennes, un ouragan s'étant élevé, *Thot récita les* CHAPITRES DE PROTÉGER LA BARQUE — celle que montait Horus — *et les transports de Masnitiou, pour calmer la mer à son instant, dans sa fureur.* [5]. Je dois faire remarquer que cette phrase prête à plusieurs interprétations, non pas dans son sens général qui est parfaitement net, mais à cause du passage

1. MASPERO, *Études égyptiennes*, t. I, p. 43, note 1.

2. M. MASPERO rapporte qu'en 1878, une bourrasque ayant fait chavirer une dahabièh, les indigènes racontèrent que le serpent du Nil avait causé l'accident en frappant le bateau d'un coup de queue. MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. II, p. 412-413. Une idée analogue se retrouve col. 7-8 de notre texte où le mauvais est accusé d'avoir submergé la barque divine.

3. NAVILLE, *Mythe d'Horus*, pl. I.

4. MASPERO, *ibid.*, t. II, p. 78 sqq.; JÉQUIER, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 103.

5. NAVILLE, *Mythe d'Horus*, pl. XVIII, l. 4.

. Le mot *māk* peut se traduire de différentes manières. Faut-il voir en lui un verbe *māk*, , protéger; un mot *māk*, = [1], barque, ou encore une forme abrégée du nom de l'une des barques sacrées d'Edfou? La réponse est aisée pour les deux dernières hypothèses. Le nom de la barque sacrée d'Edfou est [2], [3], [4]; je ne l'ai jamais rencontré que sous l'une de ces formes. Quant à la valeur *barque*, elle me paraît également peu admissible, le mot *māk* désignant une barque d'une attribution spéciale, servant à convoyer le blé [5], ce qui n'est pas le cas ici [6]. Reste le sens de *protéger* qui est, je crois, le meilleur. Il est du reste appuyé par le titre du livre de la bibliothèque d'Edfou [7] et par les paroles suivantes d'un discours adressé à Horus : [8]. « Thot a renversé tes ennemis; Thot a fait la protection de ta barque (*māk oua-k*) par des sortilèges. » J'en conclus donc à la lecture suivante du passage litigieux : «... *roou ni māk ou āhāou* [9] *ni masnitiou*, etc. »

Je n'ai insisté sur cet exemple et ne me suis appliqué à en faire ressortir le sens exact qu'à cause du renseignement précieux qu'il nous donne relativement à la protection des barques en général. Nous voyons, grâce à lui, que la protection par les formules s'étendait sur toutes les barques et n'était pas limitée, comme on aurait pu le croire, d'après le texte de Dendérah, à une barque seulement, la Neshmit. Les « livres de protéger la barque » devaient être assez nombreux : chaque barque sacrée avait sans doute le sien dont la rédaction s'éloignait plus ou moins, très peu, je crois, d'après ce qui se passe d'ordinaire pour cette sorte de littérature, d'un type commun dont nous avons une des formes. Peut-être étaient-ils réunis en un recueil et catalogués 1er, 2e livre, etc., comme le sont les « livres de renverser Apopi ». Nous ne pouvons faire que des suppositions en attendant que de nouveaux exemplaires viennent nous indiquer le procédé employé pour la composition de ces écrits.

Par son esprit, « le livre de protéger la barque » se rattache aux nombreux « livres de renverser Apopi »; comme la plupart de ces textes, il opérait par envoûtement. Durant sa récitation et suivant certains rites, on brûlait une image de cire ayant les traits de Sît que l'on avait auparavant mutilée. Il serait curieux de suivre, comme pour le sacrifice ordinaire, la marche de cette cérémonie; malheureusement les textes sont muets, et les tableaux qui sont d'un si précieux secours nous font défaut sur ce point.

---

1. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 620.
2. J. de Rougé, *Textes géographiques du temple d'Edfou*, p. 47 du tirage à part.
3. Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XVIII. Thot en est nommé le protecteur : , Naville, *ibid.*
4. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1362.
5. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 620.
6. Il s'agit en effet d'une barque montée par un dieu. Le mot employé en pareil cas est .
7. .
8. Naville, *op. cit.*, pl. VIII.
9. Cette lecture est encore rendue plus certaine par l'existence d'un mot (Dümichen, *Altäg. Temp.-Inschr.*, I, pl. CXII, l. 9). Il faut donc lire + .

En examinant le texte paragraphe à paragraphe, on remarque parfaitement qu'entre chacun d'eux il y avait une pose plus ou moins longue durant laquelle on faisait subir à la figurine représentant l'ennemi telle mutilation ou manipulation prescrite par le rituel; mais les indications précises manquent. Un papyrus du Louvre[1], cependant, nous fournit quelques renseignements très courts, mais précieux, sur une partie de ce sacrifice; il est bon, je crois, de le signaler :

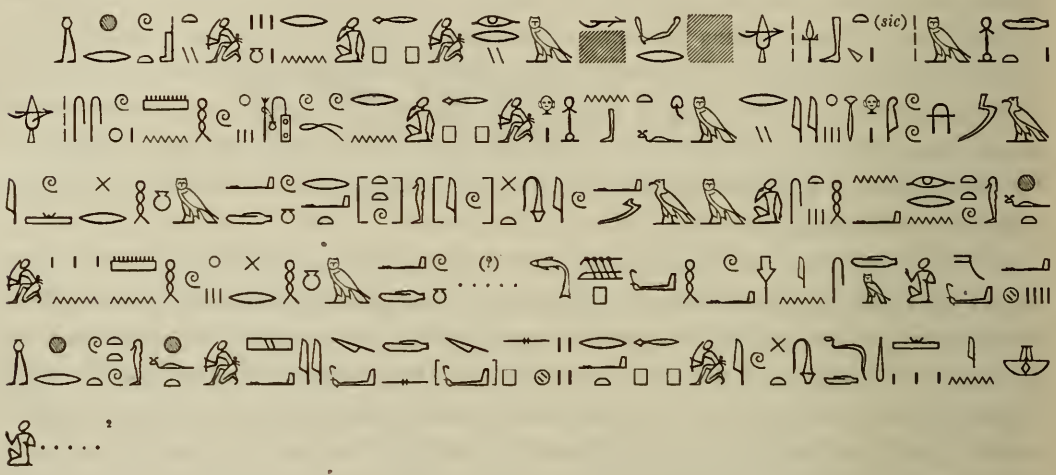

La première partie de ce fragment est commune à presque tous les livres de renverser Apopi; je ne m'en occuperai pas ici. L'autre partie, plus instructive, nous reporte au moment où la destruction de Sit va s'accomplir. « Le sotmou prend le *houa* et l'agite quatre fois. Alors on apporte l'image de l'ennemi coupée, tailladée à quatre reprises, et l'on met Apopi sur le feu. » L'officiant reprend aussitôt la parole et continue la lecture des formules. C'est, on le voit, la forme exacte du sacrifice sanglant qui est suivie pour l'envoûtement. Là encore, au moment du sacrifice, le prêtre lève le sabre de bois et l'abaisse quatre fois, donnant le signal de l'égorgement de la victime. Les restes de la victime, dans l'un et l'autre cas, sont livrés à la flamme. Mais l'analogie de ces deux rites ne s'arrête pas là; nous en verrons un nouvel exemple plus loin.

Les diverses préparations que subissait la figure de cire jusqu'au moment de son anéantissement sont indiquées en peu de mots dans le texte de Dendérah, d'après l'ordre dans lequel elles se succédaient, en une sorte de liste placée comme une copule entre la formule et l'exposition des bienfaits que causait son efficacité. Sauf pour quelques prescriptions spéciales, elles sont également mentionnées avec un développement plus ou moins considérable dans les livres de renverser Apopi. On liait la figurine au moyen de cheveux noirs, puis on l'enveloppait dans un filet à poissons. Son démembrement était fait à l'aide d'un instrument spécial que j'ai traduit par couteau, faute de mieux, — une *nekhait* de pierre de *tès* noir; puis, enfin, on la jetait sur un feu aliment

1. Devéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens*, VII, 3, entrée 5353, p. 170.
2. Je compte publier ce papyrus dans un prochain article.

avec les branches d'un arbre ou d'un arbuste qui est toujours employé à cet usage, le *khasi* ou *khasai*. Parfois ces pratiques se compliquaient : une fois la statuette découpée, ses débris, mêlés à des excréments et contenus dans un vase, étaient placés sur un feu[1]. Les « livres d'abattre Apopi » ajoutent que les formules devaient être prononcées sur une image d'Apopi, peinte en couleur verte sur un feuillet de papyrus neuf, en même temps que sur la figurine de cire.

Pour toutes les formules d'envoûtement, le résultat était le même : elles causaient la perte de l'ennemi et procuraient à celui qui les employait des avantages particuliers[2]. La cuisse de la victime, — dit notre texte, — lui était accordée dans l'autre monde; ce don n'est pas mentionné d'autre part. Une sorte de béatification semblable à celle des dieux en était la récompense plus générale : le rayonnement du dieu pour qui les incantations protectrices étaient dites devenait le rayonnement de qui les récitait.

Ces félicités nous paraissent banales et peu en rapport avec l'importance de l'œuvre; elles ne devaient certainement pas l'être pour un Égyptien, si l'on songe qu'elles ne se trouvaient pas à la portée de tous. La possession d'un recueil de formules d'envoûtement devait être chose rare pour le vulgaire; et, à en croire les textes, le vol et l'emploi d'un de ces livres pleins de formules terribles étaient sévèrement punis par les lois. La clausule d'un grand nombre de textes magiques indique du reste que l'œil d'un homme ne devait les contempler[3].

Le lieu où s'effectuait la destruction de Sît est nommé *khobit*, , dans tous les textes. Il est difficile de se faire *a priori* une idée exacte de ce qu'était cet endroit sur lequel nous n'avons que peu de données précises. Il a, du reste, un sens assez vague qui fait que tantôt il semble désigner l'endroit où Sît habite, tandis que plus loin le sens d'abattoir, lieu de supplice, lui convient parfaitement. Ces deux sens dérivent en réalité l'un de l'autre. Le mot [4] provient d'un verbe , , *labourer la terre, creuser un sillon, faire un trou*. Or, il désigne, comme je l'ai dit, l'endroit où gîte Sît, endroit que l'on trouve plus fréquemment nommé [5], *babaït*, et qui a la signification bien définie de trou, antre, caverne. Il y a donc similitude de sens entre ces deux mots, qui suivent du reste un développement identique. Mais si la valeur de *trou, caverne,* s'applique au mot *khobit* en tant que refuge de Sît, on ne voit plus exactement en quoi l'on pouvait comparer ce trou au lieu où la victime était égorgée.

---

1. . Budge, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsu*, p. 120.

2. Ces formules devaient être prononcées par un individu propre et purifié. . Budge, *op. cit.*, p. 129.

3. . Budge, *ibid.*, p. 174. — Exception faite, bien entendu, du Pharaon et des prêtres.

4. Var. , ; , ; la variante avec l'adoucissement du eu est assez commune.

5. Voir Pap. 3239 du Louvre, l. 15; E. Chassinat, *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 15.

C'est ici que les représentations du tombeau de Montouhikhopshouf publié par M. Maspero deviennent de précieux auxiliaires.

Dans une des scènes préliminaires du sacrifice, « l'ouverture de la terre », le , le grand manœuvre, armé d'une énorme herminette, creuse un trou dans lequel, quelques moments plus tard, toutes les offrandes seront incinérées. Ce trou est nommé (?)[1] d'après une légende très endommagée. Un peu plus loin, deux hommes portent un traîneau sur leurs épaules; ils le « portent vers la *khobit* »; on retrouve en effet, dans l'épisode suivant, le même traîneau jeté au milieu du trou creusé précédemment, et accompagné des deux mots et [2]. Enfin, si nous arrivons à la scène finale pendant laquelle on détruit par le feu tous les objets destinés au mort, nous voyons encore le même trou qui, cette fois, renferme un bœuf entier et divers objets; la légende explicative est celle-ci : , « la victime atteint le lieu du sacrifice[3] ».

L'hypothèse qui m'avait fait voir dans le mot *khobit*, à la suite de son rapprochement avec le mot *babaït*, un trou, se trouve donc pleinement confirmée par les exemples tirés du tombeau de Montouhikhopshouf. Il s'agit, dans l'un des cas, d'une cavité artificielle ou naturelle dans laquelle se réfugiait Sît[4]; dans l'autre cas, d'un trou creusé dans certaines circonstances et pour un usage bien défini, où l'on incinérait les restes de la victime offerte en sacrifice, d'un *trou à holocaustes*, nommé par les textes eux-mêmes [5]. Ce que confirment encore quelques textes où il est dit que le mauvais « est dans sa *khobit* à feu, chaque jour », [6]; ou bien encore qu'il est « jeté à la *khobit*, une pierre de 40 coudées placée sur lui, et qu'un feu dévorant s'empare de lui, en ses os », [7]. Une idée identique se retrouve dans le passage suivant où le trou, *khobit*, est remplacé par une forge d'ouvrier en métaux [8], le foyer de la forge étant en effet, d'ordinaire, creusé dans la terre[9]. La *khobit* rappelle assez exactement ces cavités remplies de feu dans lesquelles les réprouvés souffrent l'éternelle torture, dans l'*Enfer* de Dante.

Le nom de *khobit*, tout en restant attaché au trou à holocaustes, fut appliqué par extension à l'emplacement voisin de ce trou où l'égorgement et le découpage de la victime se faisaient; c'est pourquoi il est souvent question des bouchers de la *khobit* et de son billot [10].

---

1. Maspero, *Tombeau de Montouhikhopshouf*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. V, p. 450, fig. 6. M. Maspero me fait remarquer qu'il se pourrait que l'on pût substituer à : la photographie est peu nette à cette place et ne permet pas de lire avec certitude.
2. Maspero, *op. cit.*, p. 452, fig. 7, registre inférieur.
3. Maspero, *ibid.*, p. 462, fig. 11.
4. Il y avait aussi la *khobit* des manœuvres de Râ : . Budge, *On the hieratic papyrus*, p. 183.
5. Budge, *On the hieratic papyrus*, p. 68.
6. *Ibid.*, p. 68.
7. Dümichen, *Result.*, pl. XLVI, l. 7.
8. Budge, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsu*, p. 140.
9. Voir Virey, *Tombeau de Rekhmara*, paroi F. G, pl. XIV, par exemple.
10. C'est pourquoi aussi le mot *khobit* prend souvent le déterminatif de .

Il me reste encore, avant de clore ce travail, à ajouter quelques mots relatifs à la barque Neshmit pour qui les formules traduites plus haut étaient récitées. La Neshmit paraît avoir été la plus ancienne des barques sacrées; peut-être fut-elle le prototype des baris consacrées aux dieux qui étaient conservées dans les temples, et, avant d'être la barque considérable et richement ornée, dont nous pouvons nous faire une idée d'après les tableaux, n'avait-elle été, au temps où le culte d'Osiris prenait naissance, qu'une de ces barques légères en écorce de papyrus ou en joncs semblables à celle sur laquelle Isis s'était embarquée à la recherche des lambeaux du corps d'Osiris[1]. Dès le Moyen-Empire, sous la XIIe dynastie, nous la trouvons représentée[2]; les textes des Pyramides la mentionnent déjà. Elle recevait un culte très suivi à Abydos, tant sous sa forme de barque[3] que sous les traits d'une jeune femme[4]. Elle avait un collège assez considérable de prêtres dont quelques-uns nous sont connus[5]; comme barque, elle avait un équipage[6] qui servait la manœuvre à sa sortie qui devait avoir lieu au mois de Thot, à la fête d'Ouaga.

Elle jouait un rôle non moins considérable auprès des morts. Les élus d'Osiris, — ceux qui durant leur vie avaient été ses féaux, , — étaient admis à son bord, après avoir donné le mot de passe et fait acte d'adoration à toutes les parties qui la composaient[7]; ils « prêtaient la main à la manœuvre » pendant la traversée d'Abydos[8]. La barque Neshmit fut confondue par la suite avec la barque solaire à cause de la similitude des deux mythes; elle devint la Neshmit de Râ, [9]. Ce fait s'était déjà produit pour le bac des champs d'Ialou[10]. Son équipage ordinaire se composait des principaux dieux du cycle osirien; c'était Horus, « fils d'Osiris », Isis, Nephthys, et, avec

1. Plutarque, *De Iside et Osiride*, 18. Les barques employées dans les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak étaient aussi en papyrus et d'assez petites dimensions; certaines n'avaient que 0^m 656 de long. Loret, *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 28.

2. Stèle C 15 du Louvre. A cette époque et aux époques postérieures, son nom entre dans la composition du nom d'un certain nombre de ses dévots. Nous trouvons dans Mariette, *Abydos*, III, n° 604, p. 134, ; n° 604, p. 135, ; n° 713, p. 204, , peut-être le de M. Lieblein, *Proceedings*, X, p. 302; n° 977, p. 349, et n° 1033, p. 369, , etc. Il paraît, pour divers noms que j'ai relevés, que le nom de la barque ait été souvent écrit d'une manière abrégée par seulement, ou par l'une de ses variantes, comme dans un exemple cité plus haut, où le doute n'est pas permis; ainsi, par exemple, dans le nom , *Abydos*, n° 836, p. 277 (voir n° 713 déjà cité). M. Lieblein, *Proceedings*, X, p. 302, est de cet avis.

3. Mariette, *Abydos*, III, p. 499, n° 1314; Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 42, n° 171.

4. Mariette, *ibid.*, p. 451, n° 1200; Maspero, *op. cit.*, p. 46, n° 293.

5. Mariette, *ibid.*, n° 1139, p. 426, ; n° 1300, p. 493, .

6. Une stèle du Musée de Gizèh fournit le titre suivant: , Daressy, *Recueil de Travaux*, XI, p. 92.

7. Maspero, *Trois Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 177.

8. Voir Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 122; Daressy, *Recueil de Travaux*, XI, p. 84. Cette formule est assez répandue dans les stèles de la XIIe dynastie. Voir, par exemple, Mariette, *Abydos*, III, p. 133, n° 602; Daressy, *Recueil de Travaux*, XI, p. 4; V. Scheil, *Tombeau de Montou-m-hat*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. V, p. 614.

9. Voir plus haut, p. 111, ligne 34 du texte.

10. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 375.

eux, Thot, « le maître des divines paroles » qui « repousse [les ennemis de] la barque osirienne et *protège la barque*[1] ».

On conçoit facilement quelle importance les Égyptiens attachaient à la conservation de cette barque; quels soins ils devaient prendre pour qu'elle fût toujours en parfait état et pour qu'elle ne succombât pas sous les coups de Sît, pendant ses navigations. Nous avons vu de quels moyens ils usaient pour en assurer la protection; nous avons vu aussi combien le procédé qu'ils employaient pour y parvenir, l'envoûtement du mauvais, était voisin du rite du sacrifice sanglant. La même forme d'abatage de la victime, les mêmes moyens de destruction par le feu, le même mode d'incinération sont suivis dans les deux cas. Je crois en effet que la pratique de l'envoûtement n'était qu'une parodie, ou plutôt une forme pervertie du sacrifice sanglant. Le sacrifice, en même temps qu'il fournissait au dieu la subsistance qui lui était nécessaire, concourait à la destruction des ennemis qui avaient émigré dans le corps des animaux égorgés, — et ce n'était pas la moindre de ses vertus. Mais il était une forme sous laquelle le mauvais échappait aux représailles, sa forme humaine, sous laquelle on ne pouvait l'atteindre. Évidemment, ces hommes roux que l'on couvrait d'injures à cause de leur communauté de couleur avec Typhon durent souvent répondre de ses crimes et les payer de leur vie[2]; mais, à l'époque où les livres de magie qui nous sont restés ont été écrits, on ne pouvait plus songer à ces coutumes barbares. On eut donc recours à un expédient, et l'esprit formaliste des Égyptiens ne se trouva pas à court. De même qu'on avait suppléé aux serviteurs tués sur la tombe de leur maître par des simulacres en bois ou en porcelaine, on substitua à la forme humaine de Sît qu'on ne pouvait détruire en chair et en os, une image de cire façonnée à ses traits[3]. Par la puissance des formules magiques, l'assimilation fut complète : les mutilations que subissait l'effigie, Sît les subissait en sa chair; et, lorsque le moment de l'anéantissement définitif était venu, lorsque, las de l'injurier et de la frapper, les prêtres lançaient l'image au milieu du brasier, c'était Sît lui-même qui disparaissait dans la flamme brillante qui montait du foyer.

Paris, le 27 mars 1894.

---

1. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 137, note 3.
2. Un passage de Plutarque, *De Iside et Osiride*, § 73, ne laisse subsister aucun doute sur ce point.
3. Je crois bon de mentionner en passant l'emploi des statuettes funéraires au Japon. On plaçait dans les sépultures ou dans leur voisinage de petites figurines d'argile nommées *tuti nin-gyau* ou encore *honiwa*, « *broussailles d'argile* », qui représentaient les serviteurs enterrés vifs près de la tombe de leur maître, d'après les anciennes coutumes. L'introduction de cet usage date exactement de l'an 3 après J.-C. (Voir *Revue orientale et américaine*, 1878, p. 92-94).

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. Daressy

CVII. — Stèle en calcaire provenant de Memphis. Dans le cintre on lit verticalement : ct . Au-dessous, en lignes horizontales est gravé un acte de donation de terrain :

CVIII. — Stèle trouvée près de la grande pyramide, dans la chapelle où a été découverte l'inscription mentionnant la réparation du temple du Sphinx.

Dans le cintre, le roi Aï offre deux bouquets de lotus à la déesse Hathor debout, coiffée du disque et des cornes :

L'inscription du corps de la stèle est assez fruste, voici ce que je crois y lire :

Il est regrettable que ce texte ne soit pas plus net. Si l'épouse *Maut-net'emit,* dont il est parlé à la quatrième ligne, est une femme du roi Aï, il se pourrait que cette reine, en se remariant avec Hor-m-heb, ait apporté à ce dernier le droit à la couronne.

CIX. — Grande stèle double en grès siliceux. Hor-m-heb s'est approprié ce monument et a fait disparaître la plus grande partie des inscriptions gravées sous Khu-n-aten. Sur une face, malgré les martelages, on reconnaît encore Khu-n-aten agenouillé, présentant au disque rayonnant les offrandes amoncelées sur un autel : , et plus bas des personnages embrassant la terre. Parmi eux se trouve la seconde fille du roi martelé.

Les inscriptions anciennes de la face opposée ont été entièrement détruites; seuls, trois disques solaires, profondément gravés, sont restés au milieu des textes nouveaux.

Au sommet plane le disque ailé; au-dessous, le roi Hor-m-heb , casqué, présente deux vases ☋ de vin et de lait au dieu Toum et à Hathor , coiffée de la couronne d'uræus.

Au bas, le grand prêtre Pa-râ-m-heb est figuré deux fois, les bras levés dans l'attitude de l'adoration. Le texte de ses prières est inscrit en colonnes verticales de longueur inégale.

A droite :

A gauche :

CX. — La situation de Thinis, la patrie de Menès, était restée incertaine jusqu'à présent. Mariette avait démontré que cette ville était bien distincte d'Abydos, et l'avait vaguement assimilée à une ancienne Girgèh, sise non loin de la Girgèh actuelle. Brugsch-Pacha, dans sa géographie, ne fixe pas la position de Thinis; M. Dümichen la place à El-Tinèh, près de Bardis, qui est un hameau sans importance. Je crois pouvoir fixer l'emplacement de Thinis à El-Birbèh (le temple), à six kilomètres au nord de Girgèh.

Le village arabe, assez important, est construit sur une vaste butte de terre, produit de l'amoncellement des ruines d'anciennes maisons. Malheureusement, ce tell a été entièrement fouillé pour en extraire le « sebakh ». Il y avait autrefois un temple de

basse époque, construit en grès, dont les matériaux ont été employés dans les maisons arabes. Les traces d'une vaste enceinte en briques crues, à assises ondulées, se montrent en plusieurs endroits.

J'ai vu un débris d'une grande stèle en calcaire dans laquelle Ramsès II parle de construction de monuments. Un fragment de statue en granit noir porte sur le côté du siège : . Au milieu du tell, un épervier en pierre, de plus d'un mètre de hauteur, est resté abandonné : c'est sans doute l'emblème d'Anhour-Hor qui nous est révélé par la statue.

Je pense que ces indices sont suffisants pour permettre l'identification d'El-Birbèh avec la patrie de Menès; enfin il y a lieu de remarquer que de cet endroit part la route la plus courte pour se rendre à l'oasis de Khargèh, . Comme les gouverneurs de Thinis étaient également chargés de l'oasis , l'emplacement proposé convient à tous les points de vue.

CXI. — Dans le temple de Louxor, des barrières en pierres avaient été établies à l'époque romaine entre les colonnes de la salle hypostyle. L'un des passages avait été bouché avec des pierres provenant d'une grande stèle en grès. Quelques morceaux sont au Musée de Gizèh; le bas est resté en place.

Fragments de Gizèh :

Un autre morceau ne donne qu'un ou deux mots de six lignes : .

Voici le texte de la partie inférieure : Quelques bas de signes

CXII. — En 1887, M. Naville signalait l'existence à Samanoud d'une statue d'Osiris, dédiée par un prêtre d'Anhour, nommé Akanoch, comme le prince contemporain de Piankhi. Depuis, cette statue a été apportée au Musée de Gizèh. En voici les inscriptions, qui sont assez frustes :

Côté droit du siège :

Côté gauche : 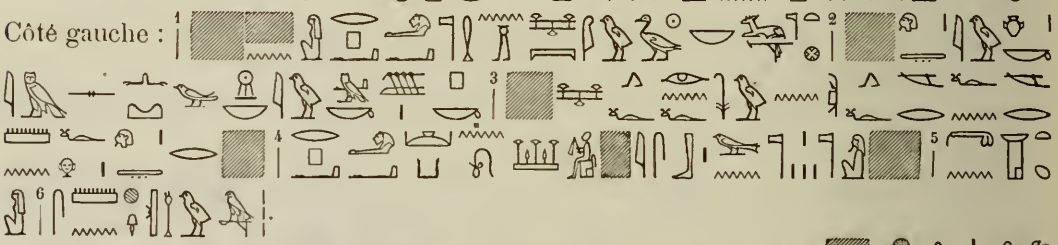

Dos de la statue. A la première ligne on ne distingue que : 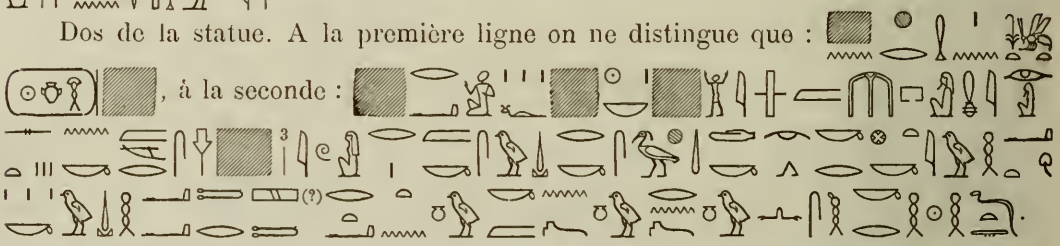 , à la seconde :

CXIII. — Un monument qui nous rappelle le nom du prince Akanoch est conservé au Musée de Gizèh. C'est un Osiris en granit gris, dont l'inscription a été reproduite avec quelques lacunes par M. Pierret dans son *Recueil d'inscriptions du Musée du Louvre*, 2e partie, p. 106. On lit au dos de la statue : 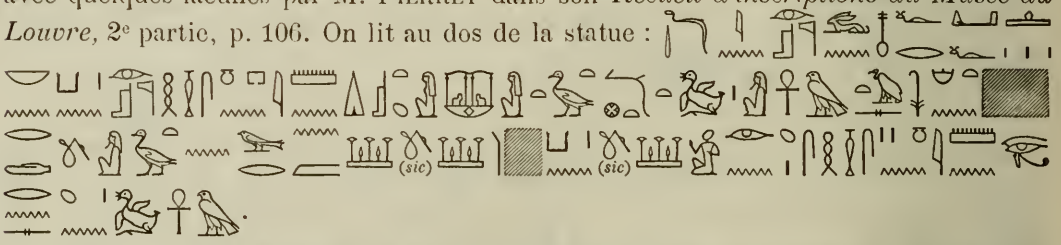

CXIV. — Dans la montagne au sud d'Abydos, en face du village de Ghabat, une inscription est gravée dans une carrière antique à ciel ouvert. Au-dessus du texte, Nectanébo Ier 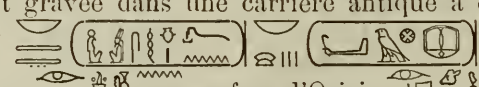 offre l'encens et fait une libation en face d'Osiris 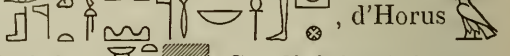 , d'Horus 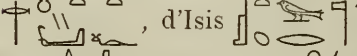 , d'Isis 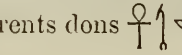 et de Nephthys 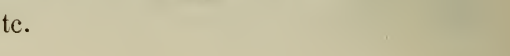 . Ces divinités lui accordent différents dons 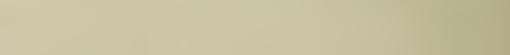 , etc.

Au-dessous, le décret est gravé en colonnes verticales :

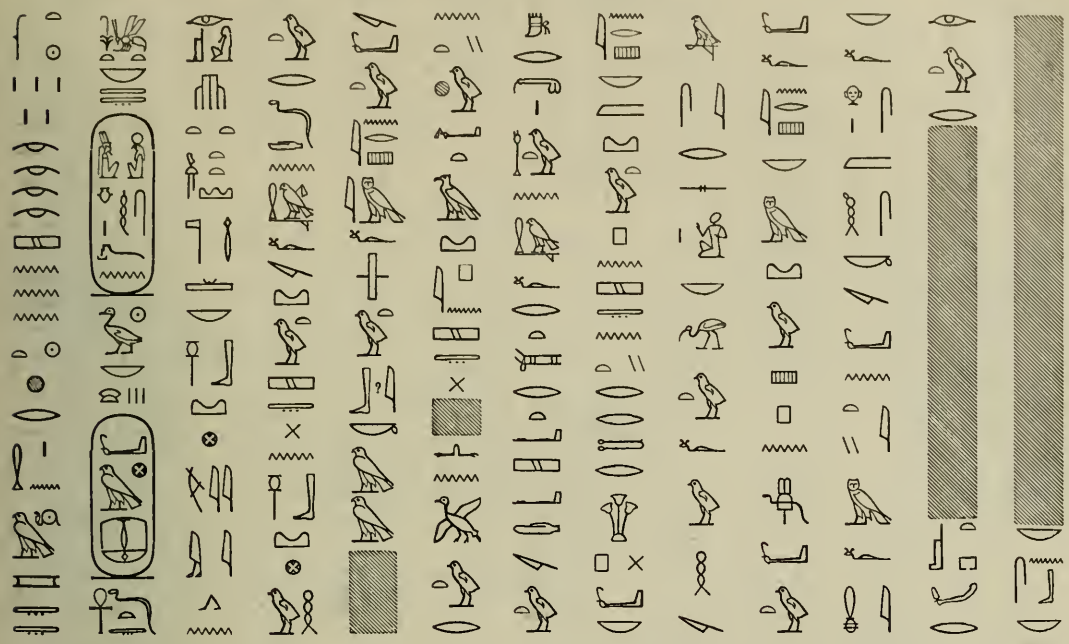

CXV. — Les cartouches du roi Téos n'étaient connus que par l'inscription gravée à l'extérieur du temple de Khonsou à Karnak, signalée par M. Bouriant. Le Musée de Gizèh vient d'acquérir une pierre provenant d'un grand monument, sans doute d'une chapelle, sur laquelle les noms de ce pharaon sont reproduits :

CXVI. — Stèle en calcaire provenant de la Basse-Égypte.

Au-dessous du disque ailé, Ptolémée 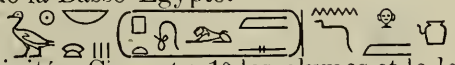 et un adorent divers emblèmes et divinités. Ce sont : 1° les plumes et le lotus de Nefer-tum ; 2° une vache accroupie sur un socle élevé, entre les cornes de laquelle sont les emblèmes . Son nom est 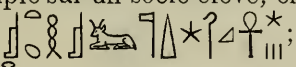 ; 3° un épervier coiffé perché sur le signe . Légende 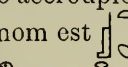 ; 4° l'emblème de Safekh et deux plumes 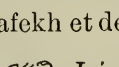 . Légende : 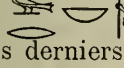 ; 5° un scorpion et deux plumes 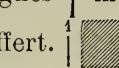 . Légende : 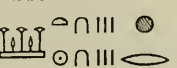 . Ces trois derniers emblèmes sont maintenus par des signes munis de bras.

Le texte gravé au-dessous a malheureusement souffert. 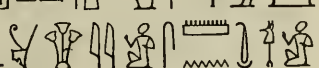

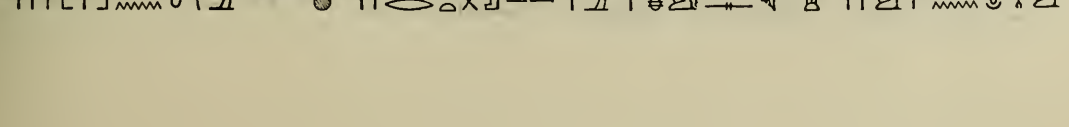

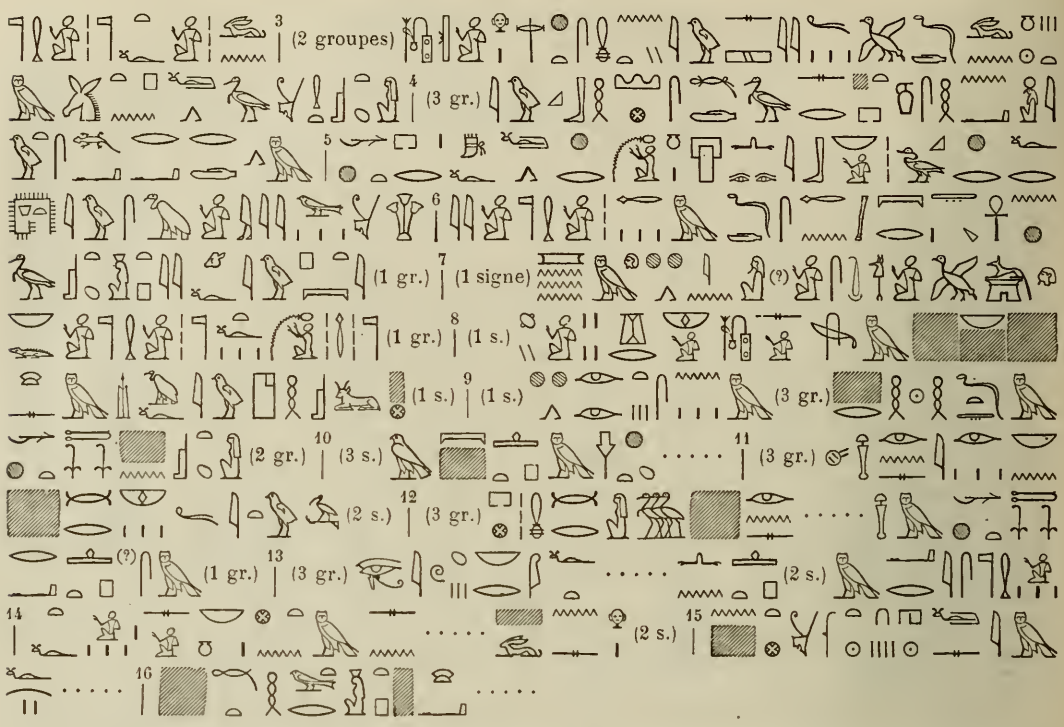

CXVII. — Plaquette de schiste trouvée à Qousièh (Aphroditopolis), provenant d'une stèle ou d'une statue.

Sur une face il y a des renseignements sur le temple de cette ville : 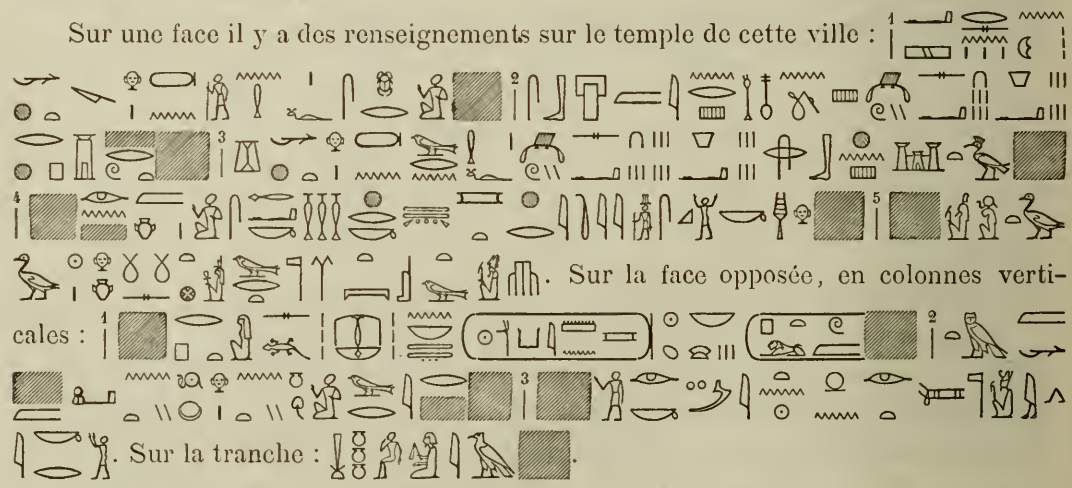

. Sur la face opposée, en colonnes verticales :

. Sur la tranche : 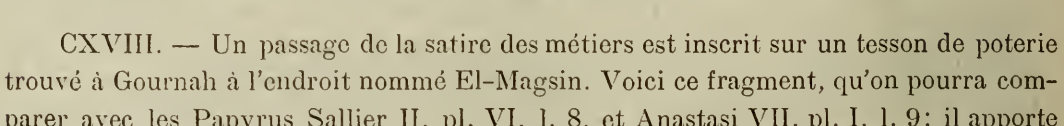
.

CXVIII. — Un passage de la satire des métiers est inscrit sur un tesson de poterie trouvé à Gournah à l'endroit nommé El-Magsin. Voici ce fragment, qu'on pourra comparer avec les Papyrus Sallier II, pl. VI, l. 8, et Anastasi VII, pl. I, l. 9; il apporte quelques variantes intéressantes et un texte plus correct :

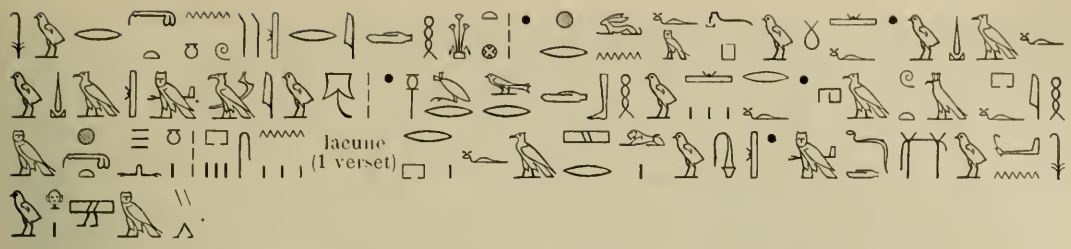

CXIX. — Le Musée de Gizèh possède un papyrus opistographe de la XXe dynastie, dont les fragments ont été récemment recollés et montés entre deux verres. D'un côté, il porte des notes de comptabilité du temps de Ramsès III; l'autre face est couverte d'un texte en magnifique écriture hiératique de grande dimension, dont voici la transcription :

CXX. — Des cercueils d'Aphroditopolis, datant du Moyen-Empire, portent, inscrit

sous le couvercle, à la place du chapitre XVII du *Livre des Morts*, le texte suivant :

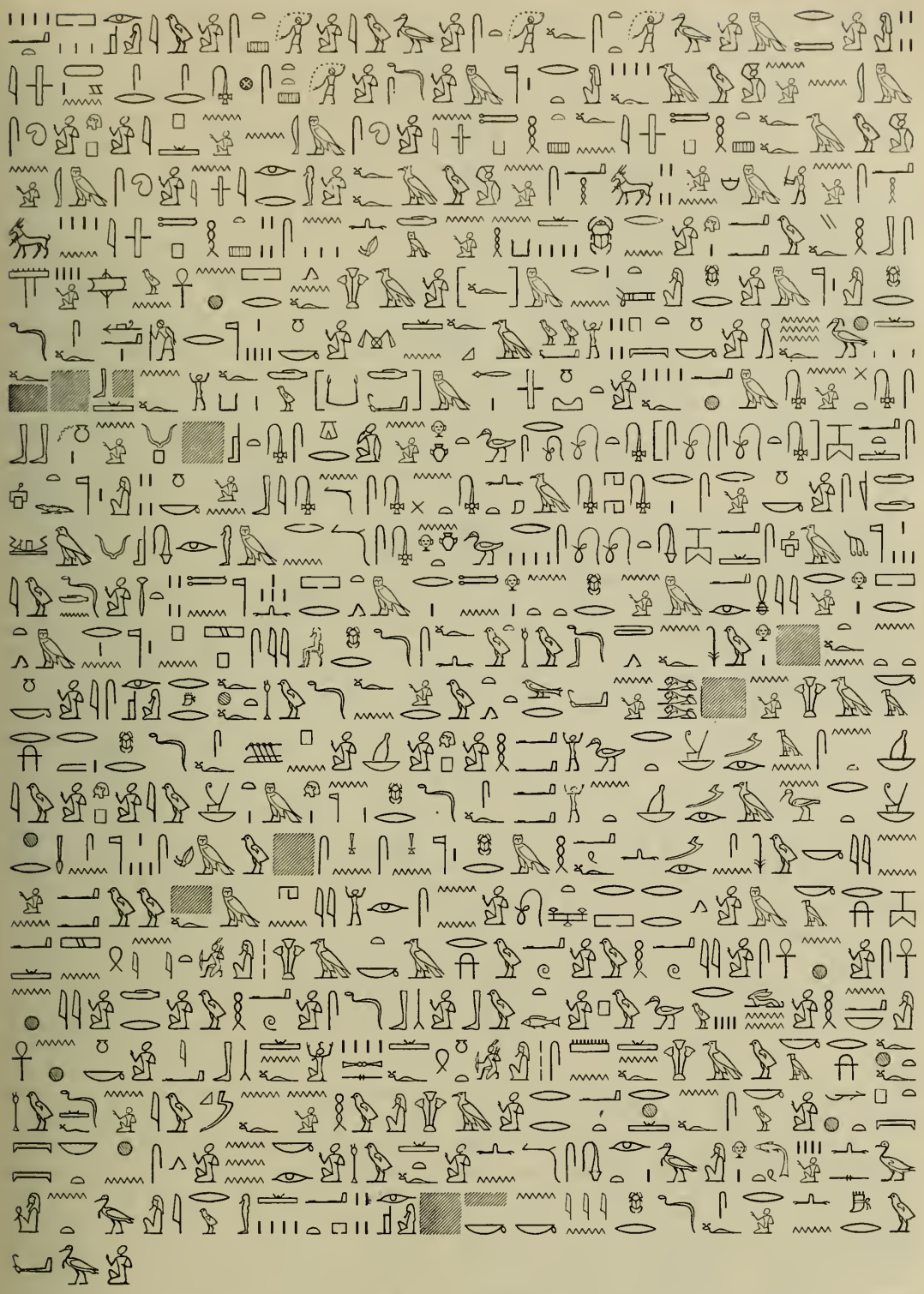

Des textes analogues sont inscrits sur les panneaux de ces cercueils. En voici deux que j'ai trouvés en double :

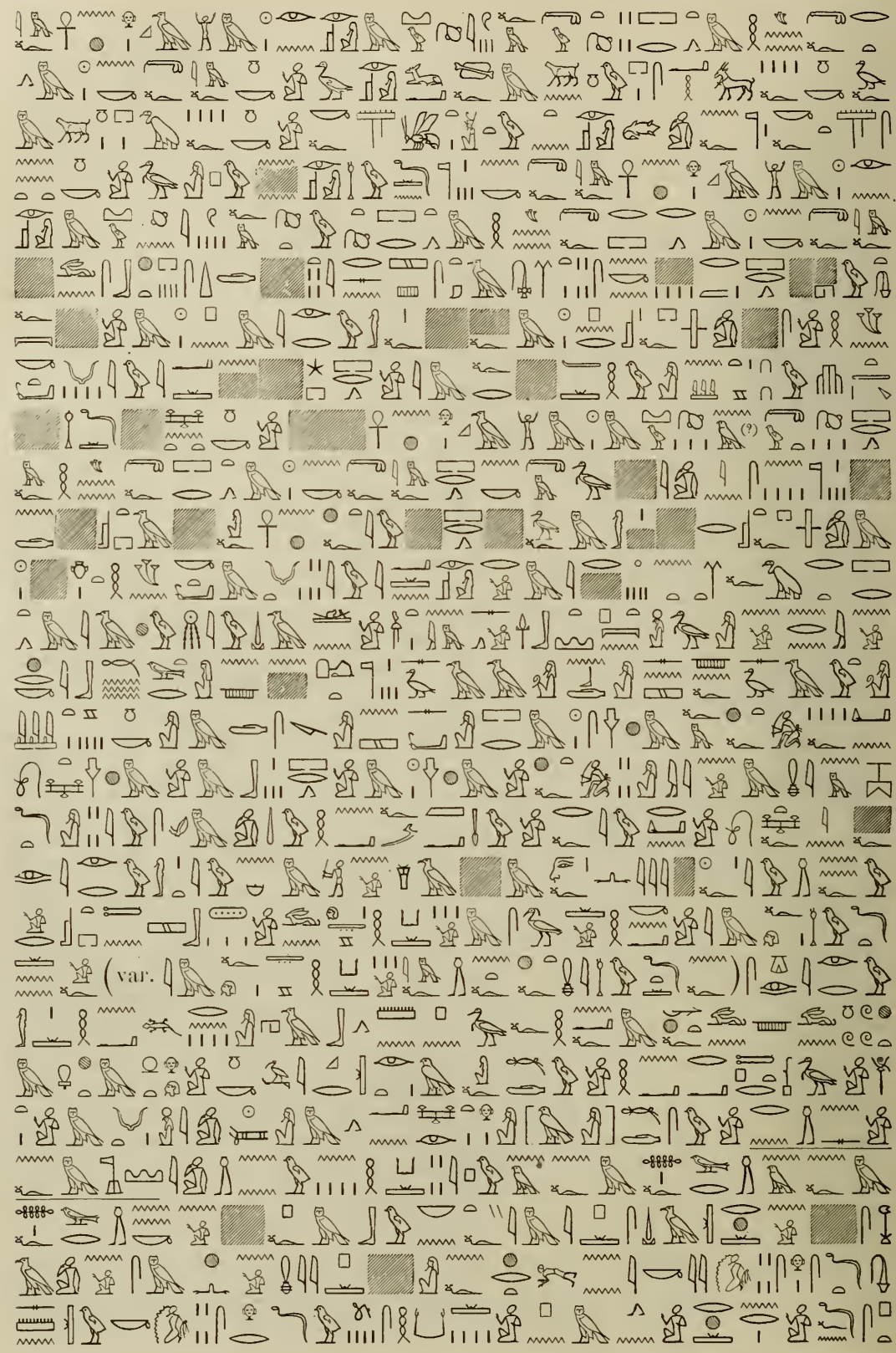
(var.

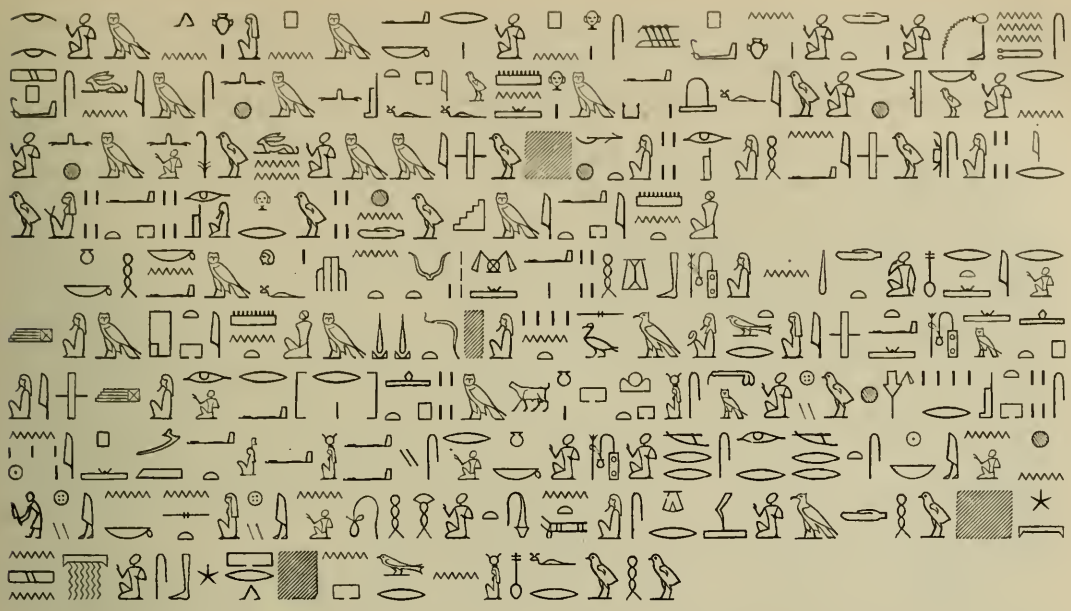

CXXI. — Une pierre provenant d'un grand monument, trouvée en face de Siout sur la rive droite du Nil, représente un roi jusqu'ici inconnu, [illegible], offrant le feu et l'eau à Horus [illegible].

Le style du bas-relief indique le Moyen-Empire (commencement de la XIIIe dynastie). En même temps, on avait découvert une pierre avec les cartouches d'Usurtesen Ier.

[illegible] = [illegible] = Ἰάϝονες

PAR

J. Lieblein

Je crois que les groupes [illegible] et [illegible] doivent être écrits [illegible] et [illegible] et lus *Heaŭn* ou *Hiaŭn*, nom qui est identique avec [illegible] et Ἰάϝονες, les Ioniens.

Le [illegible] égyptien est, dans les inscriptions grecques, indiqué ou par un *esprit rude* ʽ, comme [illegible] Ὧρος, ou par un *esprit doux* ʼ, comme [illegible] Ἄθυρι. [illegible] se lit dans le copte ⲉ, car [illegible] et [illegible] sont ⲉⲕ et ⲉϥ; c'est probablement le même cas pour [illegible]. Nous pouvons donc lire [illegible] ou [illegible] *ḥe* ou *ḥi* et supposer la transcription grecque Ἰ dans Ἰάϝονες.

[illegible] peut facilement être confondu avec [illegible], quand seulement les contours sont donnés, comme c'est le cas dans les Décrets de Rosette et de Canope. Guidé par la tradition depuis les premiers temps du déchiffrement des hiéroglyphes, et peut-être trompé par le sens plausible donné à ce nom ethnique [illegible], on a toujours sans scrupule lu

sans même soupçonner l'écriture . Or, se lit non seulement *ḥeb*, mais aussi *avn*, ou *aun*, ou *ōn*. C'est ce que nous allons voir.

Dans le groupe des textes religieux dont je m'occupe pour le moment, le nom de la ville , *On*, se trouve quelquefois écrit , en hiératique . Aussi M. Brugsch donne dans son *Dictionnaire géographique*, p. 40, pour le nom , l'écriture qui certainement n'est pas autre chose que . Mais il y a encore une autre preuve de l'identité de avec . Dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Alterthumskunde* (1870, p. 129 sqq.), j'ai donné pour le nom d'homme la variante ou, comme je lis aujourd'hui, ; cf. mon *Dictionnaire de noms propres*, n°s 610 et 611. Appuyé sur ces témoignages, je donne sans hésitation au signe , outre le son ordinaire de *ḥeb*, aussi celui de *ōn* ou *aun*. Car ou correspond à l'hébreu אֹן, אָן, *On*, *Héliopolis*, et par conséquent le signe doit être lu אֹן *'ōn* ou, puisque la longue ō est contractée de au, *'aun;* de même, dans *Ézéchiel*, ch. xxx, ỳ 17, אָוֶן est vocalisé *Aven*.

doit ainsi être lu (*h*)*eaun* ou (*h*)*eaven*, nom égyptien des Ioniens qui ressemble assez au יָוָן des Hébreux, *Yivana* des Assyriens (Mallet, *Les premiers Établissements des Grecs en Égypte*, p. 6, note 6), et au Ἰάονες ou, avec le digamma, Ἰάϝονες. Qu'il corresponde aussi au copte ⲟⲩⲉⲙ(ⲙ), cela n'est pas certain, mais seulement probable.

Christiania, 31 mars 1894.

ÉTUDES DE DROGUERIE ÉGYPTIENNE

PAR

Victor Loret

I. — L'EXTRAIT LIQUIDE SURFIN DE STYRAX

La recette de parfumerie qui fait l'objet de cette étude se trouve gravée sur une paroi du laboratoire du temple d'Edfou. Elle a été publiée par M. J. Dümichen en 1866[1], puis traduite et commentée par lui en 1877[2]. Je n'en connais ni d'autre édition, ni d'autre interprétation.

Le texte, tel qu'il est donné par M. Dümichen, se compose de douze colonnes. Quelques signes y sont effacés partiellement, mais la restitution en est des plus aisées. Certaines lacunes plus importantes semblent, çà et là, interrompre le texte. En réalité, ces lacunes n'existent pas, et l'étude de l'inscription prouve que ce sont des endroits qui n'ont pas été gravés. Le temple d'Edfou est construit en grès. Or, cette pierre, composée de sable relié par un ciment, est assez peu propre à la gravure et présente souvent, à côté de parties sablonneuses très tendres, des parties de cimentation tellement dures que le ciseau n'y peut pénétrer. Dans ce cas, les sculpteurs égyptiens passaient simplement

1. H. Brugsch et J. Dümichen, *Recueil de monuments égyptiens*, t. IV, pl. 89.
2. J. Dümichen, *Die Oasen der libyschen Wüste*, p. 3-6.

la partie dure et reprenaient l'inscription là où le grès redevenait pénétrable à leurs instruments. On a remarqué déjà, sur bien des monuments de même matière, un grand nombre d'exemples de ce fait. La recette d'Edfou peut donc être considérée comme absolument complète.

A part pour quelques mots, dont le sens était encore indécis il y a une vingtaine d'années ; à part pour les noms d'aromates, qu'il n'a pas entrepris d'identifier, M. Dümichen a donné de ce texte une traduction suffisamment exacte. Et pourtant, je doute qu'un parfumeur à qui l'on donnerait cette traduction comme recette puisse réussir à la mettre à exécution et à en tirer quoi que ce soit. C'est qu'il y manque en effet un élément indéfinissable, quelque chose qui n'est rien et qui est tout, deux ou trois renseignements minimes que l'Égyptien sous-entendait, parce qu'il n'avait pas à les donner à des gens du métier, et que de courtes additions, glissées doucement entre les mots du texte, auraient pu remplacer avantageusement pour nous. Ainsi, la quantité de parfum à obtenir est seulement d'un demi-litre. Mais on doit, pour arriver à ce résultat, employer un litre et demi de liquides divers et un kilo trois quarts de substances sèches. Que devient cette masse d'ingrédients en excès ? Le texte le dit à peine ; M. Dümichen ne le dit pas.

Pour ma part, j'ai exécuté mentalement la recette égyptienne tout en la traduisant, et je suis sûr d'être arrivé, au moins, à la rendre exécutable. C'est là le charme et l'utilité de ce genre de textes : on ne peut les mal traduire sans le reconnaître soi-même ou sans le laisser voir immédiatement à d'autres. L'exécution d'une recette de parfumerie égyptienne est, à la traduction de cette recette, ce que la preuve est à une opération mathématique. Si les manipulations sont irréalisables, c'est que la traduction est fausse. Aussi ne saurait-on assez recommander aux débutants, s'ils veulent acquérir une saine méthode de travail, de se livrer de préférence à l'étude de ces documents techniques plutôt qu'à l'examen de questions religieuses dans lesquelles l'imagination, n'étant retenue en rien par la logique, n'a que trop de tendances à s'envoler à l'aventure : l'histoire des sciences et la lexicographie égyptienne ne pourront qu'y gagner.

I

Adoptant, pour la traduction de ce texte, la même méthode que j'ai employée autrefois pour l'étude du Kyphi, je le diviserai artificiellement en autant de parties que la préparation du parfum exige d'opérations spéciales. Je procéderai ensuite à la détermination des ingrédients et je résumerai le tout sous la forme d'une recette paraphrasée avec réduction des poids et mesures pharaoniques en poids et mesures modernes.

Voici d'abord le titre de la recette : 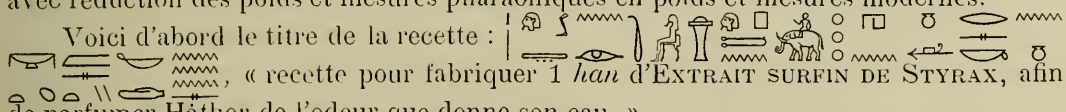 , « recette pour fabriquer 1 *han* d'Extrait surfin de Styrax, afin de parfumer Hâthor de l'odeur que donne son eau. »

Tout indique, dans ces quelques mots, que le parfum dont il s'agit est de consistance liquide. D'abord, le *han* est bien plus souvent une mesure de liquides qu'une mesure de solides : le Kyphi, par exemple, qui est un composé sec destiné à être brûlé, se mesure en *ten* et non en *han*. Ensuite, l'expression « l'odeur que donne son eau » montre bien que

le doit être liquide. Enfin, ce dernier mot lui-même, — qui, entre parenthèses, n'a rien à voir avec la plante , — s'applique toujours à des extraits liquides. C'est ainsi qu'il est dit, à propos d'un onguent : (Br. et D., *Rec.*, IV, 97/16-17). « plonges-y[1] un bâton ; si tu le trouves mou, épaissis-le au moyen d'encens sec surfin ; si tu le trouves dur, éclaircis-le au moyen d'*extrait liquide* de Caroube ». Ce mot est assez rare dans les textes. A cause de l'orthographe (L., *D.*, III, 175 *a*, 200 *d*) et de la transcription démotique (*Pap. Rhind*, 6, 4/5 in Br., *Dict.*, p. 1602), il est certain qu'on doit le lire *tàshepsi*.

La recette proprement dite débute par la liste complète des ingrédients qui doivent entrer dans le parfum :

« 1. Fruits de Caroubier, 7 *han* 2/3. En extraire les 3/5 sous forme de pulpe, ce qui produit 4 *han* 3/5. Presser (cette pulpe) dans un sac et en exprimer le 1/4 sous forme de liquide, ce qui produit ..... 1 *han* 3/20.

2. Encens sec de première qualité ..... [10][5] *ten*, 1 *qad*.

3. Styrax de première qualité ..... 6 *ten*.

4. *Calamus aromaticus* ..... 2 *qad* [1/2][6].

5. Aspalathe ..... 1 *qad*.

6. Lentisque ..... 1 *qad*.

7. Graines de *Tekh* ..... 1 *qad* 1/2.

8. Vin deux fois bon de l'Oasis ..... 1/2 *han*.

9. Eau ..... 1 *han* 1/20. »

J'ai déjà déterminé par ailleurs[7] les ingrédients nos 1, 4, 5 et 6 ; les noms égyptiens de l'encens, du vin et de l'eau étaient connus depuis longtemps[8]. Il ne me restera donc à étudier, à la fin de ce travail, que le Styrax et la graine de *Tekh*.

On a vu que les Égyptiens évaluent, d'une manière générale, la proportion de la pulpe de Caroube à 3/5 par rapport aux autres parties de la gousse. N'ayant pas à ma disposition de caroubes fraiches, je ne puis pour le moment vérifier par expérimentation

1. Le mot nouveau est l'équivalent du copte **сеп**, **соп**, **сωп**, βάπτειν, ἐμβάπτειν, *immergere*.

2. Le signe est restitué d'après l'orthographe de la col. 4.

3. Le texte porte , expression inusitée en égyptien ; le calcul prouve qu'il faut lire .

4. Le texte porte ; le parallelisme et le sens de la phrase rendent la correction certaine.

5. Le texte porte ; la quantité d'encens employée au cours de la recette montre qu'il faut lire .

6. Le texte passe ; on verra par la col. 6 que c'est là un oubli du graveur.

7. Pour le *Calamus aromaticus*, l'Aspalathe et le Lentisque, cf. V. Loret, le *Kyphi, parfum sacré des anciens Égyptiens*, p. 39, 42-44, 47-49 ; pour le Caroubier et son emploi en parfumerie, cf. V. Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Egyptiens*, nos VI-IX, p. 7-12 (= *Rec.*, t. XV, p. 111-116).

8. Une interprétation nouvelle, proposée récemment par M. J. Krall au sujet de l'*Anti*, m'amènera pourtant à examiner plus loin la question de l'encens.

l'exactitude de ce chiffre. Mais il ne sera pas sans intérêt de rappeler que Vauquelin, étudiant la gousse de la Casse, plante égyptienne qui appartient à la même famille que le Caroubier, y a trouvé, pour 1.000 grammes [1] :

Valves	351 55
Cloisons	70 31
Semences	132 82
Pulpe	445 32
	1.000 00

La pulpe de Casse représente, comme on le voit, plus des 2/5 de l'ensemble de la gousse, ce qui rend très acceptable, pour la pulpe de Caroube, la proportion de 3/5 indiquée par notre texte, d'autant plus que Vauquelin parle des 2/5 du poids, tandis que les Égyptiens parlent des 3/5 du volume.

II

Après avoir donné la liste détaillée des ingrédients qui entrent dans la composition de l'extrait, l'auteur de la recette passe de suite à la première opération, qui consiste en un certain traitement que l'on doit faire subir au 1 *han* 3/20 de suc exprimé de cette pulpe de Caroube : 4 5 2 , « le premier jour où l'on commence à faire les manipulations de l'extrait, prendre le suc de Caroube. Y ajouter *han* 1/20 d'eau pour le réduire au feu. La diminution (de suc) résultant de cette réduction étant de *han* 1/20, il reste (en suc) 1 *han* 1/10 [2]. Ce même premier jour, faire (encore) chauffer au mieux avec de l'eau : employer 1 *han* d'eau. La réduction au feu étant (pour le suc) de *han* 1/10, il reste 1 *han* (de suc). »

On comprend qu'il s'agit d'enlever au suc de Caroube une certaine quantité d'eau. Avant l'opération, il y avait 1 *han* 3/20 de suc ; l'opération terminée, il n'en reste plus que 1 *han*. Ce sont donc 3/20 de *han* d'eau que l'on a extraits du suc. L'opération se fait le même jour, mais en deux fois ; la première fois, il s'agit de , la seconde fois, il est question de . Sont-ce là deux procédés différents ? Certes non. Seulement, le premier, à en juger par le sens de *djar* et par le peu d'eau employée, est plus raffiné et plus scientifique ; le second est plus vulgaire et plus grossier. Le verbe , en effet, est un mot de langage courant ; il signifie, d'après les centaines d'exemples que j'en ai réunis et qu'il serait trop long de citer ici, *faire cuire* de l'eau, du lait, de l'huile, de la résine, de la viande, des gâteaux, du fil, *faire cuire, faire bouillir*

1. *Annales de chimie*, t. VII, p. 275, d'après N. Guibourt, *Histoire naturelle des drogues simples*, 7e édit., t. III, p 373.

2. Remarquer que la valeur de la réduction est toujours calculée sur le suc seul, et non sur le mélange de suc et d'eau.

des graines, des herbes, des légumes *dans de l'eau*, et même *faire cuire* des adversaires, en style religieux. Le mot *djar*, au contraire, est un terme technique très précis et très spécial. Partout où je l'ai vu employé[1], il signifie « chauffer un corps afin d'en enlever certains éléments susceptibles de se dégager sous forme de vapeur, évaporer, concentrer, réduire au feu ». Ce mot doit donc se rapprocher du copte ϫερ, ϫωρ, *dissipare, disperdere, dissolvere, dispargere, diffundere, dividere*, ϫωϧ, *se retrahere, retrahi*, et non pas, comme l'a fait M. Brugsch dans son *Dictionnaire*, de ϫερε, ϫερο, ϫερω, *ardere, accendere*, ϫελϧ, *urere*, mots avec lesquels le groupe égyptien n'a aucun rapport de sens. En outre, ces derniers mots comportent une voyelle finale forte que n'a pas l'égyptien *djar*. Le rapprochement que je propose se trouve par conséquent être plus admissible à la fois sous le rapport du sens et sous celui de la phonétique.

Sur 1 *han* 3/20 de suc de Caroube, les Égyptiens enlèvent par évaporation *han* 3/20 d'eau, c'est-à-dire plus de 13 °/₀. Vauquelin, poursuivant son analyse de la Casse, trouve, pour 445 grammes 32 de pulpe[2] :

Sucre	148 44
Gélatine (pectine)	31 25
Gomme	15 62
Glutine	7 92
Matière extractive amère	5 10
Eau	236 99
	445 32

D'après les recherches du même auteur, la pulpe de Tamarinier, plante égyptienne appartenant au même groupe que le Cassier et le Caroubier, fournit par l'analyse chimique[3] :

Acide citrique	9 40
Acide tartrique	1 55
Acide malique	0 45
Surtartrate de potasse	3 25
Sucre	12 50
Gomme	4 70
Gélatine végétale (pectine)	6 25
Parenchyme	34 35
Eau	27 55
	100 00

La première de ces pulpes contient donc plus de 50 °/₀ en eau, et la seconde plus de 25 °/₀, ce qui donne une grande vraisemblance à la possibilité d'extraire du suc de Caroube 13 °/₀ en eau, comme le faisaient les Égyptiens.

1. Br. et Dum., *Rec.*, IV 90/8, 91/4, 5; Mar., *Dend.*, I, 47 *b*.
2. *Loc. cit.*
3. *Annales de chimie*, t. V, p. 92, d'après N. Guibourt, *Hist. nat. des drogues simples*, 7e édit., t. III, p. 375-376.

Mais il reste une question de chimie pratique que l'on peut se poser à ce sujet. Voulant, sur 1 *han* 3/20 de suc, enlever *han* 3/20 d'eau, pour quel motif les Égyptiens, au lieu de faire simplement chauffer le suc jusqu'à réduction nécessaire, y ajoutaient-ils préalablement *han* 1/20 d'eau, puis 1 *han*, soit en tout 1 *han* 1/20 d'eau ?

J'ai pensé d'abord à de la naïveté ou à de la maladresse. Je me suis demandé ensuite si le suc, relativement concentré, ne risquait pas de s'endommager par une attaque trop vive au feu et s'il n'était pas préférable, pour adoucir l'opération ou pour faciliter les calculs de la réduction, d'additionner le suc d'une certaine quantité d'eau. Puis, j'ai songé à l'intérêt religieux qu'il pouvait y avoir à compliquer, sans la moindre raison d'utilité, mais pour en augmenter l'importance, une manipulation d'ordre liturgique. En fin de compte, je me suis arrêté à l'explication suivante : certains liquides renferment des éléments volatils qui ne peuvent s'éliminer, par évaporation au feu, qu'au bout d'un certain temps. Pour enlever 13 °/₀ d'eau à un demi-litre de liquide, il faut quelques minutes à peine. Ce laps de temps n'étant pas suffisant pour permettre l'évaporation d'éléments volatils autres que l'eau, les Égyptiens avaient soin d'ajouter assez d'eau pour prolonger du triple ou du quadruple la durée de l'opération. De la sorte, l'addition d'eau, au lieu d'être une chose puérile ou religieuse, serait au contraire la preuve de certaines connaissances chimiques de la part des Égyptiens.

Je dois faire remarquer, pour terminer l'examen de cette première section, que 1 *han* 1/20 d'eau a été employé pour la concentration du suc de Caroube. Or, la liste des ingrédients mentionne précisément 1 *han* 1/20 d'eau. Toute l'eau indiquée se trouve donc utilisée, et c'est là déjà un élément dont nous n'avons plus à tenir compte. Quant au 1 *han* 3/20 de suc de Caroube porté en tête de la même liste, il se trouve maintenant réduit à 1 *han*, c'est-à-dire exactement au volume d'extrait que nous devons retrouver à la fin des manipulations.

III

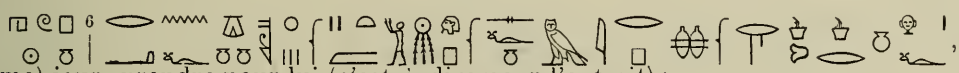 , « ce (même) jour, prendre pour lui (c'est-à-dire pour l'extrait) :

Calamus aromaticus ..... 2 *qad* 1/2,
Encens sec de première qualité ..... 1 *qad*.

Imbiber de vin ..... 1 *qad* 2/3.
Faire macérer avec lui (c'est-à-dire avec le suc). »

On remarque, dans les recettes de parfumerie égyptiennes, que les gommes-résines sont généralement employées avec addition d'une certaine quantité de vin. La chose s'explique aisément. On sait que, si l'eau dissout facilement la gomme, elle n'agit en rien sur la résine. Mais la résine est soluble dans l'alcool, lequel constitue une partie du vin. L'eau simple ne dissoudrait que la gomme de la gomme-résine ; le vin, — qui, en plus de l'alcool, contient une très grande proportion d'eau, — peut dissoudre à la fois la gomme et la résine.

L'encens, d'après les recherches de M. Braconnot[1], renferme, outre divers éléments qu'il importe peu d'énumérer ici, 56 °/₀ de résine et 30,8 °/₀ de gomme. Le vin, d'autre part, possède en moyenne de 11 à 12 °/₀ d'alcool. Certains vins, — le vin de Marsala, par exemple, qui est le plus alcoolique que l'on connaisse, — ont jusqu'à 23 °/₀ d'alcool. Il faut croire que le vin de leur pays ne leur paraissait pas suffisamment riche en alcool pour l'emploi qu'ils en voulaient faire en parfumerie, car les Égyptiens recommandaient toujours, dans leurs recettes, le vin deux fois bon de l'Oasis. En admettant que celui-ci ait possédé 15 °/₀ d'alcool, ce qui est le cas des meilleurs crus d'Orient (Chypre, Chiraz, etc.), voici les quantités de résine et d'alcool qui se trouvaient en présence dans l'opération qui nous occupe[2] :

Résine (contenue dans 1 *qad* d'encens).....	5 gr. 6
Alcool (contenu dans 1 *qad* 2/3 de vin).....	2 c.c. 5

On comprend que cette faible quantité d'alcool ne pouvait dissoudre qu'une très petite partie de la résine contenue dans l'encens. Quant aux 3 gr. 08 de gomme que renfermait la même quantité d'encens, — en évaluant toujours le *qad* à 10 grammes, — elle était facilement dissoute dans l'eau, qui constitue en général les 9/10 du vin, ce qui, dans le cas présent, représentait exactement 14 gr. 1/6.

Le résultat de cette première opération, dans laquelle entraient environ 3/4 de matières végétales ligneuses et gommo-résineuses pour 1/4 de vin, devait être une sorte de pâte assez consistante. Le texte nous indique qu'il faut [hieroglyphs] cette pâte dans le 1 *han* de suc réduit de Caroube. J'ai traduit le mot égyptien par « faire macérer ». Peut-être signifie-t-il « faire bouillir ». Je ne connais qu'un seul autre exemple du mot, — si c'est bien le même mot, — déterminé par le signe [hieroglyph]. Il s'agit d'un certain nombre de substances (pesant 9 *ten* en tout), mêlées à 2 *han* de vin et 3 *han* d'eau (pesant en tout 25 *ten*), que l'on doit [hieroglyphs] (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 90/9), « diviser, pour les *berber*, en (trois) parties : la 1re de [1/5], la 2e de 2/5, la 3e de 2/5 ». Le déterminatif [hieroglyph] nous permet peut-être, dans ce texte, de rapprocher *berber* du copte ϧⲣϧⲣ, ϧⲉⲣϧⲉⲣ, ζεῖν, ἐκζεῖν, ζεστός, *effervescere, ebullire, calidus*. Mais il est toute une série d'autres mots coptes auxquels on pourrait également songer à rattacher l'égyptien *berber* : ϧⲉⲣϧⲱⲣ, ϧⲟⲣϧⲉⲣ, ῥίπτειν, ἀποῤῥίπτειν, ἐκρίπτειν, διωθεῖσθαι, *ejicere, abjicere, projicere;* ἐκτινάσσειν, *excutere;* ϧⲁⲗ, ϧⲉⲗ, ϧⲟⲗ, ϧⲱⲗ, λύειν, ἐκλύειν, ὑπολύειν, καταλύειν, ἀναλύειν, διαλύειν, *solvere, dissolvere, dispergere, destruere;* ϧⲣϧⲟⲣⲧ, παραλελύμενος, *dissolutus, scissus*. En condensant en un seul ces sens divers de *jeter, secouer, dissoudre,* en prenant d'autre part une moyenne entre les deux significations presque opposées de [hieroglyph] et de [hieroglyph], on aurait l'idée générale, soit d'une décoction à chaud, soit d'une macération à froid. Notre mot *infuser*, qui s'applique aussi bien à un mélange à chaud (infusion de guimauve) qu'à un mélange à froid (infusion de

1. *Annales de chimie*, t. LVIII, p. 60, d'après N. Guibourt, *op. cit.*, t. III, p. 526.
2. J'évalue, pour simplifier l'opération, le *qad* à dix grammes, bien qu'en réalité il pèse un peu moins; du reste, le rapport entre les deux quantités reste mathématiquement le même.

quinquina), me paraît le plus propre à rendre à la fois les deux nuances que donnent à l'égyptien *berber* ses deux déterminatifs 𓆑 et 𓊪.

Pendant que la pâte composée de *Calamus*, d'encens et de vin est en macération dans le suc concentré de Caroube, une nouvelle opération se prépare, encore le même jour.

IV

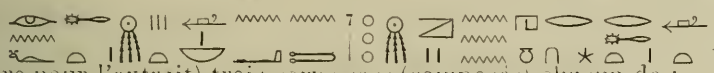 , « faire pour lui (c'est-à-dire pour l'extrait) trois corps secs (composés) chacun de :

Encens sec.....	2 *ten*
Eau.....	*han* 1/15 »

J'ai, par curiosité, exécuté en la traduisant cette formule très simple. Deux *ten* d'encens représentent 200 grammes ; 1/15 de *han* d'eau répond à 33 grammes 1/3. Il est évident, *a priori*, qu'une aussi faible quantité d'eau ne peut guère agir sur la masse d'encens.

Le résultat que j'ai obtenu est le suivant : l'eau disparaît en entier sous l'encens, celui-ci se dissout à peine, s'amollit très légèrement à l'extérieur, puis l'eau s'incorpore et s'évapore très vite, même dans un flacon bouché à l'émeri, et il ne reste bientôt plus qu'une masse sèche, presque homogène, de larmes gommo-résineuses adhérant entre elles et couvertes d'une poussière fine résultant d'un commencement de désagrégation de la résine amené par la dissolution d'une très petite portion superficielle de la gomme. Le nom de « corps sec » que donne notre texte à cette masse est donc des mieux appropriés.

J'ai voulu ensuite me rendre compte de l'idée qu'avaient les Égyptiens en se servant de *corps secs* d'encens dissous en partie, plutôt que d'encens intact en larmes ou en poudre. J'ai constaté que l'encens intact met, à se dissoudre dans un liquide, beaucoup plus de temps que l'encens dissous déjà en partie, puis desséché. En somme, le résultat de ce commencement de dissolution dans l'eau est médiocre, mais on voit que la préparation des corps secs pouvait néanmoins avoir certaine raison d'être.

Nous allons voir maintenant comment on mettait en œuvre ces trois corps secs.

V

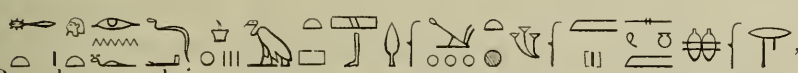 , « premier corps. — Prendre pour lui :

Aspalathe.....	1 *qad*
Lentisque.....	1 *qad*
Graines de *Tekh*.....	1 *qad* 1/2
Imbiber de vin.....	1 *qad* 2/3 »

Cette préparation a encore lieu le premier jour; ce n'est que le lendemain, comme la suite va nous l'apprendre, qu'on la mettait en présence du premier corps sec, après macération pendant toute la nuit.

L'emploi du vin s'explique ici comme il s'expliquait plus haut pour l'encens. Le Lentisque, en effet, produit une gomme-résine, — connue généralement sous le nom de Mastic, — dont la partie résineuse, qui est bien plus considérable que dans l'encens, ne pouvait se dissoudre que dans l'alcool du vin.

Avant d'arriver au second jour, récapitulons l'état des différentes préparations. Cinq récipients déjà sont en service. Le premier contient 1 *han* de suc concentré de Caroube, dans lequel est en infusion un mélange de *Calamus* et d'encens imbibé de vin. Le second, le troisième et le quatrième renferment les trois corps secs. Dans le cinquième se trouvent les ingrédients dont on vient de lire la liste et qui sont destinés au premier corps sec.

VI

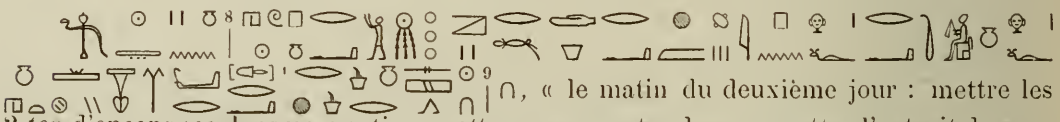

, « le matin du deuxième jour : mettre les 2 *ten* d'encens sec dans un mortier; mettre ces aromates dessus; mettre l'extrait dessus; secouer fortement, mélanger au mieux[1]; mettre dans un vase bouché jusqu'à ce que se lève le 20e jour. »

Cette manipulation est des plus simples à comprendre. Les deux *ten* d'encens que l'on doit mettre dans un mortier sont les deux *ten* d'encens, dissous en partie, qui constituent le premier corps sec; si le texte ne parle pas de l'eau qui a servi à dissoudre une partie de cet encens, c'est qu'elle s'est évaporée pendant la nuit. Les aromates que l'on doit mettre dessus sont ceux que mentionne la section V, et qui ont passé la nuit à macérer dans le vin. Enfin, l'extrait, c'est le suc de Caroube imprégné des ingrédients indiqués à la section III.

Il n'y a qu'une chose que le texte ne dise pas, c'est que, avant de verser cet extrait dans le mortier, on doit d'abord le débarrasser du *Calamus* et de l'encens qui lui ont communiqué leur odeur. Si, en effet, on laissait, dans le 1 *han* de suc concentré de Caroube obtenu au début, tous les ingrédients que l'on doit y adjoindre successivement, le résultat final serait, non pas de 1 *han*, — comme nous savons qu'il doit l'être, — mais de 1 *han* (un demi-litre) additionné de toute la quantité d'ingrédients énumérés à la section I, nos 2-7, c'est-à-dire de 16 *ten* 7 *qad* (plus d'un kilo et demi). C'est là déjà une preuve que l'auteur de la recette sous-entend la décantation, ou peut-être le filtrage à travers un sac, . Mais il est d'autres preuves de la chose. Le suc de Caroube aromatisé que l'on doit verser dans le mortier est nommé « extrait » . Or, nous avons vu plus haut que ce mot *tàshepsi* désigne un *liquide*, et non un mélange de liquide

1. Le texte porte à tort au lieu de . L'expression *sam r menkh* est fréquente dans les recettes de parfumerie (cf. Br. et Düm., *Rec.*, IV, 92/17, 93/24, 94/36, 95/42).

et de substances insolubles. Enfin, la recette nous indique plus loin, à la section VIII, l'état des opérations au sujet du poids obtenu. Nous constaterons qu'il n'y est tenu aucun compte du poids des ingrédients 2-7, ce qui achève de montrer qu'on devait en débarrasser l'extrait au fur et à mesure des diverses manipulations [1].

Quant au vase dans lequel on doit laisser macérer les substances pendant vingt jours, c'est, d'après les déterminatifs que prend le mot *khebeb* dans d'autres textes (H. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1065), un vase *bouché* dont la forme rappelle en plus large celle du signe 𓋴.

Un seul terme reste à discuter dans cette section. Le mot 𓋴 𓏏 𓊪 𓏏 𓏏 a été traduit « tropfenweise » par Dümichen (*loc. cit.*, p. 5) et « nach und nach, allmählig » par Brugsch (*Dict.*, *Suppl.*, p. 688). Il est certain, non seulement d'après la place qu'occupe le mot dans la phrase, mais encore d'après son emploi dans d'autres recettes de parfumerie, que ce groupe signifie « secouer, remuer, agiter », et qu'il doit se rapprocher du copte ⲛⲁϩ, ⲛⲉϩ, ⲛⲟϩ, ⲛⲱϩ, ⲛⲟⲩϩⲉ, ⲛⲉϩⲛⲟϩ, ⲛⲉϩⲛⲱϩ, τινάσσειν, ἐκτινάσσειν, σαλεύειν, *concutere*, *excutere*. L'exemple suivant, tiré d'un texte d'autre nature, le prouve surabondamment : 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 (L. D., II, 150 *a*), « la terre entière est secouée de crainte ».

VII

𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏

corps, de sorte qu'il ne s'agit plus que de donner à l'extrait une odeur d'encens en la faisant infuser successivement dans le second et le troisième corps sec.

VIII

10 , « compte : 1 *han* 1/5 (attendu que) le gain résultant des 6 *ten* d'encens sec de première qualité est de *han* 1/5. »

Comme je l'avais indiqué, c'est avec le 1 *han* de suc de Caroube, aromatisé par sa macération dans divers ingrédients, que le texte additionne le *han* 1/5 obtenu par solution d'une certaine quantité d'encens. Il est par conséquent bien évident qu'au bout du soixante-unième jour nous nous trouvons en présence du seul suc de Caroube augmenté de 100 c.c. d'encens dissous dans le suc. Tous les aromates ont donc été, après macération, éliminés par décantation ou filtrage.

Le mot masculin , *pa ouah*, — écrit dans d'autres recettes analogues (Br. et D., *Rec.*, IV, 94/40, 95/45), — est l'opposé du mot féminin , qui signifie « perte, diminution, déchet ». Il se rapporte évidemment au copte ⲟⲩⲁϩ, ⲟⲩⲟϩ, ⲟⲩⲱϩ, προστιθέναι, *addere, adjicere, augere*, et nous explique l'origine de la conjonction ⲟⲩⲟϩ, « et, avec ».

Que, sur 6 *ten* d'encens (600 grammes), le suc de Caroube additionné de vin ait pu en dissoudre 100 *cm.c.*, c'est là un fait dont la possibilité nous est démontrée par l'analyse chimique de l'encens que j'ai donnée plus haut.

IX

11 , « faire pour lui (c'est-à-dire pour l'extrait) trois corps de Styrax, — ce qui fait 180 jours, — comme il a été fait pour l'encens sec de première qualité, en toute similitude ».

Il est évident que ce nombre de 180 jours, — qui représente exactement six mois, — est le total général des jours employés à partir du matin du second jour. Comme l'infusion dans les trois corps secs d'encens a déjà demandé soixante jours, il reste 120 jours pour l'infusion dans les trois corps secs de Styrax, soit 40 jours pour chacun d'eux.

Le texte ne nous indique pas quelle quantité de Styrax on doit employer pour chacun de ces trois corps, et il ne dit pas s'il faut y ajouter de l'eau. La dernière partie de la phrase, « en toute similitude », donnerait à croire que chaque corps se compose, comme les corps d'encens, de 2 *ten* de Styrax et de *han* 1/15 d'eau. Cela ferait les 6 *ten* de Styrax mentionnés dans la liste des ingrédients par laquelle débute la recette. Mais nous allons voir, dans la prochaine section, que l'auteur de la recette fait intervenir 4 nouveaux *ten* de Styrax. Nous devons en conclure, ou bien que les trois corps de Styrax ne demandent en tout que 2 *ten* de cette substance, soit *ten* 2/3 pour chacun ; ou bien que

la liste initiale est fautive et qu'il faut remplacer 6 *ten* par 10 *ten*. Je préfère m'arrêter à la première supposition et considérer chaque corps de Styrax comme composé de *ten* 2/3 de Styrax + *han* 1/15 d'eau. Dans ce cas, les mots « en toute similitude » s'appliqueraient seulement à la décantation, au mélange dans un mortier et au séjour prolongé dans un vase bouché.

Lorsque, pendant cette durée de 120 jours, autrement dit de quatre mois, on a décanté trois fois et mélangé trois fois le liquide avec le styrax, on décante une dernière fois pour la manipulation finale.

X

, « lui ajouter (c'est-à-dire à l'extrait) :

Encens sec de première qualité	4 *ten*.
Poudre de styrax	4 *ten*.
Vin	2 *ten*, 1 *qad* 2/3. »

Comme la durée de cette opération n'est pas spécifiée, il est évident que le parfum est considéré comme terminé aussitôt après le mélange de l'extrait avec le vin et les ingrédients qu'on vient d'indiquer. Il ne reste plus qu'à le décanter ou à le filtrer quand vient le moment, soit d'en faire usage, soit de l'introduire dans un récipient définitif.

Tous les ingrédiens de la liste ont été utilisés. En effet :

Encens, 1 *qad* (sect. III) + 6 *ten* (sect. VII) + 4 *ten* (sect. X) = 10 *ten*, 1 *qad* ;
Styrax, 2 *ten* (sect. IX) + 4 *ten* (sect. X) = 6 *ten* ;
Vin, 1 *qad* 2/3 (sect. III) + 1 *qad* 2/3 (sect. V) + 2 *ten*, 1 *qad* 2/3 (sect. X) = 2 *ten*, 5 *qad*.

En réalité, la liste indique pour le vin, non pas 2 *ten*, 5 *qad*, mais 1/2 *han*; la première de ces indications représente un poids, la seconde représente un volume. Le poids est de 250 grammes, le volume est de 25 centilitres, ce qui revient au même (en considérant le vin comme ayant le même poids que l'eau) et ce qui nous fournit en plus, au sujet de la relation qui existe entre le *ten* et le *han*, un précieux renseignement que nous aurons à utiliser plus loin.

Nous avons vu (sect. VIII) que, par suite de l'augmentation de volume résultant de l'emploi des trois corps secs d'encens, l'extrait atteint 1 *han* 1/5 au moment de la dernière manipulation. Nous allons voir, dans les dernières phrases du texte, comment, grâce à une sorte de contre-balancement entre le styrax et l'encens, le volume de l'extrait finit par s'arrêter exactement à 1 *han*, résultat que le titre même de la recette nous faisait prévoir.

XI

, « le gain (résultant de l'emploi)

des 4 *ten* d'encens (étant de) *han* 2/15, cela fait (pour l'extrait) 1 *han* 1/3 (= 1 *han* 1/5 + *han* 2/15). »

Cette proportion du « gain », , amené par l'encens, correspond exactement à celle qu'indique la section VIII. Si, en effet, 6 *ten* d'encens augmentent l'extrait de *han* 1/5, 4 *ten* l'augmenteront de $\frac{han\ 1/5 \times 4}{6}$ = *han* 2/15. Mais l'auteur de la recette va nous faire remarquer, pour terminer, que ce *han* 1/3 de « gain » est annulé par *han* 1/3 de « perte » produite par le styrax.

XII

, « la perte (résultant de l'emploi) des 4 *ten* de poudre de styrax (étant de) *han* 1/3, il reste 1 *han* d'EXTRAIT LIQUIDE SURFIN DE STYRAX qui constitue un parfum à onctions pour Hathor la grande, dame de Tentyris, et pour toutes les déesses du Delta et de la Thébaïde ».

On comprend facilement que l'infusion de 10 *ten* d'encens, — près d'un kilogramme, — dans un demi-litre d'extrait de caroube mêlé à une certaine quantité de vin, puisse en augmenter le volume, par suite de la solution dans le liquide d'une partie de la gomme et de la résine que renferme l'encens. On comprend moins, à première vue, que l'infusion de styrax produise un effet complètement opposé. Nous verrons plus loin que le styrax employé par les Égyptiens n'était pas une gomme-résine, comme on le supposait jusqu'ici, et nous aurons ainsi l'explication de cette anomalie apparente.

XIII

Avant d'étudier les deux ingrédients nouveaux, et , je dois, à cause d'une opinion émise il y a plusieurs années par M. J. Krall, consacrer quelques lignes à l'encens, dont le nom, dans notre texte, est orthographique , et .

Dans son travail très documenté sur le pays de Pount[1], M. J. Krall exprime l'avis que l'*ânti* est, non pas l'encens, comme on l'admet généralement, mais la gomme arabique. Voici les raisons qu'il invoque à l'appui de sa thèse :

1° L'*ânti*, originaire du pays de Pount, est parfois appelé , « gomme d'*ânti* ». D'autre part, sur les côtes de Souakim et de Massaouah (qui répondraient en partie à l'ancien pays de Pount) croît en quantité l'*Acacia Senegal*, d'où l'on tire la gomme arabique.

2° L'*ânti* était employé, dissous dans l'eau, par les peintres et les scribes, pour donner plus de cohésion et de brillant à leurs couleurs ou à leurs encres, comme on emploie aujourd'hui la gomme arabique.

3° L'*ânti* est utilisé en parfumerie. Or, Pline nous enseigne que la gomme servait à falsifier divers aromates gommo-résineux.

1. J. KRALL, *Studien zur Geschichte des alten Ægypten*, IV : das Land Punt, pp. 27-36, 82 (Wien, 1890).

4° L'arbre à *ânti* s'est acclimaté en Égypte à partir de la XVIIIe dynastie, de même que se sont acclimatés au Caire et à Alexandrie un certain nombre d'*Acacia* exotiques produisant de la gomme.

5° Le nom égyptien de l'Encens est , *sountir*.

Je vais essayer, en les reprenant dans le même ordre, de montrer que ces arguments ne sont pas absolument inattaquables :

1° Le mot , *qami*, d'où viennent le grec κόμμι et le copte ϫⲟⲙⲓ, ϫⲟⲙⲏ, sert à désigner les gommes-résines aussi bien que les gommes proprement dites, comme κόμμι en grec, d'ailleurs, et *gummi* en latin. Si, en effet, on rencontre des expressions comme (*Pap. Ebers*, 54/16), « gomme d'Acacia (c'est-à-dire gomme arabique) », on trouve aussi des exemples de (*ibid.*, 87/6), ce qui, d'après l'avis de M. Krall lui-même, devrait signifier « gomme-résine d'encens ». Donc, l'emploi de la dénomination ne prouve pas que l'*ânti* soit une gomme plutôt qu'une gomme-résine. D'autre part, l'arbre à encens est fréquent en Afrique et se rencontre justement dans les régions que les Égyptiens pouvaient comprendre sous le nom de Pount[2].

2° L'encens, tout comme la gomme arabique, — on l'a vu plus haut, — peut fournir en solution dans l'eau un mucilage propre à rehausser et à amalgamer les couleurs; il a, de plus, l'avantage de les parfumer, ce qui pouvait être en partie le but cherché dans certaines prescriptions liturgiques.

3° Quoi qu'en dise Pline, qui du reste parle précisément de *falsifications* d'aromates, l'encens est odorant, même à froid, tandis que la gomme arabique n'a aucune odeur.

4° Il est certain que l'arbre à *ânti* fut planté à Thèbes sous la XVIIIe dynastie; il est encore certain qu'on ne trouve plus trace, dans l'Égypte actuelle, de la culture de l'arbre à encens (*Boswellia thurifera* Cart.). Mais est-il certain, — et comment le savoir? — que les tentatives d'acclimatation des Égyptiens aient amené d'heureux résultats? Et puis, qui peut affirmer que le *Boswellia* ne réussirait pas en Égypte, si l'on avait quelque raison de l'y transplanter de nos jours?

5° Rien ne prouve, bien loin de là, que le , *sountir*, soit l'encens. D'abord, le mot s'est conservé en copte sous la forme ϭⲟⲩⲛϯ, ϭⲱⲛϯ, ϭⲟⲛⲧⲉ, qui désigne à la fois la *résine*, ῥητίνη (Gen., xxxvii, 25; Ezéch., xxvii, 17), et le *Pin* (*Pinus halepensis* L.), الصنوبر (Kir., pp. 175, 265), d'où l'on pourrait conclure avec quelque vraisemblance que le *sountir* est la résine du Pin d'Alep. M. J. Krall fait remarquer avec raison que le *sountir* est un produit de la Syrie et non pas un produit de l'Arabie ou de l'Afrique; mais, précisément, l'encens ne se rencontre pas en Syrie, tandis qu'on le trouve en Arabie et en Afrique.

J'ai réussi, je crois, à démontrer que les arguments réunis par M. J. Krall ne prouvent pas que l'*ânti* soit nécessairement la gomme arabique. Mais il reste un fait

1. Sur la transcription et la lecture de ce groupe, qu'on avait toujours transcrit à tort par , voir l'intéressante note de M. H. Schäfer dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, pp. 118-119.

2. Cf. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e éd., p. 96.

auquel il n'a pas songé et qui rend son interprétation absolument impossible : c'est que l'*ànti* se brûlait dans des encensoirs[1]. Or, c'est là un des caractères distinctifs des gommes-résines; les gommes pures, comme la gomme arabique, sont ininflammables.

Il me semble donc bien certain que l'on doit conserver au mot le sens d'encens qu'on lui a toujours attribué. Mais je me hâte d'ajouter que ce fait ne modifie en rien la valeur des conclusions de M. J. Krall au sujet de la position qu'occupait le pays de Pount, attendu que le *Boswellia thurifera* croît à la fois dans l'Arabie méridionale, au pays des Somali et en Abyssinie[2].

XIV

J'ai déjà eu l'occasion de montrer que le signe se compose des deux éléments phonétiques = + = , et que le nom d'ingrédient dans lequel il entre est par conséquent l'équivalent du mot le plus souvent écrit en toutes lettres , , etc.[3]. M. H. Brugsch[4] a rapproché ces derniers mots de l'hébreu לְבֹנָה et de l'arabe لُبْنَى, qui désignent le Styrax, et je ne puis que me ranger à son opinion, malgré certaine difficulté qu'il ne semble pas avoir prévue et que nous aurons à surmonter.

Tantôt, le mot est rangé, dans des listes générales d'aromates, à côté des gommes-résines ou , , , , , ; tantôt, il fait partie d'ingrédients entrant dans la composition de parfums sacrés. Dans ces deux cas, les orthographes que j'ai rencontrées sont les suivantes : [5], [6], [7], [8]. A ces orthographes, il faut joindre les formes , , , citées par M. Brugsch, mais non accompagnées d'exemples[9], ainsi qu'un groupe démotique dont la transcription donnerait [10].

Toutes ces formes sont d'époque ptolémaïque, mais le mot se rencontre dans des textes datés du temps des Ramessides, et même au *Papyrus Ebers*, ce qui permet d'affirmer que les Égyptiens connaissaient la plante *Nnb* dès le début de la XVIIIe dynastie.

Ce dernier document, — qui est le plus ancien, à ma connaissance, où la plante soit nommée, — en orthographie le nom (98/13) et la mentionne dans

1. Auprès d'Aménophis III tenant, devant Amon, un encensoir allumé : (Louqsor, salle K', paroi *e*, 2e registre, tableau 5, d'après mes copies).
2. N. Guibourt, *op. cit.*, t. III, pp. 516-521.
3. V. Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*, n°s VI-IX, p. 11, n. 2 = *Rec.*, t. XV, p. 115, n. 2.
4. *Dictionnaire hiéroglyphique. Supplément*, p. 661.
5. Br. et Düm., *Recueil de monuments égyptiens*, t. IV, 80/3, 6; 91/2; 93/26, 29; 94/34; 97/18.
6. *Ibid.*, 87/17; 91/1; 94/40; 95/45.
7. A. Mariette, *Dendérah*, t. I, pl. 48 *a*.
8. Br. et Düm., *Rec. de mon.*, t. IV, 80/7; 93/26, 27; 94/34, 39.
9. *Dict. hiérogl.*, p. 781 = Mar., *Dend.*; Düm., *Temp. Inschr.*, I, 64/2, 52/5.
10. H. Brugsch, *Dict. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 661.

une recette de parfum à brûler, . Le *Nnb* est nommé trois fois, au *Grand Papyrus Harris* (époque de Ramsès III), sous l'orthographe ou (15 *b*/14, 53 *a* 3, 71 *a* 12), après des noms de bois d'ébénisterie et au milieu de végétaux aromatiques tels que le Cinnamome, la Cannelle, le *Calamus aromaticus*, etc.

On peut tirer, de ces diverses orthographes, deux formes bien distinctes. L'une, sans final, est *Nnib*, *Nniibou;* l'autre, avec finale sémitique, est *Nniioubn* (ou mieux *Nniiboun*), *Nnebni*. J'ai fait remarquer par ailleurs[1] combien cette finale en *N* est fréquente dans les noms des plantes, surtout dans ceux qui appartiennent à des racines sémitiques. On sait, d'autre part, que le est apparenté au *R* ou au *L*. L'identification phonétique entre *Nniiboun*, *Nnebni* et לִבְנֶה (*libéněh*), لُبْنَى (*loubnaï*) est donc admissible. On pourrait même voir, dans la forme sans *N* final, *Nniibou*, le prototype du mot ⲡⲓ-ⲗⲁⲃⲱ, qui est traduit *thus* par T. Edward, d'après une *Scala* d'Oxford[2], mais dont la signification exacte ne peut être assurée qu'après examen du terme arabe employé dans le manuscrit copte.

Le mot לִבְנֶה, — que l'on doit se garder de confondre avec le mot לְבוֹנָה, לִבְנָה (ar. لُبَان), lequel désigne l'Encens, — ne se rencontre que dans deux passages de la Bible. Il y est employé pour désigner, non pas une gomme-résine, mais un arbre de Palestine dont les caractères ne sont indiqués en rien par le contexte. Dans le plus ancien de ces passages (*Gen.*, xxx, 37-38), les Septante traduisent לִבְנֶה par στύραξ; dans le second exemple (*Hos.*, iv, 13), la version grecque donne λεύκη, « peuplier blanc ». Il est évident que c'est la première de ces deux traductions qui est la bonne, d'abord parce qu'elle est la plus ancienne, ensuite parce que le mot לִבְנֶה s'est conservé dans l'arabe لُبْنَى, qui s'applique bien certainement au Styrax. C'est là, d'ailleurs, l'avis de K. Rosenmüller[3], bien que Celsius ait cru devoir préférer, sans en dire la raison, le sens λεύκη au sens στύραξ[4].

Il résulte bien de ces rapprochements philologiques que le mot égyptien *Nniibou* ou *Nniiboun* désigne le Styrax. Mais une difficulté se présente : le Styrax est une gomme-résine, tandis que le mot égyptien s'applique à un bois odorant. Avant d'examiner si cette difficulté est de nature à empêcher la détermination que je propose après M. Brugsch, il convient de démontrer que le *Nniibou* est effectivement un bois, ou un arbre, et non pas une gomme-résine comme le , par exemple, ou le . Voici les diverses raisons qui conduisent à cette conclusion :

1° Le mot est fréquemment suivi, — même dans les recettes de parfumerie, où il ne peut être question que de la partie odorante de l'arbre, — des signes , ou , qui déterminent les noms des plantes et de leurs parties extérieures, mais jamais les noms des sécrétions végétales.

2° Les trois passages du *Grand Papyrus Harris* où il est question du *Nniibou* sont ainsi conçus :

1. V. Loret, *Rech. sur plus. plant.*, n°s VI-IX, p. 6, n. 1 = *Rec.*, t. XV, p. 110, n. 1.
2. H. Tattam, *Lexic. ægypt.-latin.*, p. 841.
3. *Biblische Naturgeschichte*, (Leipzig, 1830), t. I, p. 261-263.
4. *Hierobotanicon*, (Amstel., 1748), t. I, p. 292-296.

XV *b*, 14 : .... *Nniibou*, 3 bûches = *ten* 610,

— 15 : ..... Cannelle, 1 bûche = *ten* 800.

LIII *a*, 3 : ..... *Nniibou*, *ten* 625,

— 4 : ..... Cannelle, *ten* 894.

LXXI *a*, 12 : *Nniibou* et Cannelle, *ten* 3129.

D'une part, le rapprochement avec la Cannelle, — qui est une écorce odorante, — d'autre part, l'expression , « trois poutres, trois tiges, trois bûches », nous prouvent bien qu'il s'agit d'un bois, ce qu'achève de démontrer le déterminatif . Trois bûches de *Nniibou* pesant 610 *ten*, chaque bûche pèse en moyenne 20 kilos.

3° L'exemple suivant semble encore montrer que le *Nniibou* était importé en Égypte sous forme de bois : (Düm., *Temp. Inschr.*, 66/1), « l'habitant de Benb apporte du bois (cf. ϩⲟ, ϩⲱ, *lignum*) de *Nniibou*, et procure (=) des larmes de gomme-résine *Aouisha* ».

4° Enfin, tandis que l'encens, dans les recettes de parfumerie égyptiennes, amène toujours un *gain*, , dans les liquides où on le fait macérer, c'est-à-dire augmente ces liquides de tout ce qu'il leur cède par solution, la poudre de *Nniibou*, au contraire, produit une *diminution* du liquide, , c'est-à-dire en absorbe une partie par imbibition. Ce fait ne peut s'expliquer qu'en voyant dans la poudre de *Nniibou* de la sciure de bois. Si le *Nniibou*, en effet, était une gomme-résine, il n'agirait pas autrement que l'encens.

La nature ligneuse du *Nniibou* étant ainsi établie, il reste à rechercher si l'identification de cet ingrédient avec le Styrax peut être maintenue. Je crois pouvoir répondre par l'affirmative. D'abord, nous avons vu que le mot לְבֹנָה désigne un arbre et non une gomme-résine. Je ne sais si les savants qui se sont occupés à étudier la flore biblique ont raison, mais leur opinion est que, si לְבֹנָה désigne l'arbre Styrax, il est, dans la Bible, deux mots qui servent à dénommer spécialement la gomme-résine produite par cet arbre : נָטָף et נְכֹאת[1]. En arabe, لبنى désigne l'arbre, la plupart du temps, tandis que la gomme-résine porte le nom spécial de ميعة[2]. Et même, en français, il existe une distinction analogue. Les botanistes, qui donnent en latin le nom de *Styrax* à l'arbre, le nomment *Aliboufier* en français, tandis que le mot Styrax n'est employé par eux que pour en désigner la gomme-résine : l'Aliboufier produit le Styrax, comme le Lentisque produit le Mastic. L'égyptien *Nniibou* peut donc répondre, comme nom d'arbre, aux termes sémitiques לְבֹנָה et لُبْنَى, qui désignent seulement des arbres.

D'où vient, pour terminer, que les Égyptiens employaient le bois de l'Aliboufier et non le Styrax même ? — La chose, en somme, peut s'expliquer aisément. Le Styrax, —

1. S. Bochart, *Hierozoicon*, (Francof., 1675), t. II, p. 532-533. — O. Celsius, *Hierobotanicon*, t. I p. 529-530, 548. — K. Rosenmüller, *Bibl. Naturgesch.*, t. I. p. 163-165.

2. Ibn-Baïthar, *Matière médicale* (éd. L. Leclerc), n°s 2011, 2196.

abstraction faite du Styrax d'Amérique[1], — s'extrait aujourd'hui de deux arbres bien différents d'aspect : le *Liquidambar orientale* Mill., qui ne croît que dans la partie occidentale de l'Asie-Mineure[2]; le *Styrax officinale* L., qui se rencontre sur les côtes septentrionales et orientales de la Méditerranée, et qui est surtout abondant en Syrie[3]. Or, d'après les indications que nous ont fournies les anciens sur leur στύραξ, il est certain qu'il provenait du *Styrax* et non du *Liquidambar*. D'abord, l'arbre au στύραξ se rencontrait principalement en Syrie, en Phénicie et en Arabie[4], ce qui n'est pas le cas du *Liquidambar*. Ensuite, l'arbre était comparable au Cognassier[5], ce qui est vrai du *Styrax*, mais ne l'est nullement du *Liquidambar*, lequel a des feuilles palmatilobées, rappelant un peu celles du Groseillier[6]. Le Styrax biblique étant un arbre de Palestine, ne peut, de même, se rapporter qu'au *Styrax*. Enfin, le لُبْنَى des Arabes est également un *Styrax*; son fruit, nous apprend Ishak Ibn-Amrân[7], est de la grosseur d'une noix et de la forme d'une prune blanche. Cette description répond bien au fruit du *Styrax*, tandis qu'elle ne peut s'appliquer en rien à celui du *Liquidambar*, qui se compose d'un grand nombre de capsules réunies et enchâssées sur un réceptacle commun. Il est donc bien certain que le *Nniibou* des Égyptiens était le *Styrax officinale* L. et qu'il leur arrivait de Syrie ou d'Arabie.

Or, cet arbre fournit deux sortes de produits : le *Styrax sec*, qui n'est autre que l'écorce même de l'arbre, gorgée de résine; le *Styrax liquide*, que l'on obtient en faisant bouillir le Styrax sec dans de l'eau et en recueillant le produit résineux qui vient surnager à la surface. Ces deux espèces de Styrax sont soigneusement distinguées et décrites dans la pharmacopée arabe et jouissent de propriétés médicales différentes[8]. Dans les *Scalæ* coptes, on trouve mentionnées ces deux espèces de Styrax :

ⲁⲙⲡⲁⲕⲟⲩ, ⲁ̀ⲙⲡⲁ̀ⲕⲟⲩ = استرقس, اسطرقس, اصطرقس, اصطرك, « styrax »;

ⲥⲧⲩⲣⲁⲝ, ⲥ̀ⲧⲉⲣⲓⲝ = même sens;

ⲕⲁⲙⲁⲛⲧⲓⲧⲟⲛ, ⲕⲟⲙⲟⲛⲧⲓⲕⲟⲛ = ميعة سايلة, « styrax liquide »;

ⲥⲧⲁⲕⲧⲏ, ⲥ̀ⲧⲁⲕⲧⲏ, ⲥ̀ⲧⲁⲕⲧⲏⲓ = ميعه, « styrax », ميعة بخور, « styrax à brûler », قشر ميعة, « écorce à styrax[9] ».

On s'explique aisément, dans ces conditions, que les Égyptiens aient pu employer,

1. C'est une espèce américaine, le *Liquidambar styraciflua* L., qui fournit le Styrax liquide que vendent nos droguistes.

2. E. Boissier, *Flora orientalis*, t. II, p. 818.

3. *Ibid.*, t. IV, p. 35. — Pour distinguer ces deux produits, les droguistes donnent au premier le nom de *Styrax* et au second celui de *Storax*.

4. Hérod., III, 107. — Diosc., *De mat. med.*, I, 79. — Pline, *Hist. nat.*, XII, 40, 55. — Athén., *Deipnos.*, IX, 67. — Strab., *Geogr.*, XII, 7/3, XVI, 4/13, 26.

5. Diosc. et Pline, *loc. cit.*, — Cette comparaison devait être très juste, car le *Styraxæ* porte, en grec moderne, le nom de ἄγρια κυδωνιά (C. Fraas, *Synops. plant. flor. class.*, p. 194; E. Boissier, *op. cit.*, t. IV, p. 35).

6. Cf., pour le *Liquidambar*, H. Baillon, *Hist. des plantes*, t. III, p. 398, fig. 471-474 et, pour le *Styraxæ*, t. XI, p. 414, fig. 488-493.

7. D'après Ibn-Baïthar, *loc. cit.*, n° 2196.

8. *Ibid.*

9. *Scal. copt.*, n°s 141-142, 161-162, 498, 548 (ces références se rapportent à une édition, que je prépare en ce moment, de la partie des *Scalæ* qui traite des végétaux).

dans leur parfumerie, l'écorce d'Aliboufier ou Styrax sec des Arabes ; il est même vraisemblable que c'est sous cette forme, plus commode pour le transport, qu'ils le recevaient de l'extérieur. Si le mot n'est pas une variante de , « roseau », mais bien de , on constate que le roi Touthmès III reçut du pays syrien de , en l'an XXIV de son règne, en même temps qu'un grand nombre de poutres de Caroubier, d'Acacia, de Saule, etc., (*Rec.*, II, 150), « 206 bûches de bois de *Styrax*[1] ».

Les Égyptiens employaient-ils le Styrax liquide, ميعة سايلة ? — Oui, et le nom qu'ils lui donnaient vient achever de prouver que le *Nnïbou* est bien le bois de l'Aliboufier. Le *Papyrus Ebers*, en effet, indique, parmi les ingrédients qui doivent entrer dans la composition d'un parfum à brûler, le (93/18), c'est-à-dire le « produit mou, liquide » de l'écorce de l'Aliboufier, autrement dit la ميعة سايلة des Arabes, le ⲕⲁⲙⲁⲛⲧⲓⲧⲟⲛ, ⲕⲟⲙⲟⲛⲧⲓⲕⲟⲛ des Coptes.

C'est donc par « bois » ou « écorce du *Styrax officinale* » qu'il convient de traduire désormais le mot égyptien *Nnïbou*, et non pas par « gomme-résine de Styrax ».

J'ajouterai qu'il se peut que les Égyptiens aient essayé d'acclimater le *Styrax* à Thèbes, à l'époque des derniers Ramessides. Dans une des lettres que renferme le *Papyrus de Bologne* n° 1094, un personnage énumère quelques-unes des curiosités de Thèbes. Il parle de l'Acacia favori planté sur le chemin qui mène à la demeure d'Amen-hotep, de la terrasse d'Amen-hotep, de , du Perséa d'Amon à Karnak, etc. Bien que la copie cursive du papyrus, publiée par Chabas, porte pour les deux premiers signes, le mot a été transcrit par lui [2]. M. A. Lincke transcrit et, rapprochant le mot du copte ⲁⲡⲁ, ⲁϩϩⲁ, le traduit par « prêtre[3] ». Il faudrait, pour décider la question, avoir le manuscrit sous les yeux. Néanmoins, comme plusieurs arbres célèbres de Thèbes sont nommés dans ce texte et que les signes hiératiques pour et pour peuvent se confondre aisément, je crois que ma transcription est possible et qu'il pourrait s'agir de l'Aliboufier (*Nnàb*) d'Hâthor.

XV

Je dois avouer que je n'ai pu réussir encore à déterminer la plante , bien que, depuis plusieurs années, j'aie relevé soigneusement tous les passages dans lesquels ce nom se rencontre. M. Brugsch (*Dict. hiérogl.*, p. 1566) a considéré d'abord cette plante comme étant le Rosier, sans indiquer en rien le motif de son opinion. Plus tard, (*Ibid.*, *Suppl.*, p. 1338), il y a vu la Vigne, mais en s'appuyant sur un texte dans lequel il a confondu avec un nom de plante le mot , « ivresse », mis en parallélisme avec , « joie ». Il se peut, d'ailleurs, que le nom de la plante *Tekh* dérive de la

1. Le mot rare *kanka* se trouve employé, dans le même texte, à propos du bois de Caroubier, — (Leps., *Ausw.*, 12/34), — ce qui semble bien montrer que *Nib* est une variante de *Nnïbou* et non le nom du Roseau.

2. *Mél. égyptol.*, 3e série, t. II, pl. 12 et p. 165.

3. *Beiträge zur Kenntniss der altägyptischen Brieflitteratur*, p. 25-26.

racine , « enivrer, être enivré, être en gaieté », mais il n'y a pas que la Vigne dont le fruit agisse sur le cerveau; et puis, l'odeur seule des fleurs ou des feuilles de certaines espèces, — la Coriandre, par exemple, — peut produire le même effet.

Quoique les exemples que je possède du mot ne m'aient encore fourni aucun résultat, je tiens néanmoins à les réunir ici, dans l'espoir que quelque autre, plus heureux ou plus riche en notes, pourra réussir à en tirer la détermination de la plante.

D'abord, il convient de faire remarquer que le mot n'est employé dans les textes qu'à l'époque gréco-romaine. Si, en effet, le *Papyrus médical* de Berlin, qui appartient à la basse époque, mentionne deux fois la plante *Tekh*, comme nous le verrons plus loin, le *Papyrus Ebers* n'en fait pas une seule fois mention.

La plante, — sans qu'on puisse savoir si elle y était spontanée ou non, — était du moins cultivée en Égypte : ..... (Mar., *Dend.*, I, 18), « un champ,... dont les deux extrémités produisent du froment, et le milieu des grains de *Tekhi* ».

Un texte range cette espèce au milieu de plantes aquatiques, sans nous donner toutefois le droit de la considérer d'une façon certaine comme une plante d'eau : (*Ibid.*, I, 15), « le Lotus rose sur le Nil, le *Dekhou* dont la forme est ce qu'aime Ma Majesté, les *Menhi* dans le marais, le Lotus blanc sur sa tige ».

Les fleurs servaient à faire des guirlandes, ce qui semble montrer qu'elles étaient d'aspect agréable : (*Ibid.*, III, 66), « il élève vers toi une guirlande de fleurs (ou pétales) de *Tekh* ».

Une fête d'Hathor, qui avait lieu annuellement à Tentyris, était nommée la Fête des *Tekh*. Quelques inscriptions du temple de Dendérah y font allusion : (*Ibid.*, I, 6), « j'ai broyé de l'électrum avec du lapis-lazuli, en ce jour des *Dekhi*;... ce jour de la Fête des *Dekhou* »; (Dend., in Br., *Dict.*, p. 1566), « le jour d'offrir des *Dekhoui* dans la terre entière »; (*Ibid.*), « le disque solaire s'élève au ciel quand Tentyris est en sa bonne fête d'offrir des *Tekh* ».

Les fruits, — ou les graines, — du *Tekh* étaient odorants. La preuve en est d'abord dans leur emploi dans notre recette; on constate ensuite par le texte suivant qu'ils entraient dans la composition du parfum sacré *Sti-heb* : (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 85 B), « [Recette du] Parfum *Sti-heb* : poix, graines de *Tekh*, colophane, poudre de grès, graines d'Acacia, encens frais, plantes *As* et *Hàm* ».

Ce parfum était connu en Égypte dès les temps les plus reculés, ce qui pourrait faire supposer que la plante *Tekh* n'était pas d'importation gréco-romaine, mais était propre à l'Égypte. On peut pourtant se demander, avant d'adopter cette conclusion, si la recette du parfum *Sti-heb* n'a pas pu se modifier avec le temps et si on y faisait entrer le *Tekh*, sous les premières dynasties, comme on le faisait à l'époque ptolémaïque. La présence de poix, de colophane, d'encens, — tous produits exotiques de Syrie et

d'Arabie, — semble montrer que la recette du parfum *Sti-heb* a été remaniée après l'Ancien-Empire.

De cette plante *Tekh*, on confectionnait une « eau » dans laquelle on délayait les couleurs pour certaines cérémonies liturgiques : (Masp., *Pap. du Louvre*, p. 37), « Isis et Nephthys sont dessinées sur elle (l'étoffe), en couleur verte (délayée dans) de l'encens et de l'eau de *Tekhou* ».

Enfin, le *Tekh* était employé en médecine : (*Pap. médic.*, XI, 2), « Autre recette pour guérir les tumeurs aux jambes : Graines de *Tekhou*, miel, vin ; les en frotter » ; (*Ibid.*), « autre recette (pour le même objet) : mastic, graines de *Tekhou*, vin ; les en frotter ».

Comme on le voit, il est difficile de tirer de ces exemples quelque indication assez caractéristique pour nous permettre de déterminer la plante *Tekh*. Les renseignements que peut nous offrir la philologie sont nuls en ce qui concerne cette plante ; je n'ai trouvé ni en copte, ni en hébreu, ni en arabe, de nom de végétal présentant quelque analogie avec la syllabe .

Il n'est qu'un seul mot auquel on pourrait songer à comparer le nom *Tekh*, c'est le copte ⲧⲓⲉ̀ϫⲩ, que l'on trouve dans le composé suivant :

ⲧⲓⲉ̀ϫⲩⲗⲁⲓⲟⲛ.....	دهن بنفسج	Huile de violette,
ⲓⲉⲗⲁⲓⲟⲛ.....	متله	*Idem*[1].

J'aurais hésité à admettre qu'un vocable copte pût être composé d'un mot grec, ἔλαιον, et d'un mot non grec, ⲧⲓⲉ̀ϫⲩ, si je n'avais rencontré des exemples de formation hybride analogue dans les termes :

ⲙⲟⲥⲕⲁⲗⲁⲓⲟⲛ.....	دهن البان	Huile de *Moringa*[2],
ⲙⲟⲥϫⲟⲉ̀ⲗⲁⲓⲟⲛ, ⲙⲟⲥϫⲱⲗⲓⲟⲛ.....	متله	*Idem*[3].
ⲓⲁⲥⲙⲉⲗⲁⲓⲟⲛ.....	دهن ياسمين	Huile de Jasmin[4].

Il est évident que ces mots sont composés des noms arabes مسك et ياسمين (copte ⲓⲁⲥⲙⲓ, ⲓⲁⲥⲙⲉ), suivis du grec ἔλαιον. Le mot ⲧⲓⲉ̀ϫⲩ peut donc être le nom égyptien, ou égyptianisé, de la Violette. Mais le ϫ copte répond bien plus souvent au ⲕ qu'au (ϣ, ϥ), et c'est là une difficulté de nature à nous faire hésiter dans un rapprochement entre *Tekh* et ⲧⲓⲉ̀ϫⲩ.

La chose est regrettable, car les caractères de la Violette concordaient assez avec le peu que nous savons de la plante *Tekh*. La Violette n'est pas une plante égyptienne, mais elle est très cultivée de nos jours en Égypte ; on la trouve mentionnée dans les

1. *Scal. copt.*, nos 500-501.
2. *Ibid.*, n° 332.
3. *Ibid.*, n° 486.
4. *Ibid.*, n° 518.

Scalæ coptes, ce qui prouve qu'elle était connue des Égyptiens dès les premiers temps de la domination arabe. Peut-être les Grecs ou les Romains l'introduisirent-ils en Égypte, comme ils y avaient introduit d'autres fleurs d'origine européenne. Pline, en tout cas, semble la ranger au nombre des fleurs cultivées de son temps sur les bords du Nil (*H. N.*, XXI, 40). Enfin, la Violette, d'après les médecins gréco-latins et arabes [1], avait la vertu de résoudre les tumeurs ou abcès, tout comme la plante *Tekh*.

Ces rapprochements sont séduisants, mais, encore une fois, l'identité est loin d'être certaine entre les mots τιέχτ et , et il est peut-être plus prudent d'attendre de nouveaux documents avant de tenter la détermination de la plante égyptienne.

XVI

Nous pouvons maintenant, en guise de conclusion et de résumé, donner la traduction entière, paraphrasée, de la recette que nous venons d'étudier dans tous ses détails. Nous avons vu (sect. X) quel est le rapport qui existe entre le *ten* et le *han* : 1 *han* d'eau pèse 5 *ten*, autrement dit 1 *han* est à 1 *ten* ce qu'est 1 litre à 200 grammes. Au lieu de donner au *han* sa capacité réelle, qui est de 0l48234375, et au *ten* son poids exact, qui est de 96gr46875, nous attribuerons au premier la valeur 0l5 et au second celle de 100 grammes. Les proportions, on le conçoit, n'en seront pas changées, et les calculs en seront grandement simplifiés.

RECETTE POUR FABRIQUER UN DEMI-LITRE D'EXTRAIT SURFIN DE STYRAX

Se procurer les ingrédients suivants :

1. Suc de Caroube [2]	0l575
2. Encens sec de première qualité	1.010 gr.
3. Écorce de Styrax de première qualité (*S. officinale* L.)	600 gr.
4. Calame aromatique (Racine d'*Acorus Calamus* L.)	25 gr.
5. Aspalathe (Bois de *Convolvulus scoparius* L.)	10 gr.
6. Mastic (Résine de *Pistacia Lentiscus* L.)	10 gr.
7. Graines de Violette (?)	15 gr.
8. Vin très alcoolique	0l5
9. Eau	Q. S.

Premier jour.

Le premier jour, faire les quatre opérations suivantes :

1° Prendre les 0l575 de suc de Caroube, y verser 0l025 d'eau, — ce qui fait 0l600, — réduire le mélange au feu jusqu'à ce qu'il reste 0l550. Ajouter ensuite, à ces 0l550, 0l5 d'eau, — ce qui donne 1l050, — et faire encore évaporer au feu, jusqu'à ce qu'il reste 0l5 de suc de Caroube concentré ;

1. Pline. *Hist. nat.*, XXI, 76. — Ibn-Baïthar, *Mat. méd.*, n° 353.
2. Pour préparer le suc de Caroube, prendre 3 l. 835 de gousses fraîches de Caroube. En extraire 2 l. 3 de pulpe. Presser cette pulpe dans un sac de crin et en retirer 0 l. 575 de suc.

2° Prendre ce 0l5 de suc de Caroube concentré et y mettre en infusion les 25 gr. de Calame aromatique, plus 10 grammes d'encens que l'on aura additionnés de 16gr65 de vin. Laisser infuser jusqu'au lendemain;

3° Préparer trois *corps secs* d'encens, composés chacun de :

Encens	200 gr.
Eau	0l035

Enfermer dans trois récipients bouchés;

4° Préparer le mélange suivant :

Aspalathe	10 gr.
Mastic	10 gr.
Graines de Violette (?)	15 gr.

Faire infuser dans 16gr65 de vin, jusqu'au lendemain.

Deuxième jour.

Le matin, prendre un des trois *corps secs* d'encens et le placer dans un mortier, y ajouter le mélange d'Aspalathe. Mastic, Violette (?) et vin. Y ajouter encore le suc de Caroube concentré que l'on aura débarrassé des ingrédients qui y étaient en infusion. Triturer le tout, agiter et mélanger au mieux. Enfermer ensuite dans un large vase bouché, jusqu'au vingtième jour

Vingtième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement toute la partie liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le second *corps sec* d'encens. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au quarantième jour.

Quarantième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement toute la partie liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le troisième *corps sec* d'encens. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au soixantième jour.

Soixantième jour[1].

Faire les deux opérations suivantes :

1° Ouvrir le vase et en décanter soigneusement toute la partie liquide[2] ;

2° Préparer trois *corps secs* de Styrax, en mélangeant, pour les trois :

Écorce de Styrax	200 gr.
Eau	0l100

Diviser en trois *corps secs*. En mettre deux dans des vases que l'on bouche hermé-

1. L'opération a donc duré déjà 60 jours. La préparation des trois *corps secs* a demandé 600 gr. d'encens et 0 l. 100 d'eau.

2. La quantité de liquide doit être de 0 l. 600, l'augmentation résultant de la solution de l'encens étant de 0 l. 100 (suc de Caroube concentré, 0 l. 500 + encens dissous, 0 l. 100 = 0 l. 600).

tiquement. Mettre le troisième dans un mortier. Y ajouter le liquide décanté précédemment. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au centième jour.

Centième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement le liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le second *corps sec* de Styrax. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au cent quarantième jour.

Cent quarantième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement le liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le dernier *corps sec* de Styrax. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au cent quatre-vingtième jour.

Cent quatre-vingtième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement le liquide. Y verser le mélange suivant :

Encens	400 gr.
Sciure d'écorce de Styrax	400 gr.
Vin	216 gr. 65

Après macération suffisante, décanter à nouveau le liquide, qui constitue un demi-litre[1] d'Extrait surfin de Styrax dont on oint Hâthor la grande, dame de Tentyris, ainsi que toutes les déesses de la Basse et de la Haute-Égypte.

Telle est la recette du parfum égyptien. J'espère être arrivé à la rendre claire et exécutable. Je l'aurais exécutée moi-même et j'aurais dit ici l'effet produit par le parfum, si je n'avais été arrêté momentanément par plusieurs difficultés, qui n'ont du reste rien d'insurmontable. D'abord, nous ne sommes plus à l'époque où l'on trouve encore des Caroubes fraiches, et j'aurais dû remplacer le suc de Caroube exprimé à froid par une décoction du fruit sec dans l'eau bouillante, ce qui eût probablement modifié le caractère et les propriétés du liquide qui constitue la base du parfum. Ensuite, je n'ai pu me procurer que tout récemment, et par le plus grand des hasards, de la sciure d'écorce de Styrax. Enfin, l'identité de la plante *Tekh* reste encore à établir d'une façon certaine. J'ajouterai que la préparation du parfum demande six mois. La chose en vaut-elle la peine ? — Je la tenterai pourtant à l'occasion ; d'autres la tenteront peut-être avant moi.

II. — L'ASPHALTE OU BITUME DE JUDÉE

S'il est une drogue que les tombeaux égyptiens nous livrent journellement en quantités considérables, c'est bien certainement l'Asphalte ou Bitume de Judée. La

1. L'augmentation résultant, pour le liquide, de la solution de ces 400 gr. nouveaux d'Encens étant de 0 l 065, la quantité de liquide se trouve portée à 0 l. 665. Mais, d'autre part, la sciure de Styrax absorbant 0 l. 165 de liquide, celui-ci se trouve réduit à 0 l. 500, soit au demi-litre d'extrait annoncé au début de la recette.

plupart des momies, corps d'hommes ou corps d'animaux, sont emplies de cette substance, au point que le mot *momie* a servi longtemps, et sert même encore aujourd'hui, chez les peintres, à désigner le bitume provenant des cadavres égyptiens embaumés. C'est donc avec un certain étonnement que l'on constate, dans les dictionnaires hiéroglyphiques, l'absence complète de toute désignation s'appliquant au bitume. La cause en est, je crois, dans ce fait que le seul mot copte biblique qui serve à dénommer l'Asphalte ou Bitume de Judée est ⲁⲙⲣⲏϩⲉ, ⲉⲙⲣⲉϩⲓ (variantes : ⲙ̀ⲣⲉϩⲓ, ⲣ̀ⲉϩⲓ, ⲣ̀ⲉⲣⲉϩⲓ, ⲣ̀ⲁⲣⲁϩⲉ), ἄσφαλτος, στέαρ, *asphaltus, bitumen, adeps,* mot que l'on a fait, avec grande raison, dériver de 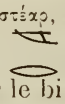 . Mais ce groupe égyptien ne semble pas, d'une manière générale, désigner le bitume, et on le traduit toujours par « huile ». Pourtant ce sens, dans la plupart des cas, est fort discutable. Il serait difficile, pour n'en citer qu'un exemple, de voir une huile dans le parfum *Sti-heb*, dont la recette a été citée dans l'étude précédente, à propos de la plante *Tekh*. On y trouve de la poix, des gommes-résines, des matières ligneuses, du sable quartzeux[1], mais absolument rien de ce qui peut constituer une huile. Or, le *Sti-heb* fait partie des neuf sacrés, et l'on peut facilement remarquer, si on lit la recette des huit autres *merhi*, qu'aucun d'eux, non plus, ne peut être une huile. C'est là, par conséquent, un terme qui demande à être étudié à nouveau et dont la signification doit être telle, qu'elle serve à expliquer facilement les sens ἄσφαλτος, στέαρ qu'a le copte ⲁⲙⲣⲏϩⲉ. En attendant d'avoir l'occasion d'examiner de près le mot , je serais assez disposé à le faire dériver du verbe et à lui attribuer, au moins dans certains cas, le sens général de « enduit ». Cette dérivation, qui amenerait une transcription *mourhi*, servirait à expliquer la forme copte ⲙ̀ⲣⲉϩⲓ, dans laquelle ⲙ répondrait au de , et ϩ au de . Quoi qu'il en soit, le mot *merhi* n'a certainement pas le sens absolu de « bitume » et c'est ailleurs qu'il nous faut rechercher le nom égyptien de cette substance.

J'ai souvent pensé, depuis un certain temps, qu'il pouvait y avoir quelque avantage à s'imposer la tâche de découvrir dans les textes le nom égyptien d'une plante ou d'une drogue choisie d'avance, au lieu de prendre au hasard un nom hiéroglyphique de substance végétale ou minérale et de s'appliquer à le déterminer. L'identification de plantes ou de drogues de rare occurrence ne pouvant guère se faire que par élimination, il y a intérêt à attaquer la question de tous les côtés et à changer parfois de méthode, afin d'aller plus vite en besogne. Plus les noms déterminés seront nombreux, et plus les autres seront faciles à déterminer.

Il m'a semblé que c'était dans le *Rituel de l'embaumement,* qu'a publié et traduit M. G. Maspero[2], que j'avais le plus de chance de rencontrer le nom égyptien du bitume. Que ce nom se trouve dans d'autres textes, c'est possible; mais il est presque certain qu'il doit être employé surtout dans le traité funéraire. Or, la plupart des noms d'ingrédients qui reviennent fréquemment dans le *Rituel de l'embaumement* sont connus, ou à peu près. Seul, le mot , que l'on a sans raison aucune traduit par « résine », m'a paru présenter un sens assez peu sûr pour pouvoir être étudié spécialement.

1. H. Brugsch et J. Dümichen, *Rec. de mon. égypt.*, t. IV, pl. 85 B.
2. *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, pp. 14-57.

Avant d'exposer les deux principales raisons qui me font croire que le mot est le nom du bitume, je crois bon de montrer que, non seulement rien dans les textes ne s'oppose à cette identification, mais qu'au contraire tout nous y amène naturellement.

On sait que le bitume, chez les anciens, venait principalement de la Judée[1] et de la Babylonie[2]. Le bitume de la Judée, que l'on recueillait sur les bords du Lac asphaltite, était l'objet d'un commerce important par deux routes bien différentes. Les Syriens le convoyaient jusqu'aux divers ports de la Phénicie, d'où il se répandait sur les bords de la Méditerranée[3]; les Iduméens le centralisaient à Pétra, d'où les caravanes nabatéennes le transportaient moitié en Égypte, à l'usage de la momification[4], moitié chez les Sabéens, qui l'utilisaient dans leurs fumigations[5]. Peut-être ces derniers recevaient-ils également du bitume de Babylonie, par l'intermédiaire de marchands chaldéens et arabes. Or, les textes égyptiens font fréquemment mention du de Syrie et de Phénicie, et moins souvent, — comme d'une espèce supérieure ou plus rare, — du « excellent » du Pays de Pount, appelé aussi de Coptos, du nom de la ville où venaient le livrer les caravanes égypto-arabes. Nous verrons plus loin, en effet, qu'on trouve dans les inscriptions : d'une part, du *Mennen* de ou de Syrie, de ou de Phénicie, de ou de Thabor; d'autre part, du *Mennen* de ou des rives de la mer Rouge, et de ou de Coptos. Les lieux de provenance sont donc bien identiquement les mêmes pour le *Mennen* et pour le bitume.

Le mot égyptien est le plus souvent déterminé par le groupe ○○○, qui s'applique aux noms de substances granuleuses ou pulvérulentes ; mais on le trouve une ou deux fois suivi du signe ʊ, qui sert à distinguer les noms de liquides. Le bitume, on le sait, est un corps solide, présentant même une certaine dureté, et ce n'est que par la chaleur qu'il devient à peu près liquide. A ce double titre de substance sèche et de substance liquéfiable, le nom du bitume peut être déterminé tantôt par ○○○, tantôt par ʊ. En recueillant les exemples du mot dans le *Grand Papyrus Harris*, j'ai constaté que le *Mennen* est mesuré parfois en , parfois en . Or, le sert ordinairement à mesurer les matières solides. Quant au *Mesta*, j'ai recherché à quelles matières il s'appliquait au *Grand Papyrus Harris*, et partout, dans les trente-et-un passages où ce mot est employé, j'ai constaté qu'il s'agit toujours de substances sèches, grains, fruits, légumes, etc. Le mot *Mesta*, en effet, d'après son déterminatif, doit désigner quelque espèce de corbeille ou de panier. On trouve une autre preuve de la consistance solide du *Mennen* dans la phrase suivante, qui forme le début d'une recette de parfumerie : (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 96/3), « Extrait de pulpe de Caroube, 5 décilitres ; *Mennen*, 5 litres ; broyer, tamiser dans un crible de jonc. » Le suc de Caroube est liquide ; le broyage et le criblage ne peuvent donc s'appliquer qu'au *Mennen*, malgré le signe ʊ qui en détermine le nom et malgré la

1. Diodore, II, 48; XIX, 98-99. — Strabon, XVI, 2/42-43. — Dioscoride, *De mat. med.*, I, 99.
2. Hérodote, I, 79. — Diod., II, 12. — Strabon, XVI, 1/15. — Diosc., I, 99.
3. Diosc., I, 99.
4. Diod., XIX, 99. — Strabon, XVI, 2/45.
5. Diod., II, 48; III, 47; XIX, 98-99. — Strabon, XVI, 4/19.

mesure de liquides *han* qui sert à en indiquer la quantité à employer. Le 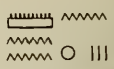 était donc bien une matière solide, comme l'est l'asphalte.

Dans le *Rituel de l'embaumement*, le *Mennen* est parfois mis en parallélisme avec la poix : 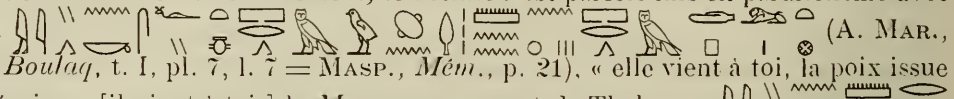 (A. Mar., *Pap. de Boulaq*, t. I, pl. 7, l. 7 = Masp., *Mém.*, p. 21), « elle vient à toi, la poix issue des Genévriers; [il vient à toi,] le *Mennen* provenant de Thabor »; 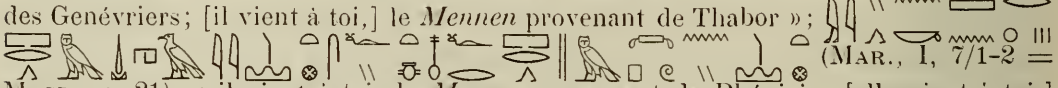 (Mar., I, 7/1-2 = Masp., p. 21), « il vient à toi, le *Mennen* provenant de Phénicie; [elle vient à toi,] la poix excellente provenant de Byblos ».

Le plus souvent, dans les différentes phases de l'emmaillotement, la substance *Mennen* est rangée à côté du natron, , et de la plante 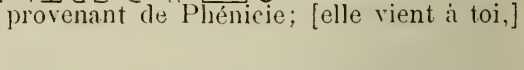 : 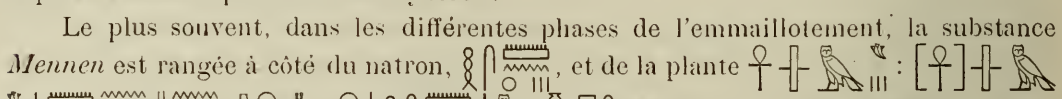 (Mar., I, 11/78 = Masp., p. 33), « *Ankh-àm*, 1; *Mennen* de Coptos, 1; natron, 1; [mettre] en son intérieur (de la main droite) »; 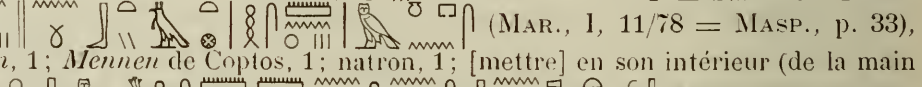 (Mar., I, 11/10 = Masp., p. 33), « de l'*ànkh-àm*, du natron, du *Mennen*, avec du foin nouveau »; 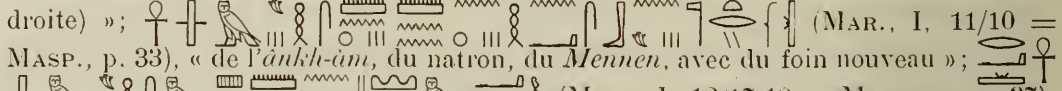 (Mar., I, 12/17-18 = Maspero, p. 37), « mettre dans sa main droite de l'*ànkh-àm*, du natron et du *Mennen* de l'étranger »; 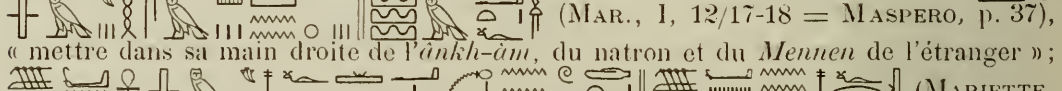 (Mariette, I, 13/3-4 = Masp., p. 40), « tu reçois de l'*ànkh-àm* excellent pour ton bras; ta main est purifiée et reçoit du *Mennen* excellent »; 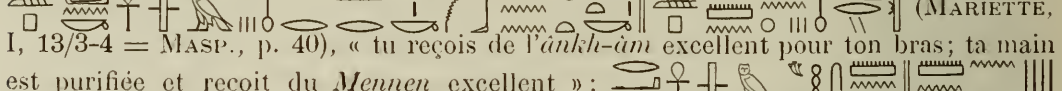 (Mar., I, 13/16-17 = Masp., p. 44), « mettre, d'*ànkh-àm*, de natron et de *Mennen*, quatre (parties) ».

Enfin, on trouve encore le mot dans la liste suivante : 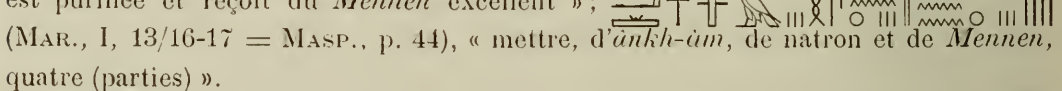 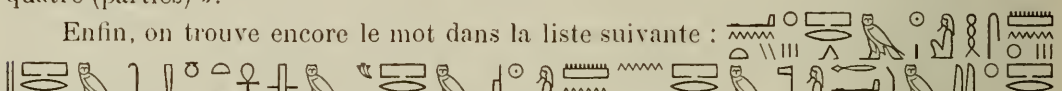 (Mar., I, 14/16-17 = Masp., p. 50), « l'encens issu de Râ, le natron provenant d'Eilithyia, l'*ànkh-àm* issu d'Osiris, le *Mennen* issu du dieu grand, la gomme issue d'Oun-noufir ».

D'autre part, la même substance se trouve mentionnée, au *Grand Papyrus Harris :*

1° Entre la grenadine, le vin, la résine *sountir*, et les pierres précieuses ou verres colorés : 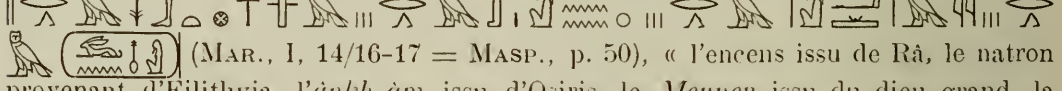 (XXXIII, B, 12), « *Mennen* excellent de Pount, 300 *ten* (envir. 30 kilos) »;

2° Entre plusieurs plantes, la résine *sountir*, le 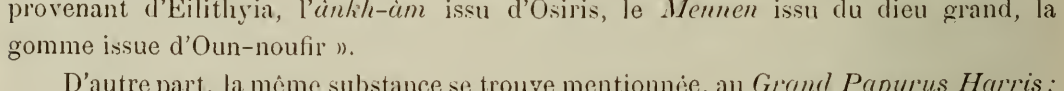 , et divers fruits ou grains : 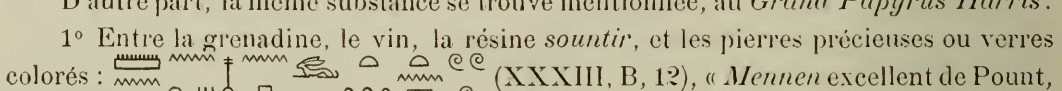 (LXIV, C, 12), « *Mennen*, 32 corbeilles »;

3° Entre la résine *sountir*, la grenadine, le vin, et les amulettes et sceaux en pierres précieuses : 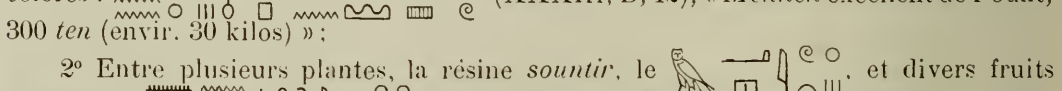 (LXX, B, 14-15), « *Mennen* excellent de Pount, 300 *ten*; *Mennen*, 10 corbeilles ».

Enfin, le *Mennen*, sous la même orthographe 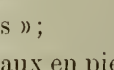 (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 85, A-B), se trouve rangé dans différentes recettes de parfumerie ou dans des listes d'ingrédients aromatiques.

En somme, les divers passages de textes que je viens d'énumérer, sans être concluants, nous montrent du moins que le *Mennen* était une substance solide, facilement

concassable et probablement liquéfiable au feu, qu'on l'employait dans l'embaumement, qu'il présentait quelque rapport avec la résine, la poix, l'encens et la gomme, et qu'on se le procurait soit directement de Syrie, soit indirectement, par l'intermédiaire des caravanes arabes qui commerçaient avec l'Égypte, par la Mer Rouge et le port de Coptos. Tout cela s'applique fort bien au bitume. Mais je dois avouer que cela s'applique aussi bien à la résine, que l'on tirait des grands conifères des montagnes syriennes et que les marchands arabes devaient importer également en Égypte. Un fait, pourtant, semble montrer que le n'est pas la résine : c'est que le nom de la résine est , *sountir*, ⲥⲟⲩⲧ, et que le mot *Mennen* se rencontre dans les mêmes textes que le mot *Sountir*.

On objectera peut-être qu'il existe bien des espèces de résines et que plusieurs d'entre elles pouvaient porter en égyptien des noms particuliers ; si *Sountir*, dira-t-on, est le nom de la résine du Pin d'Alep, — ⲥⲟⲩⲧ répondant dans la Bible au grec ῥητίνη et dans les *Scalæ* à l'arabe صنوبر, *Pinus halepensis*, — il se peut que *Mennen* soit le nom de la résine d'un autre arbre.

Je reconnais que cette objection est sérieuse et qu'elle est de nature à faire hésiter devant une détermination trop hâtive. Voici les deux raisons qui m'ont fait penser que *Mennen* est le nom du bitume et non pas celui d'une résine autre que le *Sountir* :

1° Il existe dans les *Scalæ* coptes un mot ⲙⲓⲇⲗⲱⲛ, ⲙⲓⲇⲗⲟⲛ[1] qui, malgré sa désinence, n'est certainement pas d'origine grecque. On peut, par exemple, le comparer à ϭⲛⲟⲩ, *humor, humiditas*, mot qui, en dépit de sa finale ⲟⲩ, dérive néanmoins de l'égyptien . Ce mot ⲙⲓⲇⲗⲱⲛ, ⲙⲓⲇⲗⲟⲛ répond exactement à l'égyptien , au même titre que ⲙⲟⲩⲗⲁϩ, *cera*, répond à . Or, ⲙⲓⲇⲗⲟⲛ est traduit par مومیا, « momie », non pas « momie » dans le sens de « cadavre embaumé », mais « momie » dans le sens que le mot a eu longtemps dans nos langues européennes et qu'il a encore en arabe[2], c'est-à-dire « bitume ayant servi à la momification ». Ce sens est d'autant plus certain que ⲙⲓⲇⲗⲟⲛ, dans les *Scalæ*, est rangé au milieu des noms de drogues, parfums, aromates, ingrédients pharmaceutiques, et qu'il se trouve placé entre les noms du Jonc (خولان) et de l'Orobe (كرسنة), et ceux du Castoréum (جندبادستر) et du Struthium (كندس).

2° Dans le *Papyrus Rhind*[3], le mot *Mennen*, sous l'orthographe , est rendu en démotique par une expression dont la transcription hiéroglyphique serait , soit « ⲁⲙⲣⲏϩⲉ de Syrie ». Ce groupe , nous l'avons vu plus haut, n'est pas, comme on l'a cru, le nom d'une huile, ou un mot signifiant « huile » en général. S'il a pris en copte, sous la forme ⲁⲙⲣⲏϩⲉ, le sens de « bitume, asphalte », c'est qu'il a eu ce sens en égyptien, au moins aux dernières époques de la langue. C'est donc en démotique que l'on a le plus de chance de rencontrer le mot *Merhi* avec le sens ἄσφαλτος du copte ⲁⲙⲣⲏϩⲉ et je crois bien que, dans l'exemple cité, le mot ne peut, répondant à *Mennen*, avoir que ce sens de « bitume ».

1. *Scal. copt.*, n° 168. Cf. Kirch., *Ling. ægypt. restit.*, p. 183.
2. S. de Sacy, *Relat. de l'Égypte par Abd-Allatif*, p. 200.
3. P. VI, l. 4 (H. Brugsch, *Dict. hiérogl.*, p. 651).

L'objection que l'on pouvait opposer à mon identification du avec le bitume, objection que j'ai formulée par avance, était importante : il ne résulte pas, en effet, de ce que *Sountir* est le nom de la résine (de Pin d'Alep), que *Mennen* ne puisse être le nom d'une autre résine. Mais je crois que les deux derniers arguments que je viens d'apporter à l'appui de ma thèse peuvent au moins contrebalancer cette objection, sinon la réduire à néant. Je laisse au temps, qui certainement nous apportera de nouveaux exemples du mot , le soin de confirmer ou d'infirmer mon opinion actuelle.

Lyon, 20 juin 1894.

SCÈNE D'INITIATION AUX MYSTÈRES D'ISIS SUR UN RELIEF CRÉTOIS

PAR

André Joubin

(Avec une planche)

Le fragment de relief que nous reproduisons ici est entré l'année dernière au Musée de Constantinople. Il a été trouvé à Hiérapytna, ville de la côte méridionale de Crète. Il est malheureusement très mutilé : la partie droite et la partie gauche en sont brisées. Un certain nombre de fragments qui le complètent, une tête d'Isis et des morceaux de la décoration architecturale, n'ont pas encore été rajustés ; il est douteux d'ailleurs qu'ils puissent l'être. Le monument est haut de 1m 50, large de 0m 92, épais de 0m 24. Par derrière il est grossièrement taillé. Mais, comme on peut le voir en regardant avec attention le monument sur la planche, en bas, à gauche, la base à hauteur de la plinthe qui limite le relief, est évidée en arrière à angle droit comme l'intérieur d'une cuve de sarcophage. Au milieu, un arc-boutant en pierre, haut de 0m 40, de forme triangulaire. Cette manière de socle cesse d'ailleurs brusquement et il ne paraît pas qu'il ait continué au delà. Sa largeur est de 0m 42. Le monument serait donc complet en arrière.

Cette disposition de la face postérieure du monument est intéressante à signaler, car on pourrait croire, en raison de la disposition du relief et des personnages qui y sont figurés, que ce fragment appartenait à un sarcophage. Le fait eût été d'ailleurs assez surprenant, car sur aucun des nombreux sarcophages qui nous sont restés, ne sont représentés des personnages ou des scènes relatives aux divinités ou à la religion alexandrine[1]. Mais cette exception, qui eût pu à la rigueur se justifier, est rendue impossible par la disposition de la face postérieure du monument. Je croirais donc que ce relief faisait partie d'une balustrade, ou mieux encore était appliqué sur la face antérieure d'un autel.

La face extérieure du monument est décorée d'un relief haut de 1m 07, qui repose sur un socle haut de 10m 36, bordé en haut d'une moulure. Ce socle est décoré lui-même d'une zone de petits personnages (h. 0m 16), en relief très plat. Au centre, on distingue

1. Lafaye, *Divinités d'Alexandrie*, p. 236, s'étonne avec raison que ces divinités ne soient représentées sur aucun sarcophage.

BAS-RELIEF DE HIÉRAPYTNA

Phototypie Berthaud, Paris.

un personnage de type égyptien, debout, la tête tournée à droite, le torse et les jambes nus, vêtu de la shenti, coiffé du klaft. A droite et à gauche de ce personnage, deux Anubis à tête de chien, drapés dans une longue tunique flottante, tournés l'un à droite, l'autre à gauche. Enfin, à l'extrémité, deux éperviers coiffés d'une tiare, tournés l'un à droite, l'autre à gauche. Ce sont des reproductions des types figurés de l'ancien art égyptien; mais dans l'interprétation même de ces figures on reconnaît la touche d'un artiste de l'époque romaine qui a perdu le sentiment du style et du caractère des modèles qu'il copie.

Sur le relief supérieur sont représentés deux groupes de personnages séparés l'un de l'autre par une colonne à chapiteau corinthien qui supporte l'extrémité de deux arcs. L'un des groupes se compose de deux personnages, l'autre d'un seul. Le monument étant incomplet, il est difficile de dire si le relief comprenait un plus grand nombre de personnages. Il paraît pourtant vraisemblable que sous la voûte de gauche, comme sous la voûte de droite, était figuré un groupe de deux personnages dont un seul est resté. D'autre part, si, comme nous allons le voir, deux des personnages représentés sont Isis et Horus, il est fort probable que la troisième personne de la triade égypto-alexandrine, Osiris-Sérapis, était représentée à droite d'Isis. Le monument, dans son intégrité, se serait alors composé de trois arcades, abritant chacune un groupe de deux personnages, au centre Isis, à gauche Horus, à droite Osiris, chacune des trois divinités étant assistée d'un personnage.

Des trois personnages figurés sur notre relief, l'identification de deux ne peut élever aucun doute. A gauche, un Horus militaire est assis sur un escabeau à quatre pieds, sans dossier. Il est figuré de profil et tourné vers la droite. Le dieu est représenté sous les traits d'un homme à tête d'épervier. Il est vêtu du costume militaire des Romains, c'est à dire d'une tunique à manches courtes, serrée à la taille par une ceinture bordée en bas d'un clave; par-dessous, le dieu porte un pantalon, terminé, lui aussi, par un clave qui s'arrête au milieu du mollet. Sur la tunique est jeté un manteau dont un pan apparaît sur l'épaule droite et dont la masse principale flotte sur l'avant-bras gauche du dieu. Les pieds semblent chaussés d'une haute bottine. De la main gauche, Horus s'appuie sur un haut bâton terminé par une sorte de pomme. Sur le pouce de la main gauche vient se greffer un agathodémon de grandes dimensions, en forme de momie et à tête d'épervier. La main droite est relevée à hauteur de l'épaule, la paume en avant, faisant face au personnage qui s'avance vers le dieu. Le geste paraît être un geste de bienveillance plutôt que de défense.

Cette représentation d'Horus n'est pas nouvelle. M. Clermont-Ganneau a signalé déjà[1] une statuette en bronze du British Museum, représentant un Horus hiéracocéphale en costume militaire romain. L'habitude de traiter ainsi à la romaine les anciens dieux égyptiens se retrouve aussi sur certaines monnaies des nomes égyptiens frappées sous Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et Domitien. Sur une monnaie d'Apollonopolis, la ville d'Horus, le dieu est figuré en costume militaire romain, tenant la hache de la

1. *Revue archéologique*. 1877, I, p. 23. Voir la gravure à la p. 24.

main gauche. Il a une tête humaine; seulement l'épervier, dégagé de sa personne, se montre sous la forme de l'oiseau complet posé sur la main droite[1].

Dans l'autre groupe, on reconnaît à droite Isis. Le personnage est malheureusement très mutilé. La tête manque et la partie gauche du corps a complètement disparu. Mais la situle que la déesse tient dans la main droite suffit à déterminer le personnage avec certitude. La déesse est figurée de face; elle est debout; elle est vêtue d'une longue tunique serrée à la taille, à manches courtes; un manteau est noué par deux bouts à la tunique entre les seins. Sur la tête est jeté un voile qui couvre les cheveux; au poignet droit la déesse porte un bracelet; de la main droite elle tient la situle, destinée à l'eau lustrale. Ce type d'Isis est le type consacré par les artistes alexandrins pour la représentation de la déesse égypto-grecque; il nous est connu par un nombre considérable de monuments[2], statues, reliefs ou peintures.

A gauche d'Isis, tourné vers Horus, est figuré de profil un troisième personnage. C'est un jeune homme imberbe, de type grec. Il est debout, dans l'attitude de l'offrande, la jambe droite en avant, le bras droit abaissé, le bras gauche (brisé) un peu relevé, la paume des mains redressée et tournée vers Horus. Il est vêtu d'un chiton court, à larges plis, serré à la taille par une ceinture; sur la tunique est jetée une sorte de chlamyde dont les plis s'enroulent autour du bras droit. Les jambes et les pieds sont nus. Sur la chevelure dont les boucles retombent sur le dos, est posé le pschent à double corne, très bas, presque pareil à un bonnet phrygien; entre les deux cornes se dresse l'uræus. Près du jeune homme, à droite, debout sur un autel, se dresse le bœuf Apis, la patte droite en avant relevée, le disque solaire entre les cornes.

L'attitude du jeune homme qui est celle d'un *orant*, ne convient pas à un dieu. D'ailleurs la troisième personne de la triade alexandrine, Osiris ou Sérapis, est toujours figurée sous les traits d'un homme barbu d'âge déjà mûr. Le jeune homme n'est pas non plus un prêtre. Sur les peintures d'Herculanum et de Pompéi[3] qui représentent des cérémonies isiaques, les prêtres sont toujours nus au-dessus de la ceinture; une robe collante leur couvre la partie inférieure du corps; ils ont la tête entièrement rasée. L'absence de cheveux semble caractéristique de la condition des prêtres isiaques, ce *grex calvus* dont se moquait Juvénal. Au contraire, sur ces mêmes monuments, les initiés, les mystes, ont les cheveux longs et portent des vêtements drapés à la romaine. Le personnage de notre relief est certainement un myste.

Il resterait à déterminer la scène figurée sur le relief. La scène se passe dans un temple. L'architecture est celle des temples égypto-romains du Ier au IIe siècle après J.-C. Une colonne à fût lisse, à base formée de plusieurs tores superposés, à chapiteau corinthien lourd et chargé[4], soutient deux voûtes surchargées, elles aussi, d'ornements trop riches et pesants, de rais de cœur et d'oves. Dans l'espace laissé libre entre les deux

1. D'après Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1876, II, p. 397.

2. Lafaye, *Divinités d'Alexandrie*, catalogue méthodique, nos 45 et suiv.

3. *Herculanum et Pompéi*, Recueil général, etc., t. II, p. 68 et 69. Lafaye, *op. cit.*, catalogue 222, 223. Helbig, *Wandgemälde Campaniens*, 1111, 1112.

4. VI, 526. Voyez aussi un bas-relief du Vatican. Lafaye, *op. cit.*, catal. 1118. — Visconti, *Musée Chiaramonti*, t. II, p. 11.

arcs se détache une large fleur épanouie au milieu de feuilles. Par-dessus court une guirlande de fleurs de lotus. Cette disposition correspond parfaitement à celle que Rufin, à la fin du IVe siècle, attribue au Sérapéum d'Alexandrie : « Toute la partie inférieure, jusqu'au niveau du pavé de l'édifice, est voûtée. Ce soubassement qui reçoit la lumière d'en haut par de vastes ouvertures, est divisé en vestibules secrets, séparés entre eux, qui servaient à diverses fonctions mystérieuses... Au centre de la surface s'élevait le temple orné de colonnes de matières précieuses et construit en marbres magnifiques... Les murs des sanctuaires passaient pour être revêtus à l'intérieur de lames d'or que couvraient des lames d'argent[1]. » Ammien Marcellin parle aussi avec admiration des statues qui peuplaient le Sérapéum[2]. L'auteur de notre relief, sans doute un Alexandrin, a voulu représenter ici le Sérapéum, le temple illustre de la religion nouvelle, avec ses riches colonnes et ses voûtes chargées d'ornements, ses statues de divinités, d'Horus, d'Isis, d'Apis, d'Osiris, tout étincelantes d'or et de pierreries. On donnait ainsi aux mystes des provinces une représentation du célèbre sanctuaire, de même que les Musulmans conservent dans leurs mosquées des images ou des reliefs où sont figurées la Caaba et les diverses stations du pèlerinage de la Mecque.

Nous avons ainsi tous les éléments nécessaires pour reconstituer une scène des mystères isiaques : le Sérapéum, les divinités, Horus, Isis, et un myste. Les monuments[3] et les textes, principalement le XIe livre des *Métamorphoses* d'Apulée nous ont transmis des renseignements abondants sur les cérémonies du culte isiaque. Ces cérémonies étaient très variées[4] : elles différaient selon qu'il s'agissait de l'initiation ou du culte ordinaire de la divinité. A quel groupe de cérémonies faut-il rattacher la scène de notre bas-relief ? On peut y voir une scène d'adoration ordinaire du fidèle qui s'approche de la divinité et qui prie : *Deæ venerabilem aspectum apprecamur*[5]. Pourtant, il paraît, d'après les peintures murales d'Herculanum et de Pompéi, que les cérémonies du culte se célébraient en grande pompe au milieu d'un concours de prêtres ou de fidèles[6]. Ici, au contraire, le myste est seul. Il s'approche de la divinité les mains suppliantes, les yeux largement ouverts, levés avec amour vers le dieu, pénétré de la tendresse mystique du néophyte qui aborde pour la première fois le mystère redoutable. Il ne me semble point douteux que la scène, représentée ici, ne soit une scène d'initiation aux mystères isiaques. Le commentaire exact de cette scène nous le trouvons dans un passage du XIe livre des *Métamorphoses* d'Apulée, où Lucius, racontant les scènes dont il a été témoin dans le temple d'Isis à Corinthe, lors de son initiation, s'écrie : « J'approchai des limites du trépas; je foulai du pied le seuil de Proserpine, et j'en revins en passant par tous les éléments ; au milieu de la nuit, je vis le soleil briller de son éblouissant éclat; je m'approchai des dieux de l'enfer, des dieux du ciel; je les contemplai face à face ; je les adorai de près[7]. »

1. *Hist. eccl.*, II, 23, d'après la traduction de Lafaye.
2. Ammien Marcellin, XXII, 17. Spirantia signorum figmenta.
3. Surtout les peintures d'Herculanum et de Pompéi. Voir le catalogue dans Lafaye, *op. cit.*
4. Voyez le détail dans Lafaye, *op. cit.* Ch. VI.
5. Apulée, p. 795.
6. Voyez notamment, *Herculanum et Pompéi*, *op. cit.*, pl. 68 et 69.
7. Apulée, *Métam.*, p. 804.

Les documents, textes ou monuments, relatifs aux mystères des anciens, sont si rares ou si incomplets, que la découverte d'un monument nouveau qui éclaire un peu ces mystères, peut passer pour une bonne fortune. Le relief de Hiérapytna comble une importante lacune dans notre connaissance si imparfaite des mystères antiques. En le voyant, on se fait une idée plus nette et plus précise de l'état d'âme avec lequel le myste abordait les mystères, mystères réconfortants et consolateurs qui enseignaient déjà la résurrection et l'immortalité. Ce sont bien là les croyances qui brillent dans le regard ému du jeune myste, dans son recueillement respectueux et touchant. Il est impossible, en présence de cette scène, de ne point songer à la scène figurée sur l'admirable relief d'Éleusis. L'enfant aux longs cheveux, debout entre Déméter et Coré, ne serait-il point, lui aussi, un myste, le myste divin, le premier initié à cette Eucharistie païenne, et la scène d'initiation aux mystères isiaques ne pourrait-elle pas servir de point de départ pour tenter une interprétation nouvelle et plus juste du bas-relief d'Éleusis? Je me contente d'indiquer ce rapprochement, sans vouloir, pour le moment, pousser plus loin une analogie qui pourrait entraîner à des conclusions trop incertaines.

Il est difficile de déterminer avec précision la date de ce monument. Le caractère de l'architecture, le style et le vêtement des personnages sont les seuls indices qui nous permettent d'en fixer à peu près l'âge. L'Horus militaire se trouve, nous l'avons vu, sur des monnaies, dès l'époque de Trajan. Les personnages du relief sont habillés à la mode des Romains de la fin du Ier siècle et du commencement du IIe. C'est à peine si l'on peut parler du style de cette sculpture, et si au Ier ou au IIe siècle de notre ère l'on peut chercher dans le style des sculptures un indice caractéristique de leur époque. Les personnages de notre relief ont peu de style, et l'Horus avec sa tête de pigeon débonnaire n'est pas l'œuvre d'un bien grand artiste. Pourtant la tête du myste est traitée avec soin et le sculpteur s'est efforcé avec une conscience touchante de rendre l'air inspiré du jeune homme. Le règne d'Hadrien coïncida avec une renaissance artistique qui mit à la mode les choses et les monuments d'Égypte. Je rapporterais volontiers à cette époque le relief de Hiérapytna. Ainsi, il serait apparenté à toute la classe de monuments qui, comme les peintures de Pompéi, nous avaient montré l'importance de la religion alexandrine en Occident au Ier siècle. La religion d'Isis s'était aussi répandue dans tout l'Orient. Les textes nous montraient déjà le culte alexandrin établi en Crète, à Phaistos[1], à Poikilassos[2], à Phœnice[3], au mont Ida[4]. Notre relief nous le montre établi aussi à Hiérapytna. Il ne serait pas même étonnant que ce fût à Hiérapytna, en raison de la situation de la ville sur la côte méridionale de l'île, en face d'Alexandrie, que les dieux alexandrins abordèrent pour la première fois dans l'île et l'on peut croire que c'est de là qu'ils se répandirent ensuite dans le reste de la Crète.

1. Ovide, *Métam.*, IX, 665-796.
2. Spratt, *Travels in Crete*, n. 16. pl. 2.
3. *C. I. L.*, 33.
4. *Ath. Mitth.*, 1885, p. 69.

UNE STATUE DU DIEU SET

PAR

G. LEGRAIN

Membre de la Mission du Caire

Le *Catalogue des Antiquités égyptiennes, gréco-romaines et romaines*, composant la collection de M. Gustave POSNO, catalogue rédigé sur les indications de M. BRUGSCH, décrit ainsi le monument qui fait l'objet de cet article :

« 266. *Bronze.*

» Cette magnifique statuette représente la divinité à corps humain et à tête de bélier, connue sous le nom de Chnouphis.

» Le dieu du souffle vital est coiffé de la double couronne royale de la Haute et Basse-Égypte, et s'avance le pied gauche en avant; sa main droite, qui devait être munie du fouet sacré, est levée à la hauteur de sa tête; sa main gauche, tendue en avant, devait tenir un sceptre qui n'existe plus.

» La *shenti*, ou tunique courte qu'il porte attachée autour des reins, est incrustée de filets d'argent, imitant le dessin du tissu dont elle est formée.

» Exécution soignée et conservation parfaite.

» Hauteur : 0m 67. »

La planche IV de l'album nous présente ce monument. Lors de la vente de la collection de M. POSNO, la statue de Chnouphis, dieu du souffle vital, monta jusqu'à l'enchère de 18,000 francs, puis fut retirée par son propriétaire. J'ai revu bien souvent depuis, pendant près de quatre ans, ce superbe bronze.

Je le retrouvai peu de temps après chez un antiquaire parisien bien connu, M. Hoffmann, et, après l'avoir observé minutieusement, je crois devoir corriger ainsi la description de ce monument unique en son genre :

« Set combattant. Cette statue a subi à l'époque antique quelques changements qui l'ont transformée en Amon criocéphale ou en Khnoum.

» Primitivement, ce bronze représentait Set avec la tête d'un animal au museau long et busqué, aux oreilles droites. »

Le dieu est debout, combattant, le bras droit levé pour frapper, le gauche tendu en avant. C'est dans cette pose qu'une stèle du Musée de Leyde représente [Set]-Noubti, dieu grand, transperçant de sa lance un énorme serpent à tête humaine (fig. 1)[1]. La shenti, drapée d'une façon particulière et détaillée par des lamelles d'argent, couvre les reins. D'autres ornements métalliques ornent les cuisses. Set a la tête surmontée du pschent.

Fig. 1.

Aujourd'hui, les oreilles droites, caractéristiques dans l'animal typhonien, ont dis-

1 Voir LANZONE, *Dizionario di Mitologia egizia*, pl. CCCLXXVIII.

paru et ont été recouvertes par des cornes de bélier; mais, en regardant attentivement, on peut reconnaître la substitution antique.

Les deux côtés du pschent portent une rainure anguleuse, placée exactement au-dessus de la place des oreilles. Elle avait été pratiquée, selon nous, afin de donner passage à l'organe auriculaire (fig. 2).

De plus, en regardant sous les cornes (qui ne sont retenues que par un simple rivet) et particulièrement sous celle de droite, on voit encore l'indication, la naissance et la brisure de l'oreille de Set.

Enfin, le profil de la tête n'est pas celui d'un bélier; le museau est long et mince, les narines petites, le menton nul et sans barbe. Les têtes des béliers égyptiens présentent, au contraire, les caractères opposés. Les oreilles sont toujours soigneusement indiquées. Elles feraient donc défaut dans cette statue, si on la considérait comme celle d'un Khnoum.

Les mutilations des images typhoniennes ne sont pas rares, et chacun sait à quels martelages se livrèrent les anciens pour faire disparaître les figures de Set. Ici, nous pouvons observer le déguisement d'une divinité proscrite, obtenu au moyen d'insignes particuliers appartenant à un dieu demeuré orthodoxe.

La supercherie était habile, car Khnoum est représenté parfois combattant les crocodiles en compagnie d'Horus, si nous en croyons les dessins qui sont gravés sur l'une des faces de la stèle de Metternich. Cependant, il est bon de remarquer que le dieu de la cataracte porte toujours sur la tête le diadème atef et jamais le pschent.

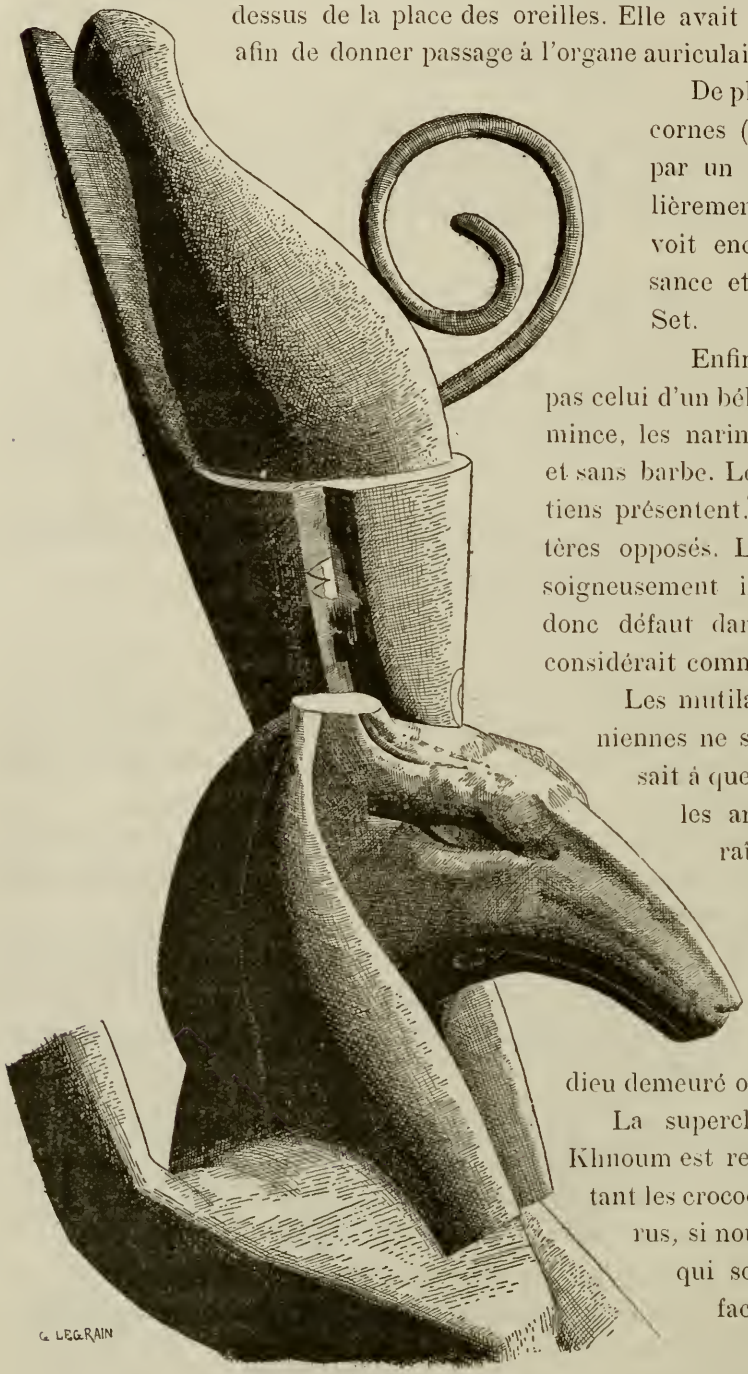

Fig. 2.

Et quand bien même ce fait pourrait se produire, comment expliquerait-on de façon plausible les creux latéraux de la couronne royale ?

Fig. 3.

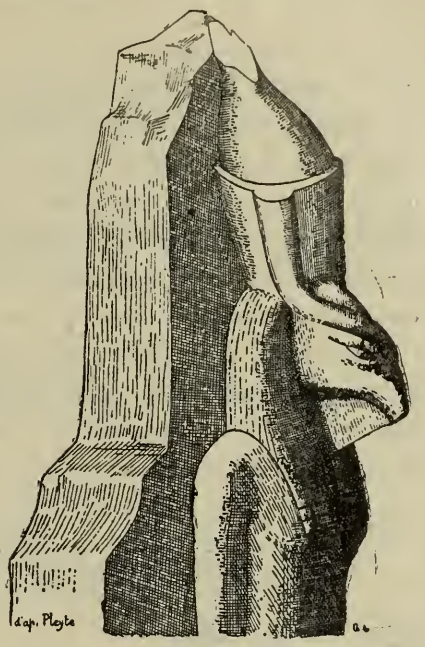

Fig. 4.

Ces conclusions étant admises, il est bon de comparer cette statue avec une autre que possède le Musée du Louvre (fig. 4) et que MM. Pleyte et Lanzone ont publiée[1].

Remarquons que les oreilles du dieu montent droites, accolées à la coiffure, et se terminent à la partie supérieure de la couronne rouge.

Qu'on veuille bien, maintenant, regarder le premier dessin pour juger si la restauration que nous proposons est admissible.

Si je ne me trompe, nous avons donc devant nous la plus grande statue du dieu Set jusqu'à présent connue.

GLEANINGS FROM THE LAND OF EGYPT

BY

A.-H. Sayce

§ V. — *Between the First and the Second Cataract.*

During the past winter (1893-1894) I have been in Nubia, between the First and the Second Cataract, and have there found several inscriptions previously unknown. Some of these I now present to the *Recueil;* others, I hope, will follow soon.

1. Pleyte, *Lettre à M. Théodule Devéria sur quelques monuments relatifs au dieu Set*, pl. I et II; Lanzone, *Dizionario di Mitologia egizia*, Tav. CCCLXXII.

I. Immediately to the south of Qasr Ibrîm is an isolated hill, similar to that on which Qasr Ibrîm itself stands, and separated from the latter by a Wadi in which are the remains of Coptic pottery-kilns, as well as an extensive Mohammedan cemetery. On the western face of the hill, overhanging the Nile, I discovered a large stele of Seti I. Above the inscription is a representation of the Pharaoh in the act of slaying an enemy; behind him is a chariot drawn by two horses which are galloping away from the scene of combat, while to the left is a standing human figure. The upper part of all the figures is now destroyed. On the left hand side of the last seven lines of the hieroglyphic text, are three vertical lines of inscription recording the name of Amen-m-apt, the royal son of Kush, to the left of which again is the figure of a man kneeling on one knee and holding the "fan" in his hand.

Owing to the height at which the stele is erected and its inaccessible position it is exceedingly difficult to copy. In order to do so I was obliged to use a telescope, and as the ledge of rock on which I stood was immediately below the stele, while the text itself is injured in several places, it is probable that my copy will need correction.

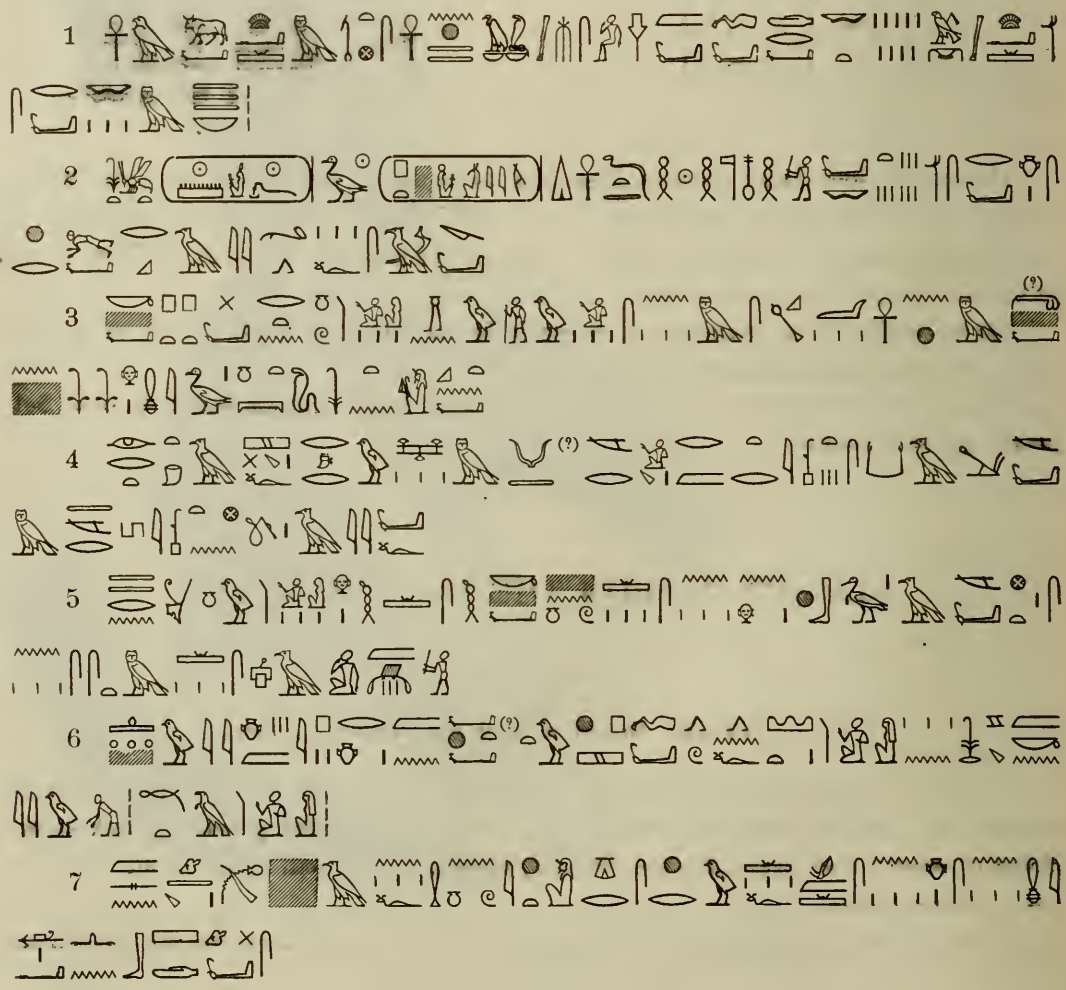

8

9

10

11

12

On the left side (from line 4 to l. 12) :

A figure kneeling on one knee, with a in the hand.

About the cartouches, however, there is no doubt. They were exceedingly clear, and in order to make sure that my copies of them were right, I asked Professor

Mahaffy, who was with me and is not a hieroglyphic scholar, to make independent copies of them. These agreed exactly with my own when the two were compared together. The sculpture over the stele has already been noticed; but, not only has the inscription never been copied, I can find reference to it in any work on Nubia.

The old city of Mâm lay on the northern side of Qasr Ibrîm, between the latter and the lofty cliff which rises to the north of it. At the south-western corner of this rock, behind an early Coptic chapel I found a graffito consisting of the name of Mentuhotep accompanied by the drawing of a boat with eleven oars, a Hathor cow, a dog, two dancers and several figures with elongated bodies and the enormous posteriors still so much admired in Central and Southern Africa[1]. Not far from the stele I copied the following graffito: and at the northern corner of the cliff on which the Qasr stands : NACAIC.

That the ancient name of Qasr Ibrîm was Mâm seems to be indicated in the inscriptions of the tombs at the foot of the cliff on which it stands : at all events both the Πρῆμις μικρά and the Πρῆμις μεγάλη of Ptolemy (*Geographia*, IV, 7, 19) are too high up the Nile to be identified with it. At Kalabsheh (on the north wall of the second chamber) Amon is called lord of To-Kens, of Premis and of Pnud . The last is a new name.

II. About half a mile to the north of the village of Ermenneh, on the eastern bank of the Nile, midway between Qasr Ibrîm and Farêg, I discovered a stele cut on the rock at a point where the cliff forms a sharp angle. A hundred yards to the south of it is a rectangular tomb excavated deep in the rock, and similar to those which are found to the west of the temples of Wadi Halfa. The tomb is approached by steps cut in the rock, and immediately below it are two niches which once contained figures. It will be noticed that Horus is called in the inscription " the lord of Mâm ". The stele is much weather-worn and the characters are consequently somewhat difficult to decipher. On the eastern bank opposite Ermenneh is the site of a large town of the Roman period; but there are no traces of the " Rock-temple " marked as existing there in Bædeker's map, nor have the natives ever heard of it. I found there a palæolithic diorite axe which had been used by the people of the Roman period as a hammer, and had probably been discovered by them in the desert.

1

1. Le graffito est tourné vers la gauche et en écriture cursive : et y ont leur forme hiératique. — G. M.

2

3

Below is a seated god with the crown of Upper Egypt; the deceased stands before him, with his wife and a son behind. Between the man and his wife is a table of offerings, and in front of the deity is :

III. This inscription is on the east side of a rock, in an island which lies immediately to the south of Sehêl, and indeed forms part of the latter island when the Nile is low. It was not observed by Mr. DE MORGAN and his colleagues last year. There is no other inscription in the island, except a graffito of a certain Ameni at its extreme summit. The inscription is engraved a little above an artificial cutting through the rock, which Mr. SOMERS CLARKE and Mr. WILBOUR suppose to be the canal referred to in the texts discovered by Mr. WILBOUR in Sehêl. The name of " the royal son " for whom the inscription was made has been deliberately and carefully erased, it is difficult to say for what reason. He caused it to be engraved, it will be noticed, " after he had seen the beauties of Ânkt in her fair festival of Uza ". This must have taken place in Sehêl where the temple of Anuke stood : the temple was visible from the spot where the text is inscribed. Reference seems to be made to seven loaves of bread with a particular name.

Man adoring.

1. Toutes ces inscriptions sont écrites de droite à gauche dans l'original; on les a renversées pour la commodité de l'impression. — G. M.

IV. I discovered this inscription two years ago on a boulder of sandstone rock, on the western bank of the Nile south of Kubbaniyeh and Germêleh. The rock is called Hagar el-Ghorâb "the Rock of the Crow", and the natives assert that a monstrous cobra lives in it, as long as an oar and as thick as a man, with eyes that blaze like a candle. It is seen only at night, when woe betide the man or beast who falls in with it. It is evidently the successor of a serpent which was worshipped on the spot in Pharaonic times. In the cliff above the boulder is a deep crevice and on either side of this the following *graffiti* are engraved :

Hippopotamus standing. Man kneeling.

(1) (2) (3) (4) (5)

The name of Ânkh-iu-seneb also occurs on the Hagar el-Ghorâb by the side of the stele. It is evident that "a chapel of the serpent" once stood upon the spot, and the name of Usertesen seems to imply that the cult was as old as the age of the 12th dynasty.

Several other names are written on the Hagar; among them are Ânkh-ames and where the title seems to be "scribe of the sailors[1]".

The stele is interesting on account of its dedication to "Thueris the daughter of Râ in Gebt", a town which is also mentioned at Kom Ombo. "The holy father, the scribe of the temple of Khnumu Khetem-ger" is said to be the son of "the judge, the holy father Khnumu-meri".

There is a village about half a mile to the south of the Hagar, which is called Hindellab in the map of the *Description de l'Égypte*. But the natives no longer know the name, and, like the villages to the north, it is now called Kubbaniyeh. One of my companions picked up two iron wedges close to the Hagar, in a place where the natives had recently been searching for *sebaḥ*. The wedges are small, and not of a modern type, and, as there are no traces of Greek, Roman or Mediæval occupation in the immediate neighbourhood, they may belong to the age of the hieroglyphic inscriptions.

V. This inscription is on a stele which I bought this winter at the ruined Coptic town of Buêb, south of Edfu. It had come from the western bank, presumably from the necropolis of Edfu, and, as will be seen from the proper names, belongs to the age of the

1. Ces noms sont tracés en hiéroglyphes cursifs et de droite à gauche dans l'original.

XXVIth dynasty. At the top of the stele is the winged solar disk, with under each wing, and above the inscription is the worshipper standing before an altar of offerings to the left of which are the deities Horus, with the solar disk above the hawk's head, Kheper with a beetle above a human head, Isis and Nebhât.

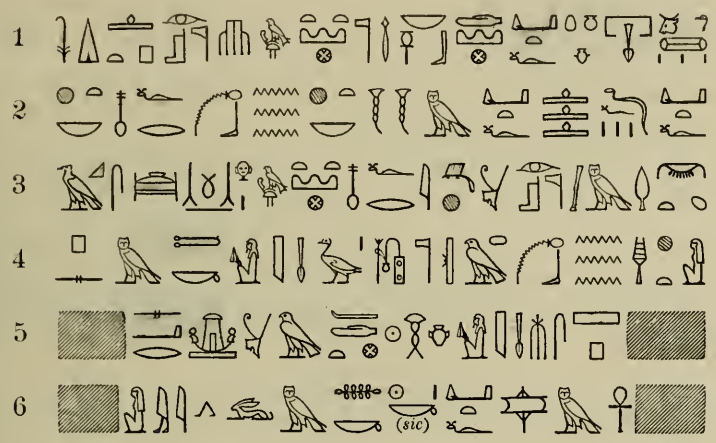

At Buêb itself I found the following inscription on a rock to the north of the ruins which had not been noticed before :

Legs of God standing; he holds and in his hands.

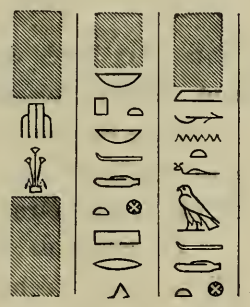

Legs of man standing.

The stele mentioned by Mr. Daressy (*Recueil de Travaux*, t. X, p. 141-142) as containing an erased cartouche is on the south side of the ruins. The cartouche is that of Thothmes III, and the inscription is as follows :

A man standing, in the posture of adoration.

Horus with a hawk's head, standing.

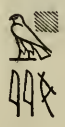

VI. This is a stele of limestone purchased by the Rev. Dr. Gray, Warden of Bradfield College, England, at Luxor in 1891. It is surmounted by the winged solar disk above which is , while on either side is . Below is Shes-Ast-Bal making

an offering to Horus, two lines of hieroglyphics being above the picture (A) and six lines below it (B).

(A)

(B)

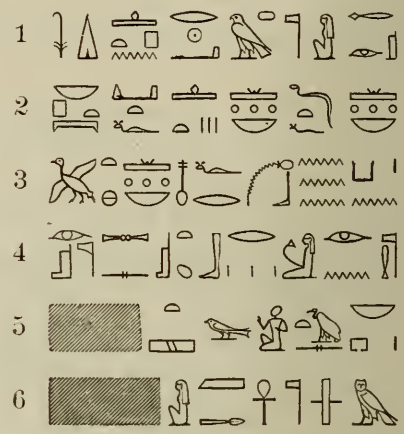

STÈLE DE BÈL-HARRÂN-BÈL-UTSUR

PAR

LE PÈRE V. SCHEIL

Cette stèle provient de Tell-Abta, aux bords du Thelthar, près d'El-Hadhra, à seize lieues au sud-ouest de Mossoul, où fut vraisemblablement le site de la ville de Dûr-Bêl-Harrân-bêl-utsur fondée et érigée en municipe par le *nagir ékalli* de ce nom, sous Téglatphalasar III, roi d'Assyrie. (Éponymies en 741 et peut-être en 727).

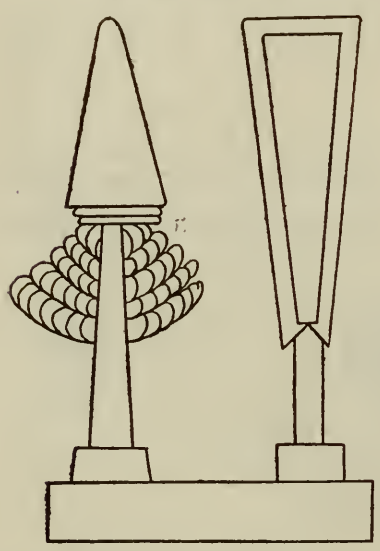

Le cintre de la stèle représente ce dignitaire, debout, pieds déchaux, sans barbe, portant des bracelets et des pendants d'oreilles, avec une robe longue à carreaux et un justaucorps plissé, étagé, levant et étendant la droite fermée à niveau de la tête en signe d'offrande, à la manière des génies ailés, le pouce inséré entre l'index et le médian, la gauche à hauteur du coude droit qu'elle soutient. La partie supérieure du corps seule est dans le cintre, les pieds posent au niveau de la ligne la plus inférieure de l'inscription.

Devant lui, dans le champ du cintre, sont rangés les symboles des dieux dans le même ordre que leurs noms au prologue de l'inscription : l'étoile ou Ištar; Sin, le disque entier lunaire s'emboîtant sur un croissant; Šamaš, le disque ailé, et enfin les deux symboles de Nabû et Marduk, le premier en forme de ciseau de sculpteur, le second une sorte de hallebarde appelée *šargaz* dans les textes, terminée en pointe,

ornée de trois ou quatre rangs de festons dans la partie massive, d'où retombent deux glands le long d'une courte tige.

Le monument mesure environ deux mètres de haut sur un mètre de large; il a été signalé au service des Antiquités, et il sera bientôt transporté au Musée de Constantinople.

L'inscription compte 30 lignes; elle fourmille de détails originaux, intéressants, qu'un esprit attentif et préparé ne manquera pas de remarquer. Le *nagir ékalli* y parle et agit en roi. J'incline à croire qu'elle remonte à l'an 727, son second éponymat, au court intervalle qui sépare la mort de Téglatphalasar de l'avènement de Salmanasar. Le premier roi est simplement nommé *roi d'Assyrie*. Le graveur s'était trompé dans le nom royal et il dut remanier et dissimuler quatre ou cinq signes (dont le premier était [illegible]), avec des formes archaïques et modernes, pour obtenir le nom de Téglatphalasar.

Si le monument remonte plus haut, il donnera une haute idée de la puissance des ministres administrant le royaume pendant les longues absences du roi conquérant.

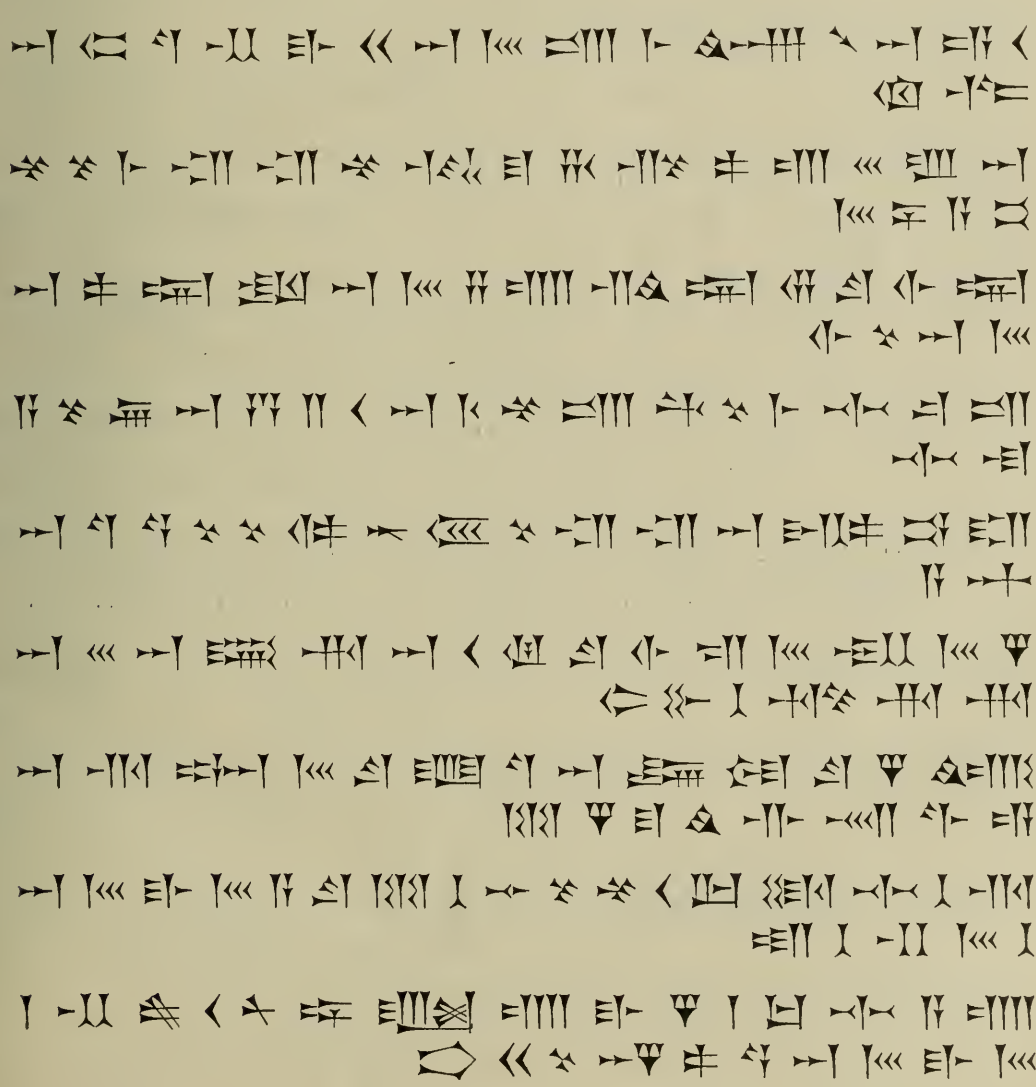

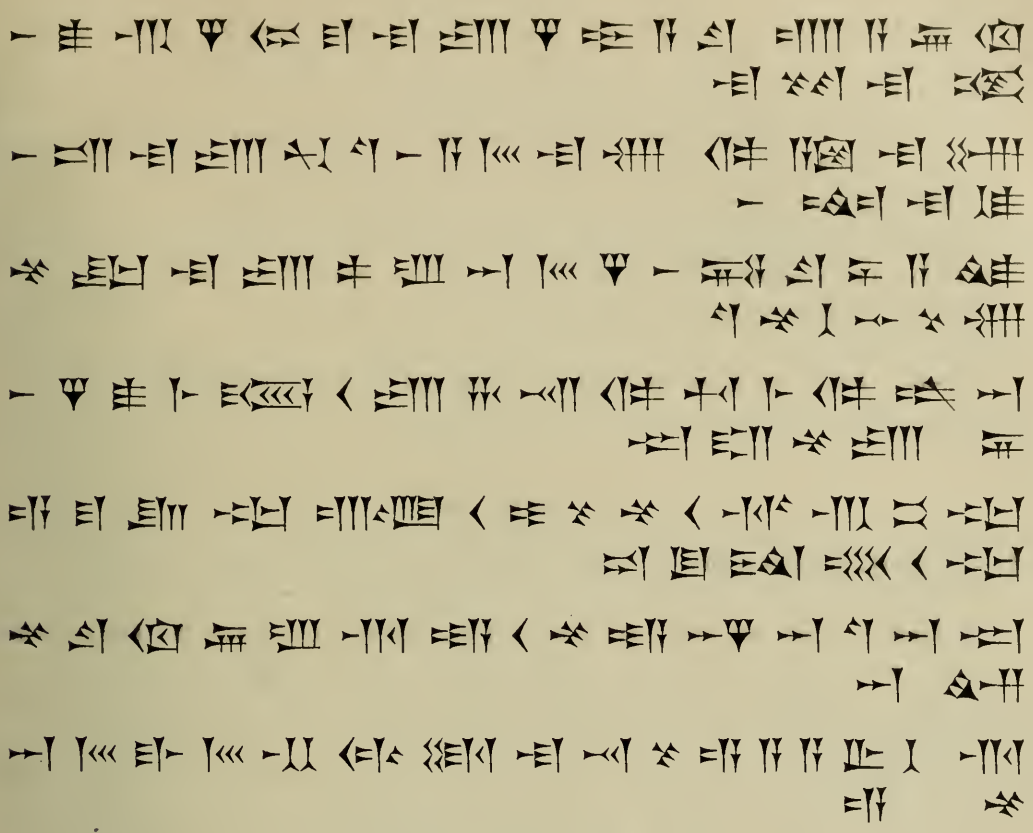

TRANSCRIPTION

1 (Ilu) Marduk bêlu rabû šar ilâni ta-me-iḫ Kippat šame-e u irṣi-tim
Mu-še-šib alâni, mu-kin ma-ḫa-zi, pa-qid eš-rit ilâni kališunu
(Ilu) Nabû, tup-šar ilâni, ṣa-bit qân duppi ellitu, na-ši duppu ši-mat ilâni
A-še-ir (ilu) Igigi u (ilu) Anunnaki, mu-ta-din kur-me-ti, qa-iš balaṭi
5 (Ilu) Šamaš nûr matâti, daiân kiš-šât alâni, (ilu) ṣalulu kib-ra-a-ti
(Ilu) Sin (ilu) Nanna-ri šamê u irṣiti, na-ši qarnê ṣirûti, ša lit-bu-šu nam-ri-ri
(Ilu) Ištar qaqqabê na-mir-tum šamê in-nin-na-ša ṭâbu gab(bi) ša ma-ḫi-rat su-pi-e
Ilâni rabûti a-na gab(bi)-šu-nu še-mu-u tiṣ-li-ti-šu, ri-ṣi-šu, bê-lê-šu
Bêl-Ḫarrân-bêl-uṣur (amil) nagir êkalli ša Tukul-ti apal ê-šarra, šar mât Aššur pa-liḫ ilâni rabûti
10 U-ma-'-ru-in-ni-ma bêlê giš-ru-ti ina ki-bit-ti-šu-nu ṣir-ti u an-ni-šu-nu ki-ni.
Âlu ina mad-ba-ri ina na-me-e aṣ-bat ištu uššu-šu a-di taḫ-lu-bi-šu lu-u u-šak-lil
ê-kur epu-uš-ma parak ilâni rabûti ina lib-bi ad-di
Tim-me-en-šu kîma ša-pik šad-e u-šar-šid u-kin uššu-šu a-na du-ur da-riš
(âl) Dûr-Bêl-Ḫarrân-bêl-uṣur ina pî nišê šumi-šu ab-bi-ma u-še-šir ḫarrâni-šu
15 (Abnu) na-ru-a ašṭur-ma ṣa-lam ilâni ina muh-ḫi ab-ni ina šu-bat ilu-u-ti ul-ziz
Giš-ru-ba nindabê tar-rin-ni a-na ilâni šu-nu-ti u-kin da-riš
Man-nu arku-u ša Ašur (ilu) Šamaš (ilu) Marduk u (ilu) Rammân, ana damqû-tim šumi-šu i-nam-bu-u u-ma-'-ru mâtu
An-ḫu-tum âlu ê-kur šu-a-tum u-diš giš-ru-ba nindabê ša ilâni šu-nu-ti la ta-ba-ṭi-il

Šá âlu ša-a-šu za-ku-su aš-kun, še nu-sa-ḫi-šu la in-na-su-ḫu še-in-nu-šu la iš-šab-ba-aš
20 Mê-šu a-na bu-tuk-ti ša-ni-tim-ma la i-bat-tak, mi-is-ru ku-dur la e-ni
Si-bit alpê u ṣênê la i-ṣab-bat nišê a-šib libbi-šu il-ku
Tup-šik-ku la im-di man-ma ša-nu-um-ma ana muḫ-ḫi-šu-nu la uš-ta-ṣa-ma
La e-pu-uš ri-du-su-un u (abnu) na-ru-a ul-tu ašri-šu la ta-da-ki
Ina aš-ri ša-nam-ma la ta-ša-kan a-na bît a-sa-ki la tušêrib, la timḫaṣ
25 Ina epiri la ta-kat-tum ina mê la ad-di, iddû la irtêq, ina išâti la išarapu
Mu-šar la ta-pa-šiṭ ilâni ša ina (abnu) na-ru-a eṣir-tum šumi-šu-nu šaṭ-ru
Ina ša-aš-me qabli u ta-ḫa-zu di-ḫu šip-ṭi lipit (ilu) Gir-ra mu-ta-ni
E-ma qatâ-ka nišu-u i-še-mu-u iq-ri-bi-ka illi-ku riṣu-u-ka
Mu-na-ki-ir šiṭ-ri-ya u šumi-ya Ašur (ilu) Šamaš (ilu) Marduk (ilu) Rammân
30 Ilâni rabûti adî lâ bašê la ba-še-e a-a išû (šu) ri-e-mu

TRADUCTION

1 A Marduk, seigneur grand, roi des dieux, qui tient les pôles des cieux et de la terre.
Qui établit les villes, fonde les cités, surveille les temples de tous les dieux ;
A Nabû, l'écrivain des dieux, qui tient le calame auguste, porte-tablette des destins divins.
Prince des Igigi et des Anunnaki, dispensateur des aliments, donateur de la vie ;
5 A Šamaš, la lumière des pays, l'arbitre de l'ensemble des villes, dieu qui s'éploie sur les régions ;
A Sin, l'illuminateur des cieux et de la terre, qui porte des cornes augustes, qui se revêt d'éclat;
A l'Ištar des étoiles, splendeur du ciel, vers laquelle toute prière est bonne, qui agrée les supplications ;
A tous les grands dieux qui exaucent ses prières, à ses alliés, à ses seigneurs ;
(Moi) Bêl-Harrân-bêl-uṣur, *nagir* du palais de Téglatphalasar, roi d'Assyrie, qui révère les grands dieux.
10 Or les dieux puissants m'ont mandé dans leurs oracles augustes et leurs volontés immuables,
Que j'apprêtasse une ville dans le désert, dans la campagne. De ses fondements jusqu'à son faîte, je l'achevai.
Je construisis un Ê-Kur et j'y plaçai au milieu le tabernacle des grands dieux ;
Son *temen*, je l'assis comme une butte de montagne, j'affermis ses fondements pour l'éternité ;
Et dans la langue des habitants j'appelai son nom Dûr-Bêl-Harrân-bel-uṣur, et je lui traçai une route.
15 J'inscrivis une stèle et j'y reproduisis l'image des dieux et la plaçai dans la demeure de la Divinité.
Des revenus, des dotations, des festins sacrés je fondai pour jamais, en l'honneur de ces dieux.
Qui que tu sois[1], à l'avenir qu'Ašur, Šamaš, Marduk et Rammân, dans leur bonté appelleront et à qui ils confieront le pays.
Si tu répares les ruines de cette ville et de ce temple, ne supprime pas les revenus, les offrandes de ces dieux.

1. Dans cette partie de l'inscription la première et la deuxième personne sont indistinctement employées dans les verbes.

Quant aux franchises que j'ai octroyées à cette ville, qu'on ne lève pas ses....., ne soient pas..... ses moissons (?).

20 Ne coupe pas ses eaux pour un autre canal, ne change pas les limites et les bornes.

Ne fais pas de prélèvement sur les bœufs et les moutons, n'impose pas à ses habitants de porter la planche à briques.

Ne décrète sur eux aucune autre corvée.

Ne t'occupe pas de leur administration, et cette stèle, ne la renverse pas de son lieu.

Ne la place pas dans un autre lieu, ne la relègue pas dans une maison de ténèbres, ne la brise pas.

25 Ne l'enfouis pas dans la poussière, ne la jette pas dans l'eau, n'écarte pas l'enduit, ne le brûle pas au feu.

N'efface pas l'écriture, et les dieux dont le nom écrit est gravé sur la stèle.

Dans le choc de la mêlée et de la bataille, à l'approche du jugement, au contact de Girra, dieu de la mort,

Quand tes mains s'élèveront, ils écouteront ta prière, t'accourront en aide.

Pour celui qui changera mon inscription et mon nom, Ašur, Šamaš, Marduk, Rammân,

30 O grands dieux, qu'il n'y ait point, (non) qu'il n'y ait pas de pitié jusqu'à l'anéantissement.

NOTES

Ligne 4. — *A-š-ir* = *ittu*, *idtu* (*Brunnow 11573*) forme féminine de *èdù* avec un sens général commun de « vague, flot », etc. *Del.* W. B. p. 122, 125, et un sens dérivé « géant, guerrier, chef » Aššurn. I. 13; III, 115 *èdù gabšu*. Cf. *ittu*, *itti* pour *tukultu*, *abarakku* (Jensen. KB, III, 1, 50); ou bien a-t-on joué sur le mot *edù*, matériellement semblable à *edu* « unique, premier »? Peut-être est-ce simplement *šir*, *nir* avec le préfixe a = *etillu*.

Kurmêti est pour *Kurumêti*.

Ligne 5. — *Kibrâti* = UD. Cette lecture du signe UB, AR est certaine par IV R. 60 *bis*, C. 9, et par un double de ce texte, Const. S. 37 l. 18 : *ud-dal-lil kì* LU NITA, où le premier mot est écrit UB-RI-LIL — Sur la brique de Kurigalzu — (*Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 90) UB-AN-DA.

Ligne 7. — *Inninna* pour *unninna*, comme *urnintu*, *irnintu*.

Ligne 16. — *Tarrinnu*, Idéogr. NA-BIL, avec l'idée dominante de sacrifice par le *feu*, sans préjudice de l'idée de festin qui paraît résulter d'autres textes (*Zimmern*, B. P., p. 98, 99). Le festin, où le peuple offrant communiait à une partie de la victime, complétait d'ailleurs le sacrifice. — Aux textes connus où ce mot se rencontre on peut ajouter, Gudéa Cyl. B, 5 où *tarrinnu* (NA-Bil) est en parallélisme avec NA-RI « lustration » et avec GIŠ-KIN « arbre à oracles » (il s'agit d'Êa et de la grande devineresse d'Éridu NIN DUD, qui n'est pas NIN-GUL dont le nom d'ailleurs doit être lu NIN-SUN ; d'après Gudéa Cyl. B., XXIII, 19 (AN) NIN-SUN-NA). — Le GIŠ de GIS-Kin dans Gud. Cyl B, IV. 5-V. — Cyl. A. XX, 16, est le signe *pi*, *a*, *ma*, *we*. Cf. GIŠ-TUK et PI-TUK = *šemù*. Cf. Lehmann, *Samaš-šum-ukin*, p. 143, 144. La forme archaïque du signe ne se rapproche de nulle autre comme du PI moderne. Dans Cyl. V. 23, *Giš-kin* est en parallélisme avec *namšibba* = *išibbuttù* « lieu et acte de l'oracle ». Dans ces derniers textes NA-BIL et NA-RI pourraient aussi bien exprimer, en analogie avec *parṣu*, le lieu des fonctions sacrées correspondantes.

Ligne 19. — *Se nusaḫi* me paraît être le blé en herbe, pouvant servir de fourrage, par opposition à *še innu*, blé monté en épis, bon pour la récolte.

Šabašu, sabasu, sabašu šabasu, aurait le sens de *détourner, éloigner*. (?)

Ligne 21. — *Asaki* ne peut être que l'hébreu *hošék* « ténèbres. »

Ligne 30. — *Adi ulli là bašê*. Ces deux derniers mots sont une redondance, puisqu'ils se trouvent déjà, quant au sens, dans *ulli*. Cf. V R. 31, 48 c et *Del.* WB., p. 132.

Mossoul, 21 mai 1894.

NACHTRAG

VON

WILHELM SPIEGELBERG

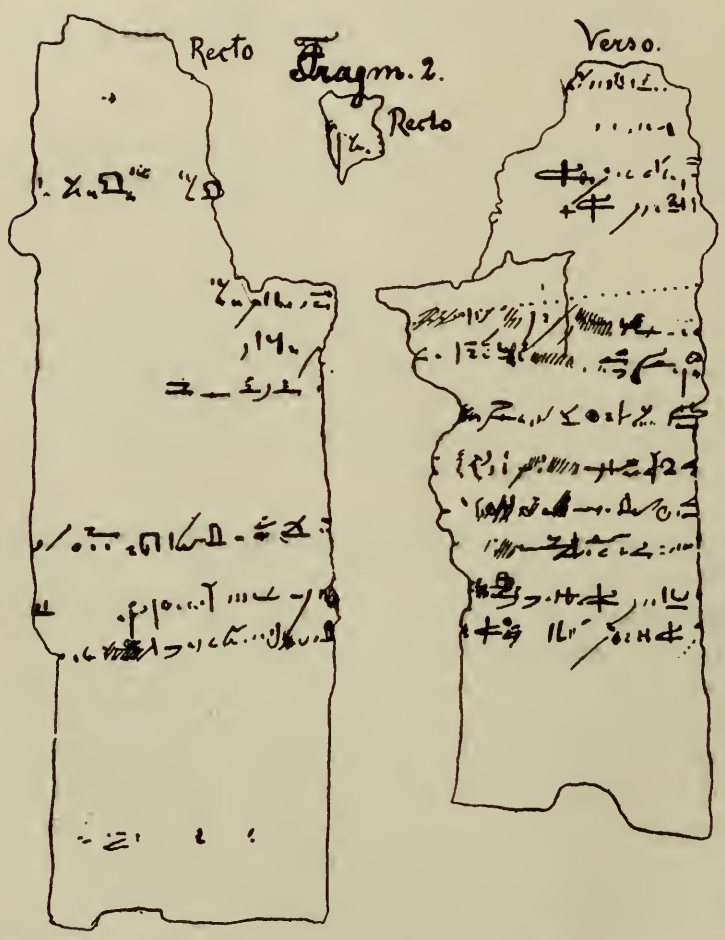

Zu den Texten, welche die versprochene[1] Ergänzung der im letzten Heft dieser Zeitschrift veröffentlichten Artikel über einige Ostraca und Papyri des Louvre bilden, seien einige Kurze Begleitworte gefügt.

Nur die am besten erhaltenen Papyrus fragmente sind nach meinen photographischen Aufnahmen reproduziert, alles andere ins besondere die Ostraca, welche in ihrem gegenwärtigen Zustande selbst einem geschickten Photographen kaum ein günstiges Resultat ermöglichen dürften, sind nach meinen Abschriften angefertigt. Ostracon III ist gegen das Original etwa um die Hälfte verkleinert[2].

1. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 61, Anm. 1.

2. Ich benutze die Gelegenheit, um hier einige Berichtigungen zu meinen lezten Artikeln nachzutragen. Auf die Druckfehler *ʿm* (p. 27) statt *ʿ; m* und *dnsmn* (p. 69) statt *dns* brauche ich kaum aufmerksam zu machen. Dagegen möchte ich zu p. 68 (Zeile 7 v. u.) bemerken, dass der Ausdruck *nʿʿm s-tnï* auch in der Titulatur Ramses' X nachweisbar ist, so auf dem Ostracon 5620 des Brit. Museum (Hieratic Inscriptions, Tafel I) 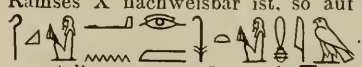 . Vgl. auch Ostracon 5622 (H. I. IV). — Die von mir versuchte Zusammenstellung von *m š; w* mit ⲙ̄ⲡϣⲁ ziehe ich vor allem auf Grund einer gütigen Mitteilung Prof. STEINDORFFS als unhaltbar zurück.

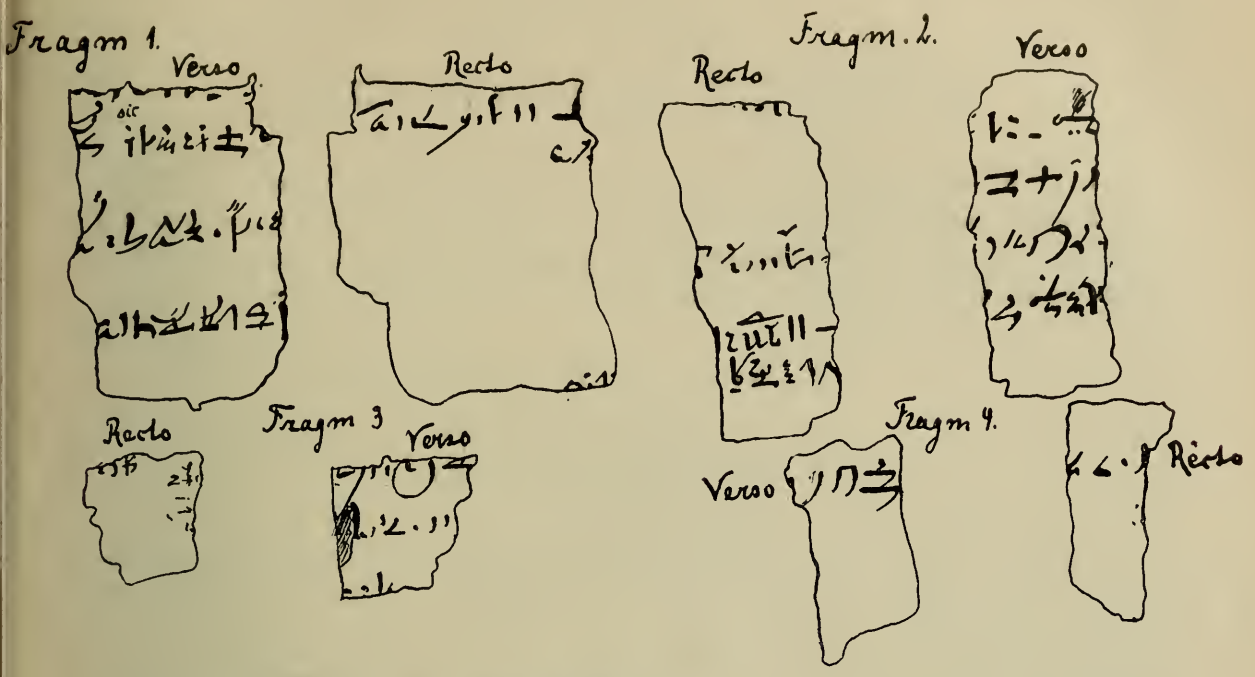

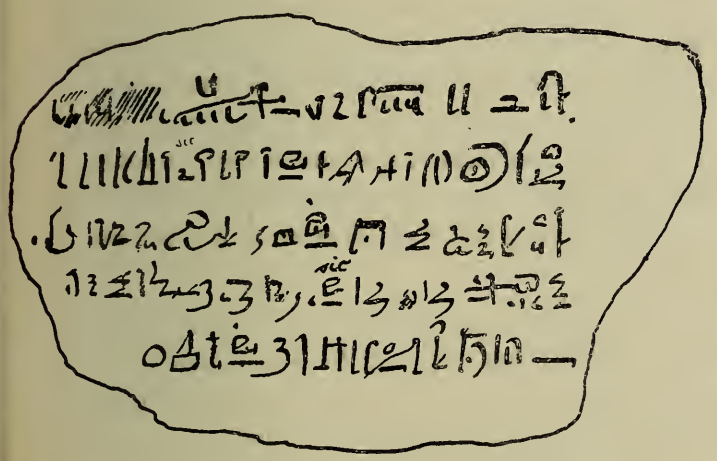

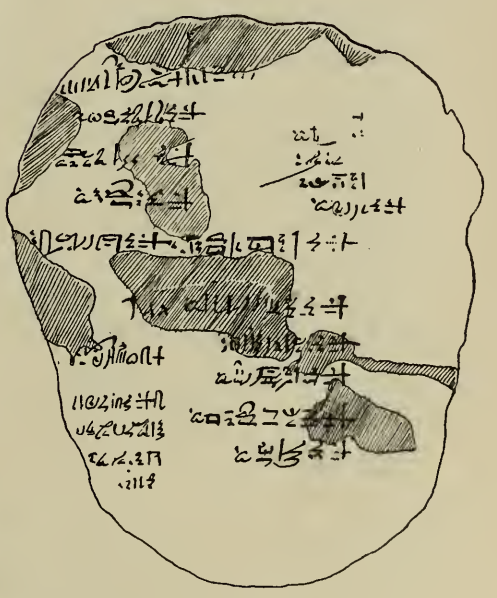

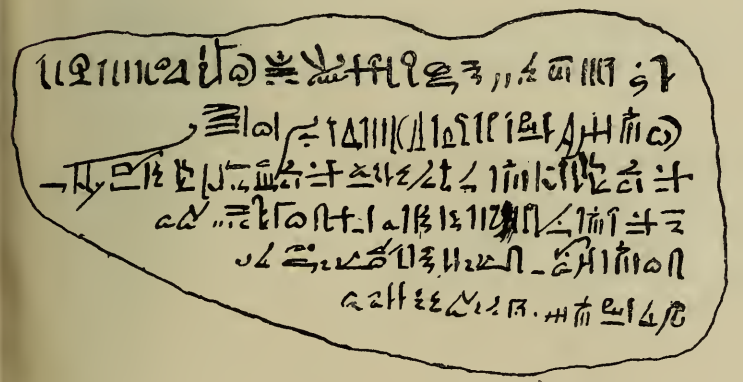

W. Spiegelberg.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. SCHEIL[1]

Les fouilles sont fermées depuis quelques jours, elles ont duré depuis le 15 janvier. Les dépenses pour les travaux montent à la bagatelle de 3.000 francs. Le total des tablettes est de 470 avec 209 fragments. Dans ce nombre, quelques débris de syllabaire, quelques incantations, dont une fort intéressante en ce qu'elle débute par

An An An An An An An
Ki Ki Ki Ki Ki Ki Ki
Su Su Su Su Su Su Su

et quatre autres lignes de ce style. Quelques hymnes, dont un très long et très inspiré, au dieu Sin. Bon nombre de tablettes que je crois citolégiques, nomenclature de signes et exercices de lecture, avec cette maxime

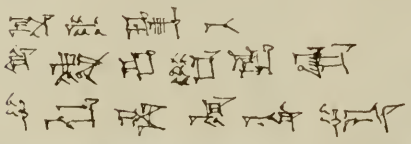

La masse des textes se compose de lettres et de contrats, tout de l'époque de Samsouilouna, comme si la ville n'eût existé que sous ce roi. Deux seules tablettes peuvent passer pour modernes. Plusieurs lettres ne laissent pas d'être curieuses. Dans l'une d'elles, un fonctionnaire assigné à Dour-Sin se plaint de l'aridité du lieu qui n'offre rien à manger; il adresse donc à son père de l'argent cacheté (Aknuk) afin d'en recevoir du bon poisson et d'autres aliments nécessaires.

Documents historiques. Outre les deux briques déjà signalées de Kourigalzou (où il y a bien *an ub da* et non *ub an da* comme j'avais lu à tort) et de Šamaššoumoukin, j'ai trouvé celle de Bour-Sin avec l'inscription TR. 3 n° XII, 2 et un fragment de tablette au nom de *Idîn Dagan* : Da-gan (Dagan est juge) souverain de Sumer et d'Accad, et probablement prince d'Our. D'un côté, on lit sa vocation divine à la souveraineté, ses titres : pasteur fidèle, le héraut (gudêa) de Bêl, doué de large entendement, etc., — de l'autre côté, un discours direct comme dans l'une des inscriptions de Hammourabi :

la faveur de ton regard, l'homme (le brigue)
ta parole, l'homme (l'écoute)
ce que profère ta bouche, Bêl (l'exauce)
le désir de ton cœur, Bêlit (l'accorde), etc.

1. Quelques-uns des textes mentionnés dans cette lettre sont publiés *in-extenso* dans les pages qui suivent. — G. M.

Le texte suivant vient de Babylone et est inédit :

(ilu) Na-bi-um apal uṣur
šarru Kadingirraki
šakkanaku mât Šu-me-ri
u Burbur-ki mu-ki-in
iš-di ma-da a-na-ku
Ni-nu-um ilu Marduk
bêlu rabu-u
Kalama u ni-ši-im
a-na be-lim i-din-nam
mât a-a-bi-ya
ša-la-lam
iq-ba-am
ni-nu-mi-šu
bît Temen-an-ki
e-eš-ši-iš
e-pu-uš-ma
a-na aš-ri-šu
u-te-ir.

« Nabopolassar, roi de Babylone, šakkanak de Sumer et Accad, fondateur de la patrie, moi. Après que le grand seigneur Marduk eut mis en mon pouvoir le pays et les hommes, et qu'il m'eut mandé le rançonnement du pays de mes ennemis, alors je refis à neuf le temple de Temen-An-Ki et le remis en place. »

Un poids en forme de canard est dit dans une petite inscription peser 5 mines bonnes, et équivaut après pesage à un peu plus de 2,410 grammes. La mine à Sippara aurait donc valu 482 grammes et serait différente de la grande mine de 787 grammes (780 gr.) et de la petite mine de 392 gr. (390 gr.) dont Lehmann fait l'histoire (voir *Bibliographie de la Zeitschrift für Assyriologie*, t. VIII, p. 146).

Un autre petit poids en hématite, forme , porte une inscription en rond, araméenne, très difficile à lire, à cause de l'effacement. Parmi les terres cuites, divers types de dieux, vases émaillés, etc. Une douzaine de vases affectent des formes d'animaux, âne, chien, lion, ours, etc., arc-boutés sur l'arrière-train et dont la tête mobile sert de couvercle, à la manière de vases Canopes de l'Égypte. Le modelé est parfois remarquable. Un chien porte une inscription votive en deux lignes, au dieu :
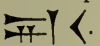 .

De plusieurs cylindres cachets, l'un en cristal est magnifique. Nabu et Marduk y sont représentés dans leurs constellations, que je n'ai pu identifier, n'ayant à ma disposition aucune carte du ciel.

Divers vases et objets professionnels en bronze. De tout cela, j'ai copié rapidement ce qui paraissait en valoir la peine. Il me fallait d'ailleurs aller *tous les jours* sur le terrain. Bedri-bey a pris quelques photographies dont j'ai eu quelques exemplaires. J'ai levé un plan de la ville, tout à fait irréprochable, puisque j'ai eu la chance de fermer mon polygone avec seulement deux mètres et demi d'écart : le grand côté de l'enceinte, qui est rectangulaire, mesure un kilomètre et demi. Inutile de dire que la masse du temple eût exigé des travaux de terrassement considérables, nullement en rapport avec les ressources très médiocres dont je disposais. Il fallut donc se rabattre sur des maisons privées.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

VI. *Brique du roi Buḥiya.* — Des divers cours d'eau qui se réunissent dans la plaine entre les monts Ḥamrin et les monts dits de Kifri, pour former l'Adhem (ancien Radânu), l'un des principaux a le nom actuel de Ak-su et coule du N.-E. au S.-O. A l'endroit où il coupe la chaîne des monts de Kifri, entre Kifri-Salakhiéh et Kerkouk, pour entrer dans la plaine, est située la localité kurde de Touz-Khurmati. Le défilé y est étroit, la montagne surplombe à pic la rivière. Au sommet, sur la rive droite, on aperçoit des ruines antiques qui sont le lieu d'origine de cette brique, trouvée, le 13 mai 1894, pendant mon voyage de Bagdad à Mossoul :

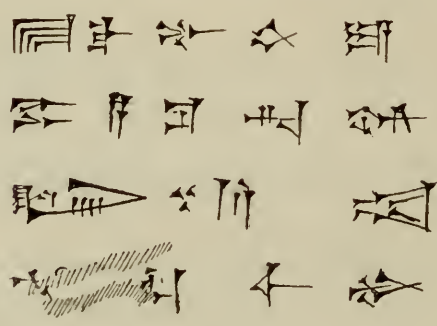

Palais de Buḥiya,

fils d'Asirim,

roi du pays de la montagne (ša-ad)

de Zirrašitim.

Le nom de Zirrašitim est nouveau et ne pourrait guère se rapprocher que du mont *Zaršu, Ziršu*, connu pour ses mines d'argent (*II Rawlinson*, pl. 51, 1, 10). Dans ces pays des Gutî, de Ḥarḥar, etc., il y avait anciennement des princes indépendants qui paraissent bien avoir été de langue sémitique, comme ceux de Lullubi.

VII. *Idîn Dagan*[1]. — Le fragment de tablette cuite qui nous révèle l'existence de ce prince date certainement, par l'archaïsme de ses caractères, d'une époque peu antérieure à celle de Hammourabi. La prééminence qu'on donne au dieu *En-lil-li* dans l'inscription me la fait attribuer à un prince d'Our, de la IIe dynastie. Sippara nous a d'ailleurs livré d'autres souvenirs du même âge. J'y ai trouvé une brique de Bour-Sin, identique à celle qui est publiée dans *I Rawlinson*, pl. 3, n° XII, 2, et quelques contrats qui sont indiscutablement aussi anciens.

Au point de vue littéraire, ce texte ressemble fort à la première inscription bilingue de Hammourabi, et il est d'une poésie non moins élevée. Étant sûr de la lecture de tous les signes, je transcris le texte archaïque en assyrien ordinaire :

1. Le nom signifie littéralement *Dagan juge;* cf. plus haut p. 184.

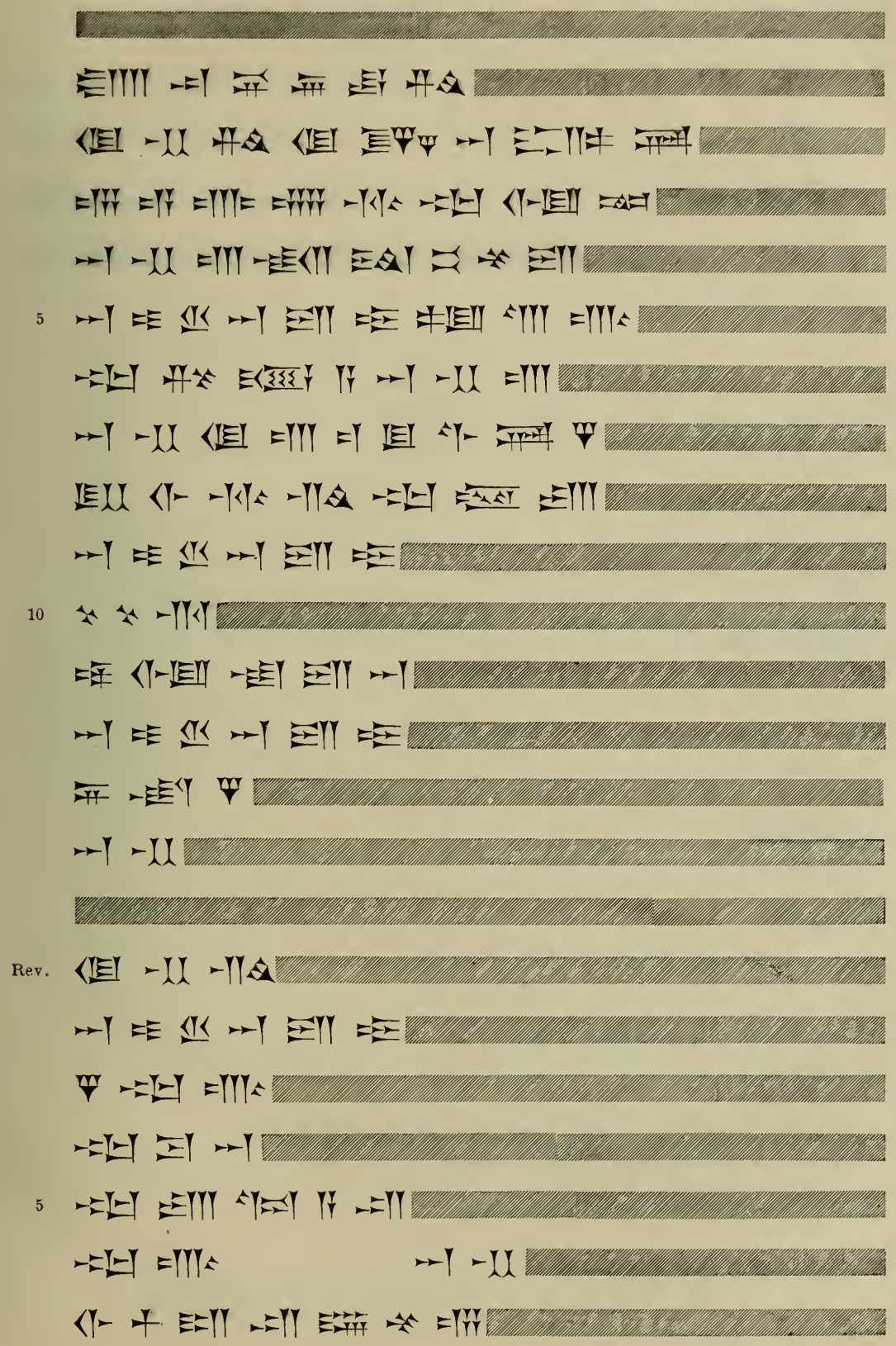
5
10
Rev.
5

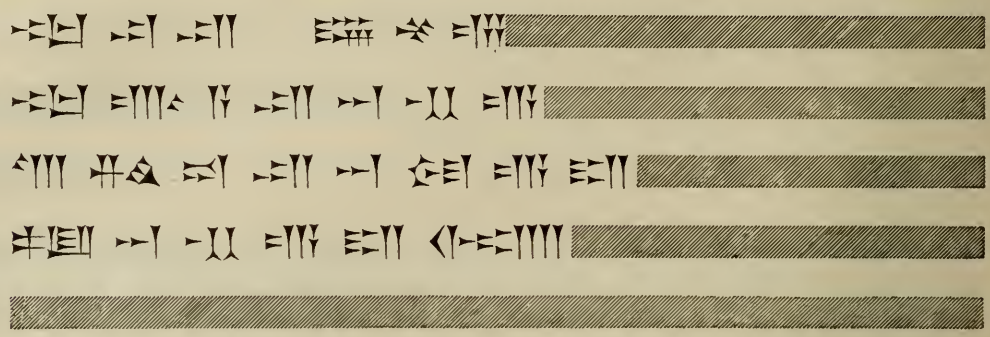

RECTO

. . . . . .
frère cadet[1], rempli[2] (?) . . . . .
Sumer et Accad, dieu à la protection étendue . . . . .
du pays, vaillant héros . . . . .
Ellil [marche] à ses côtés . . . . .
Idîn-Dagan, le pasteur [élu] du cœur de . . . . .
le prophète fidèle d'Ellil . . . . .
gratifié[3] par Èa d'un vaste entendement . . . . .
Voyant[4] au regard attentif . . . . .
Idîn-Dagan . . . . . [roi][5]
des pays . . . . .
fils engendré de . . . . .
Idîn-Dagan . . . . .
mâle[6] . . . . .
du dieu Èn . . . . .

VERSO

Sumer
Idîn-Dagan . . . . .
[Tes] ordres[7] sont comme . . . . .
la volonté[8] du dieu . . . . .
Ce qui sort de ta bouche[9], [ce sont]
ordres du dieu Èn . . . . .
le sens de ton regard l'homme (l'observe),
ta bouche s'ouvre[10], l'homme (écoute).
Tes ordres, le dieu Èn-gub-[ra] (les recueille).
Les désirs de ton cœur[11], la déesse Ningub-ra (les agrée).
[Tu es] le pasteur d'Èn-gub-ra[12], le ministre (du dieu) . . .
. . . . . .

---

1. *Dub-ba-uš-sa* = *Dub-bu-uš-sa* = *Dubbusu*. Brünnow, 3942.
2. *Sig-gi* pour *si-ga* = *malû*. Brün., 3393 (?), ou *sapânu*. Brün., 4420.
3. [illegible] = *qâšu*, *qîštu*.
4. *Kin* = *šitê'u*, *šipru*, *tertu*. Brün., 10747.
5. Restitution probable. *Šar matâti* serait donc une locution bien ancienne.
6. *Ṣal-li* = *zikaru*. Cf. Brün., [illegible] = *zikaru*, 5328.
7. *Dug-ga* = *kibîtu*. Brün., 582.
8. *KA-KA-MA* = *šiptu*, *amâtu*. Brün., 588.
9. *Ṣît pîka*.
10. *Pît ptka*. Brün., 555.
11. *Bibil libbika*, [illegible] = *babâlu*, comme chacun des deux signes séparément.
12. Cf. Brün., 6225, [illegible] = *Papsukal* (?). Pour la lecture du signe [illegible], Brün., 6176.

VIII. *Deux lettres missives.* — Parmi les nouveaux textes de Sippara, on compte beaucoup de lettres, dont la comptabilité fait tout le fonds. Cependant, des deux suivantes, l'une est de nature toute sentimentale, et l'autre a pour auteur un fonctionnaire malheureux, qui écrit à ses parents :

A-na a-bi-ya
ki-be-ma
umma Zi-im-ri e-ra-am(?)-ma
Šamaš u Marduk da-ri-iš û-mi
li-ba-al-li-ṭu-ka
lu-u ša-al-ma-a-ta
a-na šu-ul-mi-ka aš-pur
šu-lum-ka šu-up-ra-am
a-na Dûr En-zu (ki)
a-na nâr Bi-tim
si-ki-ri-im
ša-ak-na-a-ku
a-šar wa-aš-ba-a-ku
(šir) u-ku-ul-tum
a-na a-ka-li-ya
u-ul i-ba-aš-ši
a-nu-um-ma 1/3 šiqlu kaspi
ak-nu-uk-ma
uš-ta-bi-la-aq-qu
ša kaspi šu-a-ti
nunê dam-qu-tim
akala[1] ma-am-ma
a-na a-ka-li-ya
šu-bi-lum.

« A mon père soit dit : (Moi), Zimri-eram (?). Que Šamaš et Marduk te fassent vivre à jamais ! Puisses-tu être bien portant ! J'envoie prendre des nouvelles de ta santé, informe-moi de ta santé ! Me voici placé à Dour-Sin, sur le fleuve *Bitim sikirim* (?). Là où je demeure, il n'y a point d'aliments pour ma nourriture. Voici que je te scelle et t'envoie un tiers de sicle d'argent. Pour cet argent, envoie-moi de bons poissons et autres provisions de bouche. »

A-na Bi-be-ya
ki-be-ma
um-ma Gi-mil Marduk ma
Šamaš u Marduk ana šu-mi-ya
da-ri-iš û-mi li-ba-al-li-ṭu-ki
a-na šu-ul-mi-ki
aš-pu-ra-am
šu-lum-ki šu-up-ri-im
a-na Ka-dingir-ra-ki
al-taš-kan-ma
u-ul a-mur-ki
ma-di-iš az-zi-iq
te-im a-la-ki-ki
šu-up-ri-im-ma
lu-uḫ-du
a-na araḫ Araḫšamna
ta-al-la-ki-im
aš[2]-šum-mi-ya da-ri-iš û-mi
lu-ba-al-ṭa-a-ti.

« A Bibêya[3] soit dit : (Moi), Gimil-Marduk : Que Šamaš et Marduk pour l'amour de moi te fassent vivre à jamais ! J'envoie prendre des nouvelles de ta santé, informe-moi de ta santé. Me voici fixé à Babylone, et je ne t'ai pas vue, j'en suis bien inquiet.

1. Signe .
2. Pour *ana* (*šumiya*). Le premier signe est .
3. C'est ici un nom de femme, comme cela résulte de la suite du texte.

Envoie-moi la nouvelle de ton arrivée, afin que je me réjouisse! Viens au mois d'Araḫšamna. Puisses-tu vivre à jamais pour l'amour de moi! »

IX. *Papallum.* — Le fragment S 4 du Musée de Constantinople, par ailleurs insignifiant, se recommande par l'emploi du mot *papallum*, appliqué pour la première fois à la progéniture humaine, dans un texte discursif :

lišuriqu umêšu, limîda šanâtišu
ina Esaggil êkal ilâni lalê balaṭi lišbî
..... kim-ti(?)-šu lirappišu papallum.

« Que ses jours se prolongent, que ses années se multiplient, que, dans Esaggil, le temple des dieux, il se rassasie des douceurs de la vie, ... sa race, que ses rejetons s'étendent au loin! »

Cf. Strassm., *A. V.*, 7522, *zîrušu lirappišma lišamida nannabšu.*

Inscription dite *Nin-maḫ*, exemplaire de Constantinople (fin) : *ruppiši zîrim, šundili nannabi, ina kirbit pir pir'ya, šalmiš šunâr* (sic!) *talitti.*

Dans les syllabaires, *papallum* s'aligne à côté de *pirḫu, nannabu.*

Le terme semble emprunté métaphoriquement, comme d'autres (cf. *šummuḫu mešrêti*) à la vie végétative. Dans Sennachérib (voir Meissner et Rost, p. 16 et 41), on lit : *Napḫar iṣê išiḫuma uzarrišû papallum :* « Tous les arbres prospéraient et multipliaient leurs rejetons. »

𒁹 *papal karâni* (Brün., 5632) est un objet appelé *provin* ou *rejeton de vigne.*

Lib-pal-pal sont les rejetons du cœur.

Papallum est pour *palpallum.* Jensen (*Kosm.*, p. 331) conclut à un sens de « verge, baguette » pour *palû.* Cf. *liplipi, binbinum.* Le sens littéral de *papallum* serait « tige de la tige ou rejeton ».

X. *Un proverbe chaldéen.* — Le petit texte suivant se lit sur une tablette en forme de lentille, et contient une sentence ayant eu cours dans les écoles de Sippara, au temps de Samsu-iluna :

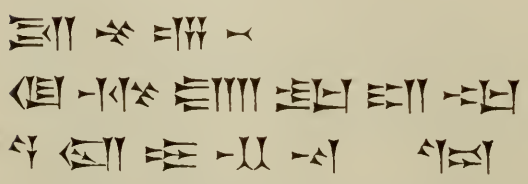

𒀭𒀭𒀭 𒀭 𒀭𒀭𒀭 𒀭 « Celui qui (veut) exceller *(til)*
𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭 à l'école de la *Tupšarrutu,*
𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭 qu'il se lève (tôt) comme le jour! »

Ša ne peut être qu'un sémitisme. Que si *ḫi-en* n'exprime pas un optatif, comme il arrive quelquefois pour *lû*, il sera mieux de traduire : « Celui qui excellera — à l'école de la *Tupšarrutu* — brillera comme la lumière (du jour)! »

Cf. Dan., xii, 3 : *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti.*

EINE NEUE ART DER NOMINALBILDUNG

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Bekanntlich bildet man im *Altägyptischen* von Substantiven und Präpositionen Adjectiva vermittelst der Endung *i* (später ï koptisch ϵ)[1] Eine neue Adjectivbildung, welche bislang nicht beobachtet worden ist, will ich im folgenden besprechen. Bereits ERMAN ist in seiner ersten Arbeit über die *Nisbe*[2] aufgefallen, dass neben , , die « sehr gut beglaubigten Formen , und » stehen, ohne jedoch auf diese Thatsache wieder zurückzukommen. Ich selbst suchte mir die letzteren Formen durch Annahme eines mascul. plausibel zu machen[3], indem ich abgesehen von dem bislang noch räthselhaften negativen Adjectiv, *ḫntiw* und *mitiw* las. Diese Lesung ist nun definitiv aufzugeben, denn für steht dieselbe auf Grund folgender Stelle jetzt ausser Zweifel. Zu M I/432 :

twt ntr Shm i(n) ntr mi(w)t(i)k

« Du bist Gott *Shm*, es giebt keinen Gott welcher dir gleicht. »

bietet T 269 die Variante

twt ntr Shm [*i(n) ntr mi*] *witk*

Damit ist die Lesung *miwti* gesichert und gleichzeitig auch die Bildung dieses Adjectivs erklärt. Von ist also ein Adjectiv durch Anhängung von *wti* gebildet[5]. An der Hand dieses Ergebnisses möchte ich nun noch weitere *wti*bildungen hierhersetzen.

Zunächst sei die sogenannte Präposition :

imitw « zwischen » erwähnt, für welche *Erman* nach den Pyramidentexten die Lesung *imwti* angiebt, die indess nicht genau ist. Es ist m. W. bislang noch nicht beobachtet worden, dass überall, wo es sich in den Texten des A. R. findet, *imi* zu lesen ist, während die Texte jener Epoche für *im* das Silbenzeichen schreiben[6]. Danach glaube ich ist auch die Gruppe [7] *im(i)wti* lesen zu müssen. Zunächst begnüge ich mich damit, diese Form als eine *wti*bildung von *imi* hinzustellen.

---

1. ERMAN, *Gram.*, § 132 ff.
2. *Æ. Z.*, 81/52, Anm. 1.
3. Nachträglich sehe ich, dass dieses auch ERMANS (*l. c.*, § 137) Annahme ist.
4. Die Ergänzung ist sicher.
5. Es ist schlechterdings unmöglich, dieses Adjectiv als aus + *i* entstanden zu erklären.
6. Natürlich schreibt man daneben auch phonetisch .
7. Diese Schreibung findet sich z. B. P. I/903. M. I/474 : P. II/1063, als varr. notiere ich P. II/898, P. I/253, und W./580, P. I/185.

Ferner :

(?) ⲗ « *wpwtï* » « der Bote[1] ».

ⲗ « *ḥ'wtï* » « der Erste » (kopt.[2] ϩⲟⲩⲓⲧ).

ⲗ *pḥwtï* « der letzte ».

'ḥ'wtï « männlich » (ϩⲟⲟⲩⲧ)[3]. Ob *wpwtï* hierher gehört, oder nicht vielmehr nach der alten Annahme Adjectivbildung auf *ï* von *wpwt* « Botschaft » ist, muss zweifelhaft bleiben. *ḥ'wtï* scheint mir von dem Verbum *ḥ'* (?) abgeleitet zu sein, welches sich in der bekannten Ueberschrift findet. Mit hat es nichts zu thun, denn die Adjectivbildung dieses Wortes ist uns ja in *ḥ'tï* erhalten[4].

Pḥwtï ist von *pḥ* « das Ende erreichen » abgeleitet und heisst « der letzte, hinterste[5] ». Als Beleg zitiere ich die Stelle eines noch unveröffentlichten Briefes des Brit. Museums (Cat. 10375), welcher der Zeit der Priesterkönige zuzuweisen ist.

(?) « öffnet einen Platz der hintersten Plätze[6] ! »

Daneben ist *pḥwti* aus dem Papyrus *Abbott*[7] als « Zeuge » (eigentl. « der welcher an den betr. Ort gelangt ») belegt.

'ḥ'wtï ist bereits von *Chabas* auf seine urspr. Bedeutung, « der Kämpfer, der Streitbare » zurückgeführt.

Die angeführten Beispiele lassen sich gewiss noch erheblich vermehren, aber immerhin werden sie für die Feststellung einer neuer *Adjectivbildung*, wie ich sie einstweilen noch bezeichnen will, als beweisend gelten dürfen.

Zu diesen *wtï*bildungen gehört nun auch das negative Adjectiv *iwtï*[8], welches ich aus *i* + *wtï* zusammengesetzt glaube. Damit gewinnen wir für die Negation die Lesung *i*. Ich setze demnach.

=.

= [9].

Sehr zweifelhaft erscheint mir indess der Nachweis der phonetischen Schreibung von in den Pyramidentexten, welchen MASPERO[10] aus den varr.

---

1. Schreibung im alten Reich. z. B. W./511 *wp(w)t(i)*.
2. Demot. z. B. *Chron. demot.* ⲡⲥⲱⲧⲉ ϩⲟⲩⲓⲧ.
3. Aus *'ḥ'wti* mit Abfall des ' und i.
4. *Æ. Z.*, 82/51.
5. Plural *Wni*. 30 *pḥwtiw* geschrieben (vgl. *ḫntiw* P. I/440). Danach habe ich an der ersten Stelle emendiert.
6. S. BRUGSCH, *Wörterb.*, VII, 477.
7. Z. B. 6/19.
8. *Æ. Z.*, 93/82 ff.
9. Zu den beiden Formen der Negation vgl. jetzt ERMAN, *Gram.*, § 369 ff.
10. *Recueil*, XI, p. 15, Anm. 1.

P. I/315 N.

M. T/623 N.N.

ỉn ỉs N. dbḥ mỉ;f ṯw « Nicht N. bittet, dass er dich sehe » erschliessen zu dürfen glaubte. Dazu seien noch folgende Stellen gefügt.

P. I/582-583.

N

ỉn ỉs N. pn ḏd nn ỉrṯn nṯr(w).
ỉn ḥk; ḏd nn ỉrṯn nṯrw.

« Nicht dieser N. sagt dieses euch, Götter (sondern) *Ḥk;* sagt dieses euch, Götter. »

Nun wird jedoch in beiden Fällen durch das Subject hervorgehoben, und vor allem der letzte positive Satz mit der bekannten Partikel der Hervorhebung *ỉn* legt mir den Gedanken nahe, das wir in dem der Verbindung das emphaticum zu sehen haben. Dazu kommt noch, dass man inklass. Orthographie ohne *n* schreibt. Freilich müsste man erst diese negative Hervorhebung sicher belegen, ehe man sich mit gutem Gewissen zu dieser Annahme verstehen könnte.

Auch vor einem anderen Beispiele möchte ich warnen : P. I/335 = M I/638

N

ỉmỉ ỉwtf ỉ(w)f wʿb ỉn wʿb n Rʿ r N

Hier darf man nicht mit idententifizieren, welches bekanntlich von dem Tempus *sḏmnf* nie ein *n* zeigt, sondern wird gewiss mit Maspero *ỉn* als Fragepartikel[1] fassen und übersetzen :

« Lass ihn kommen! Er ist rein. Ist (etwa) *Rʿ* reiner als N? »

Sethe hat nun die Beobachtung gemacht, dass nach der Negativpartikel niemals sich ein prostheticum findet, *ja sogar scheinbar absichtlich vermieden wird*[2]. « Man schreibt Z. B. « sie wissen » aber « du weisst nicht ». Dagegen fehlt es überall, wo wir in klass. Orthographie ein erwarten z. B. da, wo im Sinne von ليس steht. Daraus hat *Sethe*[3] zweifellos mit Recht gefolgert, dass auf einen Vokal endigte, welcher das prosth. vertrat. Danach wird man also = *ỉĕ* setzen müssen.

Ich möchte mich nur noch kurz gegen die zuletzt von Wiedemann[4] vertretene Lesung *nn* wenden. Dass die varr. der Totenbuchs bei den ständigen Verwechslungen

1. Beiläufig möchte ich hier andeuten, dass auch im Aegypt. zwischen den Partikeln der Frage und Verneinung manche Verwandtschaft besteht. Ich denke später einmal darauf zurück zu kommen.
2. De aleph prosthetico. § 14.
3. *L. c.* § 27.
4. *Recueil de Travaux*, 4/87 ff.

von 𓈖 und 𓈖 für unsre Frage wertlos sind, glaube ich kaum bemerken zu müssen.

M. E. giebt es nur eine ernstliche Schwierigkeit, nämlich

𓅱𓅱𓄿𓂋 als var. von 𓈖𓄿𓂋[1] Allein ich glaube, dass hier lediglich ein Irrtum des Steinmetzen vorliegt. Eine von Dümichen nicht verzeichnete var. ist 𓈖𓄿𓅓𓂋𓊪 (W/126), also mit der phonet. Schreibung des Silberzeichens 𓅱𓅱. Der Irrtum 𓈖 : 𓈖 : 𓈖 ist aber durch die Totenbuchhs. genügend illustriert. Da sich nun die Schreibung 𓈖𓄿𓂋 m. W. nirgends im *A. R.* nachweisen lässt, so möchte ich glauben, dass auch hier einer von den vielen Transcriptionsfehlern der Steinmetzen anzunehmen ist[2]. Somit liegt kein Grund vor, dieses Wort gegen die Lesung *ꜣn* ins Feld zu führen. Die Gruppe 𓈖 mit vorgeschriebenem 𓈖 ist, wo nicht der obenerwähnte Transcriptionsfehler vorliegt, dahin zu verstehen, dass man die defective phonetische Schreibung (i)n[3] durch 𓈖 determinierte.

Für das M. R. lässt sich die phonetische Schreibung 𓄿 aus varr. der Bauerngeschichte nachweisen[4]. Dagegen wird man die zuerst von Ebers[5] angezogene Praeposition 𓈖 nur mit Vorsicht verwenden, denn der Punkt über dem 𓈖 kann sehr wohl als diakritischer Punkt gefasst werden.

Was aber ist die Endung *wtꜣ?* — Erman hat kürzlich in seiner Grammatik (§ 295) darauf hingewiesen, dass in der Bildung des Verbaladjectivs die Verba III^ae^ inf. z. T. den Stamm auf 𓅱 endigen lassen. Ich zitiere dafür folgende Beispiele aus den Pyramidentexten :

W/234 𓄿𓂋𓈖𓅱𓅱𓂋𓊪

Spr nf bꜣw-t(i)-f(ꜣ) nb

« Zu ihm kommt jeder, der sich umwendet »[6].

P. I/303 𓄿𓈖𓅱𓂋𓈖𓅱𓂋𓄿𓅱𓂋𓄿𓅱𓂋𓄿

ꜣwtꜣn nk m kꜣwt(i)ꜣn

« die welche zu dir kommen als solche, welche sich beugen ».

P. I/600 𓅱𓈖𓅱𓂋𓄿𓅱𓈖𓈖 *m bꜣw-tꜣ-fꜣ ꜣmtn*

« Nicht sei einer unter euch, der sich zurückzieht ».

---

1. S. die Zusammenstellung bei Dümichen : Der Grabpalast des Patuamenemap, Tafel XXIII.

2. Diese fehlerhafte (?) Schreibung ist auch in den Pap. Ebers übergegangen. Übrigens wäre es sehr wohl möglich, dass die beiden urspr. verschiedenen Worte 𓅱𓅱𓄿𓂋 *nnšm* und 𓈖𓄿𓂋 *inšm* schon relativ früh zusammengeworfen wurden.

3. Also eine Schreibung wie 𓂋 für 𓄿𓂋.

4. Cf. Le Page Renouf : Egyptian grammar., p. 41. — Mir scheint der *Pap. Butler* mit dem Fragwort 𓄿 die richtige Lesung zu geben, während der Berliner Pap. irrig dafür das gleichlautende 𓈖 einsetzt, für welches man allerdings nach correcter Orthographie 𓈖 erwartet. Indess wird die Unterscheidung der beiden beregten Formen nur in wenigen Texten consequent durchgeführt. Im grossen und ganzen steht 𓈖 für *i* und *in*, 𓈖 für *in*. Später sind bekanntlich auch 𓈖 und 𓈖 zusammen geworfen.

5. *Z. D. M. G. XXXI*, 467.

6. *Die Emendierung des* 𓅱 *in* 𓅱 *liegt auf der Hand.*

Den Verben III^ae inf. schliesst sich nun auch das anomale *nḏr* an, cf. P. II/799.

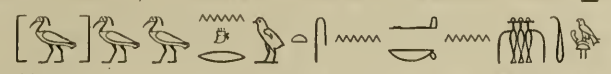

ỉ'ḫ (w) *nḏrwtỉśn* *'k n Ḫntỉ-ỉmntỉw*

« die Geister, welche deinen Arm für *Ḫ*. ergreifen »

Die phonetische Erklärung dieser Formen ist noch nicht versucht worden. Viell. darf man das *w* auf den Einfluss des 3ten schwachen Radicals zurückführen, dann würde man vielleicht *b ỉ-wtỉ-fỉ* zu lesen haben.

Wie dem aber auch sein mag, eine Vermutung scheint mir sehr naheliegend, dass zwischen dieser *wti* bildg. bestimmter Verbalklassen und der *wti* bildg. der sog. Adjectivbildung eine Verwandtschaft oder gar eine Jdentität besteht. Freilich vermisst man bei der Adjectivbildung das Suffix, welches indess kein integrierender Bestandteil dieser Bildung zu sein scheint. Aber hier liegt — darauf möchte ich selbst hinweisen — ein wunder Punkt meiner Beweisführung.

In der That lassen sich eine Reihe von den beregten Adjectivbildungen auf Verben zurückführen. Abgesehen von dem zweifelhaften *wpwti* (von einem Stamm III^ae inf.) und *ḥ'wtï* (viell. gleichf. von einem Verbum III^ae infirmæ) könnte für die anderen Worte *'ḥ'wtï* und *pḥwtỉ*, falls nicht *'ḥ'* als Anomale zu betrachten ist, auch Analogiebildung in Frage kommen. Diese könnte nun insbesondere da massgebend gewesen sein, wo der Stamm auf ein *ỉ* endete, hängt doch möglicherweise das der Verba III^ae inf., wie ich oben vermutungsweise hervorhob, mit der *wti* bildung zusammen. Ich habe dabei Bildungen wie *mỉwtỉ* und *ỉmỉwtỉ* und *ỉwtỉ* im Auge, welche nicht verbaler Natur sind. Dagegen ist auch ihnen die verbale Bedeutung eigen, welche bei *ỉwtỉ*[1] und *mỉwtỉ* durchsichtig ist. Aber auch bei *ỉmỉwtỉ* liegt wenigstens in den Pyramidentexten der verbale Character noch klar zu Tage, denn an vielen Stellen vertritt unser Wort die Stelle eines Pseudoparticipiums, vgl.

P. II/903 *šmk ỉmỉwtỉśn*

« du gehst (indem du) zwischen ihnen [i. e, Isis und Nephthys] (bist)
ebenso *P.* I/253 : *M.* I/474 : *P.* II/1063.

Ueberhaupt scheint mir dieses der Hauptunterschied der *ỉ* und *wtỉ* bildung zu sein, dass erstere adjectivischen letztere verbalen Character trägt, wie ja auch die hier besprochene Form lediglich von Verben oder Adjectivbildungen abgeleitet wird, während die *ỉ* bildung nur für Substantiva oder Praepositionen gilt. Nehmen wir aber die Identität des Verbaladjectivs und unsrer Bildung an, so werden wir folgerichtig, da ja die *wtỉ* bildung beim Verbum nur die Ausnahmeform des regelmässigen *tỉ* ist, auch für

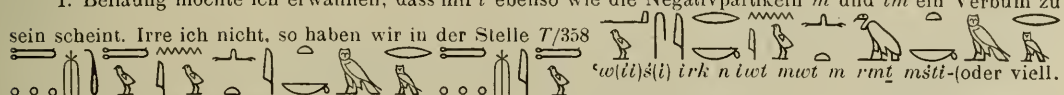

1. Beiläufig möchte ich erwähnen, dass mir *ỉ* ebenso wie die Negativpartikeln *m* und *tm* ein Verbum zu sein scheint. Irre ich nicht, so haben wir in der Stelle *T*/358 *'w(ỉỉ)ś(ỉ) ỉrk n ỉwt mwt m rmṯ mśtỉ*-(oder viell. *mśỉt-*) *ṯw n ỉwt ỉtk m rmṯ mśỉ-ṯw* « ihre (sc. der Göttin) Hände sind bei dir, weil du keine Mutter unter den Menschen hast, welche dich gebiert, weil du keinen Vater unter den Menschen hast, welcher dich gebiert » in *ỉwt* dem Infinitiv des Negativverbums *ỉ* vor uns.

unsre sogenannte Adjectivbildung auf *tỉ* formen ahnen. Und in der That lassen sich eine Reihe von solchen Bildg. nachweisen, z. B. *wšbtỉ* (eigtl. « der Antworter »), die bekannte Bez. der Totenstatuette und zwei Worte, welchen bereits MASPERO[1] ihre rechte Stelle angewiesen hat, wie denn überhaupt der genannte Gelehrte der hier besprochenen Bildung auf der Spur gewesen zu sein scheint. ⲕⲉⲛⲉⲫⲓⲧⲏⲥ ist gewiss *Ḳnftỉ* mit griech. Endg. ⲏⲥ und ebenso ist ⲣⲁϧⲓⲧⲏⲥ auf ⲣⲁϧⲓⲧ + ⲏⲥ zurückzuführen[2]. Für letzteres Wort liegt ausserdem noch in ⲣⲁϩⲧ : ⲣⲁϧⲧ « Wäscher » das kopt. Derivat für *rḫtỉ* vor. Was übrigens das Verbum ⲣⲱϩⲉ betrifft, so führe ich es nicht auf *rḫt* mit radicalem *t* zurück[3]. Das ⲉ in ⲣⲱϩⲉ ist wie in ⲛⲟⲩϫⲉ, ⲙⲟⲩⲛⲉ, ⲕⲱⲧⲉ zu erklären, viell. ist ein am Ende ausgefallen. Das Pseudoparticip. ⲣⲁϧⲉ und der stat. cstr. ⲣⲁϩ (für *rᵉḫ* ?) erinnern ja stark an die Bildg. der III^ae infirmæ, nur der Infin. abs. spricht dagegen Sollte sich aber die Annahme eines bestätigen, so würde damit auch die Form *rḫỉwtỉ* postuliert werden. Diese *tỉ*bildung glaube ich nun in der gut beglaubigten Form *ỉntï*[4] gefunden zu haben, welche m. E. die Adjectivbildung von *ỉn* darstellt[5].

Beiläufig möchte ich noch kurz ein Wort besprechen, welches möglicherweise in unser Capitel gehört, das rätselhafte (alte Defectivschreibung). Im Ægyptischen wie in andren Sprachen giebt es unter den Eigennamen auch Titelbildungen, vgl. z. B.

P. *Anast. VII* 2/5. Pap. *Rollin*, 204[6].

Pap. *Anast. VII*, Verso/4.

So findet sich auch ein Name *ṯỉwtỉ*[7], welcher in dieselbe Klasse der Eigennamen gehören könnte und viell. die Pleneschreibung des Titels enthält[8].

Zum Schluss sei noch einer *wtỉ* bildung gedacht, welche mit unsrer Form zusammenhängt, ohne mit ihr identisch zu sein. Es ist die Bildung, welche bislang vor allem durch die Form « geliebt » bekannt war. Der vor längerer Zeit von ERMAN versuchten Erklärung, *mrwtï* sei eine Adjectivbildung von *mrwt* « Liebe » kann ich mich nicht mehr anschliessen, seitdem ich die volle Schreibung dieser Form gefunden zu haben glaube, und zwar in folgender Stelle :

N.

sꜣ pw N. *mrỉỉ-wtỉw ḥrỉ nśt Gb*

« Ein Sohn ist N.[9] welcher geliebt wird, welcher auf dem Thron des *Gb* sitzt. »

1. *Études égyptiennes*, I/91 Anm. 3.
2. Demot. , var. mit und .
3. S. Steindorff : Kopt. Grammatik § 170.
4. Z. B. in den *Siut*texten.
5. Auch *wᶜtỉ* « einzig » möchte ich mit einem Fragezeichen hierhersetzen.
6. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I.* Tafel I Z. 11 (Im Druck).
7. *L. D.* II/114.
8. Auch der Dämonenname in dem Wortspiel, *T*/336 N. *nᶜw* N *ḥnᶜk nᶜwtỉ* « es kommt N. mit dir, *Nᶜwtỉ* » (« Kommender » ?)
9. Zu der Wortstellung vgl. ERMAN, *Gram.*, § 336.

Diese Pleneschreibung *mrỉỉ-wtỉ*[1] — *w* ist Masculin — legt es mir sehr nahe, die Form für eine *wtỉ* bildg. des Particip. passivi zu halten[2]. Uebrigens lässt sich dieselbe auch sonst in den Pyramidentexten nachweisen, z. B.

P. I/*162* : *M* I/*412*

N. *hꜣN pw ṯwt śb pw ꜥꜣ rmnwtỉ śꜣḥ*

« O, N., du bist jener grosse Stern, der vom Orion gestützt wird. »

Also ganz wie beim Part. pass. wird hier das logische Subject verbindungslos angehängt. Ferner citiere ich

P. I/*425*

mꜥbꜣk pw ḥs(ỉỉ) wtỉ

« dieser dein ausgezeichneter Speer »

Als einen Nachtrag zu den vorstehenden Ausführungen möchte ich noch einige Worte über die Stadt *Sꜣwt* hinzufügen. M. E. schliesst das kopt. Derivat ⲥⲓⲟⲟⲩⲧ die Annahme eines *t* fem. in dem Prototyp aus. So möchte ich immerhin die Vermutung wagen, dass in jenem Stadtnamen eine *wtỉ* bildg. — activisch oder passivisch — steckt[3], aber weiter möchte ich mit meiner Combination nicht gehen[3].

Habe ich nun die letztere Form richtig als eine *wtỉ* bildung des Part. pass. erklärt, so liegt es nahe, in der ersten Gruppe von Worten, welche sämtlich active Bedtg. haben, *wtỉ* bildungen von Partic. des Activs zu sehen. Da dieses nun wahrscheinlich auf ein endigte, so würde meine obige Vermutung daran einen neuen Halt gewinnen. Von dem Verbum III^ae inf. *mr* würden sich diese Formen so darstellen :

mrỉwtỉ « einer, der liebt »
mrỉỉwtỉ « einer, der geliebt wird ».

Fasse ich das Resultat dieser Studie kurz zusammen, so ergiebt sich folgendes. Von einem Verbum kann durch die Endung *tỉ*[4] ein *nomen agentis* gebildet werden. Ebenso wie nun bei dem vermutl. mit unsrer Bildung identischen Verbaladjectiv der Verba III^ae infirmæ und gewisser anormaler Verben vor diese Endung ein *w* tritt, bilden auch diese Verbalstämme ihr nomen agentis durch *wtỉ* welches ebenso wie *tỉ* an das particip. act. tritt. Daneben wird auch von einem partic. passivi eine *wtỉ* form in passivem Sinn abgeleitet. Nach Analogie dieser Formen werden nun die obigen Formen auch von nominalen Stämmen gebildet, und zwar tritt auch hier nach einem die Endung *wtỉ* ein. Was ich dabei im einzelnen geäussert habe, bitte ich mit grösster Vorsicht aufzunehmen, wie ich mir überhaupt bewusst bin, in diesem Versuch mehr Fragen angeregt als gelöst zu haben.

1. Cf. W/532 (*bis*).
2. Vgl. jetzt auch *Sethe* : *Æ. Z.*, 93/112.
3. Die vocaliserte Form *Sꜣꜥwtꜥi* würde für unsre Bildg. von Bedeutung sein.
4. Ob und in welchem Zshg. dieses mit dem von Erman (*Æ. Z.* 92/81) entdeckten Præfix *ti* steht, welches die Zugehörigkeit bezeichnet, wage icht nich zu entscheiden.

LIVRES PARUS

C. Brockelmann, *Lexicon Syriacum auctore* C. Brockelmann, *præfatus est* Th. Nöldeke, in-8°, Berlin, 1894, Reuther und Reichard. — Fasc. 1-2, à 4 marks, 5 fr. le fascicule. — Le Lexique de M. Brockelmann contient tous les mots qui se rencontrent dans les écrivains connus jusqu'à présent. Sont seuls exceptés : 1° les noms propres; 2° les formes dérivées des mots qui tiennent plus de la Grammaire que de la Lexicographie; 3° les nombreuses gloses grecques qui ne se rencontrent que chez Bar-Alî et Bar-Bahlûl; 4° les mots étrangers donnés expressément comme tels. Les matières sont classées par racines, le verbe en tête quand il est usité encore dans l'usage courant, puis ses conjugaisons diverses et les noms qui en dérivent. Le système de vocalisation employé est celui des Jacobites, auquel on a joint la notation nestorienne pour marquer les sons *o* et *e*. Le prix total de l'ouvrage ne dépassera pas 40 marks ou 50 fr.

A. Erman, *Ægyptische Grammatik mit Schrifttafel, Litteratur, Lesestücken und Wörterverzeichnis* (forme le tome XV dela *Porta Linguarum Orientalium*). Berlin, 1894, Reuther et Reichard. Prix: 16 marks ou 20 fr. — M. Erman a pris pour type de l'Égyptien classique les inscriptions et les œuvres littéraires du Moyen-Empire Thébain: il a rejeté dans des annotations placées à la suite de chaque paragraphe les formes particulières aux textes religieux de l'Ancien Empire, aux textes variés du Nouvel Empire Thébain. Le livre est destiné aux commençants, et il a été rédigé de façon à les mener graduellement par les diverses phases du déchiffrement. L'élève étudiera d'abord les paragraphes marqués d'un astérisque puis il en appliquera les éléments à la lecture et à la traduction de la première partie des morceaux choisis : il trouvera au-dessus de chaque forme un numéro qui le renverra au paragraphe où cette forme est traitée. Cette tentative de traduction et les analyses qu'elle nécessite lui donneront occasion de revoir dans le détail toutes les règles qu'il avait apprises, de les confronter et de les coordonner : ce travail fait, il passera à la seconde partie de la Chrestomathie, où les numéros des paragraphes ne sont plus indiqués. Les morceaux choisis sont très corrects et le Glossaire qui les accompagne suffit pour en permettre la traduction complète. — Bien que la Grammaire de M. Erman s'adresse plus spécialement aux débutants, tous les Égyptologues gagneront à la lire et à l'étudier de près : elle renferme, avec plus d'une hypothèse hardie, un grand nombre de faits nouveaux, bien établis, qui lui assurent une valeur durable. G. M.

S. Levi, *Vocabolario Geroglifico-Copto-Ebraico*, vol. VIII, Supplemento II. Torino, 1894, Litografia Salussola. — Prix: 30 fr. — Le second supplément du *Vocabolario* contient plusieurs milliers de mots qui ne se rencontrent pas dans les volumes précédents du même ouvrage. Ce sont les textes des Pyramides qui lui ont fourni le plus gros contingent, et qui le rendent particulièrement précieux. On sait l'importance qu'ils ont pour l'histoire de la langue. Le recensement que M. Levi en a fait et les renvois qu'il a attachés à chacun d'eux font de ce nouveau volume un livre indispensable pour tous les Égyptologues. Ils y trouveront cataloguée toute une partie de la vieille langue qui ne figure ni dans le *Dictionnaire* de Brugsch, ni dans aucun des Lexiques parus jusqu'à présent. C'est un service réel que M. Levi rend à nos études, et dont il faut le remercier sincèrement. G. M.

G. Steindorff, *Koptische Grammatik, mit Chrestomathie, Wörterverzeichnis und Litteratur* (forme le t. XIV de la *Porta Linguarum Orientalium*). Berlin, 1894, Reuther et Reichard. — Prix: 13 m. 20 ou 17 fr. — La Grammaire Copte de Steindorff est comme la suite de la Grammaire hiéroglyphique d'Erman. Elle procède de la même méthode, est imprégnée du même esprit, et s'efforce de montrer par quelles voies les formes de la langue antique en sont arrivées à celles de la langue moderne. Les questions que soulève le passage de l'Égyptien au Copte y sont agitées pour la plupart, sinon toutes résolues. Le terrain sur lequel M. Steindorff s'est aventuré est un terrain presque entièrement vierge : on ne devra point s'étonner si beaucoup de solutions qu'ils donnent ne lui apparaissent à lui-même que comme provisoires. Le dialecte qui a servi de base à ses recherches est le Thébain, et dans le Thébain il a fait un choix parmi les morceaux qui lui ont semblé représenter la forme la plus ancienne ou la plus pure de la langue. Ici encore, les débutants ne seront pas les seuls à bénéficier du travail de M. Steindorff: tous les savants qui s'intéressent au Copte y trouveront des faits et des théories nouvelles qui leur donneront matière à de sérieuses réflexions. G. M.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

INDEX

DES SEIZE PREMIERS VOLUMES

DU

RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A

L'ARCHÉOLOGIE ET A LA PHILOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Il aurait été désirable de pouvoir donner aux lecteurs du *Recueil* un *Index* complet des mots et des choses qui sont expliqués ou simplement mentionnés dans ces volumes : le travail ainsi compris est si considérable que tous ceux qui auraient été en état de le mener à bien ont reculé devant l'entreprise. Je me suis borné à faire relever les titres des articles et à les répartir en deux *Tables*, l'une qui contient les matières année par année, selon l'ordre même où elles sont insérées dans chaque fascicule, l'autre qui inscrit derrière le nom de chaque auteur les articles dispersés à travers les années écoulées : M. Chassinat a bien voulu se charger de cette besogne ennuyeuse, et je l'en remercie.

C'est une bonne partie de notre histoire à tous qui se trouve résumée dans ces quelques pages. J'avais vingt-deux ans quand, dans les premiers jours de 1869, mon ami M. Vieweg me proposa d'éditer une Revue qui pût occuper en France la place honorable que la *Zeitschrift* tenait déjà en Allemagne. Le premier numéro paru en 1870, la guerre éclata, et M. de Rougé, reprenant notre œuvre avec l'autorité de son nom et de sa science, substitua au *Recueil* les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*. Sa mort prématurée ne lui permit point de donner à ce nouveau journal la solidité et la périodicité nécessaires au succès. Lorsque, après une existence languissante, les *Mélanges* furent supprimés en 1878, à l'instigation de l'un des rédacteurs, le temps me parut favorable pour revenir à notre idée première, et M. Vieweg assuma encore à son compte les risques et les frais de l'aventure. L'année 1879 vit compléter le volume commencé en 1869-1870, et, depuis lors, la publication a marché régulière, grâce au dévouement de M. Holzhausen jusqu'à la douzième année, puis grâce au zèle de M. Marceau depuis 1890. Le *Recueil* a conquis lentement sa place dans la science, et je compte bien qu'il la gardera. Il a vu disparaître toute une génération d'Égyptologues et d'Assyriologues, E. de Rougé, Dévéria, Mariette, Fr. Lenormant, Guyard, Amiaud, mais il a publié les premiers travaux de deux ou trois générations nouvelles : Anglais, Allemands, Hollandais, Russes, Scandinaves, tous ont tenu à honneur d'y collaborer avec les Français, et aujourd'hui encore, il y a peu de nos fascicules où l'une ou l'autre des langues comprises par la majorité de nos savants ne soit représentée plus ou moins largement à côté de la nôtre.

G. MASPERO.

*

I

TABLE DES MATIÈRES PAR ANNÉE

PREMIÈRE ANNÉE (1870-1879)

Pages

1. Le poème de Pentaour, nouvelle traduction, par M. le vicomte E. DE ROUGÉ (avec une planche chromolithographiée) 1-9
2. L'expression Mâä-Xerou, par Th. DEVÉRIA 10-18
3. Études démotiques, § I, par G. MASPERO 18-40
4. Préceptes de morale extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, par P. PIERRET (avec deux planches). 40-46
5. Le papyrus Mallet, par G. MASPERO (avec six planches) 47-59
6. Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes, § I, par Fr. LENORMANT 59-62
7. Sur un nouvel argument chronologique tiré des récits datés des guerres pharaoniques en Syrie et dans les pays voisins, par J. LIEBLEIN. 62-69
8. Stèle de Suti et Har, architectes de Thèbes, par P. PIERRET (avec une planche). 70-72
9. Des deux yeux du disque solaire, par E. GRÉBAUT 72-87
10. Varia, § 1-4, par E. GRÉBAUT. 87-88
11. Le papyrus de Luynes, par LEDRAIN (avec une planche) 89-95
12. Sur un nouvel argument chronologique tiré des récits datés des guerres pharaoniques en Syrie et dans les pays voisins (fin), par J. LIEBLEIN 95-103
13. Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes, § II, par Fr. LENORMANT 103-107
14. Un fonctionnaire de la XIIIe dynastie, par E. NAVILLE (avec une planche) 107-112
15. Des deux yeux du disque solaire (suite), par E. GRÉBAUT 112-131
16. Le du papyrus Ebers et l'ebenus de Pline, par Victor LORET 132
17. Petites notes de critique et de philologie, § 1-3, par Karl PIEHL 133-138
18. Le Souphis II de Manéthon, par F. ROBIOU 138-139
19. Les récits des récoltes datés dans l'ancienne Égypte comme éléments chronologiques, par J. LIEBLEIN 141-152
20. Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § A, par G. MASPERO 152-160
21. La grande inscription de Beni-Hassan, par G. MASPERO. 160-180
22. Une inscription bilingue de Hammourabi, roi de Babylone, par A. AMIAUD (avec une planche) 180-190
23. Varia, § I-III, par LORET 190-196
24. Petites notes de critique et de philologie, § 4-12, par Karl PIEHL. 196-205

2e ANNÉE (1880)

1. Du rôle de M préfixe en égyptien, par C. CEUGNEY. 1-9
2. Miscellanea, von Dr Arthur LINCKE. 10-13

3. Sur une tablette appartenant à M. Rogers, par G. Maspero (avec deux planches). . . . 13-18
4. Notes assyriologiques, § I-IV, par Stanislas Guyard. 18-21
5. Étude sur quelques arbres égyptiens, § I, par Victor Loret 21-26
5. Petites notes de critique et de philologie, § 13-20, par Karl Piehl 27-32
7. Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § B-C, par G. Maspero. 32
8. L'ambre jaune chez les Assyriens, par J. Oppert. 33-47
9. Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, par G. Maspero. 48-56
10. Les peuples de la mer, confédérés contre l'Égypte, au temps de Méri-en-Phtah, par Félix Robiou. 56-59
11. Étude sur quelques arbres égyptiens, § II, par Victor Loret. 60-65
12. Études chronologiques, § I, par Jacques Krall. 66-70
13. Varia, par G. Maspero (avec deux planches). 70
14. Stèle portant une inscription empruntée au Livre des morts, par Karl Piehl. 71-75
15. Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone, par J. Menant (avec deux planches) 76-85
16. Ueber ein noch nicht erklärten Königsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, von Dr Arthur Lincke 85-89
17. Les antiquités égyptiennes du Musée du Havre, par Victor Loret 89-94
18. Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibliothèque Nationale, par C. Ceugney 94-105
19. Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire, § D-M, par G. Maspero (avec une planche) 105-120
20. Petites notes de critique et de philologie, § 21-30, par Karl Piehl 121-129
21. Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah, par le Dr Parrot (avec une planche) . . . 129-133
22. Assyriaca, § V-XIV, par Stanislas Guyard 134-139
23. Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III (suite), par G. Maspero. . . 139-150
24. Monuments égyptiens du Musée d'antiquités de Rouen, par Victor Loret. 151-158
25. Rapport sur une mission en Italie, par G. Maspero. 159-199
26. Varia, par G. Maspero 200

3e année (1882)

1. Notice sur un texte hiéroglyphique de Stabel Antar (Spéos Artemidos), par W. Golénischeff 1-3
2. Notice sur un ostracon hiératique du Musée de Florence, par W. Golénischeff (avec deux planches). 3-7
3. Essai sur le système métrique assyrien, par A. Aurès 8-27
4. Deux inscriptions de Mendès, par Karl Piehl 27-31
5. Dialectes égyptiens, par Auguste Baillet 32-42
6. Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak, par Victor Loret 43-57
7. Sur un papyrus inédit du British Museum, par W. Pleyte. 57-64
8. Petites notes de critique et de philologie, § 31-36, par Karl Piehl 65 72
9. Le temple d'Apet, par M. de Rochemonteix (avec une planche) 72-86
10. Observation sur une date astronomique du haut Empire égyptien, par F. Robiou 86-102
11. Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. Maspero 103-128
12. Les proverbes de Salomon, version copte publiée d'après deux manuscrits faisant partie de la bibliothèque du patriarche copte-jacobite du Caire, par U. Bouriant. 129-147
13. Der Sarkophag des Peṭupep in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, von E. von Bergmann 148-152
14. Bemerkungen zu Prof. Dr. Eisenlohr's Ausgabe des Mathematischen Papyrus Rhind, von Graf Schack 152-154
15. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. 155-177
16. La pyramide du roi Ounas, par G. Maspero (avec une planche). 177-224

4e ANNÉE (1883)

1. Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, § I, par U. BOURIANT 1-4
2. Sur différentes formes des mots dérivés, par E. LEFÉBURE. 5-11
3. Dialectes égyptiens (suite), par AUGUSTE BAILLET. 12-20
4. Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (suite), par VICTOR LORET. 21-33
5. Ein Denkmal aus den Zeiten Amenophis II par E. VON BERGMANN. 33-38
6. Monuments égyptiens de la collection de Schackenborg, par le comte de SCHACK. . . . 38-40
7. La pyramide du roi Ounas (suite et fin), par G. MASPERO. 41-78
8. Relics from the tomb of the priest-kings at Dayr-el-Baharee, by AMELIA B. EDWARDS. . 79-87
9. Die Aussprache der Negation von Dr. A. WIEDEMANN. 87-89
10. Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq, par VICTOR LORET. 89-117
11. Petites notes de critique et de philologie § 37-40, par KARL PIEHL 117-124
12. Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. MASPERO 125-151
13. Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, § II, par U. BOURIANT. 152-156
14. Note complémentaire sur le , par VICTOR LORET. 156
15. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. AURÈS. 157-220

5e ANNÉE (1884)

1. La pyramide du roi Teti, par G. MASPERO (avec deux planches). 1-59
2. Notice des monuments coptes du Musée Boulaq, par U. BOURIANT. 60-70
3. Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq (supplément), par VICTOR LORET. 70-76
4. Die Wiener demotische Papyrus Nr. 31, von Dr. J. KRALL. 76-85
5. Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (fin), par VICTOR LORET. 85-103
6. Un dernier mot sur les doubles dates du papyrus Ebers, par F. ROBIOU. 103-104
7. Fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, par E. AMÉLINEAU. . 104-139
8. Essai sur le système métrique assyrien, par M. AURÈS (suite) (avec six planches). . . . 139-156
9. La pyramide du roi Pepi Ier, par G. MASPERO (avec une planche) 157-198
10. Les canons apostoliques de Clément de Rome, par U. BOURIANT. 199-216

6e ANNÉE (1885)

1. La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette, par U. BOURIANT (avec une planche) 1-20
2. Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos), avec une planche, par W. GOLÉNISCHEFF 20
3. Découverte d'un petit temple à Karnak, par G. MASPERO. 20
4. Le temple d'Apet (suite). par M. DE ROCHEMONTEIX (avec une planche). 21-35
5. Fragments des Actes des Apôtres et des Épîtres de saint Paul et de saint Pierre aux Romains, en dialecte thébain. par G. MASPERO 35-37
6. Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. AUGUSTE MARIETTE, par L. VASSALLI. . 37-41
7. A Thèbes, par U. BOURIANT (avec une planche) 41-56
8. Der Kalender des Papyrus Ebers, von J. KRALL. 57-63
9. Neue koptische und griechische Papyrus, von J. KRALL. 63-79
10. Ueber einige demotische Gruppen, von J. KRALL 79-81
11. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. AURÈS. 81-96
12. Les canons apostoliques de Clément de Rome (suite), par U. BOURIANT. 97-115
13. Die saitische Monumente des Vatikans, von Dr. ALFRED WIEDEMANN 115-124
14. L'ébène chez les anciens Égyptiens, par VICTOR LORET. 125-130

15. Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des Kaiserhauses, von E. von Bergmann 131-165
16. Voyage d'un moine égyptien dans le désert, par E. Amélineau. 166-194

7e année (1886)

1. Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf, par G. Maspero (avec une planche). 1-8
2. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. 8-15
3. Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Révillout, par Mgr Bsciai 15-31
4. Le tombeau d'Am-n-teh et la fonction de , par Philippe Virey. 32-46
5. Fragments coptes publiés par G. Maspero, § i-iii. 46-48
6. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. 49-82
7. Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des Instructions pastorales des Pères de l'Église copte, par U. Bouriant 82-94
8. Revision des listes géographiques de Thoutmôs III, par G. Maspero. 94-101
9. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens § i-v, par Victor Loret 101-114
10. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, § 1-25, par U. Bouriant 114-132
11. De l'âge de pierre en Égypte, par Mariette-Bey. 132-140
12. Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, par G. Maspero. 140-141
13. Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, par E. Grébaut. 142
14. Fragments coptes publiés par G. Maspero, § iv-vi 142-144
15. La pyramide du roi Pépi Ier (suite), par G. Maspero. 145-176
16. Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, § 1-18, von E. von Bergmann 177-196
17. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau. 197-217
18. Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan, par U. Bouriant. . . 218

8e année (1886)

1. On et Onion, par E. Brugsch-Bey (avec 4 planches) 1-9
2. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (suite). 10-62
3. Inschriften aus der saitischen Periode, von Dr. A. Wiedemann 63-69
4. La découverte des statues de Meïdoum, par Daninos-Pacha 69-73
5. A propos de l'article de M. Wiedemann, par le Dr. Karl Piehl. 74-83
6. Les Ilim, par G. Maspero 84-86
7. La pyramide du roi Pepi Ier (suite et fin), par G. Maspero 87-120
8. Textes historiques d'Ibsamboul, par Paul Guieysse. 120-143
9. Zu der sogenannten saïtischen Formel, von Dr. A. Wiedemann 143-150
10. Nouvel esssai de reconstitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh, par A. Aurès (avec une planche). 150-158
11. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, § 26-47, par U. Bouriant. . . . 158-169
12. Deux petits textes provenant de Thèbes, par Philippe Virey (avec une planche). 169-172
13. Einige griechisch-demotische Lehnwörter, von Max Müller 172-178
14. Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § N-O, par G. Maspero 179-192
15. Nummuli, § 1-2, par M. de Rochemonteix (avec une planche). 192-202

9e année (1887)

1. Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân, par A. Mariette. 1-20

2. Die demotische Präformativpartikel ⲙⲉⲧ, von Max Müller 21-26
3. Le tombeau d'un seigneur de Thini dans la nécropole de Thèbes, par Philippe Virey . . 27-32
4. Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses § 1-33, mit Nachtrag, § 1-9, von E. von Bergmann 32-63
5. Lettre à M. le Directeur du *Recueil* en réponse à quelques critiques de M. Oppert, par A. Aurès. 64-80
6. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte § 48-77. par U. Bouriant 81-100
7. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (suite). 101-130
8. La stèle de Chalouf, par J. Menant. 131-157
9. Ueber einige Hieroglyphenzeichen, von Max Müller. 157-176
10. Bemerkung über einige Königsnamen von Max Müller 176-177
11. La pyramide de Mirinrî Ier, par G. Maspero. 177-191
12. Observations sur plusieurs points d'un article intitulé « Zu der sogenannten saïtischen Formel », par Karl Piehl 191-196
13. Erklärung, von A. Wiedemann. 196

10e année (1888)

1. La pyramide de Mirinrî Ier (suite), par G. Maspero 1-29
2. Théorie de l'arpentage chez les Assyriens, par A. Aurès 29-50
3. Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887, par Édouard Naville 50-60
4. Stèle de la façade du grand temple d'Ipsamboul et note sur le signe ou , par Paul Guieysse 60-66
5. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (suite). 67-96
6. On the mame , by Rev. G. H. Tomkins 97-98
7. Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier, par E. Amélineau. 99-121
8. The provincial and private Collections of Egyptian Antiquities in Great Britain, by Miss Amelia B. Edwards. 121-133
9. Les carrières de Gebeléïn et le roi Smendès, par Georges Daressy 133-138
10. Remarques et notes § i-xiv, par Georges Daressy. 139-150
11. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 151-168
12. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (fin). 169-187
13. Les tombeaux d'Assouan, par U. Bouriant 181-198
14. La question des Hérouscha, par Félix Robiou 198-208
15. Le pays d'Alasia, par G. Maspero. 209-210

11e année (1889)

1. La pyramide du roi Mirinrî Ier (fin), par G. Maspero. 1-31
2. Divisions et administration d'une ville égyptienne. par A. Baillet 31-36
3. Étude de la formation des mesures assyriennes de capacité, par A. Aurès. 37-51
4. Inscriptions historiques de Séti Ier, par Paul Guieysse 52-77
5. Sur le système de M. Aurès, par J. Oppert 77-78
6. Remarques et notes § xv-xlv, par G. Daressy 79-95
7. Lettre à M. Maspero sur trois petites trouvailles égyptologiques, par W. Golénischeff . . 96-100
8. Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier (fin), par E. Amélineau. 100-116
9. Fragment de l'Évangile selon saint Matthieu, en dialecte bashmourique, par G. Maspero. 116
10. Le verbe et ses dérivés, par Victor Loret. 117-131
11. Notes de voyage § 1-6, par U. Bouriant. 131-159

12. Revision des textes de la stèle de Chalouf, par G. Daressy 160-171
13. Les textes cunéiformes de la collection de M. de Sarzec transcrits, rétablis en assyrien populaire et traduits par J. Halévy 171-211
14. Tout-ankh-Amen, fils d'Aménophis III, par Victor Loret. 212

12e année (1892)

1. Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ægyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, § I-XXIV, von E. von Bergmann 1-23
2. Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien, par E. Amélineau 23-47
3. Monuments des VIIIe-Xe dynasties, par A. Baillet. 48-53
4. La pyramide du roi Pépi II, par G. Maspero 53-95
5. Notes de grammaire assyrienne, par A. Amiaud, recueillies et publiées par V. Scheil, O. P. 96-104
6. Une stèle du tombeau d'Anna, par U. Bouriant 105-107
7. Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien (fin), par E. Amélineau. 108-135
8. La pyramide du roi Pépi II (suite), par G. Maspero 136-195
9. L'inscription de la statue B de Goudéa, transcrite par A. Amiaud, publiée par V. Scheil, O. P. 195-209
10. Note sur les fouilles d'Aboukir, par Daninos-Pacha 209-214
11. Deux documents relatifs aux fouilles de Mariette 214-218

13e année (1890)

1. Hymne au Nil, par Paul Guieysse 1-26
2. Études hétéennes § I-III, par J. Ménant (avec une planche). 26-47
3. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, § 78-88, par U. Bouriant . . . 48-52
4. Etude et explication des divisions tracées sur les règles graduées des statues de Tello, par A. Aurès. 52-61
5. Gleanings from the land of Egypt, § I-II, by A.-H. Sayce. 62-67
6. Sur l'inscription de Zaou, par G. Maspero. 68-71
7. Sur une inscription recueillie en face de Girgèh, par G. Maspero 71-72
8. Une tablette de Tel-Amarna, par V. Scheil, O. P 73-74
9. Une excursion à Bérénice, par W. Golénischeff (avec huit planches) 75-96
10. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson à M. Golénischeff au sujet des monuments perses de l'isthme 97-99
11. Stèle de Darius aux environs de Tell el-Maskhoutah, par W. Golénischeff (avec une planche) 99-109
12. Un monument de l'Ancien-Empire par G. Maspero 109-110
13. Une légende de Maqrizi, par U. Bouriant 110-111
14. Malbrouk dans la musique égyptienne moderne, par Ph. Virey 111-112
15. Monuments égyptiens du Musée de Marseille, par G. Maspero 113-126
16. Amardian or « Protomedic » Tablets in the British Museum, by A.-H. Sayce. 126-131
17. Études hétéennes, § IV, par J. Ménant 131-145
18. Lettre à M. Maspero, à propos de quelques points de son mémoire sur les momies de Deir el-Bahari, par G. Daressy. 145-149
19. Eine koptische Partikel, von Max Müller 149-153
20. Notes de voyages, § 7-12, par U. Bouriant. 153-179
21. Notes de grammaire assyrienne, par A. Amiaud, recueillies et publiées par V. Scheil, O. P. (suite) 180-187

22. Gleanings from the Land of Egypt, § III, by A.-H. Sayce 187-194
23. Note sur l'article de M. Sayce, par G. Maspero 191-191
24. Lettre de M. Menant à M. Maspero sur une découverte faite à Jérusalem. 194-197
25. Le champ des Souchets, par V. Loret 197-201
26. Une stèle de Théni, par Georges Legrain. 201-202
27. Canalizing the Cataract, by E.-C. Wilbour 202-203
28. Notes sur l'article de M. Wilbour, par G. Maspero. 203-204

14e année (1893)

1. Étude sur la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien, par A. Aurès 1-10
2. Les papyrus magiques 3237 et 3239 du Louvre, par E. Chassinat (avec une planche) . . 10-17
3. Ein Hieroglyphenzeichen, von Max Müller. 18-20
4. Notes et remarques, § XV-LIX, par G. Daressy. 20-38
5. Varia, § I-II, von W. Spiegelberg 39-43
6. The Hittite Inscriptions of Cappadocia and their Decipherment, by A.-H. Sayce. 43-53
7. Textes recueillis dans quelques collections particulières, § I, par G. Legrain 54-66
8. Notes de voyages, § 13-16, par U. Bouriant 67-74
9. Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia. § I-II, by Ramsay and Hogarth (avec 6 planches) 74-94
10. Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan, par V. Scheil, O. P. 94-96
11. Notes sur quelques passages de la stèle de Kouban, par Ph. Virey 96-99
12. Les deux stèles de Zohâb, par J. de Morgan et V. Scheil, O. P 100-106
13. La racine par V. Loret 106-120
14. De l'expression , par A. Moret. 120-123
15. Note sur l'expression vannique *Gunusâ haubi*, par V. Scheil, O. P. 124
16. La pyramide du roi Pépi II (fin), par G. Maspero 125-152
17. La stèle de Kel-i-chin, par J. de Morgan et V. Scheil, O. P. 153-160
18. Étude sur les inscriptions hétéennes, § I-II, par Aug. Baillet 161-164
19. Notes et remarques, § LIII-LXXXVI, par G. Daressy. 165-185
20. Sur une formule du Livre des Pyramides, par G. Maspero 186-193
21. Note sur la lecture d'un signe d'époque ptolémaïque, par E. Chassinat 193-198

15e année (1893)

1. Textes recueillis dans quelques collections particulière, § I (suite). par Georges Legrain. 1-20
2. The Decipherment of the Hittite Inscriptions, by A.-H. Sayce 21-32
3. Eine Hieroglyphe, von W. Max Müller 32-36
4. Tombeaux et stèles-limites de Hagi-Qandil, par G. Daressy (avec une planche) 36-62
5. Inscription de Naram-sin, par V. Scheil, O. P. (avec une planche) 62-64
6. Note sur le bas-relief de Naram-sin, par G. Maspero. 65-66
7. Varia, § III-IV, von Wilhelm Spiegelberg 67-69
8. Le nombre géométrique de Platon, par A. Aurès. 69-84
9. Sur deux stèles récemment découvertes, par G. Maspero.. 84-86
10. Nouvelle inscription de Shargani, par V. Scheil, O. P.. 86-87
11. Extrait d'une lettre de M. Golénischeff, sur ses dernières découvertes 87-89
12. Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § III-V, by Ramsay and Hogarth (avec trois planches). 89-97
13. Le roi Nehasi, par Édouard Naville 97-101
14. Sur l'arbre Nârou, par Victor Loret 102
15. Sur le pays de Sîtou, par G. Maspero 103-104

16. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § VI-IX, par VICTOR LORET 105-130
17. Amenemḥâ III et les sphinx de « Sân », par W. GOLÉNISCHEFF (avec planches) 131-136
18. Une tablette palestinienne cunéiforme, par V. SCHEIL, O. P. 137-138
19. Inscription de Ramman-nirari Ier, par V. SCHEIL, O. P. 138-140
20. Varia, § V-VII, von WILHELM SPIEGELBERG 141-145
21. Die Lesung des Gewichtes , von W. SPIEGELBERG 145-146
22. Gleanings from the Land of Egypt, § IV, by A.-H. SAYCE 147-148
23. Bas-relief avec inscription de Sennachérib, par V. SCHEIL, O. P. 148-149
24. Statues de basse époque du Musée de Gizéh, par G. DARESSY 150-162
25. L'atour et le schène, par ISODORE LÉVY 162-172
26. Sur deux stèles d'Abydos au nom de Takellothis Ier, par AL. BARSANTI. 172-174
27. Note additionnelle, par G. DARESSY. 174-175
28. L'inscription hiéroglyphique d'Ak-Hissar, par V. SCHEIL, O. P 175-176
29. Notes de voyage, § 17-20, par U. BOURIANT 176-189
30. A travers la vocalisation égyptienne, § I-III, par G. MASPERO 189-196
31. Textes égyptiens divers du Musée de Constantinople, par V. SCHEIL, O. P 197-199
32. Le nom égyptien de l'alun, par V. LORET 199-200
33. Le scarabée de Kirgipa, par G. MASPERO. 200

16e ANNÉE (1894)

1. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § VIII-XII, par V. LORET 1-14
2. Monuments égyptiens de la collection Dugas, par ALEX. MORET (avec trois planches) . . 14-23
3. Demotische Miscellen, § I-III, von W. SPIEGELBERG 24-26
4. Varia, § VIII-XIV, von W. SPIEGELBERG 26-32
5. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § I-IV, par V. SCHEIL, O. P 32-37
6. Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, par V. LORET. 37-41
7. Notes et remarques, § LXXXVII-CVIII, par G. DARESSY 42-60
8. Textes recueillis dans quelques collections particulières, § II, par G. LEGRAIN 60-63
9. Ostraca hiératiques du Louvre, par W. SPIEGELBERG 64-67
10. Papyrus inédits du Louvre, par W. SPIEGELBERG. 68-74
11. Johannes Dümichen, par W. SPIEGELBERG. 74-77
12. A travers la vocalisation égyptienne, § IV-VI, par G. MASPERO. 77-90
13. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § V, par V. SCHEIL, O. P. 90-92
14. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § XIII-XVI, par V. LORET 92-102
15. Sur un fragment de papyrus gréco-copte, par VICTOR LORET. 103
16. Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, par GEORGES BÉNÉDITE. 104
17. Le livre de protéger la barque divine, par E. CHASSINAT. 105-122
18. Notes et remarques, § CVII-CXXI, par G. DARESSY. 123-133
19. 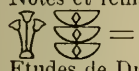 = יון = Ἰάϝονες par J. LIEBLEIN 133-134
20. Études de Droguerie égyptiennes, § I-II, par V. LORET 134-162
21. Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, par ANDRÉ JOUBIN (avec une planche) 162-166
22. Une statue du dieu Set, par G. LEGRAIN 167-169
23. Gleanings from the Land of Egypt, § V-VI, by A.-H. SAYCE 169-176
24. Stèle de Bêl-Harran-Bêl-utsur, par V. SCHEIL, O. P.. 176-182
25. Nachtrag, von W. SPIEGELBERG 182-183
26. Extrait d'une lettre du P. SCHEIL 184-185
27. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § VI-X, par V. SCHEIL, O. P.. 186-190
28. Eine neue Art der Nominalbildung, von W. SPIEGELBERG. 191-197

II

TABLE DES MATIÈRES PAR NOMS D'AUTEUR

E. AMÉLINEAU. — Fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, IV, 104-139;
Voyage d'un moine égyptien dans le désert, VI, 166-194;
Fragments de la version thébaine de l'Ecriture (Ancien Testament), VII, 197-217; VIII, 10-52; IX, 101-130; X, 67-96, 169-181;
Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier, X, 99-121, XI, 100-116;
Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien, XII, 23-47, 108-135.

A. AMIAUD. — Une inscription bilingue de Hammourabi, roi de Babylone, I, 180-190.
Notes de grammaire assyrienne, recueillies et publiées par V. Scheil, O. P., XII, 93-104; XIII, 180-187;
L'inscription de la statue B de Goudéa, transcrite par A. Amiaud et publiée par V. Scheil, O. P., XII, 195-209.

A. AURÈS. — Essai sur le système métrique assyrien, III, 8-27, 155-177; IV, 157-220; V, 139-156, VI, 81-96; VII, 8-15, 49-82; X, 157-168.
Nouvel essai de reconstitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh, VIII, 150-158.
Lettre à M. le Directeur du *Recueil* en réponse à quelques critiques de M. Oppert, IX, 64-80.
Théorie de l'arpentage chez les Assyriens, X, 29-50.
Étude de la formation des mesures assyriennes de capacité, XI, 37-51.
Étude et explication des divisions tracées sur les règles graduées des statues du Tello, XIII, 52-61.
Étude sur la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien, XIV, 1-10.
Le nombre géométrique de Platon. XV, 69-84.

Auguste BAILLET. — Dialectes égyptiens, III, 32-42; IV, 12-20.
Divisions et administration d'une ville égyptienne. XI, 31-36.
Monuments des VIIIe-Xe dynasties, XII, 48-53.
Étude sur les inscriptions hétéennes, § i-ii, XIV, 161-164.

Alexandre BARSANTI. — Sur deux stèles d'Abydos au nom de Takellothis Ier, XV, 172-174.

Georges BÉNÉDITE. — Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, XVI, 104.

E. von BERGMANN. — Der Sarkophag des Petupep in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, III, 148-152.
Ein Denkmal aus den Zeit Amenophis II, IV, 33-38.
Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung ägyptischer Alterthümer Kaiserhauses, VI, 131-165.
Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses § 1-18, VII, 177-196; § 1-33 mit Nachtrag, § 1-9, IX, 32-63; § i-xxiv, XII, 1-23.

Urbain BOURIANT. — Les proverbes de Salomon, version copte publiée d'après deux manuscrits faisant partie de la bibliothèque du patriarche copte-jacobite du Caire, III, 129-147;
Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, § i, IV, 1-4; § ii, IV, 152-156;

Notice des monuments coptes du Musée de Boulaq, V, 60-70.
Les canons apostoliques de Clément de Rome, V, 189-216; VI, 87-115.
La stèle 5376 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette, VI, 1-20.
A Thèbes, VI, 41-56.
Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des Instructions pastorales des Pères de l'Eglise copte, VII, 82-94.
Petits monuments et petits textes recueillis en Egypte, § 1-25, VII, 114-132; § 26-47, VII, 158-169; § 48-77 IX, 81-100; § 78-88, XIII, 48-52.
Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan, VII, 218.
Les tombeaux d'Assouan, X, 181-198;
Notes de voyage, § 1-6, XI, 131-159; § 7-12, XIII, 153-179; § 13-16, XIV, 67-74; § 17-20, XV, 176-189.
Une stèle du tombeau d'Anna. XII, 105-107.
Une légende de Maqrizi, XIII, 110-111.
Emile BRUGSCH-BEY. — On et Onion, VIII, 1-9.
Mgr BSCIAI. — Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Revillout, VII, 15-31.
C. CEUGNEY. — Du rôle de *m* préfixe en égyptien, II, 1-9.
Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibliothèque Nationale, II, 94-105.
E. CHASSINAT. — Les papyrus magiques 3237 et 3239 du Louvre, XIV, 10-17.
Note sur la lecture d'un signe d'époque ptolémaïque, XIV, 193-198.
Le Livre de protéger la barque divine, XVI, 105-122.
DANINOS-PACHA. — La découverte des statues de Meïdoum, VIII, 69-73.
Note sur les fouilles d'Aboukir, XII, 209-214.
Georges DARESSY. — Les carrières de Gebeleïn et le roi Smendès, X, 133-138.
Remarques et notes § I-XIV, X, 139-150; § XV-XLV, XI, 79-95; § XV-LIX, XIV, 20-38; § LIII-LXXXVI, XIV, 165-185; § LXXXVII-LVIII, XVI, 42-60; § CVII-CXXI, XVI, 123-133[1].
Revision des textes de la stèle de Chalouf, XI. 160-171.
Lettre à M. Maspero, à propos de quelques points de son mémoire sur les momies de Deir el-Bahari, XIII, 145-149.
Tombeaux et stèles-limites de Hagi-Qandil, XV, 32-62.
Statues de basse époque du Musée de Gizeh, XV, 150-162.
Note additionnelle, XV, 174-175.
Th. DEVÉRIA. — L'expression Mââ-Xerou, I, 10-18.
Amelia B. EDWARDS. — Relics of the Tomb of the Priest-kings at Dayr-el-Baharee, IV, 79-87.
The provincial and private Collections of Egyptian antiquities in Great Britain, X, 121-133.
W. GOLÉNISCHEFF. — Notice sur un texte hiéroglyphique de Stabel antar (Spéos Artémidos), III, 1-3.
Notice sur un Ostracon hiératique du Musée de Florence, III, 3-7.
Grande inscription de Stabel Antar (Spéos Artemidos); VI, 20.
Lettre à M. Maspero, sur trois petites trouvailles égyptologiques, XI, 96-100.
Une excursion à Bérénice, XIII, 75-96.
Stèle de Darius aux environs de Tell el-Maskhoutah, XIII, 99-109.
Extrait d'une lettre de M. Golénischeff sur ses dernières découvertes, XV, 87-89.
Amenemhâ III et les sphinx de « Sân », XV, 131-136.
E. GRÉBAUT. — Des deux yeux du disque solaire, I, 72-87, 112-131.
Varia, § 1-4, I, 87-88.
Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, VII, 142.
Paul GUIEYSSE. — Textes historiques d'Ibsamboul, VIII, 120-143.
Stèle de la façade du grand temple d'Ibsamboul et note sur le signe ou , X, 60-66.

1. Les indications qui se répètent répondent aux numéros mêmes que M. Daressy a donnés aux notes diverses dont ses articles se composent.

Inscriptions historiques de Séti Ier, XI, 52-77.
Hymne au Nil, XVI, 1-26.
STANISLAS GUYARD. — Notes assyriologiques, § I-IV, I, 18-21; § V-XIV, II, 134-139.
J. HALÉVY. — Textes cunéiformes de la collection de M. de Sarzec, transcrits, rétablis en assyrien populaire et traduits, XI, 171-211.
HOGARTH (et RAMSAY). — Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § I-II, XIV, 74-94; § III-V, XV, 89-97.
JAILLON (et LEMASSON). — Lettres de MM. JAILLON et LEMASSON à M. GOLÉNISCHEFF au sujet des monuments de l'Isthme, XIII, 97-99.
ANDRÉ JOUBIN. — Scènes d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, XVI, 162-166.
JACQUES KRALL. — Études chronologiques, § I-II 66-70.
Die Wiener demotische Papyrus Nr. 31. V, 76-85.
Der Kalender des Papyrus Ebers, VI, 57-63.
Neue koptische und griechische Papyr., VI, 63-79.
Ueber einige demotische Gruppen, VI, 79-81.
LEDRAIN. — Le papyrus de Luynes, I, 89-95.
E. LEFÉBURE. — Sur différentes formes des mots dérivés, IV, 5-11.
G. LEGRAIN. — Une stèle de Théni, XIII, 201-202.
Textes recueillis dans quelques collections particulières, § I, XIV, 54-66, XV, 1-20; § II, XVI, 60-63;
Une statue du dieu Set, XVI, 167-169.
LEMASSON (et JAILLON). — Lettres de MM. JAILLON et LEMASSON à M. GOLÉNISCHEFF au sujet des monuments de l'Isthme, XIII, 97-99.
FR. LENORMANT. — Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes, § I, I, 59-62; § II, I, 103-107.
ISODORE LÉVY. — L'atour et le schène, XV, 162-172.
J. LIEBLEIN. — Sur un nouvel argument chronologique tiré des récits datés des guerres pharaoniques, en Syrie et dans les pays voisins, I, 62-69, 95-103.
Les récits des récoltes datés dans l'ancienne Égypte comme éléments chronologiques, I, 141-154.
= יָוָן = Ἰάϝονες, XVI, 133-134.
ARTHUR LINCKE. — Miscellanea, II, 10-13.
Ueber ein noch nicht erklärten Königsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, II, 85-89.
VICTOR LORET. — Le du papyrus Ebers et l'ebenus de Pline, I, 132.
Varia, § I-III, I, 190-196.
Étude sur quelques arbres égyptiens, § I, II, 21-26; § II, II, 60-65.
Les antiquités égyptiennes du Musée du Havre, II, 89-94.
Monuments égyptiens du Musée d'antiquités de Rouen, II, 151-158.
Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak, III, 43-57; IV, 21-33; V, 85-103.
Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq, IV, 89-117.
Note complémentaire sur le , IV, 156.
Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq (supplément), V, 70-76.
L'ébène chez les anciens Égyptiens, VI, 125-130.
Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § I-V, VII, 101-114; § VI-IX, XV, 105-130; § VIII-XII, XVI, 1-14; § XIII-XVI, XVI, 92-102.
Le verbe et ses dérivés, XI, 117-131.
Tout-ankh-Amen, fils d'Aménophis III, XI, 212.
Le champ des Souchets, XIII, 197-201.
La racine , XIV, 106-120.
Sur l'arbre Nârou, XV, 102.
Le nom égyptien de l'alun, XV, 199-200.
Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, XVI, 37-41.
Sur un fragment de papyrus gréco-copte, XVI, 103.
Études de droguerie égyptienne, § I-II, XVI, 134-162.

Auguste MARIETTE-BEY. — De l'âge de pierre en Égypte, VII, 132-140.
Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân, IX, 1-20.
Deux documents relatifs aux fouilles de Mariette, XII, 214-218.
G. MASPERO. — Études démotiques, § I, I, 18-40.
Le papyrus Mallet, I, 47-59.
Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § A, I, 152-160; § B-C, II, 32; § D-M, II, 105-120; § N-O, VIII, 179-192.
La grande inscription de Beni-Hassan, I, 160-180.
Sur une tablette appartenant à M. Rogers, II, 13-18.
Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, II, 48-56; II, 139-150.
Varia, II, 71-75; III, 200.
Rapport sur une mission en Italie, II, 159-199; III, 105-128; IV, 125-151.
La pyramide du roi Ounas, III, 177-224; IV, 41-78.
La pyramide du roi Téti, V, 1-59.
La pyramide du roi Pépi Ier, V, 157-198; VII, 145-176; VIII, 87-120.
La pyramide du roi Mirinrî Ier, IX, 177-191; X, 1-29; XI, 1-31.
La pyramide du roi Pépi II, XII, 53-95; X, 136-195; XV, 125-152.
Découverte d'un petit temple à Karnak, VI, 20.
Fragments des Actes des Apôtres et des Épîtres de saint Paul et de saint Pierre aux Romains, en dialecte thébain, VI, 35-37.
Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf, VII, 1-8.
Fragments coptes, § I-III, VII, 46-48; § IV-VI, VII, 142-144.
Revision des listes géographiques de Thoutmôs III, VII, 94-101.
Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, VII, 140-141.
Les Ilim, VIII, 84-86.
Le pays d'Alasia, X, 109-110.
Fragment de l'Évangile selon saint Matthieu, en dialecte bashmourique, XI, 116.
Sur l'inscription de Zaou, XIII, 68-71.
Sur une inscription recueillie en face de Girgéh, XIII, 71-72.
Un monument de l'Ancien-Empire, XIII, 109-110.
Monuments égyptiens du Musée de Marseille, XIII, 113-126.
Note sur l'article de M. Sayce, XIII, 191-194.
Notes sur l'article de M. Wilbour, XIII, 203-204.
Sur une formule du Livre des Pyramides, XIV, 186-193.
Note sur le bas-relief de Naramsin, XV, 65-66.
Sur deux stèles récemment découvertes, XV, 84-86.
Sur le pays de Sîtou, XV, 103-104.
A travers la vocalisation égyptienne, § I-III, XV, 189-196; § IV-VI, XVI, 77-90.
Le scarabée de Kirgipa, XV, 200.
J. MENANT. — Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone, II, 76-83.
La stèle de Chalouf, IX, 131-157.
Études hétéennes, § I-III, XIII, 26-47; § IV, XIII, 131-145.
Lettre à M. Maspero, sur une découverte faite à Jérusalem, VIII, 194-197.
J. DE MORGAN et V. SCHEIL, O. P. — Les deux stèles de Zohâb, XIV, 100-106.
La stèle de Kél-i-chin, XIV, 153-160.
A. MORET. — De l'expression 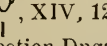 , XIV, 120-123.
Les monuments égyptiens de la collection Dugas, XVI, 14-23.
W. Max MÜLLER. — Einige griechisch-demotische Lehnwörter, VIII, 172-178.
Die demotische Präformativpartikel ⲙⲉⲧ, IX, 21-26.
Ueber einige Hieroglyphenzeichen, IX, 157-176.
Bemerkung über einige Königsnamen, IV, 176-177.
Eine koptische Partikel, XIII, 149-153.
Ein Hieroglyphenzeichen, XIV, 18-20.
Eine Hieroglyphe, XV, 32-36.

EDOUARD NAVILLE. — Un fonctionnaire de la XIIIe dynastie, I, 107-112.
Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887, X, 50-60.
Le roi Nehasi, XV, 97-101.

J. OPPERT. — L'ambre jaune chez les Assyriens, II, 33-47.
Sur le système de M. Aurès, XI, 77-78.

PARROT. — Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah, II, 129-133.

KARL PIEHL. — Petites notes de critique et de philologie, § 1-3, I, 134-138 ; § 4-11, I, 196-205 ; § 13-2, II, 27-32 ; § 21-30, II. 121-129 : § 31-36, III, 65-72 ; § 37-40, IV, 117-124.
Stèle portant une inscription empruntée au Livre des morts, II, 71-75.
Deux inscriptions de Mendès, III, 27-31.
A propos de l'article de M. Wiedemann, VIII, 74-83.
Observations sur plusieurs points d'un article intitulé « Zu der sogenannten saitischen Formel », IX, 191-196.

PAUL PIERRET. — Préceptes de morale extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, I, 48-46.
Stèle de Suti et Har, architectes de Thèbes, I, 70-72.

W. PLEYTE. — Sur un papyrus inédit du British Museum, III, 57-64.

RAMSAY et HOGARTH. — Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § II, XIV, 74-94 ; § III-V, XV, 89-97.

F. ROBIOU. — Le Souphis II de Manéthon, I, 138-139.
Les peuples de la mer confédérés contre l'Egypte, au temps de Meri-en-Phtah, II, 56-69.
Observation sur une date astronomique du haut Empire égyptien, III, 86-102.
Un dernier mot sur les doubles dates du papyrus Ebers, V, 103-104.
La question des Herouscha, X, 198-208.

M. DE ROCHEMONTEIX. — Le temple d'Apet, III, 72-86; VI, 21-35.
Nummuli § I-II. VIII, 192-202.

E. DE ROUGÉ. — Le poème de Pentaour, nouvelle traduction, I, 1-9.

A.-H. SAYCE. — Gleanings from the Land of Egypt, § I-II, XIII, 62-67; § III, XIII, 189-191; § IV, XV, 147-148, § V-VI, XVI, 169-176.
Amardian or «Protomedic » Tablets in the British Museum, XIII, 126-131.
The Hittite Inscriptions of Cappadocia and their Decipherment, XIV, 43-53.
The Decipherment of the Hittite Inscriptions, XV, 21-32.

Cte DE SCHACK. — Bemerkung zu Prof. Dr. Eisenlohr's Ausgabe des Mathematischen Papyrus Rhind, III, 152-154;
Monuments égyptiens de la collection de Schackenborg, IV, 38-40.

V. SCHEIL, O. P. — Notes de grammaire assyrienne, par AMIAUD, recueillies par V. SCHEIL, O. P., XII, 96-104; XIII, 180-187.
L'inscription de la statue B de Goudéa, transcrite par A. AMIAUD, publiée par V. SCHEIL, O. P., XII, 195-209.
Une tablette de Tel Amarna, XIII, 73-74.
Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan, XIV, 94-96.
Note sur l'expression vannique *gunusâ haubi*, XV, 124.
Inscription de Naram-sin, XIV, 62-64.
Nouvelle inscription de Shargani, XV, 86-87.
Une tablette palestinienne cunéiforme, XV, 137-138.
Inscription de Ramman-nirari Ier, XV, 138-140.
Bas-relief avec inscription de Sennachérib, XV, 148-149.
L'inscription hiéroglyphique d'Ak-Hissar, XV, 175-176.
Textes égyptiens du Musée de Constantinople, XV, 197-199.
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes § I-IV, XVI, 32-37; § V, XI, 90-92; VI-X, XVI, 186-190.
Stèle de Bêl-Harran-Bêl-utsur, XVI, 176-182.
Extrait d'une lettre du P. Scheil, XVI, 184-185.

V. SCHEIL, O. P., et J. DE MORGAN. — Les deux stèles de Zohâb, XIV, 105-106
La stèle de Kel-i-chin, XIV, 153-160.
W. SPIEGELBERG. — Varia, § I-II, XIV, 39-43; § III-IV, XV, 67-69; § V-VII, XV, 41-45; § VIII-XIV, XVI, 26-32.
Die Lesung des Gewichtes , XV, 145-146.
Demotische Miscellen, § I-III, XVI, 24-26.
Ostraca hiératiques du Louvre, XVI, 64-67.
Papyrus inédits du Louvre, XVI, 68-74.
Johannes Dümichen, XV, 74-77.
Nachtrag, XVI, 182-183.
Eine neure Art der Nominalbildung, XVI, 191-197.
G.-H. TOMKINS. — On the name , X, 97-98
L. VASSALLI. — Rapport sur les fouilles du Fayoum, adressé à M. Auguste MARIETTE, VI, 37-47.
PHILIPPE VIREY. — Le tombeau d'Am-n-teh et la fonction de , VII, 32-46.
Deux petits textes provenant de Thèbes, VIII, 167-172.
Le tombeau d'un seigneur de Thini dans la nécropole de Thèbes, IX, 27-32.
Malbrouk dans la musique égyptienne moderne, XIII, 111-112.
A. WIEDEMANN. — Die Aussprache der Negation , IV, 87-89.
Die saïtischen Monumente des Vatikans, VI, 115-124.
Inschriften aus der saïtischen Periode, VIII, 63-69.
Zu der sogenannten saïtischen Formel, VIII, 143-150.
Erklärung, XI, 196.
E.-C. WILBOUR. — Canalizing the Cataract, XIII, 202-203.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

MARIETTE-PACHA. Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. Au lieu de 400 fr. 260 fr.

Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'ancien empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 Livr. Au lieu de 96 fr. 47 fr. 50

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. Au lieu de 7 fr. 50. 4 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. Petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile. 7 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à VIII, fasc. 1 à 6. 204 fr.

Tous les fascicules, à l'exception du 1er et du 2e du tome I, se vendent séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics. Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

Pour le détail du contenu des 50 premiers fascicules, consulter la notice spéciale qui sera envoyée sur demande.

51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence, par W. Berend. Première partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br., avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du *Rig*-Véda, par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage, par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues, par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A.-G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, deuxième partie. Compilation dite de « Frédégaire », par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le Pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan. Suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 5 fr.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par E. Gayet. 17 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 3 fr. 50
70. Études sur le Papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 pl. 10 fr.
72. Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du Livre de Kalîlâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 fascicules. 16 fr.
73. Mélanges Rénier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes Études (Section des Sciences historiques et philologiques) en mémoire de son Président Léon Rénier. Avec portrait. 15 fr.
74. La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des Collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 15 fr.
75. Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc. 6 fr.
76. Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France, Jean II et Charles V, d'après les registres de la Chancellerie d'Urbain V conservés aux Archives du Vatican, par M. Prou. 6 fr.
77. Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières. Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dézert. 5 fr.
78. Simon Portius, Grammatica linguae graecae vulgaris. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction par J. Psichari. 12 fr. 50
79. La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu, par A. Amiaud. 7 fr. 50
80. Inscriptions antiques de la Côte d'Or, par P. Lejay. 9 fr.
81. Le livre des parterres fleuris d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah, traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 15 fr.
82. Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la composition de Rusticien de Pise, analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Löseth. 18 fr.
83. Le théâtre indien, par Sylvain Lévi. 18 fr.
84. Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre, publiés par J.-A. Brutails. 6 fr.
85. Commentaire sur le Séfer Yesira ou livre de la création par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 10 fr.
86. Étude sur Geoffroi de Vendôme, par L. Compain. 7 fr. 50
87. Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991), par F. Lot. 13 fr.
88. La politique extérieure de Louise de Savoie. Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526), par G. Jacqueton. 13 fr. 50
89. Constitution d'Athènes par Aristote. Traduit par B. Haussoullier, avec la collaboration de E. Bourguet, J. Bruhnes et L. Eisenmann. 5 fr.
90. Le poème de Gudrun. Ses origines, sa formation et son histoire, par A. Fécamp. 8 fr.
91. Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac, avec 1 portrait et 3 pl. de fac-similés. 16 fr.
92. Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par J. Psichari. 22 fr. 50
93. Les chroniques de Zar'a yâ 'Eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction, par J. Perruchon. 13 fr.
94. La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du Cursus, par L. Havet. 4 fr.
95. Les lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jéhan Le Fevre, de Resson, publié par A.-G. van Hamel. Tome Ier. 10 fr.
97. Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Étude sur un papyrus égyptien du musée de Berlin par G. Jéquier. 9 fr.
98. Les fabliaux. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par J. Bédier. Épuisé.
99. Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898) par E. Favre. 8 fr.

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. Marceau